
JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ÉDITION DES

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr



Standard 01 40 58 75 00

Accueil commercial 01 40 15 70 10

Télécopie 01 40 15 72 75

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

RIME à SABÉISME

L'Académie française publie ici, au fur et à mesure de l'avancement de ses travaux, la suite de la neuvième édition de son Dictionnaire, dont le tome I, A à Enzyme, a paru en novembre 1992, le tome II, Éocène à Mappemonde, en novembre 2000 et le tome III, Maquereau à Quotité, en novembre 2011 (Imprimerie nationale – Librairie Arthème Fayard).

Le lecteur voudra bien se reporter à la liste des abréviations utilisées figurant dans les trois premiers tomes.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

NEUVIÈME ÉDITION

RIME à SABÉISME

Conformément aux dispositions prises par elle, et dont elle a fait état dans le tome I de la présente édition du Dictionnaire, l'Académie signale ci-dessous les mots pour lesquels une nouvelle orthographe a été recommandée. Ces mots, dans le corps du texte, sont suivis d'une indication typographique en forme de losange (◇).

L'Académie a précisé qu'elle entendait que ces recommandations soient soumises à l'épreuve du temps. Elle maintiendra donc les graphies qui figurent dans son Dictionnaire jusqu'au moment où elle aura constaté que les modifications recommandées sont bien entrées dans l'usage.

- *Rince-bouche*, pl. *rince-bouches*
- *Rince-bouteille* (sing.), pl. *rince-bouteilles*
- *Rince-doigt* (sing.), pl. *rince-doigts*
- *Ripiéno*
- *Ripplemark*
- *Risquetout*
- *Riténuto*
- *Riveter* se conjugue comme *Acheter*
- *Rivière*
- *Roadmovie*
- *Rockingchair*
- *Romancéro*
- *Rondpoint*
- *Rösti* (sing.), pl. *röstis*
- *Rouloter*
- *Ruisseler* se conjugue comme *Celer*
- *Ruissèlement*

Aucune des deux graphies ne peut être tenue pour fautive.

RIME n. f. XII^e siècle. D'origine incertaine.

Retour d'un ou plusieurs phonèmes à la fin de deux ou plusieurs vers ; ce phonème ou ces phonèmes eux-mêmes. *Rime en -ton, en -ège. La qualité de la rime. La disposition des rimes. Selon Voltaire, la rime est essentielle à la poésie française, où se font peu sentir la quantité prosodique et les accents d'intensité. Un dictionnaire de rimes. Loc. À la rime, à la fin du vers. Mettre à la rime « aimer » et « charmer », « belle » et « rebelle ».*

Spécialt. *Rime féminine*, constituée de mots dont la dernière voyelle est un *e* muet, comme « sage » et « courage », « fidèles » et « asphodèles ». *Rime masculine*, dont la dernière voyelle n'est pas un *e* muet, comme « paru » et « couru », « lilas » et « frimas », « fort » et « bord ». *Rime pauvre*, ne portant que sur la voyelle tonique finale, sans consonne d'appui, comme « lu » et « vu ». *Rime suffisante*, où la voyelle tonique est précédée ou suivie d'une consonne identique qui se prononce, comme dans « bienfait » et « forfait », « mort » et « sort ». *Rime riche*, constituée de mots ayant au moins trois phonèmes identiques, comme « porte » et « sorte ». *Rime léonine*, rime riche comportant deux voyelles non muettes, comme « passer » et « glacer ». *Rime couronnée*, qui est enrichie par la répétition de la même syllabe dans des mots différents. *Le vers de Marot « Ma blanche colombe belle » comporte une rime couronnée. Rime équivoquée*, dans laquelle le même groupe de sons revient avec un sens différent, comme dans ces vers de Ronsard : « Comme on voit sur la branche au mois de mai la rose / Quand l'Aube de ses pleurs au point du jour l'arrose ». *Rime pour l'œil*, constituée de mots dont la finale est homographe sans être homophone, comme « fusil » et « exil ». *Rime normande*, qui associe à un infinitif en *-er* un mot en *-er* dont le *r* final se prononce. *Dans les alexandrins de Baudelaire « Il est amer et doux, pendant les nuits d'hiver, / D'écouter, près du feu, qui palpète et qui fume, / Les souvenirs lointains lentement s'élever », « hiver » et « s'élever » forment une rime normande.*

Rimes plates ou *suivies*, telles que les vers qui se suivent riment deux par deux, selon le schéma AABCC, par opposition à *Rimes croisées* ou *alternées*, telles que le premier vers rime avec le troisième, le deuxième avec le quatrième, etc., tout en respectant l'alternance des rimes féminines et masculines, selon le schéma MFMF ou FMFM, ou par opposition à *Rimes embrassées*, telles que deux rimes masculines sont intercalées entre deux rimes féminines, ou inversement, selon le schéma FMMF ou MFFM. « *La Mort du loup* », d'Alfred de Vigny, est un poème écrit en rimes plates. *Les stances de Polyucte, dans la pièce de Corneille, commencent par un quatrain à rimes croisées. Le poème « Harmonie du soir », de Baudelaire, comporte des rimes embrassées.*

Par ext. *Rime intérieure*, reprise, à l'intérieur d'un vers, de la rime finale. *Dans le décasyllabe « Ainsi font pleurs, tristesses et malheurs » de Jean Lemaire de Belges, « pleurs » et « malheurs » forment une rime intérieure. Rime enjambée*, répétition sonore située à l'enjambement du premier vers et à la fin du second vers. *Les vers d'Aragon « Je crierai je crierai Ta lèvre est le verre où / J'ai bu le long amour ainsi que du vin rouge » présentent une rime enjambée. Rime enchaînée*, constituée par la répétition de la dernière ou des deux dernières syllabes d'un vers à l'initiale du vers suivant, comme dans ces vers de Clément Marot : « Dieu gard ma Maîtresse et Régente / Gente de corps et de façon / Son cœur tient le mien en sa tente / Tant et plus d'un ardent frisson. » *Rimes brisées*, dans lesquelles on faisait rimer le premier hémistiche de deux vers, de telle façon que l'ensemble des premières moitiés et l'ensemble des secondes moitiés de ces vers, lues séparément, offraient un sens complet, comme dans ces vers de Mellin de Saint-Gelais : « De cœur parfait,

chassez toute douleur / Soyez soigneux, n'ayez de nulle feinte / Sans vilain fait, entretenez douceur / Vaillant et preux, abandonnez la crainte. » Rime batelée, formée par la répétition au milieu d'un vers de la sonorité finale du vers précédent, comme dans ces vers de Jean Lemaire de Belges : « Notre âge est bref comme des fleurs / Dont les couleurs reluisent peu d'espace. » *Rime senée*, répétition, à l'intérieur d'un vers, de la même lettre à l'initiale de tous les mots. *On trouve des rimes senées en « b » et en « f » dans les vers de Jean Molinet « Bouveaux, bouviere, bosquillons, bonhommeaux / Fourniers, fournaults, fèves, fains, fleurs et fruits / Par vos gens sont indigents ou détruits ». En composition. Holorime, Monorime, voir ces mots.*

Loc. fig. et fam. *N'entendre ni rime ni raison*, refuser de se rendre aux arguments, aux conseils d'autrui, s'obstiner dans une opinion mal fondée. *N'avoir ni rime ni raison*, se dit d'un discours dépourvu de sens.

Au pluriel. Vieilli. Ensemble de vers, poème. *Je vous envoie mes rimes. Loc. Mettre en rimes, mettre en vers.*

Titre célèbre : *La Rime en 1940*, de Louis Aragon (1940).

RIMER v. intr. XII^e siècle, au sens de « faire des vers » ; XVI^e siècle, au sens de « constituer une rime ». Dérivé de *rime*.

1. Se dit de mots qui constituent, forment une rime. *Ces deux termes ne riment pas, ceux-là riment bien entre eux. Dans les vers de Verlaine « Même j'ai retrouvé debout la Velléda / – Grêle, parmi l'odeur fade du réséda », « Velléda » rime avec « réséda ». Par méton. Dans ce quatrain, le premier vers rime avec le troisième, le deuxième avec le quatrième. Dans ses « Contrerimes », Paul-Jean Toulet fait rimer les vers courts avec les vers longs. Au participe passé, adjt. *Poésie rimée et poésie assonancée. En composition. Bouts-rimés, voir ce mot.**

Expr. fig. et fam. *Rimer avec*, se dit de choses qui vont bien ensemble, qui s'accordent, ont quelque rapport entre elles. *Dans son esprit, pouvoir rime avec argent. Rimer à quelque chose, prendre sens, avoir du sens. Son attitude ne rime à rien. A quoi tout cela rime-t-il ?*

2. Vieilli. Faire des vers. *Son plus grand plaisir est de rimer.*

Transt. Mettre, transposer un texte en vers. *Rimer les psaumes était courant au XVII^e siècle.*

RIMEUR, -EUSE n. XIII^e siècle. Dérivé de *rimer*.

Celui, celle qui compose des vers. Souvent péj. *C'est un méchant rimeur* (en ce sens, on dit aussi *Rimailleur*).

***RIMMEL** n. m. XX^e siècle. Nom d'une marque déposée.

Fard coloré utilisé pour maquiller les cils (on dit mieux *Mascara*).

RINÇAGE n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *rincer*.

Action de rincer quelque chose. *Rinçage des bouteilles. On ajoutait autrefois du bleu à la dernière eau de rinçage de la lessive. Le rinçage de la laine dans une filature. Produit de rinçage.*

Spécialt. COIFFURE. Action de passer les cheveux à l'eau claire, notamment après une coloration ; par ext., désigne la coloration elle-même. *Se faire faire un rinçage chez le coiffeur.*

RINCEAU n. m. XIII^e siècle, *raincel*, « petit rameau » ; XIV^e siècle, *rainseau*, « ornement en forme de branchage ». Issu du latin populaire **ramuscellus*, « petite branche », lui-même dérivé de *ramus*, « branche, rameau ».

ARCHIT. ARTS DÉCORATIFS. Ornement courant, sculpté ou peint, figurant des branches enroulées sur elles-mêmes, chargées de feuilles et de rameaux, parfois enrichies de fleurs, de fruits, de perles. *Des rinceaux de pampres, de feuilles d'acanthé. Les rinceaux d'une frise, d'un pilastre.*

Chapiteau à rinceau. Rinceau peuplé, dont les volutes sont ornées de figures animales ou de petits personnages.

Par anal. HÉRALD. Branche coupée chargée de feuilles. *Rinceaux adossés, passés en sautoir*. – AMEUBLEMENT. Pièce de fer ou de cuivre recourbée, servant d'embrace à de grands rideaux.

RINCE-BOUCHE ◇ n. m. inv. XIX^e siècle. Composé de *rince*, forme conjuguée de *rincer*, et de *bouche*.

Petit bol contenant de l'eau tiède et parfumée, que l'on présentait autrefois à chaque convive à la fin d'un repas pour qu'il se rince la bouche.

***RINCE-BOUTEILLES** ◇ n. m. inv. XIX^e siècle. Composé de *rince*, forme conjuguée de *rincer*, et de *bouteille* au pluriel.

Goupillon servant à nettoyer l'intérieur des bouteilles.

Par ext. TECHN. Machine permettant le rinçage de bouteilles ou d'autres contenants en verre (on dit plus souvent *Rinceuse*).

***RINCE-DOIGTS** ◇ (*g* et *t* ne se prononcent pas) n. m. inv. XX^e siècle. Composé de *rince*, forme conjuguée de *rincer*, et de *doigt* au pluriel.

Coupelle emplies d'eau tiède et parfumée, placée devant chaque convive pour qu'il se rince le bout des doigts après la dégustation de certains mets.

En apposition. *Une serviette rince-doigts* ou, ellipt., *un rince-doigts*, une petite serviette jetable imprégnée d'une solution nettoyante, le plus souvent citronnée, utilisée à cet effet.

***RINCÉE** n. f. XVIII^e siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *rincer*.

Pop. et vieilli. Volée de coups, correction ; violente averse. *Prendre une bonne rincée*.

RINCER v. tr. (se conjugue comme *Avancer*). XII^e siècle, *recincier, rechinchier*, « nettoyer en lavant » ; XIV^e siècle, au sens de « battre, rosser ». Probablement issu du latin populaire **recentiare*, de même sens, lui-même dérivé de *recens*, « frais », puis « jeune, nouveau, récent ».

Nettoyer quelque chose, notamment un récipient, en le lavant et en le frottant dans de l'eau. *Rincer une bouteille, un tonneau. Rincer des verres à l'eau chaude*.

Par ext. Plonger dans l'eau claire ou passer à l'eau claire ce qui a été lavé, savonné, traité, pour enlever ce qui subsiste du produit utilisé. *On rinçait autrefois le linge dans l'eau courante des rivières. Rincer le sol à grande eau, à deux eaux*.

Pron. *Se rincer le visage à l'eau tiède. Se rincer la bouche*. Loc. fig. et fam. *Se rincer le bec* (vieilli), *le gosier, la dalle* (vulg.), boire en abondance. Pop. *Se rincer l'œil*, jouir d'un spectacle excitant. *Se faire rincer*, se faire fortement mouiller par la pluie.

Par anal. *Rincer ses cheveux, se rincer les cheveux avec du vinaigre pour les faire briller*.

Fig. et fam. *Rincer quelqu'un*, lui offrir à boire. S'emploie aussi au sens de Prendre, soutirer de l'argent à quelqu'un. *Sa maîtresse l'a rincé. Il est complètement rincé*, il n'a plus un sou et, par ext., il est épuisé, éreinté.

***RINCETTE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rincer*.

Fam. et plaisant. Petite quantité d'eau-de-vie qu'on verse dans le verre ou dans la tasse qu'on a vidés, sous prétexte de les rincer.

***RINCEUSE** n. f. XVII^e siècle, au sens de « personne chargée de rincer la vaisselle ». Dérivé de *rincer*.

TECHN. Machine servant au rinçage de bouteilles ou d'autres récipients en verre (on dit aussi, moins souvent, *Rince-bouteilles*). *Rinceuse rotative automatique*.

RINÇURE n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *rincer*.

Eau avec laquelle on a rincé des bouteilles, des verres, etc. *Jeter les rinçures*.

Loc. fig. et vieillie. *De la rinçure de bouteilles* ou, simplement, *de la rinçure*, du vin dans lequel on a mis trop d'eau et, par ext., du vin de mauvaise qualité.

RINFORZANDO (se prononce *rin'fordzando* ou *rin'fortsan'do*) adv. XVIII^e siècle. Mot italien, de même sens, gérondif du verbe *rinforzare*, « renforcer », lui-même dérivé de *forza*, « force ».

MUS. Indication de nuance portée sur une partition devant une note, un accord dont on doit progressivement renforcer la sonorité. Est généralement abrégé en *rf* ou *rfz*. Subst. *Un rinforzando, des rinforzandos*.

***RING** (*n* et *g* se font entendre) n. m. XIX^e siècle. Mot anglais, signifiant « anneau, bague, cercle », puis « espace circulaire où se déroule une activité sportive » et de même sens.

SPORTS. Estrade carrée bordée sur ses côtés de trois rangs de cordes, sur laquelle se disputent les combats de boxe et de catch. *Entrer sur le ring*. Par méton. Chacun de ces sports, particulièrement la boxe. *Marcel Cerdan fut une gloire du ring*.

Loc. fig. *Remonter sur le ring*, reprendre la compétition.

I. RINGARD n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du wallon *ringuèle*, « levier », lui-même emprunté de l'allemand dialectal *rengel*, « bûche, rondin ».

TECHN. Outil fait d'une longue tige métallique montée sur un manche et terminée par une pointe ou un crochet, qui servait notamment à remuer le combustible et à attiser le feu dans certains fours.

***II. RINGARD, -ARDE** n. et adj. XX^e siècle. D'origine incertaine.

1. N. Rare au féminin. Dans l'argot du spectacle, artiste sans grand talent, qui ne parvient pas à plaire.

Par ext. Fam. Individu médiocre, sans qualité ni mérite. *C'est un ringard*.

2. Adj. Fam. et péj. Se dit d'une personne dont les façons d'être paraissent démodées et ridicules. *Un auteur, un homme politique ringard*. Subst. *Un ringard, une ringarde*.

Par ext. *Une tenue ringarde. Cela ne se fait plus, c'est complètement ringard*.

***RINGARDISE** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *ringard II*.

Fam. Caractère, aspect ringard de quelqu'un ou de quelque chose.

***RINGARDISER** v. tr. XX^e siècle. Dérivé de *ringard II*.

Fam. Rendre ringard, démodé. *Ce chignon la ringardise*. Pron. *Son jeu, son style s'est ringardisé*.

***RIPAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *riper*.

1. BÂT. Action de gratter, de polir la pierre à l'aide d'une ripe. *Ripage d'une moulure. Ripage d'une façade*.

2. TECHN. Opération par laquelle on déplace un objet lourd sans le soulever, en le faisant glisser peu à peu à l'aide de leviers, de rails, etc. *Ripage d'un bloc de pierre sur des rouleaux.*

Spécialt. Déplacement latéral d'une voie ferrée sans démontage de ses parties.

3. MARINE. Filage d'un cordage, d'une manœuvre, etc. que l'on ralentit ou qui se trouvent ralentis par le frottement contre une autre pièce. *Ripage d'une amarre.*

Désigne aussi le déplacement d'un chargement mal arrimé qui bouge et glisse par fort roulis ou tangage. *Le ripage du charbon a fait chavirer la barge.*

Par ext. Dans la langue courante. Glissement de côté sur le sol, dérapage. *Cet accident est dû au ripage des roues avant du véhicule.*

RIPAÏLLE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *riper*, au sens de « gratter ».

Chère très abondamment servie. *Les ripailles des personnages de Rabelais.* Surtout dans la locution *Faire ripaille*, festoyer en se livrant sans modération aux plaisirs de la table.

***RIPAÏLLER** v. intr. XIX^e siècle. Dérivé de *ripaille*.

Fam. Faire bonne chère.

***RIPAÏLLEUR, -EUSE** n. XIX^e siècle. Dérivé de *ripaille*.

Fam. Convive qui mange et boit à profusion, qui aime à festoyer.

***RIPATON** n. m. XIX^e siècle. Déverbal de l'ancien verbe *ripatonner*, « aller, partir à pied ».

Pop. Chaussure (vieilli).

Par méton. Pied. *Avoir mal aux ripatons.*

RIPE n. f. XVII^e siècle. Déverbal de *riper*.

BÂT. Outil du maçon, du tailleur de pierre ou du sculpteur, formé d'une tige métallique aux extrémités recourbées, l'une dentelée et l'autre unie et tranchante, qui sert à gratter, creuser et polir la pierre.

RIPER v. tr. et intr. XIV^e siècle. Probablement emprunté du moyen néerlandais *rippen*, « tirer, palper », lui-même dérivé de *riban*, « froter ».

I. V. tr. 1. BÂT. Gratter, polir la pierre avec une ripe. *Riper une corniche.*

2. TECHN. Déplacer un objet pesant en le faisant glisser peu à peu sur le sol ou sur un support sans le soulever. *Riper une pièce de charpente.* Intrans. *Faire riper les éléments d'un décor.*

Spécialt. Déplacer peu à peu, transversalement et sans les démonter, les parties d'une voie ferrée.

II. V. intr. MARINE. En parlant d'un cordage, d'une manœuvre, etc. Filer, se dérouler en frottant contre une autre pièce. *L'amarre ripe sur la lisse. Faire riper une chaîne d'ancre pour freiner sa descente.*

En parlant d'un chargement. Se déplacer en glissant, sous l'effet des mouvements du bateau. *La cargaison mal arrimée a ripé sur bâbord.*

Par ext. Dans la langue courante. Glisser latéralement, dérapper sur le sol. *Les roues de l'avion ont ripé.*

***I. RIPEUR** n. m. XX^e siècle, d'abord pour désigner celui qui déchargeait les marchandises aux halles. Dérivé de *riper*.

Celui qui, parmi les éboueurs, charge les ordures ménagères dans les bennes utilisées pour leur collecte.

L'équipage d'un camion à benne se compose ordinairement d'un conducteur et de deux ripeurs.

***II. RIPEUR** n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *ripper*, de même sens, lui-même dérivé de *to rip*, « couper, arracher ».

AGRIC. Engin muni d'une ou de plusieurs griffes, utilisé pour défoncer le sol, arracher les racines et les souches.

***RIPICOLE** adj. XIX^e siècle. Composé à partir du latin *ripa*, « rive », et *colere*, « habiter, cultiver ».

BIOL. Qui vit au bord des cours d'eau, des sources. *Faune, flore ripicole.*

***RIPIENO** ◇ (*e* se prononce *é*) n. m. XVIII^e siècle. Mot italien, signifiant proprement « garniture, farce », lui-même dérivé de *pieno*, « plein ».

MUS. Nom donné dans le concerto grosso à l'ensemble des instruments de l'orchestre lorsqu'il dialogue avec les instruments solistes.

***RIPOLIN** n. m. XX^e siècle. Nom d'une marque déposée, formé à partir de *Riep*, nom du Néerlandais qui inventa ce produit.

Peinture laquée, brillante et résistante.

***RIPOLINER** v. tr. XX^e siècle. Dérivé de *Ripolin*.

Peindre une surface au ripolin. *Ripoliner un meuble.* Au participe passé, adjt. *Des murs ripolinés.*

RIPOPÉE n. f. XV^e siècle. Composé à partir de *ri-*, tiré de *ripaille*, et de *pop-*, radical expressif imitant le bruit des lèvres d'un buveur.

Fam. et très vieilli. Mélange de différents restes de vin, de fonds de bouteilles servi par un cabaretier ; par ext., mélange peu ragoûtant de liqueurs ou de sauces. *La princesse Palatine qualifiait Mme de Maintenon de vieille ripopée.*

Fig. et péj. Ouvrage composé d'idées communes, mal liées entre elles.

RIPOSTE n. f. XVI^e siècle. Emprunté de l'italien *risposta*, « réponse », forme féminine substantivée du participe passé de *rispondere*, « répondre ».

Repartie, réponse instantanée à une raillerie, à un propos désobligeant, à une attaque ; geste, acte par lequel on réagit sans délai à une entreprise inamicale, malveillante. *Avoir une riposte toute prête. Être prompt à la riposte. Une riposte bien sentie. Gare à la riposte ! L'armée s'attendait à des tirs de riposte. En riposte à l'invasion de la Pologne, la Grand-Bretagne et la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939.*

Spécialt. ESCR. Coup que l'on porte après avoir paré une attaque. *Riposte immédiate. Riposte composée*, précédée d'une ou de plusieurs feintes. S'emploie également dans divers sports de combat. *Le boxeur se tenait prêt à la riposte.* – MILIT. *Riposte graduée*, stratégie de défense selon laquelle les moyens employés pour répondre à un acte d'hostilité doivent être proportionnels à sa gravité. *La doctrine de la riposte graduée a été adoptée par l'OTAN pendant la Guerre froide.*

RIPOSTER v. intr. XVII^e siècle. Dérivé de *riposte*.

Repartir vivement à une raillerie, à une attaque, à une contradiction. *Il riposta finement à cette pique. Riposter à une calomnie.* Trans. *Elle a riposté qu'elle s'y opposait.* En incise. *Vous ne me convaincrez pas si facilement, ripostai-je.*

Par ext. Répondre sur-le-champ par un geste ou un acte à une manifestation d'hostilité. *Il riposta par une gifle. L'ennemi riposta à nos mouvements par un tir nourri.*

Spécialt. ESCR. Parer une attaque et porter une botte dans le même mouvement. S'emploie également dans divers sports de combat, au sens d'Attaquer en retour. *Le karatéka, le lutteur n'a pas tardé à riposter.*

***RIPPLE-MARK** ◇ (*ripple* se prononce *ripeul*) n. f. (pl. *Ripple-marks*). XX^e siècle. Mot anglais, composé de *ripple*, « clapotis », et *mark*, « marque ».

GÉOL. Syn. de *Ride*.

***RIPUAIRE** adj. XVII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *Ripuarii*, qui désignait les Francs qui s'établirent sur les rives du Rhin au V^e siècle, lui-même dérivé de *ripa*, « rive ».

HIST. Relatif à l'une des deux grandes tribus franques, qui s'établit au V^e siècle sur la rive gauche du Rhin et dans la vallée de la Moselle. *Loi ripuaire*, recueil des lois et coutumes de cette tribu. Subst., au pluriel. *Les Ripuaires*. En apposition. *Les Francs Ripuaires et les Francs Saliens*.

***RIQUIQUI** n. m. et adj. XVIII^e siècle. Dérivé d'un radical expressif **rik-*, évoquant la petitesse ou l'avarice.

1. N. m. Pop. et vieilli. Eau-de-vie. *Un doigt, un verre de riquiqui.*

2. Adj. inv. Fam. Très petit. *Des arbres riquiqui. Un pourboire riquiqui, mesquin.*

(On trouve aussi *Rikiki*.)

I. RIRE v. intr. (*je ris, nous rions ; je riais, nous riions ; je ris ; je rirai ; je rirais ; ris, rions ; que je rie ; que je risse ; riant ; ri*). XI^e siècle. Issu du latin *ridere*, de même sens.

1. Exprimer un sentiment de gaieté par une suite de sons saccadés et divers mouvements du visage. *Rire doucement, bruyamment. Ne pouvoir s'empêcher de rire. Tout le monde se prit, se mit à rire. Pince-sans-rire, voir ce mot. Rire sans raison, rire pour un rien. Sa réponse, son jeu de mots les a fait rire. On rit beaucoup à ce spectacle. Vieilli. Rire à quelqu'un, lui montrer un visage souriant. Subsiste dans l'expression *Rire aux anges*, sourire dans son sommeil et, par ext., sans raison apparente.*

Par méton. *Ses yeux riaient, tout son visage riait.*

Entre dans de nombreuses locutions et expressions imagées, qui expriment la façon ou l'intensité avec laquelle on rit. *Pouffer de rire. Exploser, éclater de rire. S'étrangler, se pâmer de rire. Se tenir les côtes, se tordre, être plié de rire, être mort de rire (fam.). Rire aux larmes, aux éclats, de bon cœur, de tout son cœur. Rire à belles dents, à gorge déployée. Rire comme un fou ou, fam., comme une baleine, comme un bossu. Rire du bout des lèvres, sans conviction ou de mauvaise grâce. Rire jaune, dissimuler sous une apparence de gaieté son déplaisir, son dépit. Rire intérieurement ou, fam., rire en dedans. Rire à la dérobée, sous cape ou, fam., dans sa barbe. Fam. Rire en dessous, sournoisement.*

Fig. *Il vaut mieux* ou, ellipt., *mieux vaut en rire qu'en pleurer*, se dit lorsqu'on refuse de se laisser affecter par un événement. *Pleurer d'un œil et rire de l'autre*, être partagé entre le chagrin et la joie. *C'est Jean qui pleure et Jean qui rit* (fam.), par référence à un poème de Voltaire, se dit d'une personne qui change rapidement d'humeur. *Il n'y a pas à rire pour tout le monde* (vieilli), *cela ne fera pas rire tout le monde*, ce qui arrive réjouit certains mais déplaît à d'autres. *À mourir de rire, à hurler de rire*, extrêmement drôle ou grotesque. *Ce Feydeau est à mourir de rire. Et de rire*, formule parfois utilisée pour clore un récit. Expr. proverbiale. *Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera*, tirée des *Plaideurs*, de Racine.

Par anal. En parlant d'un animal. Pousser des cris stridents sur un rythme saccadé. *Des mouettes riaient dans le ciel.*

Titres célèbres : *Jean qui grogne et Jean qui rit*, de la comtesse de Ségur (1865) ; *L'Homme qui rit*, de Victor Hugo (1869).

2. Se moquer de quelqu'un ou de quelque chose. *On rit de vous, de vos idées. Rire de soi. Votre naïveté fait rire, prête à rire. Rire au nez, à la barbe de quelqu'un*, le railler ouvertement. *Vous pouvez rire, riez tant que vous voudrez*, formule de défi, de menace adressée à ceux qui se moquent. *Laissez-moi rire*, se dit à qui tient des discours absurdes, fait des propositions déraisonnables. *Vous me faites bien rire, il me fait bien rire avec de telles théories* (fam.), pour exprimer un désaccord moqueur et dédaigneux. Pron. *Les gens se rient de vous.*

Par affaibl. Ne pas se soucier d'une chose, ne pas la prendre au sérieux. *Il rit de toutes les remontrances.* Pron. *Ils se sont ri du danger. Se rire des conseils. Se rire d'une difficulté*, y faire face avec panache, la résoudre sans peine.

Prov. *Rira bien qui rira le dernier*, par référence à la fable de Florian *Les Deux Paysans et le Nuage*, formule par laquelle on annonce qu'on entend bien prendre sa revanche.

3. Se divertir, s'amuser ; plaisanter. *Nous serons en joyeuse compagnie, nous rirons bien. C'est un bon garçon, qui aime à rire. Elle a toujours le mot pour rire. Nous n'avons pas sujet de rire de cette nouvelle, pas envie d'en rire. Y songez-vous vraiment, sans rire ? Il n'y a pas de quoi rire, c'est sérieux, important.*

Loc. et expr. *J'ai dit cela pour rire* ou, fam., *histoire de rire*, par jeu. *Vous voulez rire ?* se dit à quelqu'un dont le propos ne paraît guère sérieux, guère croyable. *Et maintenant fini de rire ! On ne rit plus !* formules utilisées comme rappel à l'ordre, au calme. Spécialt. Dans le langage enfantin. *Pour de rire*, sans que cela soit vrai, sérieux. Adj. *Une partie pour de rire* ou *pour rire*, sans enjeu.

Prov. *Plus on est de fous, plus on rit.*

4. Fig. Offrir un aspect joyeux, agréable. *La campagne rit sous le soleil.*

Par ext. et vieilli. Être favorable (on dit aujourd'hui *Sourire*). *Tout lui rit, tout lui réussit.*

II. RIRE n. m. XIII^e siècle. Emploi substantivé de *rire I*.

1. Action de rire ; bruit que fait entendre une personne qui rit (on disait aussi *Ris*). *Exciter, provoquer, faire naître le rire. Des rires jaillirent, fusèrent de l'assistance. Des rires d'enfant. Un éclat de rire. Un rire flûté, argentin, perlé. Un rire contraint, gêné, forcé. Rire étouffé, rire silencieux. Un rire grinçant, moqueur, ironique. Rire niais. Rire communicatif, contagieux.*

Loc. et expr. *Avoir le rire facile*, être d'une nature prompte à se réjouir. *Fou rire*, qu'on ne peut maîtriser. *Être pris de fou rire, piquer un fou rire. Un rire de gorge, guttural. Un rire gras, un gros rire*, bruyant et vulgaire. *Un rire homérique*, voir *Homérique*. *Passer du rire aux larmes*, changer brusquement d'humeur. *Le rire est le propre de l'homme*, expression proverbiale empruntée à Rabelais.

Spécialt. PATHOL. *Rire sardonique*, contraction convulsive des muscles de la face qui s'observe au cours d'intoxications ou de certaines maladies, en particulier le tétanos (on dit aussi *Spasme cynique* ou *Rictus sardonique*) ; fig., manifestation de joie mauvaise, de moquerie cruelle.

Par ext. Qualité comique propre à un auteur. *Le rire d'Aristophane, de Molière, de Feydeau.*

Titre célèbre : *Le Rire, essai sur la signification du comique*, de Bergson (1900).

2. Par anal. Cri d'animal dont le son et le rythme évoquent le bruit que fait un homme en riant. *Le rire de l'hyène. Le rire d'un oiseau moqueur.*

I. RIS n. m. XII^e siècle. Issu du latin *risus*, « rire, objet du rire », lui-même dérivé de *ridere*, « rire ».

1. Syn. vieilli de *Rire*. *Un ris agréable. Un ris dédaigneux, moqueur.*

2. Au pluriel. Poét. *Les Ris*, les divinités allégoriques qui présidaient à la gaieté (en ce sens, s'écrit avec une majuscule). *Les Grâces et les Ris*. Par ext. Les plaisirs. *Les jeux et les ris.*

II. RIS n. m. XII^e siècle. Probablement emprunté de l'ancien nordique *rif*, de même sens.

MARINE. Chacune des parties horizontales d'une voile, que l'on replie et serre sur la vergue ou la bôme au moyen de garcettes, afin de réduire la surface présentée au vent lorsque celui-ci force. *Prendre un ris, deux ris*, faire descendre, selon la force du vent, la première, la deuxième de ces parties. *Larguer un ris*, le laisser se déployer de nouveau.

III. RIS n. m. XVI^e siècle. D'origine inconnue.

CUIS. Nom usuel du thymus du veau, de l'agneau ou du chevreau, qui constitue un mets délicat. *Ris de veau aux morilles. Des ris d'agneau braisés.*

***RISBAN** (*s* se prononce *z*) n. m. XVII^e siècle. Emprunté du néerlandais *rijsbank*, de même sens et, proprement, « banc de branchages », lui-même composé de *rijs*, « branchages, fascines », et *bank*, « banc, amas ».

FORTIFICATIONS. Ouvrage élevé en terre-plein, garni de canons, pour défendre l'entrée d'un port. *Vauban fit construire un risban à Dunkerque.*

***RISBERME** (*s* se prononce *z*) n. f. XVIII^e siècle. Emprunté du néerlandais *rijsberme*, de même sens et, proprement, « digue formée de branchages », lui-même composé de *rijs*, « branchages, fascines », et *berm*, « digue ; berme ».

TRAV. PUBL. Partie plane aménagée à mi-hauteur du talus d'un canal, d'un barrage, etc. afin d'augmenter la stabilité de l'ouvrage et de servir de passage pour l'entretien.

I. RISÉE n. f. XI^e siècle. Dérivé de *ris I*.

Grand éclat de rire s'élevant dans une assemblée où plusieurs personnes se moquent de quelqu'un ou de quelque chose (vieilli). *Des risées se firent entendre.*

Par ext. Moquerie, raillerie. *S'exposer à la risée du public, à la risée générale.* Par méton. *Il est la risée du village.*

***II. RISÉE** n. f. XVII^e siècle. Dérivé de *ris II*.

MARINE. Augmentation soudaine et momentanée de la force du vent, s'accompagnant d'un changement de couleur de l'eau et provoquant à la surface de légères rides ; par méton., l'endroit marqué par ces rides. *Surveiller la risée. Lofer à la risée, voir Lofer. Observer les risées sur l'eau, sur la mer.*

RISSETTE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *ris I* ou de *risée I*.

Sourire d'un jeune enfant ou qu'on adresse à un jeune enfant. Surtout dans la locution *Faire risette, faire des risettes. Un bébé qui fait risette. Faire des risettes à un nouveau-né.*

RISIBLE adj. XIV^e siècle. Emprunté du latin tardif *risibilis*, « capable de rire ou de faire rire », lui-même dérivé de *ridere*, « rire ».

Propre à faire rire, à amuser (vieilli). *Une comédie risible.*

Par ext. Se dit de ce qui éveille la raillerie, peut être moqué. *Son aventure est plus risible que glorieuse. Ce que vous dites est risible.*

RISIBLEMENT adv. XVII^e siècle. Dérivé de *risible*.

Rare. De manière à susciter la raillerie.

***RISORIOUS** (*s* final se fait entendre) adj. XVIII^e siècle. Emprunté du latin scientifique (*musculus*) *risorius*, de même sens et, proprement, « (muscle) du sourire ».

ANAT. *Le muscle risorius* ou, ellipt. et subst., *le risorius*, nom donné à chacun des petits muscles peauciers de la face placés de chaque côté de la bouche, qui se contractent lorsqu'on rit ou on sourit.

***RISOTTO** n. m. XIX^e siècle. Mot italien, dérivé de *riso*, « riz ».

CUIS. Plat d'origine italienne préparé avec du riz mouillé progressivement avec du bouillon, et parfois enrichi de divers ingrédients. *Risotto aux fruits de mer. Risotto à la truffe blanche. Risotto à la piémontaise, voir Piémontais.*

RISQUE n. m. XVI^e siècle, au féminin ; XVII^e siècle, au masculin. Emprunté de l'italien *risco*, issu du latin médiéval *risecum*, « ce qui coupe », puis « écueil ; risque », lui-même dérivé de *secare*, « couper, déchirer, écorcher ».

Danger, péril éventuel dont la survenue est plus ou moins prévisible. *L'affaire présente des risques, expose à de grands risques. Risque de contamination. Il a pris des risques excessifs, inconsidérés. Elle court le risque de ne pas être crue, qu'on ne la croie pas. Cela n'est pas sans risque. Les risques du métier. Les facteurs de risque. Avoir le goût du risque.*

Par méton. Probabilité qu'advienne un tel danger, un tel péril. *Le risque est faible, négligeable. Mesurer, évaluer les risques.*

Loc. prép. *Au risque de, en courant le danger de. Il s'est obstiné au risque de tout perdre, au risque d'un échec.* Loc. adv. *À tout risque* (vieilli), à tout hasard. *À ses risques et périls*, pour signifier que quelqu'un devra assumer les conséquences de ses actes. Loc. adj. *À risque* ou *à risques*, se dit d'une personne ou d'un groupe particulièrement exposés à certains dangers. *Population à risques, voir Population.* Se dit aussi de ce qui comporte ou constitue un péril, une menace. *Conduite, comportement à risque.*

Spécialt. MÉD. *Les risques infectieux d'une opération. Le tabagisme augmente les risques d'avoir un cancer du poulmon* ou, ellipt., *les risques de cancer de poulmon. Grossesse à risque*, qui peut présenter des dangers pour la mère ou l'enfant. – GÉOGR. Phénomène, évènement d'origine naturelle ou provoqué par les activités humaines, qui est susceptible de mettre en danger une population et de causer des dégâts matériels ; possibilité qu'une telle catastrophe advienne. *Les séismes sont des risques naturels, les accidents dans les centrales nucléaires, des risques technologiques. Il habite dans une zone à risques, à hauts risques.* – DROIT. Évènement dommageable dont on envisage la survenue en considérant les responsabilités à déterminer, les garanties à mettre en œuvre, etc. *S'assurer contre le risque de vol, d'incendie. Risque locatif, voir Locatif I. Assurance contre tous les risques* ou, ellipt., *assurance tous risques*, par laquelle un conducteur s'assure contre tous les dommages qu'il peut subir et aussi causer. En composition. *Multirisque, voir ce mot. Loc. Théorie du*

risque, théorie de droit civil selon laquelle celui qui tire un avantage d'une situation doit aussi assumer les conséquences dommageables de celle-ci. – ÉCON. FINANCES. Phénomène préjudiciable à un ou plusieurs agents économiques, dont la probabilité de survenue est quantifiable. *Risque lié au marché, au crédit. Les risques d'une opération spéculative. La gestion des risques. Prime de risque, voir Prime II.*

On ne doit employer ce terme qu'en parlant d'un événement considéré comme fâcheux.

***RISQUÉ, -ÉE** adj. XVII^e siècle. Participe passé de *risquer*.

Qui présente un risque ; par ext., qui a peu de chance d'aboutir, semble incertain. *Une opération militaire risquée. Une entreprise risquée. C'est trop risqué ! Un pari risqué.*

Spécialt. Qui peut déplaire par son inconvenance, osé. *Une plaisanterie risquée.*

RISQUER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *risque*.

1. Exposer, volontairement ou non, à un danger, à un péril ce que l'on possède, ce dont on dispose. *Risquer une grosse somme d'argent dans une affaire, au jeu. Risquer sa réputation, sa carrière. Risquer sa vie. Absolt. Il faut savoir risquer. Risquer gros.*

Expr. *Risquer le tout pour le tout*, prendre tous les risques pour tenter de sauver une situation désespérée (on dit aussi *Jouer, Tenter le tout pour le tout*). *Risquer sa tête, sa peau* (fam.), hasarder sa vie. Expr. proverbiale. *Qui ne risque rien n'a rien.*

Par ext. Placer quelqu'un dans une situation périlleuse, incertaine. *Il a risqué ses troupes d'élite dans l'offensive. Surtout pron. Il serait imprudent de se risquer seul dans ce quartier. Je serais à sa place, je ne m'y risquerais pas.*

Par affaibl. Fam. En parlant d'une partie du corps. *Risquer un pied dans l'eau. Risquer le nez à la fenêtre, s'y montrer rapidement. Risquer un œil, regarder furtivement.*

2. S'engager dans une action dont on sait l'issue incertaine ; tenter quelque chose, en passant outre au danger. *Risquer un saut périlleux, risquer quelques pas sur la glace. Risquer l'abordage. Risquer une opération financière. Risquer l'aventure, risquer le coup.*

Par ext. Accomplir une chose tout en sachant qu'on peut être mal compris, mal jugé, qu'on peut déplaire. *Risquer un regard, un sourire. Risquer un geste déplacé. Risquer une question, une hypothèse. Pron. Se risquer à* (suivi d'un verbe à l'infinitif), avoir l'audace ou l'imprudence de. *Si je puis me risquer à formuler un avis...*

3. Encourir un dommage, une sanction ou un mal. *Risquer une entorse, une indigestion. Risquer une peine de prison, risquer la prison. En sauvant les archives de l'Académie française, l'abbé Morellet risquait l'échafaud. À force de mentir, vous risquez qu'on ne vous croie plus. Risquer le renvoi. Qu'est-ce qu'il risque ?* se dit d'une personne dont on pense qu'elle n'a rien à redouter ni à perdre dans une entreprise. Par ext. *Ce restaurant risque la fermeture administrative. Un vêtement qui ne risque rien*, que l'on ne craint pas d'abîmer.

Intrans. *Il risque de s'attirer des ennuis. Votre absence risque de faire jaser. Le toit risque de s'effondrer. Impers. Il risque de pleuvoir.*

Par affaibl. Fam. Pour parler de ce que l'on juge contraignant. *Attendons un peu, il risque de ne pas être tout à fait prêt.*

On veillera à réserver cet emploi aux cas où l'on fait référence à une éventualité défavorable. Ainsi, on ne dira pas S'il travaille bien, il risque de réussir son examen, mais S'il travaille bien, il a des chances de réussir son examen.

RISQUE-TOUT ◇ n. inv. XIX^e siècle. Composé de *risque*, forme conjuguée de *risquer*, et du pronom indéfini *tout*.

Personne téméraire, prête à tout hasarder par défi ou par bravade. *Un ancien journal pour enfants s'intitulait « Risque-tout ».*

RISSOLE n. f. XII^e siècle, *roussole*, puis *rusole* ; XIII^e siècle, *roissole*, puis *rissole*. Issu du latin tardif **russeola*, proprement « préparation rougeâtre », forme féminine substantivée de l'adjectif *russeolus*, « rougeâtre », lui-même dérivé de *russus*, « rouge, roux ».

CUIS. Pâte cuite au four ou, plus souvent, frite qui enveloppe une farce de viande, de poisson ou une garniture de fruits, de confiture. *Des rissoles aux poires sont traditionnellement confectionnées en Savoie pour les fêtes.*

RISSOLER v. tr. XVI^e siècle. Dérivé de *rissole*.

CUIS. Faire revenir à feu vif de la viande, des légumes dans de la matière grasse de manière qu'ils prennent une couleur dorée et deviennent croustillants. Surtout intrans. *Mettre un rôti à rissoler. Par ext. Faire rissoler des amandes dans du sucre.*

Au participe passé, adjt. *Une volaille bien rissolée. Spécialt. Des pommes de terre rissolées*, qui, après avoir été blanchies, sont saisies dans un mélange d'huile et de beurre puis enfournées.

RISTOURNE n. f. XVIII^e siècle, *restorne, restourne*, puis *ristourne*. Emprunté de l'italien *storno*, « annulation d'un contrat ».

1. COMMERCE. Remboursement, à un client ou à un intermédiaire, d'une partie du prix payé pour un achat. *Le montant de la ristourne est déterminé en fonction du volume des marchandises commandées pendant une période donnée.*

Par ext. Dans la langue courante. Remise, déduction accordée par le vendeur sur le prix à payer. *Ce commerçant consent des ristournes pour s'attacher les clients. Une ristourne de 10 %.*

2. ÉCON. Versement à chacun des sociétaires d'une partie des bénéfices annuels d'une société coopérative ou mutualiste.

***RITAL, -ALE** n. (pl. *Ritals, -ales*). XIX^e siècle. Tiré d'*Italien*.

Pop. et péj. Désigne un Italien. Adj. *Un accent rital.*

***RITARDANDO** (*n* se fait parfois entendre) adv. XIX^e siècle. Mot italien, signifiant « en retardant », gérondif de *ritardare*, « retarder ».

MUS. Indication portée sur une partition signalant qu'un passage doit être joué ou chanté en ralentissant progressivement le tempo. Est généralement abrégé en *rit.* ou *ritard*. Subst. Partie du morceau interprétée selon cette indication. *Un ritardando, des ritardandos.*

RITE n. m. XV^e siècle, *rit* ; XVI^e siècle, *rite*. Emprunté du latin *ritus*, « rite, cérémonie religieuse ; usage, coutume ».

I. RELIG. 1. Ensemble de cérémonies et de pratiques réglant la célébration d'un culte. *Le rite d'Éleusis, comme celui d'autres religions à mystères, est mal connu.*

Spécialt. RELIG. CHRÉTIENNE. Liturgie particulière adoptée par certaines Églises, divers diocèses ou ordres religieux chrétiens. *Le baptême est célébré différemment selon les rites. On distingue les rites des Églises d'Occident de ceux des Églises d'Orient. Le rite romain, aussi appelé rite latin, est le plus répandu chez les catholiques. Rite ambrosien*, en usage dans certaines paroisses du diocèse

de Milan. *Rite lyonnais*, en usage dans certaines paroisses de Lyon. *Rite byzantin ou grec, rite copte, rite maronite. Rite mozarabe*, voir *Mozarabe*.

2. Acte de caractère sacré prescrit par l'autorité et la tradition religieuses pour une célébration ou une circonstance donnée. *Rites publics, secrets. Les rites du paganisme. Un rite vaudou. Un rite d'expiation, de pénitence. L'aspersion, l'encensement, l'imposition des mains sont des rites pratiqués par les chrétiens dans diverses cérémonies.*

Spécialt. *La Sacrée Congrégation des rites*, voir *Sacré*. HIST. *La querelle des rites*, qui, au XVII^e siècle, opposa Rome aux missionnaires jésuites en Chine et dans le Sud de l'Inde, ces derniers souhaitant que certaines coutumes des nouveaux convertis, tel le culte des ancêtres, soient tolérées ou adaptées au culte chrétien.

Par ext. Ensemble des règles et usages prescrits pour une célébration ; par méton., cette célébration liturgique elle-même. *Le rite eucharistique. Le rite de l'ordination.*

3. Par anal. Ensemble de prescriptions en usage dans les cérémonies d'une société, d'une secte ; chacune de ces prescriptions. *Les rites d'initiation des nouveaux adeptes. Une loge maçonnique qui suit le rite français.* Par méton. Une des subdivisions de la franc-maçonnerie. *Faire partie du rite écossais.*

(S'est aussi écrit, au singulier, *Rit*, le *t* se faisant entendre.)

II. ANTHROPOL. Toute pratique réglée, à caractère symbolique ou magique, qui a cours dans une société donnée, pour une circonstance de la vie privée ou publique. *Les rites de salutations. Les rites prénuptiaux, les rites du mariage. Rites d'ensevelissement, rites de crémation. Rite de passage*, qui marque solennellement, dans certaines sociétés, l'accès à un nouveau statut, et particulièrement l'entrée dans l'âge adulte (on dit aussi *Cérémonie de passage*). *Rites agraires*, pratiqués lors des semailles, des moissons, etc.

Par ext. Usage, coutume en vigueur dans un groupe et en un temps donnés ; habitude, manière de procéder invariable d'une personne. *Sa promenade quotidienne était pour Kant un rite immuable.* PSYCHOPATHOL. *Rite obsessionnel, rite compulsif* ou, simplement, *rite*, acte qu'un malade atteint de névrose obsessionnelle accomplit de façon répétitive afin de réduire son anxiété. *Rite compulsif de propreté, de rangement.*

(Dans certains emplois, on dit aussi *Rituel*.)

***RITENUTO** ◇ (*e* se prononce *é* ; *u* se prononce *ou*) adv. Date incertaine. Mot italien, signifiant proprement « retenu ».

MUS. Indication portée sur une partition signalant qu'une note, un court passage doivent être joués ou chantés en ralentissant de façon notable le tempo. Est généralement abrégé en *rit.* ou *riten.* Subst. *Un ritenuto, des ritenutos.*

RITOURNELLE n. f. XVII^e siècle. Emprunté de l'italien *ritornello*, « répétition d'un motif musical », diminutif de *ritorno*, « retour », déverbal de *ritornare*, lui-même dérivé de *tornare*, « tourner ».

MUS. Court passage instrumental qui introduit et, habituellement, termine un air, ou en sépare les strophes en revenant régulièrement comme un refrain. *Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la ritournelle fut utilisée dans l'opéra, l'oratorio, la cantate et l'opéra-ballet.*

Par ext. Chanson simple et peu variée. *Une ritournelle obsédante.*

Fig. et fam. Idée à laquelle on revient sans cesse, propos ressassé. *Il a encore exposé ses griefs : c'est toujours la même ritournelle.*

***RITUALISATION** n. f. XX^e siècle. Dérivé savant de *rituel*.

RELIG. ANTHROPOL. Action de ritualiser ; fait de se ritualiser, d'être ritualisé. *Ritualisation des sacrifices propitiatoires, des funérailles. La ritualisation des rapports sociaux.*

Par anal. ÉTHOL. *La ritualisation des combats permet à de nombreux animaux de se mesurer les uns aux autres sans s'affronter réellement.*

***RITUALISER** v. tr. XX^e siècle. Dérivé savant de *rituel*.

RELIG. ANTHROPOL. Donner à un acte le caractère religieux, symbolique ou magique d'un rite par sa répétition dans des formes invariables. *Ritualiser la célébration du mariage.* Par affaibl. Rendre immuable une action en la répétant dans les mêmes formes. *Dans cette famille, on a ritualisé le repas dominical.*

Pron. *Les rencontres entre les chefs d'État se sont peu à peu ritualisées.*

Au participe passé, adjt. *Dans cette école, la remise de diplômes est très ritualisée.* Par anal. ÉTHOL. Se dit du comportement de certains animaux qui répètent, à des fins de communication et dans des circonstances données, des mouvements, des postures, des sons ayant initialement une autre fonction. *Chez de nombreuses espèces d'oiseaux, la parade nuptiale se caractérise par un lissage des plumes ritualisé.*

RITUALISME n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rituel*, avec influence de l'anglais *ritualism*, pour le sens 2.

RELIG. 1. Péj. Respect excessif des rites, des formes prescrites par la liturgie.

2. Tendance, qui se développa dans l'Église anglicane au XIX^e siècle, à donner aux rites et aux cérémonies une plus grande importance dans le culte, à l'imitation de l'Église catholique romaine.

***RITUALISTE** n. et adj. XIX^e siècle. Dérivé de *ritualisme*.

RELIG. 1. N. Partisan du ritualisme. *Un ritualiste anglican.*

2. Adj. Qui se rapporte au ritualisme. *Courant ritualiste.*

RITUEL, -ELLE adj. et n. XVI^e siècle, comme adjectif, dans l'expression *livre rituel* ; XVII^e siècle, comme substantif. Emprunté du latin *rituales (libri)*, « (livres) traitant des rites », lui-même dérivé de *ritus*, « rite, cérémonie religieuse ; usage, coutume ».

I. Adj. RELIG. ANTHROPOL. Qui constitue un rite, est conforme au rite ; qui a trait aux différents rites d'une religion, d'une société. *En Inde, l'incinération est rituelle. Formules, paroles rituelles. Meurtre, sacrifice rituel. Bain rituel, mutilations rituelles*, voir *Bain, Mutilation*. *Le lavement des pieds est un geste rituel accompli le Jeudi saint. L'abattage rituel d'un animal chez les juifs, chez les musulmans. Dans certaines civilisations, on porte des masques à des fins rituelles.*

Par ext. Qui appartient aux usages, aux habitudes d'un groupe ou d'une personne. *Le remerciement rituel du récipiendaire d'une distinction honorifique. Les vœux rituels du début d'année. Il n'a pu faire cette année sa visite rituelle dans sa ville natale.* Parfois iron. *Cette annonce a soulevé les protestations rituelles.*

Par anal. ÉTHOL. Relatif au comportement ritualisé de certains animaux. *La danse rituelle de la bécasse lors de la parade nuptiale.*

II. N. m. 1. RELIG. CATHOL. Livre liturgique, à l'usage du célébrant, contenant les prières et instructions qui

regardent l'administration des sacrements et l'accomplissement de diverses fonctions pastorales. *Le rituel romain. Un rituel du mariage, des défunts.*

Par anal. *Un rituel maçonnique.*

2. RELIG. ANTHROPOL. Ensemble des gestes, des paroles, des attitudes qui sont prescrits aux membres d'une religion, d'une communauté, d'une société pour l'accomplissement d'une célébration ou dans une circonstance particulière. *Le rituel d'une cérémonie. Un rituel de purification. Un rituel funéraire.*

Par ext. Acte, comportement qui est d'usage dans un groupe et au cours d'une période donnés pour une situation donnée ; habitude d'une personne, qui paraît immuable. *Le rituel du lever du roi sous l'Ancien Régime.* PSYCHOPATHOL. *Rituel obsessionnel, rituel compulsif* ou, simplement, *rituel*, syn. de *Rite obsessionnel, rite compulsif* (voir *Rite*).

Par anal. ÉTHOL. Chez certains animaux, ensemble de mouvements, de gestes, de cris, etc., souvent répétés, qui ont perdu leur fonction initiale pour revêtir dans certaines circonstances une fonction symbolique.

(Dans certains emplois, on dit aussi *Rite*.)

***RITUELLEMENT** adv. xx^e siècle. Dérivé de *rituel*.

RELIG. ANTHROPOL. Conformément au rite prescrit. *Brûler rituellement de l'encens. Sacrifier rituellement un mouton.*

Par ext. De façon immuable. *Rituellement, l'Académie française tient sa séance solennelle de rentrée le premier jeudi de décembre.*

RIVAGE n. m. xii^e siècle. Dérivé de *rive*.

Partie de la terre qui borde la mer (en ce sens, on dit plus rarement *Rive*) ; par ext., bande de terre qui longe une vaste étendue d'eau douce ou, vieilli, un cours d'eau (en ce sens, on dit plutôt *Rive*). *Marcher le long du rivage. Aborder un rivage inconnu. Un rivage rocheux, sablonneux. Une hirondelle de rivage. La flore de rivage. Les rivages de la mer Noire, du lac Léman.* Poét. Dans la mythologie, contrée bordée par les fleuves infernaux. *Le rivage du Styx est aussi appelé le rivage blême. Le noir, le sombre rivage, le rivage des morts.*

Spécialt. Étendue du littoral alternativement couverte et découverte par la marée. *Rivage de sable, de galets. Un navire échoué sur le rivage.* DROIT. *Rivage de mer ou de la mer*, cette étendue en tant qu'elle appartient au domaine public. *Le rivage de la mer s'étend jusqu'ou montent les plus hautes eaux dans des conditions météorologiques normales.*

Par méton. Vieilli ou litt. Contrée, pays (en ce sens, on disait aussi *Rive*). *Il erra longtemps de rivage en rivage. Partir vers de nouveaux, de lointains rivages.*

Titre célèbre : *Le Rivage des Syrtes*, de Julien Gracq (1951).

RIVAL, -ALE n. et adj. (pl. *Rivaux, -ales*). xv^e siècle. Emprunté du latin *rivalis*, « riverain ; personne qui dispute à une autre l'eau d'une même rivière », puis « concurrent en amour », lui-même dérivé de *rivus*, « cours d'eau ».

1. N. Personne qui, avec une ou plusieurs autres, prétend à un avantage, à un succès, à un titre qu'une seule obtiendra. *Il doit disputer cette place à un rival redoutable. Il a supplanté tous ses rivaux. C'est son rival en politique. Il se pose en rival pour ce poste.* Par anal. *Carthage était la rivale de Rome. Cette entreprise a gagné des parts de marché sur sa rivale américaine.*

Spécialt. Celui, celle qui dispute à d'autres le cœur, les faveurs d'un être aimé. *Dans la pièce d'Edmond Rostand, Cyrano de Bergerac aide son rival, Christian, à conquérir*

Roxane. Il a défié son rival en duel. Sa rivale lui a été préférée. Par anal. *En période de reproduction, le cerf combat des rivaux.*

Par ext. Personne qui égale ou peut surpasser celles auxquelles on la compare (s'emploie surtout dans des phrases négatives). *On a dit de Ravel qu'il n'avait pas de rival pour l'orchestration. Il n'a que de pâles rivaux.*

Loc. adj. *Sans rival, sans rivale*, qui n'a pas son pareil. *Le Gréco fut un peintre sans rival. Il a connu une gloire sans rivale.*

2. Adj. Se dit de deux ou plusieurs personnes, groupes, entités qui s'affrontent pour la prééminence, la suprématie en un domaine. *Des frères rivaux. Un règlement de compte entre bandes rivales. Des nations rivales. Des pays économiquement rivaux.* Par méton. *Il est déchiré par des passions rivales.*

Spécialt. *Des amants rivaux*, qui se disputent une femme.

RIVALISER v. intr. xviii^e siècle. Dérivé de *rival*.

Chercher à égaler ou à surpasser quelqu'un dans un domaine donné, disputer à un adversaire, à un concurrent un avantage, un bénéfice. *Deux sociétés qui rivalisent sur le marché mondial de l'aéronautique. Ils ont rivalisé d'esprit pour lui plaire. Des factions qui rivalisent pour le pouvoir.*

Par ext. Égaler quelqu'un en talent, en mérite, etc. ; être comparable à un ou plusieurs autres. *Il ne peut prétendre rivaliser avec vous. Son œuvre rivalise avec celle de son maître. Dans cette soirée, les femmes rivalisaient d'élégance.*

RIVALITÉ n. f. xvii^e siècle. Emprunté du latin *rivalitas*, « rivalité en amour, jalousie ».

Opposition, concurrence de deux ou plusieurs personnes qui prétendent à la même chose. *Entrer en rivalité avec quelqu'un. Rivalité politique, sportive. La rivalité des chefs, entre les chefs fut la cause de la défaite électorale. Rivalité amoureuse.*

Par ext. *La rivalité des Bourbons et des Habsbourg. La conquête de l'espace fut marquée par la rivalité entre les États-Unis et l'U.R.S.S. Des rivalités d'ambitions, d'intérêts.*

RIVE n. f. xi^e siècle. Issu du latin *ripa*, de même sens.

1. Bande de terre qui longe un cours d'eau, une étendue d'eau douce (on dit aussi, moins souvent, *Rivage*). *Les rives d'un fleuve, d'un étang, d'un estuaire. Les rives de la Loire. Les rives du lac d'Annecy. Se promener sur la rive, le long des rives. Une rive escarpée.* GÉOGR. *Rive convexe*, dans un méandre, celle où se forment des dépôts d'alluvions créant une avancée de terre, par opposition à *Rive concave*, qui est érodée et creusée par le courant.

Poét. Dans la mythologie, contrée bordée par les fleuves des Enfers. *Les rives du Léthé, de l'Achéron, du Styx. Les âmes des défunts se présentent sur les rives infernales, les rives fatales.*

Expr. fig. et vieillie. *Une affaire qui n'a ni fond ni rive*, fort embrouillée, fort embarrassée.

Spécialt. *La rive droite, la rive gauche d'un fleuve*, celle qui est à main droite, à main gauche quand on regarde vers l'aval ; par ext., partie d'une contrée et, en particulier, d'une ville qui s'étend d'un côté d'un fleuve. *Avignon se situe sur la rive gauche du Rhône. Le pont Marie relie l'île Saint-Louis à la rive droite de la Seine. Habiter rive gauche, rive droite. La rive gauche*, se dit plus particulièrement, à Paris, du quartier de Saint-Germain-des-Prés, qui, après la Seconde Guerre mondiale, fut un foyer d'activité intellectuelle et artistique et le lieu d'où partaient les modes nouvelles. *Les éditeurs, les cabarets de la rive gauche.*

Titre célèbre : *Le Flâneur des deux rives*, d'Apollinaire (1918).

2. Partie de terre qui borde la mer (on dit plutôt *Rivage*). *Les rives de la mer Morte. La rive africaine de la mer Rouge. Ovide connu l'exil aux rives du Pont-Euxin.*

Par ext. Vieilli ou litt. Contrée, pays. *Ils s'installèrent sur des rives étrangères.* (En ce sens, on disait aussi *Rivage*.)

3. Par anal. TECHN. Face longitudinale étroite d'une pièce plate. *Les rives d'une feuille de placage, d'une planche, d'un feillard. Les rives d'une bande de tôle.* – MARÉCHALERIE. Contour du fer à cheval. *Rive interne, rive externe.* – ARCHIT. BÂT. Extrémité latérale d'un pan de toiture, sur un mur de pignon. *Des rives en tuiles, en bois. Saillie, poutre, bordure de rive*, qui se situe à cet emplacement.

*RIVELAINE n. f. XVIII^e siècle. Mot picard et wallon, dérivé de *river*, « raffer », lui-même emprunté du moyen néerlandais *riven*, « râper ».

MINES. Pic à deux pointes, employé pour travailler la roche tendre. *Le havage de la houille se faisait autrefois au moyen de la rivelaïne.*

RIVER v. tr. XII^e siècle. Dérivé de *rive*, au sens de « bord », parce que le clou est rabattu au marteau sur les bords de l'élément qu'il traverse.

TECHN. 1. Rabattre et aplatir la pointe d'un clou, d'un rivet, etc. ressortant de la pièce qu'il a traversée. *On ne peut arracher ce clou, il est rivé. River des pointes à la panne, au marteau.* Spécialt. MARÉCHALERIE. Couper, aplatir et rabattre les rivets dans une encoche ménagée à cet effet dans la corne.

Expr. fig. et fam. *River son clou à quelqu'un*, le faire taire par un argument sans réplique.

2. Par ext. Assembler divers éléments en écrasant une partie de l'un sur une partie de l'autre ; fixer deux pièces l'une à l'autre à l'aide de rivets ou de pièces métalliques (en ce sens, on dit aussi *Riveter*). *River les anneaux d'une cotte de maille. River des plaques de tôle. River la soie d'une lame de couteau à un manche. Les charpentes métalliques de la tour Eiffel sont rivées.* Expr. fig. et litt. *River les fers, les chaînes de quelqu'un*, rendre son esclavage plus certain, plus durable.

Par méton. Maintenir quelqu'un dans un lieu, l'y assujettir. *River un forçat à sa chaîne.* Fig. *Une mauvaise grippe le rivait au lit.* Surtout au participe passé. *Être rivé à sa table de travail. De stupeur, il est resté rivé sur place. Avoir l'œil rivé sur l'horloge, le regard rivé sur quelqu'un.*

RIVERAIN, -AINE n. XVII^e siècle. Dérivé de *rivière*, au sens de « rive ».

Celui, celle qui habite ou possède une propriété située le long d'un cours d'eau, d'une étendue d'eau. *Les riverains de la Garonne. Riverains d'amont, d'aval.*

Par anal. *Les riverains d'une rue, d'un parc. Les riverains d'un aéroport. Passage, accès réservé aux riverains.*

Adj. *Propriétaires riverains.* Par ext. *Les États riverains de la mer Caspienne.*

*RIVERAINETÉ n. f. XX^e siècle. Dérivé de *riverain*.

DROIT. Qualité de riverain, ensemble des droits qui lui sont attachés. *La riveraineté donne au riverain d'un cours d'eau non domanial le droit d'en extraire des produits naturels, d'y pêcher et de se servir de l'eau.*

*RIVESALTES n. m. XVIII^e siècle. De *Rivesaltes*, nom géographique.

Vin doux naturel, rouge ou blanc, récolté aux alentours de Rivesaltes, dans le Roussillon.

RIVET n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *river*.

1. MARÉCHALERIE. Extrémité du clou, qui ressort du sabot après que le fer a été cloué, et que le maréchal-ferrant coupe, aplatit et rabat dans une encoche ménagée dans la corne. *Le cheval peut se couper si on n'enfoncé pas assez les rivets.*

2. TECHN. Tige métallique cylindrique, employée pour assembler des pièces de métal, qu'on loge dans une cavité prévue à cet effet, et dont on martèle et refoule la tête par écrasement. *Assembler des profilés par des rivets. Pose de rivets à chaud, à froid. Rivet à tête ronde, à tête fraisée.*

3. Par anal. COUT. MAROQUINERIE. Petit dispositif permettant de fixer solidement entre elles certaines parties d'un vêtement, d'un sac, etc., qui est constitué d'un clou dont la pointe est rabattue sur elle-même ou de deux éléments métalliques engagés l'un dans l'autre au travers du tissu. *Des poches renforcées par des surpiqures et des rivets.*

*RIVETAGE n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *river*.

TECHN. Opération par laquelle on assemble des pièces au moyen de rivets. *Le rivetage d'une tôle. Le rivetage des éléments d'une charpente métallique.*

*RIVETER ◇ v. tr. (se conjugue comme *Jeter*). XIX^e siècle. Dérivé de *river*.

TECHN. Fixer, assembler à l'aide de rivets (on dit aussi *River*). *Machine, pistolet à river.*

*RIVETEUR, -EUSE n. XX^e siècle. Dérivé de *river*.

TECHN. 1. Ouvrier, ouvrière qui assemble des pièces au moyen de rivets. *Riveteur dans l'aéronautique.* En apposition. *Monteur riveteur.*

2. N. f. Machine employée pour poser des rivets (on dit aussi, moins souvent, *Rivoir*). *Riveteuse manuelle, pneumatique, électrique.*

*RIVIERA ◇ (*e* se prononce *é*) n. f. XX^e siècle. Mot italien, signifiant « rivage, côte », aussi employé comme nom propre pour désigner le littoral du golfe de Gênes, qu'on a également appelé *rivière de Gênes*.

Nom parfois donné à certaines régions touristiques du littoral méditerranéen, réputées pour la beauté de leur côte, pour leur climat et leur végétation. *Passer ses vacances sur la riviera. On considère généralement que la riviera française s'étend du massif de l'Esterel à Menton. La riviera italienne.*

Par anal. *La riviera vaudoise.*

RIVIÈRE n. f. XI^e siècle. Issu du latin *riparia*, forme féminine substantivée de *riparius*, « relatif à la rive », lui-même dérivé de *ripa*, « rive ».

1. Cours d'eau de taille notable qui, le plus souvent, se jette dans un autre cours d'eau plus important, un fleuve. *La Marne est la plus longue rivière française. La Saône, l'Isère, la Durance sont les principales rivières qui se jettent dans le Rhône. La confluence de deux rivières. Rivière souterraine. La rivière est en crue, est à sec. Rivière navigable. Se baigner dans la rivière. Pêcher en rivière. Passer la rivière. Poisson de rivière, vivant dans l'eau douce et courante. Moule de rivière, syn. de Mulette II.* PATHOL. *Cécité des rivières*, nom courant de l'onchocercose. – VÉTÉR. *Farcin de rivière*, voir *Farcin*.

Expr. fig. *Porter de l'eau à la rivière*, faire quelque chose d'absolument inutile (on dit aussi *Porter de l'eau à la mer*). *Ne pas trouver d'eau à la rivière*, ne pas trouver ce qui est facilement accessible. Prov. *L'eau va à la rivière*, les richesses vont à ceux qui sont déjà riches ; la chance sourit

aux plus favorisés. *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, l'accumulation de contributions modestes finit par former un tout important.

Par anal. *Une rivière de boue. Des rivières de lave dévalaient les flancs du volcan.*

Par ext. Dans des domaines spécialisés. ÉQUIT. ATHLÉTISME. Sur le parcours d'une course, obstacle constitué d'un fossé empli d'eau précédé d'une haie ou d'une barrière. *Le cheval s'est dérobé devant la rivière. Les athlètes du 3000 mètres steeple doivent franchir sept fois la rivière.* – HÉRALD. Figure ondulée évoquant un cours d'eau. – JOAILL. Collier constitué d'une seule variété de pierres précieuses ou de pierres fines serties les unes à côté des autres sur une monture souple. *Rivière de diamants.* – BRODERIE. *Une rivière de jours*, une suite de jours ouvragés. *Nappe ornée d'une rivière de jours.*

2. Vieilli. Terrain, plaine avoisinant un cours d'eau. S'employait surtout dans la locution *De rivière. Vins de rivière*, a désigné les vins de Champagne récoltés sur les bords de la Marne. *Veaux de rivière*, se disait des veaux élevés au lait dans les prairies normandes longeant la Seine et très prisés aux XVII^e et XVIII^e siècles.

S'est dit aussi du rivage de la mer, dans la locution *Rivière de Gênes*, littoral du golfe de Gênes.

***RIVOIR** n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *river*.

TECHN. 1. Marteau à panne triangulaire servant à river. *Rivoir de serrurier*. En apposition. *Marteau rivoir*.

2. Machine utilisée pour poser les rivets (on dit plus souvent *Riveteuse*). *Rivoir hydraulique*.

***RIVULAIRE** adj. et n. f. XIX^e siècle. Dérivé du latin *rivulus*, « petit ruisseau ».

BIOL. 1. Adj. Qui croît ou vit dans les ruisseaux, les rivières ou sur leurs rives. *La végétation rivulaire*.

2. N. f. Bactérie réalisant la photosynthèse, qui vit en colonies sur le littoral marin, au bord des cours d'eau ou des étendues d'eau douce ; chacune de ces colonies, qui se présente sous la forme d'un globe vert bleuâtre. *Les rivulaires ont longtemps été confondues avec des algues*.

RIVURE n. f. XV^e siècle, au sens 1 ; XVII^e siècle, au sens 2. Dérivé de *river*.

TECHN. 1. Broche de fer qui joint les deux parties de la charnière métallique d'une serrure, d'un assemblage.

2. Tête d'un rivet formée par l'écrasement ou le refoulement du métal lors de la pose.

RIXDALE n. f. XVII^e siècle, *richetale*, *richedale*, puis *rixdale*. Emprunté du néerlandais *rijksdaalder*, de même sens, lui-même composé de *rijk*, « empire, royaume », et de *daalder*, « thaler ».

Monnaie d'argent qui eut cours du XVI^e au XIX^e siècle, avec différentes valeurs, dans plusieurs pays de l'Europe du Nord ou de l'Europe centrale. *Les rixdales furent d'abord frappées aux Pays-Bas*.

RIXE n. f. XV^e siècle. Emprunté du latin *rixa*, de même sens.

Querelle violente entre deux ou plusieurs personnes, accompagnée de coups. *L'échange d'injures a dégénéré en rixe. Une rixe sanglante*.

***RIYAL** n. m. (pl. *Riyals*). XX^e siècle. Emprunté de l'iranien *rial*, de même sens, lui-même emprunté de l'espagnol *real*, nom d'une ancienne monnaie espagnole et portugaise.

Unité monétaire de l'Arabie saoudite et du Qatar.

RIZ n. m. XIII^e siècle. Emprunté de l'italien *riso*, lui-même emprunté, par l'intermédiaire du grec byzantin *rhuzi*, du grec *oruz*, « riz ».

Céréale annuelle de la famille des Graminées, cultivée pour son grain dans les terres humides, marécageuses ou irriguées des régions chaudes, et qui constitue l'une des grandes sources de l'alimentation humaine. *La Chine et l'Inde sont d'importants producteurs de riz. La culture du riz en Camargue. Le repiquage des plants de riz. Un grain de riz. Un balai, un chapeau en paille de riz. Papier de riz*, qui est fabriqué à partir de cette céréale ou d'autres végétaux et qu'on utilise pour la calligraphie, la décoration. Par anal. *Riz sauvage*, autre nom de la zizanie aquatique, graminée aux graines noires comestibles.

Par méton. Le grain de cette plante, farineux et riche en amidon, que l'on consomme cuit après différents traitements ou qui sert à divers usages sous forme de farine. *Riz long, rond*, selon la forme des grains. *Riz perlé*, voir *Perlé. Riz complet, brun, décortiqué. Riz blanc. Riz nature, riz pilaf. Riz au gras*, voir *Gras. Riz gluant. Riz au lait*, cuit dans le lait avec du sucre. *Pavé de riz Pompadour*, voir *Pompadour. Eau de riz*, dans laquelle des grains de riz ont cuit et qui est consommée pour remédier à certains troubles intestinaux. *Faire crever le riz*, voir *Crever. Crème de riz*, voir *Crème. Poudre de riz*, destinée au maquillage et confectionnée à partir de farine très finement broyée. *Alcool de riz*. En composition. Vieilli. *Riz-pain-sel*, désignait, dans l'argot militaire, un officier ou un soldat du service de l'intendance. *Les riz-pain-sel*.

Par anal. TRICOT. *Point de riz*, point créant un motif en léger relief, qu'on réalise en alternant une maille à l'endroit et une maille à l'envers. – ASTRON. *Grain de riz*, nom parfois donné au granule.

Titre célèbre : *Riz amer*, film de Giuseppe de Santis (1949).

***RIZERIE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *riz*.

Établissement où l'on traite le riz après la récolte pour le rendre consommable sous ses diverses formes.

***RIZICOLE** adj. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *riz* et de *-cole*, tiré du latin *colere*, « cultiver ».

Qui a trait à la culture du riz. *Terre rizicole. Production rizicole*.

***RIZICULTEUR, -TRICE** n. XIX^e siècle. Formé à partir de *riz*, sur le modèle d'*agriculteur*.

Celui, celle qui cultive le riz.

***RIZICULTURE** n. f. XX^e siècle. Formé à partir de *riz*, sur le modèle d'*agriculture*.

Culture du riz. *La riziculture se pratique principalement dans les régions exposées aux moussons*.

RIZIÈRE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *riz*.

Terrain humide ou inondé par irrigation, sur lequel on cultive le riz. *Des rizières en terrasses*.

***RIZIFORME** adj. XIX^e siècle. Composé à partir de *riz* et de *forme*.

Qui a la forme, l'aspect d'un grain de riz.

***ROAD-MOVIE** ◇ (*oa* se prononce *ô* ; *o* se prononce *ou*) n. m. (pl. *Road-movies*). XX^e siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, composé de *road*, « route », et de *movie*, « film ».

Genre cinématographique issu des mouvements de contestation sociale de la fin des années 1960 aux États-Unis, qui prend pour sujet des personnages partant sur

les routes en quête d'eux-mêmes ; film relevant de ce genre. « *L'Équipée sauvage* », de Laszlo Benedek, est un *road-movie*.

***ROADSTER** (*oa* se prononce *ô* ; *er* se prononce *ère* ou *eur*) n. m. XIX^e siècle. Mot de l'anglais des États-Unis, dérivé de *road*, « route ».

Voiture automobile décapotable, à deux places, traditionnellement sans fenêtres latérales fixes.

Par ext. Motocyclette peu carénée ou sans carénage, au moteur puissant.

I. ROB (*b* se fait entendre) n. m. XVI^e siècle. Emprunté de l'arabe *rub*, « suc de fruit épaissi par la décoction ».

PHARM. Ancienn. Sirop à base de suc de fruits cuits concentré et très épais. *Rob de mûres*, *de noix*. *Le rob de sureau était notamment utilisé pour ses propriétés purgatives et sudorifiques*.

II. ROB n. m. (*b* se fait entendre) Voir *Robre*.

***ROBAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rober*.

TECHN. Lors de la fabrication du cigare, opération consistant à envelopper le rouleau de tabac haché dans une feuille de tabac, dite robe ou cape. *Atelier de robage*.

ROBE n. f. XII^e siècle, au sens de « butin, dépouille de guerre », puis au sens de « vêtement ». Emprunté du germanique **rauba*, « butin », puis « vêtement dont on a dépouillé quelqu'un ».

I. Très vieilli. Ensemble de vêtements taillés dans une même étoffe. Ne subsiste que dans *Garde-robe*, voir ce mot.

II. Vêtement d'une seule pièce, de longueur variable, couvrant le corps à partir des épaules. **1.** Long habit que portaient autrefois ou que portent encore aujourd'hui les hommes, ou les hommes et les femmes indifféremment, dans diverses civilisations. *La robe sans couture du Christ*. *La robe des rois carolingiens*. *La djellaba est une longue robe ample portée en Afrique du Nord*. ANTIQ. ROM. S'emploie parfois pour désigner la toge. *Robe prétexte*, *robe virile*. – MYTH. *La robe de Nessus* ou de *Déjanire*, le vêtement trempé dans le sang empoisonné du centaure Nessus, que Déjanire fit porter à Hercule et qui s'attacha à sa peau en la brûlant (on dit plus souvent *la tunique de Nessus*).

Ancienn. Vêtement qui habillait les petits garçons comme les petites filles. *Les garçons portaient une robe appelée jaquette avant de revêtir la culotte*.

Loc. *Robe de baptême*, *robe baptismale*, dont on revêt le jeune enfant pour la cérémonie du baptême. *Revêtir la robe d'innocence* (fig.), recouvrer par la grâce du baptême l'état de pureté originelle. *Robe de chambre*, long vêtement d'intérieur, aux pans boutonnés ou croisés et retenus par une ceinture, que l'on porte le plus souvent par-dessus ses vêtements de nuit. Par anal. *Pomme de terre en robe de chambre* ou, par déformation, *en robe des champs*, cuite dans l'eau avec sa peau.

Titre célèbre : *Regrets sur ma vieille robe de chambre*, de Diderot (1772).

2. Vêtement ample descendant jusqu'aux pieds, qui est distinctif de certaines professions ou de certains états, porté de façon quotidienne ou dans certaines cérémonies. *Les médecins portaient autrefois la robe*. *La robe de professeur d'université*, *de recteur est souvent appelée toge*.

En parlant des gens de justice. *Les avocats revêtent la robe pour les audiences*. *Un juge en robe portait, autrefois, le bonnet carré et, aujourd'hui, la toque*. Par méton. La profession de magistrat ou d'avocat. *Quitter la robe*. *Gens de robe*. *Une famille de robe*. Loc. *Noblesse de robe*, voir *Noblesse*.

En parlant des religieux. *La robe brune des Capucins*, *la robe blanche des Dominicains*. *Une robe de bure*. Par méton. Vieilli. L'état ecclésiastique. *Porter la robe*.

3. Habit de femme, serré ou non à la taille, ou sans manches, qui descend sur les jambes. *Robe courte*, *longue*. *Robe décolletée*. *Robe de mousseline*. *Robe en soie*. *Robe à fleurs*. *Robe à paniers*, à *crinoline*, à *tournure*. *Robe à traîne*. *Robe en forme*, voir *Forme*. *Robe de mariée*. *Robe de bal*, *robe du soir* ou *de soirée*. *Robe de cocktail*, voir *Cocktail*.

Suivi d'un terme placé en apposition, ou employé en composition. *Robe fourreau*, *robe redingote*. *Robe chemisier*. *Robe bain de soleil*, *robe princesse*, voir *Bain*, *Princesse*. *Robe-chasuble*, voir *Chasuble*. *Robe-tablier*, vêtement intermédiaire entre la robe et la blouse.

III. Par anal. Ce qui recouvre, pare, protège. **1.** Poil, pelage d'un animal considéré sous le rapport de sa couleur, de son aspect. *Deux chevaux de même robe*. *Un cheval à la robe noire*, *alezane*, *baie*. *La robe pie rouge d'une vache*. *Un cocker à robe fauve*. *Cette meute est toute d'une robe*. *La robe tachetée du léopard*.

2. Nom donné à la peau, épaisse et dure, de la graine de quelques végétaux. *La robe des fèves*.

3. Enveloppe de certaines préparations. *La robe d'un cigare*, la feuille de tabac qui entoure la poupée (on dit aussi *Cape*). *La robe d'un saucisson sec*, le boyau que l'on emplît de chair hachée.

IV. ŒNOL. Couleur du vin. *Un vin d'une belle robe*. *Un vin à la robe jaune paille*.

***ROBER** v. tr. XVIII^e siècle. Dérivé de *robe*.

Envelopper d'une feuille de tabac la poupée d'un cigare.

***ROBERT** n. m. XX^e siècle. Emprunté, comme nom commun, de *Robert*, nom d'une marque de biberon.
Pop. Sein.

ROBIN n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *robe*, avec influence du moyen français *robin*, au sens d'« homme de peu ».

Vieilli. S'employait, par dénigrement ou par plaisanterie, pour désigner un homme de justice, un magistrat.

ROBINET n. m. XIII^e siècle. Dérivé du moyen français *robin*, au sens ancien de « mouton », parce que les premiers robinets avaient souvent la forme d'une tête de mouton.

Dispositif installé sur un tuyau, un réservoir, un circuit, etc. permettant de retenir ou de faire couler le fluide qui s'y trouve, et d'en régler le débit. *Robinet d'eau chaude*, *d'eau froide*. *Robinet mélangeur*. *Robinet de laiton*, *de cuivre*. *Robinet d'un lavabo*. *Le robinet d'un tonneau est parfois appelé « chantepleur »*. *Pressoir à robinet*. *Le robinet de gaz d'une chaudière*. *Robinet d'arrêt*, *de purge*, *de vidange*. *Robinets de jauge*, voir *Jauge*. *Robinet à clef*, à *tige*, à *vanne*. Par méton. Pièce sur laquelle on agit pour actionner ce dispositif. *Ouvrir*, *fermer le robinet*.

Loc. et expr. fam. *Des problèmes de robinet*, des problèmes d'arithmétique considérés comme exemples d'exercices scolaires rébarbatifs. Fig. *Ouvrir* ou *fermer le robinet des subventions*, *des aides*, etc., se mettre à les attribuer généreusement ou cesser de le faire. *Un robinet d'eau tiède*, un parleur ou un auteur prolix dont le propos est terne, sans originalité.

ROBINETIER n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *robinet*.

1. Fabricant ou vendeur de produits de robinetterie.

2. Ouvrier chargé de l'entretien de la robinetterie d'un lieu. En apposition. *Le mécanicien robinetier d'une centrale nucléaire*.

ROBINETTERIE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *robinet*.

1. Fabrication, commerce de robinets et d'articles de plomberie.

2. Ensemble des robinets d'une installation de plomberie. *Changer la robinetterie d'une salle de bains.*

ROBINIER n. m. XVIII^e siècle. Emprunté du latin scientifique *robinia*, tiré de *Jean Robin* (1550-1629), nom du botaniste qui introduisit cet arbre en Europe.

BOT. Genre d'arbres ou d'arbrisseaux de la famille des Légumineuses, aux feuilles pennées à folioles arrondies, aux rameaux le plus souvent épineux et aux fleurs blanches ou roses disposées en grappes. *Le plus vieil arbre de Paris est un robinier qui se trouve près de l'église Saint-Julien-le-Pauvre. Le robinier faux acacia est souvent simplement appelé faux acacia ou, improprement, acacia.*

***ROBINSON** n. m. XIX^e siècle. Tiré de *Robinson Crusoé*, nom du héros d'un roman de Daniel Defoe.

Personne qui vit seule et en pleine nature.

***ROBINSONNADE** n. f. XIX^e siècle, *robinsonade*, puis *robinsonnade*. Emprunté de l'allemand *Robinsonade*, mot créé par Karl Marx pour désigner ironiquement les théories selon lesquelles les corps sociaux sont d'abord constitués d'individus isolés qui s'agrègeraient ensuite naturellement, lui-même dérivé de *Robinson Crusoé*.

Récit d'aventures inspiré de celles de Robinson Crusoé, personnage du roman de Daniel Defoe publié en 1719. « *Le Robinson suisse* », de *Johann David Wyss*, est une *robinsonnade*.

Par ext. Expérience de la vie sauvage, à l'écart de toute civilisation.

***ROBORATIF, -IVE** adj. XVI^e siècle. Dérivé savant du latin *roborare*, « rendre robuste », lui-même dérivé de *robur*, « rouvre, chêne », puis « dureté, résistance ».

MÉD. Qui fortifie (très vieilli). *Remède roboratif.*

Par ext. et parfois plaisant. Qui donne de l'énergie, des forces. *Un plat consistant et roboratif.*

***ROBOT** n. m. XX^e siècle. Mot créé par l'écrivain tchèque Karel Čapek, tiré de *robot*, « travail pénible, corvée », et utilisé pour désigner un androïde capable de faire certains travaux à la place des hommes.

1. Machine d'apparence humaine, capable de se mouvoir, de communiquer, de parler. *Devançant les progrès de la science, les œuvres d'anticipation mettent en scène des robots perfectionnés qui coopèrent avec l'homme ou se substituent à lui.* « *Metropolis* », de *Fritz Lang*, sorti en 1927, montre le premier robot de l'histoire du cinéma. *Un prototype de robot.* Par ext. *Un robot en forme de chien.*

Fig. Être humain manipulé, mis en condition d'agir et d'obéir au gré d'une puissance ou d'une volonté supérieure. *La propagande, le fanatisme ont fait de lui un robot. Une société de robots.*

Titre célèbre : *Les Robots*, d'Isaac Asimov (1950).

2. SC. TECHN. Appareil, dispositif automatisé capable d'exécuter un programme déterminé. *La mémoire d'un robot. Robot industriel, agricole.*

Désigne plus particulièrement une machine qui agit de façon autonome, s'adapte à certains paramètres de son environnement grâce aux informations transmises par ses capteurs, et qui est utilisée pour remplacer l'homme dans de nombreuses opérations. *Un robot préhenseur. Utiliser des robots pour l'exploration sous-marine, spatiale. Robot*

sonde. Robot aspirateur ou, en apposition, *aspirateur robot.*

Par ext. *Robot ménager* ou, simplement, *robot*, appareil électrique dont les accessoires permettent de réaliser de nombreuses préparations culinaires.

3. En composition. *Portrait-robot*, voir ce mot.

***ROBOTICIEN, -IENNE** n. XX^e siècle. Dérivé de *robotique*. Spécialiste de la robotique.

***ROBOTIQUE** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *robot*.

Ensemble des sciences et des techniques qui ont trait à la conception, à la programmation et à la mise en œuvre de robots. *Robotique domestique, chirurgicale, industrielle. Un ingénieur en robotique.*

***ROBOTISATION** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *robotiser*.

Action de robotiser ; le fait de se robotiser. *Robotisation de la traite des vaches. Robotisation d'une chaîne de fabrication automobile.*

Fig. *La robotisation des individus.*

***ROBOTISER** v. tr. XX^e siècle. Dérivé de *robot*.

Équiper une entreprise, une installation, etc. de robots ; faire accomplir une tâche, un processus par un robot. *Robotiser une usine, un laboratoire. Robotiser un poste de travail. Robotiser les opérations de pompage, d'assemblage.* Pron. *Cet atelier s'est robotisé. La prospection sous-marine se robotise.*

Au participe passé, adjt. *Le travail robotisé permet des gains de productivité. Véhicule robotisé.*

Fig. Réduire un individu en être aux réactions impersonnelles et mécaniques, ou l'asservir à sa volonté en soumettant son esprit. *La parcellisation des tâches robotise les ouvriers.*

ROBRE n. m. XVIII^e siècle. Emprunté de l'anglais *rubber*, de même sens.

JEUX DE CARTES. Au whist et au bridge, partie de deux ou trois manches qui s'achève lorsqu'une équipe en a remporté deux (on a dit aussi *Rob*).

***ROBUSTA** n. m. XX^e siècle. Emprunté du latin *robusta*, forme féminine substantivée de *robustus*, « solide, fort, résistant » (voir *Robuste*).

BOT. Espèce de caféier originaire d'Afrique. Par méton. Café obtenu à partir de cet arbre.

ROBUSTE adj. XIV^e siècle. Emprunté du latin *robustus*, « solide, fort, résistant », lui-même dérivé de *robur*, « rouvre, chêne », puis « dureté, résistance ».

Fort, vigoureux ; qui résiste à l'effort et à la fatigue. *Un jeune homme robuste. Un corps robuste et musclé. Des bras robustes. Les poneys Shetland sont parmi les plus robustes.* Par méton. *Être de complexion robuste. Il jouit d'une santé robuste.*

Par anal. *Cette variété de rosier, très robuste, s'adapte à tous les terrains.*

Par ext. Solide, qui s'abîme peu. *Des meubles robustes. Un moteur robuste.*

Fig. Ferme, inébranlable. *Une foi robuste. Un réalisme robuste. Il a de robustes certitudes. Avoir un robuste appétit, manger beaucoup.*

ROBUSTEMENT adv. XVI^e siècle. Dérivé de *robuste*.

D'une manière robuste.

ROBUSTESSE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *robuste*.

Qualité d'un être, d'un objet robuste. *Sa robustesse lui a permis de survivre à sa captivité. La robustesse du cheval percheron. Cette marque vante la robustesse de ses voitures.*

I. ROC n. m. Attesté au XV^e siècle, mais probablement plus ancien. Forme masculine de *roche*.

Masse de pierre qui émerge du sol et forme une éminence ; par méton., matière minérale, compacte et très dure. *Des rocs escarpés. Un tunnel creusé dans le roc. Un piton fiché dans le roc.*

Loc. et expr. *Dur comme le roc, comme un roc. Il est solide comme le roc.* Fig. *Bâtir, asseoir une œuvre sur le roc, assurer sa pérennité. C'est un roc, se dit de quelqu'un que rien ne semble pouvoir abattre ou ébranler.*

II. ROC n. m. XII^e siècle. Emprunté de l'arabe *ruhh*, « tour (aux échecs) » et « char », lui-même issu, par l'intermédiaire du persan *ruh*, du sanscrit *rathah*, « char de guerre ».

JEUX. Nom donné à l'époque médiévale à la tour du jeu d'échecs.

Par anal. HÉRALD. *Roc d'échiquier* ou, simplement, *roc*, meuble figurant une telle tour et qui a la forme d'un cylindre renflé en son milieu, que surmontent deux pointes recourbées.

ROCADE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *roquer*, parce que les mouvements qui ont lieu sur cette ligne de front rappellent ceux des pièces d'échecs quand un joueur roque.

MILIT. Voie de communication établie parallèlement au front, qui relie les différents secteurs et permet la circulation des troupes. *Ligne, route de rocade.*

Par ext. URBANISME. Voie de circulation rapide contournant une agglomération, qui permet aux véhicules d'éviter la traversée du centre. *Prendre la rocade. Rocade nord, sud.*

***ROCAILLAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rocaille*.

BÂT. Opération qui consiste à rejointoyer des moellons, des blocs de meulière avec du mortier dans lequel de petits éclats et fragments de pierre sont incorporés ; par méton., le parement ainsi obtenu.

ROCAILLE n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *roc I*.

Ensemble de petites pierres, de cailloux, de débris minéraux (au singulier, avec un sens collectif). *Ces plantes poussent jusque dans la rocaille. Traverser une zone de rocaille et d'éboulis.* Par méton. Étendue couverte de pierraille. *Ces hauts plateaux ne sont que des rocailles.*

Spécialt. HORTIC. *Un jardin de rocaille* ou, ellipt., au féminin, *une rocaille*, un jardin où, pour l'ornement, on mêle des pierres, des rochers, des plantes basses et de petits arbustes, le plus souvent en utilisant ou en créant un talus. *Planter des campanules, des gentianes, un genévrier dans une rocaille.* – ARCHIT. Maçonnerie décorative imitant des matières et des formes présentes dans la nature, qui est composée de fragments de roches et de coquillages agglomérés dans la pierre ou, à partir du XIX^e siècle, façonnée avec du ciment ; ouvrage ainsi construit dans un parc, un jardin. *Une fontaine de rocaille. Une voûte en rocaille. Le bosquet des Rocailles, à Versailles. Les rocailles du parc des Buttes-Chaumont, à Paris.* – ARTS DÉCORATIFS. Sous la Régence et le règne de Louis XV, style décoratif s'inspirant de formes et de motifs choisis dans la nature, comme roches et coquillages, plantes et fleurs, oiseaux et insectes, qui sont rendus avec exubérance et fantaisie. *La rocaille inspira l'ornementation de l'hôtel de Soubise. Une pendule de rocaille, qui relève de ce style. Pièces d'orfèvrerie à décor de rocaille.* En apposition. *Boiserie rocaille. Le genre, le style rocaille* ou, ellipt., au masculin, *le rocaille.*

ROCAILLEUR n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *rocaille*.

ARCHIT. Ouvrier exécutant des ouvrages de rocaille. En apposition. *Artisan rocailleur.*

ROCAILLEUX, -EUSE adj. XVII^e siècle. Dérivé de *rocaille*.

Parsemé de petites pierres, de cailloux. *Un chemin rocailleux. Désert rocailleux.*

Fig. Rugueux ; heurté. *Voix rocailleuse. Accent rocailleux. Un style rocailleux.*

***ROCAMADOUR** n. m. XX^e siècle. Tiré de *Rocamadour*, ville du Quercy où fut d'abord fabriqué ce fromage.

Petit fromage de chèvre, rond et plat, fabriqué dans le Quercy.

***ROCAMBEAU** n. m. XVII^e siècle. D'origine incertaine.

MARINE. Cercle de métal muni d'un croc, qui peut coulisser le long d'un espar et sert aux manœuvres des voiles, des vergues.

ROCAMBOLE n. f. XVII^e siècle. Emprunté de l'allemand *Rockenbolle*, lui-même composé de *Rocken*, forme ancienne de *Roggen*, « seigle », et *Bolle*, « oignon ».

Nom donné à deux variétés d'ail de couleur violacée et à la saveur plus douce que celle de l'ail ordinaire. *La rocamboule est parfois appelée « ail d'Espagne » ou « échalote d'Espagne ».* *Mettre de la rocamboule dans un ragout.* En apposition. *Ail rocamboule.*

***ROCAMBOLESQUE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *Rocamboule*, nom du héros des feuilletons de Ponson du Terrail (1829-1871).

Extravagant, riche en péripéties inattendues, en rebondissements extraordinaires et peu vraisemblables. *Une aventure rocamboulesque. Son récit est rocamboulesque.*

***ROCHAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rocher II*.

MÉTALL. Lors du refroidissement de certains métaux et alliages en fusion, formation de cloques en surface, provoquée par le brusque dégagement des gaz dissous dans le métal à l'état liquide.

ROCHE n. f. X^e siècle. Issu d'une forme **rocca*, d'origine incertaine.

1. Masse de matière minérale qui se détache en blocs plus ou moins importants de la surface du sol ou des fonds marins. *Une roche plate, moussue. La roche s'est fissurée sous l'action du gel. Une lande couverte de roches. Son navire a heurté un banc de roches.*

Par méton. Cette matière, compacte et très dure. *Une source jaillissant de la roche. Des marches taillées dans la roche.*

Loc. et expr. *Eau de roche*, eau de source très limpide. *Clair comme de l'eau de roche*, évident, incontestable. *Poisson de roche*, poisson vivant dans les fonds rocheux de la mer. *Un rouget de roche. Coq de roche*, voir *Coq I*. *Cristal de roche*, voir *Cristal*. Fig. *Il y a anguille sous roche*, il y a, dans cette affaire, quelque chose de caché, qu'on voudrait dissimuler.

Dans des domaines spécialisés. ANTIQ. ROM. *La roche Tarpéienne*, promontoire situé sur la colline du Capitole, à Rome, d'où l'on précipitait des criminels convaincus de trahison. Expr. fig. *La roche Tarpéienne est près, proche du Capitole, Il n'y a pas loin de la roche Tarpéienne au Capitole*, se dit, par allusion à la proximité de ce promontoire et du sommet du Capitole où les généraux romains victorieux recevaient le triomphe, pour indiquer qu'il n'y a souvent pas loin du succès à la chute. – BÂT. *Pierre*

de roche, pierre la plus dure d'une carrière de calcaire, qu'on utilisait notamment dans les fondations (vieilli) ; mélange de pierres utilisé comme matériau de construction. – JOAILL. Vieilli. Gangue pierreuse enveloppant des gemmes. *Une roche d'émeraudes, de topazes.* Loc. adj. *De la vieille roche*, se disait de pierres tirées de mines anciennes et très prisées. *Turquoises de la vieille roche.* Ne s'emploie plus guère qu'au figuré. *Noblesse de la vieille roche* ou *de vieille roche*, noblesse ancienne et authentique. *Un homme de la vieille roche*, qui est fidèle aux valeurs de la tradition. – GÉOGR. *Roches moutonnées*, voir *Moutonner*.

2. Spécialt. GÉOL. Matériau constitué d'un assemblage de minéraux ou de fossiles, qui présente une composition et une structure, généralement homogènes, issues d'un même mode de formation. *La densité, la dureté d'une roche. Roche plastique, meuble. Une roche friable, poreuse. Le sable est une roche perméable. Roche cristalline, grenue, détritique*, voir *Cristallin I, Grenu, Détritique. Roche calcaire, argileuse, siliceuse. Des roches ferrugineuses. Roche endogène, exogène. Roche magmatique*, qui résulte de la solidification d'un magma. *Le basalte est une roche magmatique. Roches éruptives*, voir *Éruptif. Roche plutonique, volcanique*, voir *Plutonique, Volcanique. Roche métamorphique*, issue de la recristallisation sans fusion de roches préexistantes. *Le micaschiste, le gneiss sont des roches métamorphiques. Roche sédimentaire*, formée par l'accumulation ou la précipitation de particules de taille et d'origine variables, et qui contient souvent des fossiles. *La craie, le gypse, le charbon, l'argile sont des roches sédimentaires. Roches charriées*, voir *Charrier. Roche mère*, dont l'érosion et l'altération fournissent les particules détritiques d'un sédiment ou les éléments minéraux d'un sol ; désigne aussi la roche dans laquelle se forment des hydrocarbures tels que le pétrole et les gaz naturels. *Fracturer la roche mère pour en extraire du gaz de schiste. Roche réservoir*, roche poreuse favorable à la circulation et à l'accumulation d'hydrocarbures. *Le grès, le calcaire peuvent constituer des roches réservoirs.*

I. ROCHER n. m. XII^e siècle. Dérivé de *roche*.

Bloc de pierre brute, généralement abrupt et isolé, de taille variable. *La base, la pointe d'un rocher. Sisyphé fut condamné par Zeus à rouler éternellement sur une pente un rocher qui redescendait chaque fois qu'il atteignait le sommet. Pêcher dans les rochers à marée basse. Les vagues déferlent sur les rochers. Les rochers de la forêt de Fontainebleau. Le rocher de Gibraltar. Le Rocher*, appellation parfois donnée à la principauté de Monaco, par référence au site sur lequel est construite la ville de Monaco. *Rocher artificiel* ou, simplement, *rocher*, amas de pierres maçonnées évoquant un rocher naturel. *Le rocher du zoo de Vincennes.* ZOOL. *Wallaby des rochers*, autre nom du petit kangourou aussi appelé pétrogale.

Par méton. Matière minérale, compacte et très dure. *Une grotte creusée dans le rocher.*

Expr. *Faire du rocher* (fam.), pratiquer l'escalade sur des parois rocheuses. Fig. et vieilli. *Parler aux rochers*, à des gens insensibles, qui ne se laissent pas toucher.

Par anal. PÂTISS. CONFIS. Petite pièce de pâtisserie confectionnée sans jaune d'œuf, ou grosse bouchée au chocolat, auxquelles on donne un aspect irrégulier, granuleux. *Rocher aux amandes. Rocher praliné.* – ANAT. Partie interne de l'os temporal, en forme de pyramide quadrangulaire oblique, qui abrite les structures de l'oreille moyenne et de l'oreille interne. *Un traumatisme crânien entraîne parfois une fracture du rocher.* – ZOOL. Un des noms usuels du murex. *Rocher épineux. Rocher fascié.*

Titre célèbre : *Le Rocher de Brighton*, de Graham Greene (1938).

*II. ROCHER v. tr. et intr. XVII^e siècle, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Dérivé de *roche*, au sens ancien de « borax impur », pour le sens 1 ; dérivé de *rocher I*, pour le sens 2.

1. V. tr. TECHN. Appliquer du borax sur des pièces métalliques que l'on veut souder.

2. V. intr. MÉTALL. En parlant d'un métal, d'un alliage en fusion qui se solidifie, présenter des cloques en surface à la suite du brusque dégagement des gaz qu'il contenait.

I. ROCHET n. m. XII^e siècle. Dérivé du germanique *Rock*, « habit, jupe », lui-même issu, par l'intermédiaire du haut allemand *rock*, « tunique, casaque », de l'ancien francique **hrokk*, « habit ».

1. Anciennet. Tunique à manches ajustées, s'arrêtant à la hauteur des genoux, portée au Moyen Âge par les hommes et les femmes, et qui est restée longtemps en usage parmi les paysans.

A aussi désigné un petit manteau court et sans manches posé sur les épaules. *Les pairs d'Angleterre portaient le rochet dans les cérémonies.*

2. Surplis à manches étroites porté par les cardinaux, les évêques et divers dignitaires ecclésiastiques, sous le camail ou le mantelet. *Un rochet orné de dentelles.*

*II. ROCHET n. m. XIII^e siècle, au sens de « fer de lance recourbé d'une arme de joute » ; XVI^e siècle, au sens d'« extrémité dentée d'un ressort courbé » ; XVIII^e siècle, au sens actuel. Probablement dérivé du francique **rokko*, « quenouille ».

MÉCAN. *Roue à rochet* ou, ellipt., *rochet*, roue munie de dents sur lesquelles agit un cliquet qui empêche tout retour en arrière et maintient ainsi un seul sens de rotation.

ROCHEUX, -EUSE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *roche*.

Qui est constitué de roche, qui est couvert de rochers. *Un massif rocheux. Un éperon, un piton rocheux. Une côte rocheuse. Des fonds rocheux.*

GÉOGR. *Les montagnes Rocheuses* ou, ellipt. et subst., *les Rocheuses*, la très longue chaîne montagneuse située dans la partie occidentale des États-Unis et du Canada.

ROCK n. m. XIII^e siècle. Emprunté de l'arabe *ruhh*, de même sens et, proprement, « tour (aux échecs) ; char » (voir *Roc II*).

Oiseau fabuleux des contes orientaux, présenté comme un aigle d'une taille et d'une force prodigieuses. *Les rocks des « Mille et Une Nuits ».*

*ROCK AND ROLL (and se prononce *ènd* ou *èn*) n. m. inv. ou, simplement, ROCK n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais des États-Unis *rock and roll*, de même sens, lui-même composé à partir de *to rock*, « balancer », et *to roll*, « rouler », avec une connotation sexuelle.

Genre musical au rythme très marqué, né aux États-Unis, dans les années 1940-1950, de la rencontre du blues, du jazz et de la musique dite « country » ; morceau relevant de ce genre. *La chanson « Rock around the clock », de Bill Haley, fut le premier succès du rock and roll. Le rock britannique. Les groupes de rock comprennent généralement des guitares électriques et une batterie. Un concert de rock. Jimi Hendrix était un célèbre guitariste de rock. Jouer, chanter un rock.* En apposition. *Un opéra rock.*

Par méton. Danse exécutée sur une telle musique. *Les figures du rock and roll. Rock acrobatique.*

(On trouve aussi la graphie *Rock'n'roll*.)

*ROCKEUR, -EUSE n. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *rockeur*, de même sens.

Musicien ou chanteur de rock and roll. *Un groupe de rockeurs.*

Par ext. Amateur de rock and roll, qui tend à imiter les musiciens qu'il admire par son style vestimentaire, son allure.

Doit être préféré à l'anglais *Rocker*.

***ROCKING-CHAIR** ◇ (*n* et *g* se font entendre ; *ch* peut se prononcer *tch*) n. m. (pl. *Rocking-chairs*). XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais des États-Unis *rocking chair*, de même sens, lui-même composé de *rocking*, participe présent de *to rock*, « balancer », et *chair*, « chaise ».

Fauteuil, utilisé à l'origine aux États-Unis, qui est monté sur des lames courbes et auquel on peut imprimer un mouvement de bascule d'avant en arrière.

ROCOCO adj. inv. XIX^e siècle, au sens de « suranné, passé de mode ». Tiré de *rocaille*, employé dans son sens architectural et artistique.

ARTS DÉCORATIFS. ARCHIT. Se dit d'un style décoratif dérivant du baroque et de la rocaille, qui fut en vogue dans la première moitié du XVIII^e siècle particulièrement en Allemagne, en Autriche et en Italie. *Le style rococo* ou, ellipt. et subst., *le rococo est caractérisé par le foisonnement des couleurs et des formes, la profusion et l'exubérance d'ornements contournés*. Ellipt. *Des pendules rococo. Un retable rococo.*

Par ext. Péj. Surchargé de fioritures, recherché à l'excès. *Un chapeau rococo.*

Titre célèbre : *Variations sur un thème rococo*, pièce pour violoncelle et orchestre de Tchaïkovski (1877).

ROCOU n. m. XVII^e siècle. Emprunté du tupi-guarani *urucu*, de même sens.

Matière colorante d'un rouge orangé qu'on extrait de la pulpe cirreuse entourant les graines du rocouyer. *Certains peuples d'Amérique du Sud se peignaient le corps avec du rocou. Le rocou est utilisé dans l'industrie alimentaire.* (On dit aussi *Roucou*.)

ROCOUYER n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *rocou*.

BOT. Arbuste d'Amérique tropicale, à fleurs blanches ou roses et à feuilles persistantes, dont les capsules contiennent des graines rouges non comestibles (on dit aussi *Roucouyer*).

RODAGE n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *roder*.

1. TECHN. Opération qui consiste à roder une pièce. *Le rodage du bouchon en verre d'une carafe. Rodage de pièces de robinetterie.*

Spécialt. Ajustage progressif des éléments mobiles d'un moteur neuf ; période nécessaire à cet ajustage, pendant laquelle on fait fonctionner le moteur à vitesse réduite. *Phase de rodage. Le rodage des pistons.* Par méton. *Le rodage d'un moteur.* Par ext. *Le rodage d'une automobile. Motocyclette en rodage.*

2. Fig. Mise au point progressive d'un système, d'une organisation, etc. et, par méton., temps pendant lequel on les éprouve pour mieux les adapter à leur destination. *Le rodage d'une institution. Le rodage d'un spectacle.* Par ext. *L'équipe est encore en rodage.*

***RODÉO** n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais des États-Unis *rodeo*, de même sens, lui-même emprunté de l'espagnol d'Amérique latine *rodeo*, « rassemblement du bétail », tiré du castillan (*dar un*) *rodeo*, « action de tourner autour ».

Divertissement public, organisé en particulier aux États-Unis, au cours duquel divers concurrents rivalisent d'adresse et de force pour maîtriser des chevaux ou des

bovins non domestiqués, les attraper au lasso, les chevaucher à cru, etc.

Par ext. Poursuite entre voitures ou motocyclettes qui a lieu sur la voie publique en contravention à toutes les règles.

RODER v. tr. XVIII^e siècle. Emprunté du latin *rodere*, « ronger ; miner, user ».

1. TECHN. User la surface d'une pièce par frottement pour en modifier la rugosité, pour l'adapter exactement à une autre. *Roder les arêtes d'une plaque de verre pour empêcher qu'elles ne coupent. Roder une soupape.*

Spécialt. Faire que s'ajustent progressivement les pièces mobiles d'un moteur neuf qui sont en contact les unes avec les autres, en faisant fonctionner celui-ci pendant une certaine période à vitesse modérée. *Roder des pistons.* Par méton. *Roder un moteur.* Par ext. *Roder une mobylette.* Au participe passé, adjt. *Une voiture rodée.*

2. Fig. Mettre progressivement au point quelque chose, l'adapter par la pratique à ce qui est attendu, exigé. *Roder une méthode de travail. Roder un tour de chant.*

Par ext. Rendre quelqu'un capable d'accomplir une tâche, d'acquiescer l'aisance, l'expérience nécessaire à sa fonction. Surtout pron. *Se roder à un nouveau poste. Le directeur se rode encore dans ses fonctions.*

Au participe passé, adjt. *Une organisation bien rodée. Leur numéro est parfaitement rodé.*

RÔDER v. intr. XV^e siècle. Emprunté de l'ancien provençal *rodar*, « vagabonder », issu du latin *rotare*, « se mouvoir circulairement, tourner », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

Errer çà et là, sans occupation ni dessein précis. *Je l'ai vu rôder près d'ici. Les enfants rôdaient dans le village.* Par anal. *Les chats aiment à rôder la nuit.*

Surtout en mauvaise part. Aller et venir en un lieu ou autour de quelqu'un, en quête d'une occasion propice à la réalisation de desseins suspects, hostiles. *Il y a des voleurs qui rôdent dans la région. Les pickpockets rôdent près des touristes.* Par anal. *Des loups viennent certains soirs rôder autour des troupeaux.* Fig. *Des jeunes gens rôdent autour de cette héritière.* Par ext. *La mort rôdait.*

RÔDEUR, -EUSE n. XVI^e siècle. Dérivé de *rôder*.

Celui, celle qui rôde, flâne sans but précis.

Surtout en mauvaise part. Personne d'allure louche qui traîne en un lieu dans l'attente d'accomplir quelque mauvais coup. *Le crime aurait été commis par un rôdeur.* Loc. vieillie. *Un rôdeur de barrière ou des barrières*, au XIX^e siècle, un individu suspect de la zone mal famée qui s'étendait immédiatement à l'extérieur des portes de Paris.

Vieilli. *Une rôdeuse*, une prostituée racolant dans les rues.

Titre célèbre : *Le Rôdeur*, de Pierre Herbart (1931).

***RODOIR** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *roder*.

TECHN. Petit outil dont la tête est faite de pierre ou de matière abrasive, qui sert au rodage d'une pièce.

RODOMONT n. m. XVI^e siècle. Francisation de *Rodomonte*, nom d'un des personnages de *Roland amoureux*, de Boiardo, et de *Roland furieux*, de l'Arioste.

Litt. Fanfaron, faux brave se vantant d'exploits imaginaires. *Faire le rodomont.*

RODOMONTADE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *rodomont*.

Souvent au pluriel. Propos, attitude destinés à en faire accroire ; fanfaronnade, vantardise. *Il se trompe s'il croit en imposer par ses rodomontades. Rodomontade ridicule.*

***RÖNTGEN** (se prononce *reunt'guène*) n. m. Voir *Röntgen*.

***RÖNTGÉNĪUM** (se prononce *reunt'guénĭome*) n. m. Voir *Röntgenium*.

ROGATION n. f. XIV^e siècle. Emprunté du latin *rogatio*, « demande, prière », lui-même dérivé de *rogare*, « interroger, questionner ; solliciter, prier ».

1. ANTIQ. ROM. Projet de loi présenté au peuple réuni en comices afin qu'il l'approuve.

2. LITURG. CATHOL. Au pluriel. *Les Rogations*, ensemble des prières publiques et des processions faites traditionnellement les trois jours précédant l'Ascension pour demander à Dieu, par l'intercession des saints, qu'il veille sur les travaux des champs et les récoltes à venir. *La procession, les litanies des Rogations*.

ROGATOIRE adj. XVI^e siècle. Emprunté du latin chrétien *rogatorius*, « qui concerne une demande », lui-même dérivé de *rogare*, « interroger, questionner ; solliciter, prier ».

DROIT. Relatif à une demande. Surtout dans la locution *Commission rogatoire*, voir *Commission*.

ROGATON n. m. XIV^e siècle, d'abord au sens de « requête portant le plus souvent sur des choses sans importance ». Emprunté du latin médiéval *rogatum*, altération du latin classique *rogatus*, « demande, prière », lui-même dérivé de *rogatum*, supin de *rogare*, « interroger, questionner ; solliciter, prier ».

Fam. Surtout au pluriel. Chose de peu de valeur, rebut. *Un entassement de rogatons. Un recueil factice fait de rogatons. Les héritiers de cet artiste font commerce du moindre rogaton. Voltaire appelait rogatons ses petites compositions facétieuses*.

Spécialt. Restes de nourriture ; mets qui a déjà été servi. *Se nourrir de rogatons. Il ne nous a offert à dîner que des rogatons*.

ROGER-BONTEMPS n. m. inv. XIV^e siècle, *Rogier Bon tens*. Tiré du prénom *Roger*, de l'adjectif *bon* et de *temps*.

Très vieilli et fam. Homme jovial, qui vit sans aucune espèce de souci. *C'est un vrai Roger-Bontemps*.

***ROGNAGE** n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *rogner I*.

Action de rogner une chose. Surtout dans des domaines spécialisés. IMPRIMERIE. Opération qui consiste à couper une partie des marges d'un ouvrage (on dit aussi *Rogne*). – VITIC. Coupe de l'extrémité de certains rameaux qui se développeraient au détriment du raisin ou gêneraient son ensoleillement. – NUMISM. Ancienn. Prélèvement frauduleux de métal précieux sur les bords d'une pièce de monnaie. *Les grènetis et les listels furent à l'origine gravés sur le bord des pièces pour éviter le rognage*. (On trouve parfois *Rognement*.)

I. **ROGNE** n. f. XII^e siècle, *ruinne* ; XV^e siècle, *rogne*. Issu du latin tardif **ronea*, altération, sous l'influence de *rodere*, « ronger », de *aranae*, « araignée », puis, en latin tardif, « herpès ».

Vieilli. Nom donné autrefois à une gale ou une teigne persistante. *Ce n'est pas une simple gale, c'est une rogne*. Par anal. A désigné diverses maladies des animaux ou des arbres.

II. **ROGNE** n. f. XV^e siècle. Déverbal de *rogner II*.

Fam. Mauvaise humeur, colère. Surtout dans la locution *En rogne. Être en rogne. Mettre quelqu'un en rogne*.

*III. **ROGNE** n. f. XIX^e siècle. Déverbal de *rogner I*.

1. Outil de sabotier formé d'une large lame d'acier recourbée et fixée à un manche. *La rogne est utilisée pour creuser le sabot*.

2. IMPRIMERIE. Opération qui consiste à couper une partie des marges d'un ouvrage (on dit aussi *Rognage*) ; par méton., souvent au pluriel, chute de papier qui résulte de cette opération (on dit aussi *Rognure*).

ROGNE-PIED n. m. (pl. *Rogne-pieds*). XVIII^e siècle. Composé de *rogne*, forme conjuguée de *rogner I*, et de *pie*.

MARÉCHALERIE. Lame étroite que le maréchal-ferrant frappe avec une mailloche pour ôter l'excédent de corne du sabot du cheval.

I. **ROGNER** v. tr. XI^e siècle, *redognier* ; XVI^e siècle, *rogner*. Issu du latin populaire **rotundiare*, « couper en rond », lui-même dérivé de *rotundus*, « rond » et, proprement, « qui a la forme d'une roue ».

Couper quelque chose sur ses bords, à ses extrémités ou dans son épaisseur pour lui donner une certaine dimension, une certaine forme. *Rogner une pièce de métal. Rogner les griffes d'un chat. Rogner les ailes d'un oiseau pour l'empêcher de voler librement. Rogner la corne des pieds d'un cheval*, en ôter le surplus avant le ferrage.

Loc. fig. *Rogner les ailes à quelqu'un*, lui ôter de ses facultés ou de ses moyens ; lui retrancher de son autorité, de son crédit. *Rogner les ongles à une personne*, restreindre sa capacité d'action, son pouvoir.

Spécialt. IMPRIMERIE. Couper une partie des marges d'un ouvrage pour obtenir le format désiré et en égaliser les tranches. *Rogner les feuillets au massicot. Presse à rogner. Rogner un livre. Exemplaire rogné, non rogné*. – NUMISM. Vieilli. Entamer la tranche d'une pièce pour prélever frauduleusement un peu de métal précieux. *Rogner une médaille*. Au participe passé, adjt. *Monnaie rognée*.

Fig. et fam. Ôter, retrancher une petite partie de ce qui appartient ou revient à quelqu'un. *Rogner les pouvoirs d'une assemblée. Intrans. Rogner sur quelque chose*, réduire l'argent qu'on y consacre ; lésiner. *Pour payer ses études, il rogne même sur les dépenses de nourriture. Il rogne sur tout*.

II. **ROGNER** v. intr. XIII^e siècle. Tiré d'un radical onomatopéique *ron-*, qui exprime le grognement.

Fam. Être de mauvaise humeur, montrer de l'irritation, de la colère. *Il rogne du matin au soir*.

***ROGNEUR, -EUSE** n. XIV^e siècle. Dérivé de *rogner I*.

1. Ancienn. Celui, celle qui rognait frauduleusement les pièces de monnaie.

2. Ouvrier, ouvrière procédant aux opérations de rognage. *Rogneur en peausserie. Rogneuse dans l'industrie graphique*.

Spécialt. IMPRIMERIE. Au féminin. Appareil, généralement muni de différents disques tranchants, qui est utilisé pour rogner du papier, du carton, etc.

3. N. f. VITIC. Machine agricole fixée à un tracteur, comportant un ensemble de couteaux rotatifs, qui sert au rognage des plants de vigne.

ROGNEUX, -EUSE adj. XII^e siècle. Dérivé de *rogne I*.

Vieilli. Qui est atteint de rogne. *Un enfant rogneux*. Par anal. *Une chienne rogneuse*.

ROGNON n. m. XII^e siècle, *renon*, *roignon* ; XIV^e siècle, *rognon*. Issu du latin populaire **renio*, altération de *renes*, « reins ».

1. Nom donné au rein de divers animaux en boucherie, en cuisine, qui constitue un des abats les plus appréciés. *Rognon d'agneau, de veau, de porc. Rognons à la sauce madère.*

Par ext. Testicule comestible de certains animaux, aussi appelé *Rognon blanc. Des rognons de coq.*

2. Par anal. MOBILIER. *Table en rognon* ou, en apposition, *table rognon*, petite table aux lignes courbes évoquant la forme d'un rein (on dit aussi *Table haricot*). – MINÉR. Petite masse de roche, arrondie et légèrement irrégulière, qui se rencontre dans une couche minéralogique de nature différente. *On trouve des rognons de silex dans les roches sédimentaires comme la craie.*

***ROGNONNADE** n. f. XX^e siècle. Emprunté du provençal *rougnounada*, de même sens, lui-même dérivé de *rougnoun*, « rognon ».

CUIS. Morceau de longe de veau fendu dans lequel on dispose un rognon et que l'on ficelle en rôti avant de le cuire.

ROGNONNER v. intr. XVII^e siècle. Dérivé de *rogner II*.

Fam. Maugréer, grommeler. *Elle rognonne à longueur de journée.*

ROGNURE n. f. XI^e siècle. Dérivé de *rogner I*.

Souvent au pluriel. Morceau, fragment qui se détache d'une chose que l'on rogne. *Rognures de bois, de cuir. Des rognures tombées d'un bloc de marbre. Rognures d'ongles.* Spécialt. IMPRIMERIE. Chute de papier qui provient du rognage (on dit aussi *Rogne*).

Par ext. Reste peu ragoûtant, déchet. *Les rognures d'un festin. Des rognures de viande.*

ROGOMME n. m. XVIII^e siècle. D'origine incertaine.

Eau-de-vie. Seulement dans la locution familière *Voix de rogomme*, voix éraillée par l'abus de l'alcool (vieilli) et, par ext., voix rauque, enrouée.

I. ROGUE adj. XII^e siècle. Issu de l'ancien nordique *hrokr*, « corneille, freux », puis « excès, insolence ».

D'un abord raide et désagréable ; qui fait montre de rudesse, d'arrogance. *Un homme rogue. Par méton. Avoir un air rogue, un ton rogue. Une humeur rogue.*

II. ROGUE n. f. XVIII^e siècle. Issu de l'ancien nordique *hrogn*, « frai de poisson ».

Préparation à base d'œufs prélevés sur certaines espèces de poissons, qu'on utilise comme appât et également en cuisine.

***ROGUÉ, -ÉE** adj. XVIII^e siècle. Dérivé de *rogue II*.

Se dit de la femelle du poisson quand elle porte des œufs. *Hareng rogué.* (On dit aussi *Œuvé*.)

ROI n. m. IX^e siècle, *rex* ; X^e siècle, *rei* ; XII^e siècle, *roy* ou *roi*. Issu du latin *rex*, « roi, souverain », lui-même dérivé de *regere*, « diriger ».

1. Titre porté par celui qui règne sur un peuple, un État, en particulier un État monarchique, et qui tient sa fonction de l'hérédité ou de l'élection ; celui qui est à la tête d'un royaume. *Le roi et la reine. Choisir, proclamer, déposer un roi. Le couronnement, le sacre d'un roi. Roi absolu, roi constitutionnel. Roi légitime. En présence de Sa*

Majesté le Roi. La cour du roi. Roi d'Angleterre. Le roi des Belges. Roi des rois, titre honorifique donné à différents souverains au cours de l'histoire. *Agamemnon, les rois assyriens, le négus furent appelés « roi des rois »*. Entre dans la composition de divers noms de lieux. *Marly-le-Roi. Le Grau-du-Roi*. En apposition. *Vice-roi*, voir ce mot.

Spécialt. HIST. Dans l'Antiquité. *On donnait aux rois d'Égypte le nom de pharaons. La vallée des Rois*, site des environs de Louxor, sur la rive occidentale du Nil, servant de nécropole à de nombreux pharaons, ainsi qu'à certaines de leurs épouses et à leurs enfants. *Deux rois régnaient conjointement à Sparte. Les sept rois légendaires de Rome. Grand Roi*, titre donné par les Grecs au souverain des Perses. Dans les traditions juive et chrétienne. *Succédant aux juges, les rois d'Israël régnerent sur les Juifs. Le roi prophète, David. Les livres des Rois*, les deux livres de l'Ancien Testament qui relatent l'histoire du peuple juif des débuts du règne de Salomon à la destruction de Jérusalem. *Roi des Juifs*, titre décerné par les Romains à Hérode le Grand et à ses descendants, qui régnerent sur la Palestine en vassaux de Rome ; titre donné à Jésus-Christ dans les Écritures, en bonne part quand il est considéré comme le Messie annoncé par les prophètes, ou, par dérision, lors de la Passion. *Jésus le Nazaréen, roi des Juifs*, traduction de l'expression latine *Iesus Nazarenus Rex Iudaeorum*, abrégée en I.N.R.I., apposée au sommet de la croix par les Romains pour indiquer le motif de sa condamnation. À partir de l'époque médiévale. *Clovis, roi des Francs, se convertit au christianisme romain. La légende du roi Arthur. Rois mérovingiens, carolingiens, capétiens. Les rois de la dynastie des Valois, des Bourbons. Les rois chevelus*, souverains mérovingiens qui portaient les cheveux longs. *Rois fainéants*, les derniers Mérovingiens, qui, à la fin du VII^e siècle, abandonnèrent l'exercice du pouvoir aux maires du palais. « *Le bon roi Dagobert* », titre d'une chanson populaire. *Le roi Louis II était appelé le Bègue, le roi Louis X, le Hutin. Roi des Romains*, nom donné, avant son couronnement par le pape, à l'empereur élu du Saint-Empire romain germanique. *Henri IV fut le premier à porter le double titre de roi de France et de Navarre. L'absolutisme de droit divin connut son apogée lors du règne du roi Louis XIV. À partir de 1791, Louis XVI fut appelé roi des Français. Napoléon I^{er} donna à son fils le titre de roi de Rome. Le Roi Très-Chrétien*, le roi de France. *Le Roi Très-Fidèle*, le roi du Portugal. *Les Rois catholiques*, titre donné par le pape Alexandre VI à Isabelle de Castille et Ferdinand d'Aragon après la prise de Grenade en 1492. En composition. *Le Roi-Soleil, Louis XIV. Le Roi-Citoyen*, surnom du roi Louis-Philippe. *Le Roi-Sergent, Frédéric-Guillaume I^{er} de Prusse.*

Titres célèbres : *Œdipe roi*, de Sophocle (entre 430 et 420 av. J.-C.) ; *Le Roi Lear*, de Shakespeare (1606) ; *Le Roi des aulnes*, poème de Goethe (1782), mis en musique par Schubert (1815) ; *Le roi s'amuse*, de Victor Hugo (1832) ; *Ubu roi*, d'Alfred Jarry (1896) ; *Les Rois maudits*, de Maurice Druon (1955-1977) ; *Le roi se meurt*, d'Eugène Ionesco (1962).

2. Loc. et expr. *Être heureux comme un roi* (fam.), parfaitement satisfait de sa condition. *Coucher comme l'épée du roi dans son fourreau* (vieilli), coucher tout habillé. Fig. *De roi*, digne d'un monarque. *Plaisir, présent, dîner de roi. Morceau de roi*, mets exquis. *C'est le choix de roi ou du roi*, se dit à des parents qui ont un garçon et une fille. *C'est la rançon d'un roi*, se dit d'un prix que l'on trouve excessif. *Se croire le roi du monde*, être au comble du bonheur. *Être plus royaliste que le roi*, pousser à l'excès le zèle que l'on déploie pour soutenir quelqu'un, pour défendre une opinion. *Le roi est nu*, se dit, par allusion à un conte d'Andersen, lorsque l'on constate ouvertement une évidence jusqu'alors dissimulée par les interdits ou

les préjugés. *Le temps où les rois épousaient les bergères*, le temps passé, mythique. Fam. *Le roi n'est pas son cousin*, voir *Cousin I*. *Le roi dit : Nous voulons !* s'emploie pour corriger quelqu'un qui abuse de ton impératif. *Travailler pour le roi de Prusse*, pour rien ou presque rien, comme les mercenaires, mal payés, du roi de Prusse. Pop. *Aller où le roi va à pied, va tout seul*, aux lieux d'aisances.

Expr. proverbiales. *L'exactitude est la politesse des rois. Où il n'y a rien, le roi perd ses droits*, on ne peut rien prendre à celui qui n'a rien. *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois*, on brille aisément dans un entourage médiocre.

Spécialt. *Bourgeois du roi*, voir *Bourgeois*. *Chapelain du roi, premier médecin du roi, etc.*, titres qui étaient donnés aux détenteurs de diverses charges ou fonctions officielles sous l'Ancien Régime. *Le fou, le bouffon du roi*, qui était chargé de distraire la cour par ses extravagances et ses insolences. *La maison du roi, la Chambre du roi*, voir *Maison, Chambre*. *Paix du roi*, trêve qui était observée, le jour de la fête du souverain, lors de certaines guerres civiles. *Le corps du roi*, sa personne. *Le lever, le coucher du roi*, voir *Lever II, Coucher II*. *Monnaie du roi*, frappée en son nom et portant son effigie. *Pavé du roi*, voir *Pavé*. *Pied de roi*, ancienne unité de longueur, qu'on appelait aussi pied de Paris. *Pied-de-roi*, voir ce mot. *Privilège du roi*, voir *Privilège*. *Bleu de roi* ou, en apposition, *bleu roi*, bleu vif, du même ton que le champ des armes du roi de France. *De par le roi, De par le roi, la loi et la justice*, voir *De I*. *Si veut le roi, si veut la loi*, adage signifiant qu'en France le roi était source de la loi. *Le roi est mort, vive le roi !* phrase annonçant la mort du souverain et l'avènement immédiat de son successeur. *Vive le roi, vive la Ligue !* voir *Ligue*. *Un Dieu, une foi, un roi, une loi*, devise qui fut en particulier employée par les catholiques pendant les guerres de Religion, la Réforme étant accusée de mettre en péril l'unité du royaume. *La nation, la loi, le roi*, devise qui fut utilisée les premières années de la Révolution. « *Qui t'a fait comte ? – Qui t'a fait roi ?* », se dit, par allusion à l'échange de propos entre Hugues Capet et le comte Adalbert de Périgord, pour rappeler, dans un désaccord entre deux personnes, leur situation et leurs obligations réciproques. *Le roi règne et ne gouverne pas*, formule par laquelle Thiers, hostile à la politique de Charles X, résumait en 1830 le principe de fonctionnement d'une monarchie constitutionnelle. *Camelot du roi*, voir *Camelot II*.

Titre célèbre : *Les Deux Corps du roi*, d'Ernst Kantorowicz (1957).

3. Par anal. MYTH. *Le roi des dieux*, Zeus, pour les Grecs, Jupiter, pour les Romains. *Le roi des enfers*, Hadès, pour les Grecs, Pluton, pour les Romains. – RELIG. CHRÉTIENNE. *Le roi des cieux, le roi du ciel et de la terre*, Dieu. En apposition. *L'Enfant Roi*, une des appellations données à Jésus enfant. *La fête du Christ-Roi*, instituée en 1925 par Pie X. Spécialt. *Les rois mages*, nom donné dans la tradition chrétienne aux savants venus de l'Orient à Bethléem pour adorer l'Enfant Jésus. Ellipt. *Le jour des Rois, la fête des Rois*, le jour de l'Épiphanie. *Galette des Rois, gâteau des Rois*, galette ou gâteau confectionnés à cette occasion et contenant une fève. *Tirer les Rois*, se réunir pour manger la galette ou le gâteau et célébrer celui qui, en trouvant la fève, sera roi. – JEUX. Aux cartes, chacune des quatre cartes qui représente une figure masculine couronnée. *Le roi de pique, de cœur, de carreau, de trèfle. Tierce au roi. Brellan de rois*. Au jeu d'échecs, la pièce que l'on doit mettre échec et mat pour gagner la partie. *Le roi peut se mouvoir d'une case à la fois et dans tous les sens possibles. Le fou du roi*, celui des deux fous qui se trouve en début de jeu du côté de cette pièce.

4. Fig. Celui qui est placé à la tête d'une collectivité (anciennt.). *Les corporations de l'Ancien Régime se choisissaient un roi. Roi des arpenteurs, roi des barbiers, roi des merciers. Roi d'armes, voir Arme. Le roi de la basoche. Roi des Gueux. Roi des ribauds, voir Ribaud. La cour du roi Pétaud, voir Cour*.

Par ext. Homme qui occupe une position éminente dans un domaine, qui excelle dans sa partie, surpasse ses pareils ; celui dont on accomplit toutes les volontés. *Cet industriel est le roi de l'acier. Le roi de la fête*, celui en l'honneur de qui la fête est donnée ou qui y est le plus remarqué. *Chez nous, le client est roi. Fam. C'est le roi de la débrouille. Iron. C'est le roi de la gaffe. Le roi des naïfs, des imbéciles*.

En apposition. *La tyrannie de l'enfant roi*.

Par anal. *Le lion est souvent désigné comme « le roi des animaux », l'aigle comme « le roi des oiseaux » ou « le roi des airs ». L'or est le roi des métaux. « Mon beau sapin, roi des forêts », paroles d'une chanson populaire. L'argent est roi dans ce milieu, il y domine. Un pays où le sport est roi*.

ROIDE adj. Voir *Raide*.

***ROIDEMENT** adv. Voir *Raidement*.

ROIDEUR n. f. Voir *Raideur*.

ROIDIR v. tr. Voir *Raidir*.

***ROIDISSEMENT** n. m. Voir *Raidissement*.

ROITELET n. m. XIV^e siècle. Dérivé de l'ancien français *roitel*, « petit roi ».

1. Pěj. ou plaisant. Souverain d'un petit État ; roi peu puissant.

2. Très petit passereau, commun en Europe et en Asie, dont le plumage est gris-vert et qui porte une huppe d'un jaune vif ou orangé bordée d'une bande noire. *Roitelet huppé, roitelet triple-bandeau*.

RÔLE n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *rollus*, « rouleau, parchemin roulé », altération de *rotulus*, « petite roue », puis « parchemin roulé » et, en particulier, « parchemin sur lequel est écrit le texte que doivent dire les acteurs », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

1. Ce qui sert de support à un écrit officiel ; cet écrit lui-même. 1. Anciennt. Rouleau de parchemin ou de papier sur lequel on écrivait des actes, des titres, etc. *Les rôles de l'Échiquier du duché de Normandie. Les rôles du Parlement*, les registres manuscrits des actes du Parlement d'Angleterre.

2. DROIT. Vieilli. Feuillet sur lequel figurait un acte notarié, un jugement, une expédition de jugement, etc.

3. Dans divers domaines spécialisés. Document officiel qui prend, le plus souvent, la forme d'une liste. *Dresser un rôle. Mettre au rôle, sur le rôle. Sortie du rôle. Radier, rayer, retirer du rôle*. DROIT. Registre sur lequel sont portées, dans l'ordre chronologique, les causes dont une juridiction est saisie. *Inscription d'une affaire au rôle d'un tribunal. En procédure civile, le rôle est le nom courant du répertoire général*. – FISC. Annuaire des contribuables assujettis à l'impôt direct, dressé dans chaque commune et indiquant le montant de leur impôt. *L'avertissement fiscal envoyé aux contribuables est un extrait du rôle*. – MARINE. *Rôle d'équipage*, liste des personnes servant à bord d'un navire, qui est déclarée auprès de l'administrateur des Affaires maritimes.

Loc. adv. fig. *À tour de rôle*, chacun à son tour, selon un ordre donné. *Une présidence occupée à tour de rôle. De nombreux orateurs prirent la parole à tour de rôle.*

II. Texte qu'un acteur doit dire, réciter ; interprétation d'un personnage que fait un acteur et, par anal., un chanteur, un danseur. *Un rôle de trois cents vers, de quatre cents lignes. Apprendre, étudier son rôle. Faire répéter un rôle en double, voir Double. Rôle muet, rôle ingrat, voir Muet, Ingrat. Avoir un petit rôle dans une comédie. Rôle de composition, voir Composition. Créer un rôle, en être le premier interprète. Prise de rôle, le fait, pour un acteur, un chanteur, etc, d'incarner un personnage dont il n'est pas le créateur.*

Par méton. Le personnage ou le type de personnage ainsi interprété. *Premier, second rôle. C'est un rôle taillé pour lui. Le rôle de Tartuffe, de Lorenzaccio. La Callas a renouvelé le rôle de Violetta, dans « La Traviata ». Ava Gardner est célèbre pour ses rôles de femme fatale. Rôle d'ingénue, de barbon. Rôle à manteau, voir Manteau. Le rôle du confident. En composition. Rôle-titre, personnage qui donne son nom à l'œuvre. Hamlet, Phèdre, Hernani sont des rôles-titres.*

Spécialt. *Jeu de rôle*, jeu collectif dans lequel chaque participant, sous la direction d'un maître de jeu, adopte une identité fictive ou rejoue une situation empruntée à sa vie. *De nombreux jeux de rôle s'inspirent de l'époque médiévale. Les jeux de rôle peuvent entraîner des troubles de la personnalité.*

Fig. Comportement, attitude que l'on adopte dans le monde pour donner une certaine image de soi. *Il s'est installé dans son rôle de victime.*

Par ext. Part qu'on prend à une affaire, à un événement ; fonction, emploi. *Il a joué un rôle de premier plan dans cette négociation. Remplir son rôle de père.* Par anal. *Le rôle de la Chambre haute dans une démocratie parlementaire. Le rôle du foie, du cœur dans l'organisme. Le rôle du verbe dans la phrase, de la virgule dans la ponctuation.*

Loc. *Le beau rôle*, celui qui met en valeur. *Avoir, tenir le beau rôle. Se donner, s'attribuer le beau rôle. Un rôle ingrat*, qui place dans une situation désavantageuse. *Être dans son rôle*, remplir exactement les devoirs de sa charge. *Sortir de son rôle*, outrepasser les limites de ses prérogatives, de ses attributions. Fam. *Il n'a qu'un rôle décoratif*, il n'a que des fonctions d'apparat.

Titre célèbre : *Le Jeu des rôles*, de Pirandello (1918).

RÔLET n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *rôle*.

Rôle, texte qu'on doit jouer et, spécialt., petit rôle.

Loc. fig. *Être au bout de son rôlet* (vieilli), ne savoir plus que dire, que faire. *Ce n'est pas sur mon rôlet*, manière plaisante de se débarrasser d'une tâche, d'un devoir, par allusion à l'œuvre anonyme du XV^e siècle, *La Farce du cuvier*.

***ROLLER** (*er* se prononce *eur*) n. m. XX^e siècle. Tiré de l'anglais *roller skate*, « patin à roulettes ».

Patin dont la chaussure est munie de quatre roulettes alignées. *Une paire de rollers.* Par méton. Activité pratiquée avec un tel équipement. *Faire du roller.*

(On dira mieux *Patin en ligne*.)

***ROLLIER** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté de l'allemand *Roller*, de même sens, lui-même dérivé de *rollen*, « rouler », parce que cet oiseau tourne sur lui-même en vol.

ZOOL. Oiseau de la taille d'un geai, au plumage bleu turquoise et marron, au bec fort et crochu. *Le rollier d'Europe, d'Abyssinie. Le rollier se nourrit principalement de gros insectes et parfois de petits vertébrés.*

***ROLLMOPS** (*p* et *s* se font entendre) n. m. XX^e siècle. Mot allemand, composé à partir de *rollen*, « rouler, enrrouler », et *Mops*, « carlin », peut-être parce que cette préparation rappelle la tête ronde de ce chien.

CUIS. Filet de hareng cru mariné au vinaigre doux, maintenu roulé autour d'un cornichon ou d'un oignon par une pique en bois, que l'on sert en hors-d'œuvre. *Les rollmops sont très appréciés dans le Nord de la France.*

***ROLLOT** n. m. XX^e siècle. De *Rollot*, nom de la commune où fut d'abord fabriqué ce fromage.

Fromage au lait de vache, à pâte molle et à croûte lavée, de couleur ocre ou rouge, rond ou en forme de cœur, qui est fabriqué en Picardie.

***I. ROM** (*m* se fait entendre) n. XIX^e siècle. Emprunté du romani *rrom*, « homme, mari », puis « Tsigane ».

Personne appartenant à la population originaire du Nord de l'Inde établie en Europe à partir du XIV^e siècle, qui s'est scindée en différentes communautés au cours de sa dispersion et qui a pour langue commune le romani ; désigne en particulier un membre de l'un des trois grands groupes de cette population, principalement installée dans les Balkans et en Europe centrale, aussi appelé « Tsigane ». *Le terme « Rom » a été proposé par le Conseil de l'Europe pour remplacer d'autres appellations imprécises, impropres ou péjoratives. Un Rom, une Rom. Des Roms.* Adj. *La minorité rom de Hongrie. Des femmes roms.*

(On dit aussi *Romani*.)

***II. ROM** (*m* se fait entendre) n. f. inv. XX^e siècle. Acronyme de l'anglais *read only memory*, « mémoire qui ne peut qu'être lue ».

INFORM. Mémoire morte (voir *Mémoire I*).

***ROMAGNOL, -OLE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *Romagne*, nom géographique emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *Romagna*, du latin médiéval *Romania*, lui-même dérivé de *Romani*, « les Romains », parce que cette région était considérée comme un vestige de l'Empire romain quand l'essentiel de l'Italie était soumis aux Lombards.

Relatif à la Romagne. *Le dialecte romagnol.* Subst. *Un Romagnol, une Romagnole*, un habitant ou un natif de la Romagne.

ROMAIN, -AINE adj. XI^e siècle. Issu du latin *romanus*, de même sens, dérivé de *Roma*, « Rome », nom de la capitale de l'Empire romain, lui-même tiré de *Romulus*, le héros légendaire fondateur de cette ville.

1. Relatif à la Rome antique, en particulier à son empire, à sa civilisation. *Sénateur, citoyen romain. La Gaule, l'Afrique romaine. Les légions romaines. Les aigles romaines. Médailles romaines. Les dieux et les déesses du panthéon romain. Les voies romaines. Gallo-romain, Gréco-romain, voir ces mots. Droit romain*, droit commun à l'ensemble du monde romain (on dit aussi, moins souvent, *Droit écrit*). *Le droit romain est à la base de nombreux droits modernes. Les chiffres romains*, les lettres capitales I, V, X, L, C, D, M, qui s'écrivent en chiffres arabes respectivement 1, 5, 10, 50, 100, 500, 1000, et peuvent se combiner pour former les nombres. *On emploie les chiffres romains pour distinguer les papes, rois et reines, empereurs et impératrices portant le même nom. Bains romains, voir Bain. À la mode romaine* ou, ellipt., *à la romaine*, à la manière des habitants de la Rome antique.

Subst. Habitant de la Rome antique ou de son empire. *Les Romains, les anciens Romains. A Rome, fais comme les Romains*, maxime traduite du latin appelant à respecter les usages de la société dans laquelle on se trouve. *L'Épître aux Romains*, lettre que saint Paul adressa aux chrétiens de la ville de Rome, vers l'an 58. *Roi des Romains*, voir *Roi*.

Spécialt. HIST. *Calendrier romain*, en vigueur jusqu'en 45 avant Jésus-Christ, date à laquelle il fut remplacé par le calendrier julien. *La paix romaine*, voir *Paix*. *L'Empire romain d'Occident*, la partie de l'Empire romain, de langue et de culture latines, issue du partage intervenu en 395, et qui subsista jusqu'en 476. *L'Empire romain d'Orient*, l'autre partie, constituée des provinces de langue et de culture grecques, disparue en 1453, lors de la prise de Constantinople par les Ottomans. *Le Saint-Empire romain germanique* ou, ellipt., *l'Empire*, nom donné à l'empire germanique à partir du x^e siècle et jusqu'au début du XIX^e siècle pour marquer son lien de continuité avec l'Antiquité. – LITTÉRATURE. *Tragédie romaine*, dont la matière et les personnages sont inspirés par la Rome antique. *Les tragédies romaines de Corneille, de Shakespeare*.

Fig. Se dit de ce qui rappelle la grandeur d'âme, le courage et l'amour de la patrie que l'on prête aux citoyens des premiers temps de l'histoire de Rome et de la République. *Vertu romaine. Il y a dans cette parole quelque chose de romain*. Subst. Dans des expressions. *C'est un Romain* (vieilli), un homme connu pour sa probité, son amour de la chose publique. *C'est le dernier des Romains*, il a une vertu qui n'est plus de son temps ; se dit aussi du dernier défenseur d'une cause perdue. *Un travail de Romain*, une œuvre immense, difficile, exigeante.

Titres célèbres : *Histoire romaine*, de Tite-Live (écrite entre 27 av. J.-C. et 17 apr. J.-C.) ; *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, de Montesquieu (1734).

2. Relatif à la ville de Rome après l'Antiquité. *Les palais romains. Le baroque romain. Les fontaines romaines*. Subst. Habitant de la ville de Rome ou personne qui en est originaire. *Un Romain, une Romaine*.

Spécialt. HIST. *République romaine*, nom donné à deux reprises, en 1798 et en 1849, à d'éphémères gouvernements proclamés à Rome. – TYPOGR. *Caractère romain*, caractère d'imprimerie tracé perpendiculairement à la ligne, par opposition au caractère italique, penché vers la droite. *Les caractères romains auraient été substitués aux caractères gothiques par des imprimeurs de Rome. Dans les dictionnaires, les définitions figurent généralement en caractères romains*. Subst. *Le romain*, l'ensemble de ces caractères. *À composer en romain*. – BÂT. *Tuile romaine*, creuse et semi-cylindrique. *Les toits de tuiles romaines du Sud de la France*. – PYROTECHNIE. *Chandelle romaine*, pièce d'artifice qui lance des gerbes d'étoiles d'un éclat très vif. – CUIS. Subst. *À la romaine*, se dit de mets dont la préparation s'inspire plus ou moins de la cuisine du Latium. *Des gnocchis à la romaine*.

Titres célèbres : *Carnaval romain*, ouverture de Berlioz (1844) ; *Vacances romaines*, film de William Wyler (1953).

3. Relatif à la ville de Rome en tant que siège de la papauté ; par ext., qui se rapporte au catholicisme. *L'Église catholique, apostolique et romaine* ou, simplement, *l'Église romaine. La curie romaine* ou, ellipt., *la Curie*, l'ensemble des prélats et des fonctionnaires qui entourent le pape, l'assistent dans le gouvernement de l'Église et, par méton., les congrégations, offices et secrétariats au sein desquels ces prélats et ces fonctionnaires exercent leur activité. *Le pontife romain*, le pape, dans les textes canoniques. *Liturgie romaine. Rite romain ou latin. Canon romain. Missel, bréviaire romain. Col romain*, col blanc détachable porté comme signe distinctif par

certain prêtres. Expr. *La pourpre romaine*, voir *Pourpre*. HIST. *La question romaine*, voir *Question*.

I. ROMAINE n. f. XIV^e siècle. Emprunté de l'arabe *rummana*, « grenade », puis, par analogie de forme, « poids, curseur d'une balance à fléau ».

Balance comportant un seul plateau, ou un crochet auquel on suspend l'objet à peser, et un poids constant qui coulisse le long d'un bras gradué. En apposition. *Balance romaine*.

II. ROMAINE n. f. XVI^e siècle, comme adjectif, dans *laitue romaine* ; XVIII^e siècle, par ellipse, comme nom.

Variété de laitue aux feuilles longues et croquantes (on dit aussi *Laitue romaine*).

Expr. fig. et fam. *Être bon comme la romaine*, être d'une bonté qui touche à la faiblesse (vieilli) ; être menacé par quelque désagrément ou empêchement contre lequel on ne peut rien.

ROMAÏQUE adj. XIX^e siècle. Emprunté du grec *rhômaïkos*, « qui concerne Rome ou les Romains », puis « latin », lui-même dérivé de *Rhômê*, « Rome », parce que cette langue est issue du grec parlé par les Romains.

LINGUIST. Vieilli. *La langue romaïque* ou, ellipt. et subst., au masculin, *le romaïque*, la langue grecque communément parlée et écrite, par opposition aux dialectes et à la langue savante (on dit plutôt aujourd'hui *Langue grecque démotique*).

I. ROMAN n. m. XII^e siècle, *romanz*, puis *roman*. Issu du latin médiéval *romanice*, « en langue vulgaire », par opposition à *latine*, « en latin ».

1. HIST. LITTÉRAIRE. Au Moyen Âge, œuvre narrative en langue vulgaire, par opposition aux œuvres savantes écrites en latin, composée d'abord en vers, puis principalement en prose à partir du XIII^e siècle. *Les premiers romans s'inspiraient des épopées latines. Les romans de la Table ronde, ou romans bretons, ont répandu une version chrétienne et courtoise de la chevalerie. Le « Roman de Renart » est une œuvre satirique en plusieurs parties, produite au cours des XII^e et XIII^e siècles. L'alexandrin doit son nom au « Roman d'Alexandre », poème du XII^e siècle écrit en vers de douze syllabes.*

Titres célèbres : *Roman de la Rose*, poème allégorique du XIII^e siècle de Guillaume de Lorris, poursuivi par Jean de Meung ; *Roman de Tristan en prose* (fin du XIII^e siècle).

2. LITTÉRATURE. Œuvre de fiction en prose qui, traditionnellement, allie le récit de la destinée d'un ou de plusieurs personnages, la description du monde dans lequel ils évoluent et l'analyse de leur caractère, de leurs mœurs ; genre constitué par de telles œuvres. *L'argument, l'intrigue d'un roman. « Don Quichotte », de Cervantès, marque la naissance du roman moderne. « Marianne », de Marivaux, « Les Misérables », de Victor Hugo, sont de célèbres romans français. Un chapitre de roman. Balzac a inventé le principe du retour des personnages dans le roman. Un roman écrit à la première personne. Porter un roman à la scène, à l'écran. Un roman à succès. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'Académie française tenait le roman pour un genre mineur, par rapport à la poésie et au théâtre. Le Grand Prix du roman de l'Académie française.*

S'emploie dans diverses locutions pour désigner les formes particulières que peut prendre cette œuvre, ce genre. *Roman d'aventures, de chevalerie. Roman de formation. « L'Éducation sentimentale » est un roman d'apprentissage. Roman de romans, voir Mœurs. Roman pastoral. « Gil Blas » est un roman picaresque de Lesage. « Le Capitaine Fracasse », de Théophile Gautier, est un*

roman de cape et d'épée. Roman à clef, voir Clef. Roman historique, dont le sujet est tiré d'une période de l'histoire ou s'en inspire. Dumas est le plus grand auteur de romans historiques français. Roman réaliste, naturaliste. Roman à thèse. Roman épistolaire, qui repose sur les lettres échangées par les personnages. « Les Liaisons dangereuses » sont un roman épistolaire du XVIII^e siècle. Roman psychologique, qui place au centre de l'intrigue romanesque l'analyse intimiste des caractères, des sentiments. Roman d'anticipation, de science-fiction. Roman policier, roman noir, roman d'espionnage. Le nouveau roman, voir Nouveau. Roman fleuve, voir Fleuve. Roman feuilleton, récit dont les épisodes paraissent dans la presse à grand tirage et, par ext., roman d'aventures, riche en rebondissements, destiné à un très large public. Eugène Sue a écrit un célèbre roman feuilleton, « Les Mystères de Paris ». Pég. Roman à l'eau de rose, d'un sentimentalisme mièvre. Roman de gare, voir Gare II. En composition. Roman-photo, voir ce mot.

Loc. fig. *Un héros, un personnage de roman*, se dit de quelqu'un qui semble sorti d'une telle œuvre ou serait digne d'y figurer.

Titres célèbres : *Le Roman comique*, de Scarron (1651-1657) ; *Le Roman bourgeois*, de Furetière (1666) ; *Puissance du roman*, de Roger Caillois (1941) ; *Roman des origines et origines du roman*, essai de Marthe Robert (1972).

3. Fig. Histoire riche en péripéties. *De cet incident, il a fait tout un roman*. En mauvaise part. Récit dénué de vraisemblance qu'on soupçonne d'être en grande partie inventé. *Bâtir des romans. Ce que vous racontez a tout l'air d'un roman*.

Spécialt. *Le roman national*, représentation qu'un peuple se fait de son histoire.

Par ext. Succession d'événements extraordinaires. *Sa vie est un roman*.

Titre célèbre : *Le Roman d'un tricheur*, film de Sacha Guitry (1936).

4. PSYCHAN. *Roman familial*, dans la théorie freudienne, récit fantasmatique, portant sur sa naissance et sa filiation, qu'élabore l'enfant au moment où il fait l'expérience du complexe d'Œdipe et qui lui permet de se détacher de ses parents.

II. ROMAN, -ANE adj. XVI^e siècle. Tiré de *roman I*.

1. LINGUIST. Se dit de la langue vulgaire qui se dégagea peu à peu du latin dans la partie latinisée de l'Empire romain en prenant une forme différente suivant les régions, les pays ; se dit aussi de chacune des langues modernes issues du latin par l'intermédiaire de cette langue vulgaire (en ce sens, on dit aussi, moins souvent, *Néolatin*). *Les « Serments de Strasbourg », de 842, furent prêtés en langue romane par Louis le Germanique et en tudesque par Charles le Chauve. Dialectes, parlans romans. Philologie romane. Parmi les langues romanes, on compte le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le provençal, le roumain. En composition. Gallo-roman, Rhétoroman, voir ces mots.*

Subst. Au masculin. Ensemble des langues vulgaires de ces différentes régions, de ces différents pays, en tant qu'elles ont une même origine et des caractéristiques communes. *Le roman et le germanique*.

Par ext. LITTÉRATURE. *École romane française* ou, ellipt., *école romane*, mouvement poétique fondé en 1891 par Jean Moréas et Charles Maurras, qui, souhaitant renoncer au symbolisme, prônaient un idéal néoclassique et le retour aux sources latines de la littérature. *L'école romane était proche du félibrige de Frédéric Mistral*.

2. ARCHIT. BX-ARTS. Relatif à l'art du Moyen Âge qui se développa avant la période gothique, surtout en Europe occidentale, et plus particulièrement au style des

édifices religieux des XI^e et XII^e siècles. *L'époque romane. Certaines églises arméniennes annoncent l'art roman. L'art roman primitif, tardif. Les églises romanes de Bourgogne, d'Italie. Un chapiteau, un chevet roman. L'usage de l'arc en plein cintre est caractéristique de l'architecture romane. La vierge noire d'Orcival est une des plus célèbres statues romanes. Par ext. Peintre, sculpteur roman. En composition. Prérroman, voir ce mot.*

Subst. *L'abbatiale Sainte-Foy de Conques, dans l'Aveyron, est un chef-d'œuvre du roman. Le roman monastique chunisien, cistercien. Le roman auvergnat, poitevin*.

*I. ROMANCE n. m. XVI^e siècle. Emprunté de l'espagnol *romance*, d'abord au sens de « roman de chevalerie », lui-même emprunté du provençal *romans*, « œuvre narrative en langue vulgaire ».

LITTÉRATURE. Forme poétique espagnole composée de vers octosyllabiques, les vers pairs étant assonancés, qui se développa du XV^e au XVII^e siècle. *Les romances du « Cid ». Au Siècle d'or, Lope de Vega, Cervantès, Quevedo et Gongora écrivirent des romances.*

(Se rencontre parfois au féminin.)

II. ROMANCE n. f. XVIII^e siècle. Tiré de *romance I*.

MUS. Composition brève à une ou plusieurs voix, de caractère tendre, naïf ; air qui accompagne cette chanson. *La romance fut en vogue pendant la Révolution et l'Empire. Les romances de Gossec, de Boieldieu. « Plaisir d'amour » est une romance tirée d'un opéra-comique du XVIII^e siècle. Les romances de Tchaïkovski, de Rachmaninov. Par ext. Pièce instrumentale inspirée de ces compositions. Une romance de Schumann. Les romances pour piano et orchestre de Beethoven.*

Dans la langue courante. Chanson populaire sentimentale. *Une jolie romance. Une romance napolitaine*. Désigne aussi parfois une histoire d'amour. *Ils vivent une belle romance*.

Titre célèbre : *Romances sans paroles*, recueil poétique de Paul Verlaine (1874), inspiré des pièces pour piano de Felix Mendelssohn (1830-1868).

ROMANCER (se conjugue comme *Avancer*) v. tr. XIII^e siècle, au sens d'« écrire en langue vulgaire » ; XVII^e siècle, au sens actuel. Dérivé de l'ancien français *romanz*, « roman ».

Raconter un événement, des faits en les modifiant, en les agrémentant de détails inventés pour les rendre plus romanesques. *Romancer son enfance. Alexandre Dumas a romancé la vie de la reine Margot. Au participe passé, adjt. Des mémoires romancés. Une biographie romancée.*

ROMANCERO ◇ (*e* se prononce *é*) n. m. XIX^e siècle. Mot espagnol, lui-même dérivé de *romance*, « roman de chevalerie ».

LITTÉRATURE. Recueil de romances espagnols. *Dès 1600, le « Romancero général » se proposait de rassembler tous les romances connus.*

Par anal. Nom donné à certains recueils de poésie dont on veut souligner l'unité historique, thématique, etc. *Un romancero de la guerre civile espagnole. Le « Romancero » de Heinrich Heine. Le « Romancero gitan », de Federico García Lorca.*

*ROMANCHE n. m. XIX^e siècle. Emprunté du rhétoroman *romantsch*, de même sens, lui-même dérivé du latin médiéval *romanice*, « en langue vulgaire », puis « roman ».

LINGUIST. Parler du groupe rhétoroman principalement en usage dans le canton suisse des Grisons. *Le romanche a été reconnu quatrième langue de la Confédération helvétique en 1938. Adj. Relatif à ce parler, aux populations qui l'utilisent. Vocabulaire romanche.*

ROMANCIER, -IÈRE n. xv^e siècle, au sens de « celui qui compose en langue vulgaire » ; xvii^e siècle, au sens actuel. Dérivé de *roman I*.

Auteur de romans. *Romanciers et nouvellistes. Stendhal, Balzac, Flaubert sont de célèbres romanciers français. Un romancier à succès. Les romanciers russes, américains. La littérature anglaise compte de grandes romancières, telles Jane Austen, les sœurs Brontë, George Eliot.*

ROMAND, -ANDE adj. xvi^e siècle. Variante graphique de *roman II*, sur le modèle d'*allemand*.

Relatif à la partie de la Confédération helvétique où l'on parle français ou à la langue française parlée en Suisse. *Cantons romands. En Suisse romande, on dit « huitante » pour « quatre-vingts ». « Chalet » est un mot d'origine romande. La littérature romande. Les Suisses romands* ou, ellipt. et subst., *les Romands*.

***ROMANÉE** n. m. xix^e siècle. Tiré de *Romanée*, nom du lieu-dit, situé sur la commune de Vosne-Romanée, où ce vin est produit.

Grand vin rouge de Bourgogne.

***ROMANESCO** n. m. xx^e siècle. Emprunté de l'italien *romanesco*, « romain », parce que cette variété de chou est originaire de la région de Rome.

Variété de chou à fleurettes vertes et pyramidales disposées en spirales. Surtout en apposition. *Chou romanesco*.

ROMANESQUE adj. xvii^e siècle. Dérivé de *roman I*.

1. Relatif au genre du roman, aux procédés, aux conventions du roman. *La littérature romanesque. Stendhal est plus connu pour son œuvre romanesque que pour son théâtre. « Le Docteur Pascal », d'Émile Zola, est le dernier volume du cycle romanesque des « Rougon-Macquart ». L'illusion romanesque, voir Illusion.*

2. Qui rappelle, par son caractère extraordinaire, le monde, les personnages, les intrigues du roman (avant l'avènement du romantisme, on disait aussi *Romantique*). *Une rencontre, une passion romanesque. Il a mené une existence romanesque.*

Par ext. et parfois péj. Qui a un penchant pour la sentimentalité, l'exaltation. *Une jeune fille romanesque*. Par méton. *Idées, goût romanesques*.

Subst., au masculin. *Une âme éprise de romanesque*.

Titre célèbre : *Les Romanesques*, comédie d'Edmond Rostand (1894).

ROMANESQUEMENT adv. xvii^e siècle. Dérivé de *romanesque*.

Litt. D'une façon romanesque, à la manière d'un héros, d'une héroïne de roman. *La première attestation de l'adverbe « romanesquement » se trouve dans une lettre de Mme de Sévigné.*

***ROMANI** n. xix^e siècle. Mot romani, signifiant « propre aux Tsiganes », puis, substantivement, « Tsigane », dérivé de *rrom*, « homme, mari », puis « Tsigane ».

1. Syn. de *Rom I*. *Un Romani, une Romani*. Adj. *Des coutumes romanis*.

2. N. m. LINGUIST. Langue indo-européenne, proche du sanscrit à l'origine, qui s'est enrichie de nombreux emprunts au cours des déplacements des Roms en Europe et qui s'est constituée en plusieurs dialectes. *Le romani, longtemps purement oral, est aujourd'hui transcrit dans divers alphabets, selon les pays où vivent les communautés roms*. Adj. *Les parlers romanis*.

ROMANICHEL, -ELLE n. xix^e siècle. Mot romani, signifiant « peuple des Tsiganes, Tsigane », composé à partir de *romani*, « Tsigane », et *tsel*, « peuple ».

Vieilli. Membre de la population rom menant une vie nomade, qu'on appelait aussi gitan, bohémien, etc. *Une roulotte de romanichels*.

Par ext. Péj. Individu à l'existence vagabonde, sans occupation fixe.

***I. ROMANISANT, -ANTE** adj. xix^e siècle. Dérivé de *roman II*.

LINGUIST. Qui étudie les langues romanes. Subst. *Un romanisant, une romanisante* (on dit aussi *Romaniste*).

***II. ROMANISANT, -ANTE** adj. xix^e siècle. Participe présent de *romaniser*.

RELIG. Qui, au sein des Églises chrétiennes, se rapproche de l'Église romaine. *La frange romanisante de l'anglicanisme*.

***ROMANISATION** n. f. xix^e siècle. Dérivé de *romaniser*.

1. HIST. Action de romaniser ou fait de se romaniser. *La romanisation de la Gaule*.

2. LINGUIST. Transcription en alphabet latin d'une langue écrite en d'autres caractères ou d'une langue orale. *Romanisation de l'arabe, du chinois, du roumain*.

3. RELIG. Le fait de rendre conforme à l'usage romain. *La romanisation des rites*.

***ROMANISER** v. tr. xvi^e siècle. Dérivé savant de *romain*.

1. HIST. Imposer, faire adopter la civilisation de l'Empire romain aux populations des territoires conquis. *L'empereur Claude s'efforça de romaniser les élites gauloises*. Pron. *Les provinces africaines se romanisèrent au premier siècle de notre ère*.

Au participe passé, adj. *Des régions romanisées*.

2. LINGUIST. Transcrire en alphabet latin une langue écrite en d'autres caractères ou une langue orale. Au participe passé, adj. *Le vietnamien romanisé*.

3. RELIG. Faire embrasser les dogmes de l'Église catholique romaine, en faire adopter le rite. Pron. *Une communauté qui s'est romanisée*. Au participe passé, adj. *Des villages romanisés*.

***I. ROMANISTE** n. xvi^e siècle. Dérivé de *romain*.

1. DROIT. Spécialiste du droit romain.

2. BX-ARTS. Peintre flamand du xvi^e siècle ayant séjourné et travaillé à Rome pour se former auprès de maîtres et étudié les œuvres de l'Antiquité. *Les romanistes firent connaître la Renaissance italienne aux Pays-Bas*.

II. ROMANISTE n. xix^e siècle. Dérivé de *roman II*.

LINGUIST. Spécialiste des langues romanes (on dit aussi *Romanisant*). *Un colloque international de romanistes*.

***ROMANITÉ** n. f. xix^e siècle. Emprunté du latin tardif *romanitas*, « ensemble de coutumes romaines », lui-même dérivé de *romanus*, « romain, de Rome ».

Ensemble de mœurs, d'idées, de modes de pensée qui caractérisent la civilisation de la Rome antique. *L'hellénisme et la romanité. La notion de romanité a été utilisée comme thème de propagande par Mussolini*.

***ROMAN-PHOTO** n. m. (pl. *Romans-photos*). xx^e siècle. Composé de *roman I* et de *photo II*.

Récit sentimental composé de scènes photographiées, accompagnées de courtes légendes et de dialogues simples

placés dans des bulles. *Apparu après la Seconde Guerre mondiale, le roman-photo fut en vogue jusqu'aux années 1980.*

ROMANTIQUE adj. XVII^e siècle. Emprunté de l'anglais *romantic*, « fabuleux, faisant appel à l'imagination », dérivé de *romance*, désignant un récit en vers ou en prose d'événements peu réalistes, lui-même issu de l'ancien français *romanz*, « roman ».

1. Vieilli. S'est dit, avant l'avènement du romantisme, de ce qui tenait du roman et, en particulier, des lieux, des paysages tels qu'ils étaient décrits dans ce genre littéraire (on dit aujourd'hui *Romanesque*).

2. Relatif au courant littéraire, artistique et philosophique du romantisme, qui en relève ou qui s'en réclame. *Époque romantique. La révolution romantique. Le héros romantique. Le mal du siècle est propre au courant romantique français. Lamartine, Keats, Hölderlin, Leopardi, Pouchkine sont de célèbres poètes romantiques. Le drame romantique, tel que le définit Victor Hugo dans la préface de « Cromwell », devait effacer les frontières entre la tragédie et la comédie. Le tutu apparaît pour la première fois dans le ballet romantique « La Sylphide ». Les parcs et les jardins à l'anglaise, les ruines sont des lieux romantiques. École, cénacle romantiques, contemporains du romantisme.*

Subst. *Les romantiques anglais, allemands, français. Les petits romantiques*, désignait, dans l'histoire littéraire du XIX^e siècle, certains écrivains rattachés à ce mouvement et tenus pour mineurs. *Aloysius Bertrand, Pétrus Borel étaient considérés comme de petits romantiques.*

Par ext. *Mobilier, reliure romantiques*, contemporains du romantisme.

Par affaibl. Empreint d'idéalisme, de sentimentalité. *Une idylle romantique*. Subst. *C'est une grande romantique.*

Titres célèbres : *L'Art romantique*, titre donné au recueil posthume d'articles et d'essais de Baudelaire (1868) ; *L'Âme romantique et le rêve*, d'Albert Béguin (1937).

***ROMANTIQUEMENT** adv. XIX^e siècle. Dérivé de *romantique*.

Rare. À la manière des auteurs, des artistes romantiques ; conformément à l'esprit, aux modes, aux façons d'être du romantisme.

ROMANTISME n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *romantique*.

Mouvement littéraire, artistique et philosophique européen de la fin du XVIII^e siècle et de la première moitié du XIX^e siècle qui, réagissant contre l'idéal esthétique et les règles du classicisme, et contre la raison universaliste des Lumières, privilégia l'imagination et la sensibilité dans la création et prit des formes d'expression très diverses selon les pays et les disciplines. *Le romantisme anglais, allemand, français. Le romantisme en musique a été notamment représenté par Schubert, Chopin, Liszt, Schumann et Berlioz. Les tableaux de Caspar David Friedrich, de Géricault, de Delacroix et de Constable relèvent du romantisme. Schelling est considéré comme l'un des philosophes du romantisme. L'exaltation de la nature, des paysages par le romantisme. Le romantisme a redécouvert le Moyen Âge et les civilisations celtiques et nordiques. En réhabilitant le passé national, le romantisme a éveillé les mouvements nationaux du milieu du XIX^e siècle. En 1830, la bataille d'Hernani opposa les tenants du classicisme et ceux du romantisme. En réaction au romantisme se développèrent les mouvements de l'impersonnalité en art, du Parnasse, du symbolisme.*

Par ext. Désigne, chez des artistes ou dans des œuvres d'autres époques, un ensemble de traits qui évoquent ce mouvement ou lui font écho. *Le romantisme des classiques.*

Par affaibl. Penchant d'une personne à l'idéalisme, à la sentimentalité ou caractère d'une chose qui suscite la rêverie, la nostalgie. *Il fait montre d'un romantisme échevelé. Le romantisme d'un paysage.*

ROMARIN n. m. XIII^e siècle. Emprunté du latin *rosmarinus*, de même sens et, proprement, « rosée de mer ».

Arbuste aromatique de la famille des Labiées, dont les petites feuilles persistantes sont étroites et pointues et dont les fleurs ont une couleur allant du bleu au jaune. *Le romarin pousse à l'état sauvage dans les régions méditerranéennes. Un brin de romarin. Miel de romarin. Le romarin est employé en pharmacie pour ses propriétés toniques et vulnérables.*

***ROMBIÈRE** n. f. XIX^e siècle. D'origine incertaine.

Fam. et péj. Femme d'âge mûr imbuée de sa position et suffisante. *Une vieille rombière.*

ROMPRE v. tr. et intr. (*je romps, il rompt, nous rompons ; je rompais, nous romptions ; je rompis ; je romprai ; je romprais ; romps, rompons ; que je rompe ; que je rompisse ; rompant ; rompu*). X^e siècle. Issu du latin *rumpere*, de même sens.

I. V. tr. 1. Séparer une chose en deux ou plusieurs parties, briser. *Rompre un bâton, une baguette. Le vent a rompu le grand mât. La jument a rompu sa bride. Rompre un sceau, le cachet d'une lettre. Le fleuve rompit ses digues. Pron. Il ne faut pas trop charger cette poutre, de peur qu'elle ne se rompe.*

MILIT. *Rompre les faisceaux*, les défaire pour reprendre les fusils. *Rompre les rangs* ou, simplement, *rompre*, en parlant de la troupe, se disperser après avoir accompli une manœuvre, reçu un ordre, etc. *Rompez !* commandement ordonnant cette dispersion ou formule par laquelle un supérieur congédie un soldat. *Rompre la ligne*, voir *Ligne*. *Rompre les lignes ennemies*, les percer, mettre l'ennemi en déroute.

Loc. adv. fig. *À tout rompre*, avec force, avec violence. *Applaudir à tout rompre. Son cœur battait à tout rompre.*

Expr. *Rompre une lance, des lances*, voir *Lance*. *Rompre en visière* (fig. et vieilli), par allusion au chevalier qui brisait sa lance dans la visière de son adversaire lors d'un tournoi, dire à quelqu'un, en face et brusquement, quelque chose de désagréable, le contredire ouvertement. *Il ne peut s'empêcher de rompre en visière à tout le monde, avec tous ses amis. Rompre le pain*, partager le pain à la main ; dans la liturgie chrétienne, accomplir la fraction du pain lors de l'eucharistie. *Rompre ses amarres, les amarres*, en parlant d'un bateau, se détacher brusquement du point d'amarrage ; fig., en parlant d'une personne, quitter son point d'attache et, par ext., défaire les liens qu'on avait noués. Fig. *Rompre la paille* (vieilli), voir *Paille*. *Rompre la glace*, dissiper la gêne, la contrainte qui règne au début d'une rencontre, d'une conversation. *Rompre ses fers, ses chaînes, ses liens*, s'affranchir, se dégager d'un attachement. *Rompre sa gourmette* (fam.), voir *Gourmette*. *Rompre les os à quelqu'un*, le battre violemment, le rouer de coups. *Rompre la tête, la cervelle à quelqu'un*, faire trop de bruit autour de lui ou l'importuner par ses discours. *Se rompre l'échine, le cou, les reins, les os*, faire une chute brutale, se blesser gravement ; connaître un échec sévère, une défaite dont on aura du mal à se relever.

Par méton. Soumettre une personne au supplice de la roue. *Condamné par arrêt à être rompu. Convaincu d'infanticide, Jean Calas, que défendit Voltaire, fut rompu vif à Toulouse en 1762.*

Fig. Fatiguer quelqu'un à l'extrême, l'accabler. *Ce voyage m'a rompu. Le chagrin, la douleur les avait rompus.*

2. Arrêter quelque chose dans son mouvement, le détourner de sa direction. *Rompre un cours d'eau, rompre les vagues par un brise-lames. Les haies rompent le vent.*

Par ext. CUIS. *Rompre la pâte*, arrêter pour un temps la fermentation de la pâte qui lève, en la repliant plusieurs fois sur elle-même. – VÈN. *Rompre les chiens*, les rappeler pour les empêcher de suivre la voie d'un animal de chasse et, fig., interrompre une conversation ou une discussion que l'on juge mal engagée, la dévier. *Le sujet était délicat, quelqu'un a opportunément rompu les chiens.*

3. Suspendre le cours d'une chose, d'une action, faire cesser un état, une situation ; mettre fin à un engagement qu'on avait pris. *Rompre des négociations, des relations diplomatiques. Ils ont rompu tout commerce. Le charme est rompu. Rompre la mesure d'un vers, rompre la cadence. Rompre le silence. Rompre le jeûne. Rompre ses vœux. Ils ont rompu leurs fiançailles.*

Spécialt. PEINT. *Rompre une couleur*, la mêler à une autre teinte pour en varier l'effet ou en adoucir l'éclat.

4. Suivi de la préposition *à*. Exercer quelqu'un à quelque chose, l'y accoutumer par une pratique longue et rigoureuse. *On l'a mis à ce poste pour le rompre aux affaires.* Pron. *Il s'est rompu à l'exercice du calcul mental.*

II. V. intr. 1. Se casser en deux ou plusieurs parties. *La corde a rompu. Les branches rompent sous le poids des abricots.*

Prov. *Mieux vaut plier que rompre*, par allusion à la fable de La Fontaine « Le Chêne et le Roseau », une concession est parfois préférable à une résistance obstinée.

2. Briser des liens d'amitié, d'affection ou, plus souvent, un attachement amoureux, la liaison que l'on entretenait avec quelqu'un. *Rompre avec sa famille. Après une longue réflexion, il s'est décidé à rompre. Ils ont rompu*, ils se sont séparés.

Par anal. *Rompre avec la tradition, avec ses habitudes. Rompre avec son passé.*

Titre célèbre : *Le Plaisir de rompre*, de Jules Renard (1897).

3. ESCR. Reculer, se mettre hors d'atteinte.

*ROMPU, -UE adj. et n. XIX^e siècle. Participe passé de rompre.

I. Adj. 1. Dont l'unité, l'intégrité, etc. a été brisée ou altérée. *Des ligaments rompus.* HÉRALD. Se dit d'une pièce dont une partie est tronquée. *Chevron rompu.*

Fig. Accablé par la fatigue, épuisé. *Elle est rentrée rompue de son voyage.* Par ext. *Avoir les jambes rompues.*

2. Dont on a interrompu le cours, auquel on a mis fin. *Un mariage rompu. Un serment rompu.*

Spécialt. PEINT. Se dit d'une couleur qui présente des reflets d'une autre couleur ou qui a été atténuée par une teinte moins vive. *Un bleu rompu. Des tons rompus.*

Loc. adj. et adv. *À bâtons rompus*, voir *Bâton*.

3. Suivi de la préposition *à*. Averti, très habile dans un domaine à force de s'y être exercé. *Un acteur rompu à l'improvisation.*

II. N. m. BOURSE. Le plus souvent au pluriel. Lors d'une souscription, d'une attribution ou d'un regroupement de titres, qui modifie la valeur nominale de chaque titre, fraction de capital correspondant au montant qu'un actionnaire ne disposant plus d'un nombre entier de titres devrait ajouter ou se faire reverser pour parvenir au multiple entier le plus proche du nombre qu'il possède. *Les rompus sont négociables.*

*ROMSTECK n. m. Voir *Rumsteck*.

RONCE n. f. XII^e siècle. Issu du latin *rumex*, « petite oseille », puis « ronce ».

Genre de plantes de la famille des Rosacées dont il existe de nombreuses espèces sauvages et cultivées, les plus courantes étant des arbustes sarmenteux, épineux et rampants, qui portent des baies comestibles. *Les aiguillons des ronces. Un enchevêtrement de ronces. Un jardin envahi par les ronces. Il s'est blessé dans les ronces, aux ronces du chemin.*

Par anal. *Ronce artificielle*, fil de fer garni de petites pointes métalliques dont on fait des clôtures (on dit plus souvent *Barbelé*).

Fig. et litt. Au pluriel. Difficulté, obstacle. *Une vie semée de ronces et d'épines.*

Par ext. ÉBÈN. Veine irrégulière du bois de certains arbres. *Ronce de noyer. Les ronces et les loupes.* Par méton. Bois comprenant une telle veine et qu'on exploite à des fins décoratives. *Un meuble en ronce de frêne.*

*RONCERAIE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *ronce*.

Terrain où prolifèrent les ronces.

*RONCEUX, -EUSE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *ronce*.

Où poussent des ronces. *Sentier ronceanx. Une clairière ronceanse.*

Par ext. ÉBÈN. Se dit d'un bois qui présente des ronces. *Érable, acajou ronceanx.*

*RONCHON, -ONNE adj. XIX^e siècle. Déverbal de *ronchonner*.

Rare au féminin. Fam. Qui exprime son insatisfaction en grommelant ; qui a l'habitude de ronchonner, bougon (en ce sens, on dit aussi *Ronchonneur*). *Elle est ronchon.* Subst. Personne caractérisée par une telle habitude. *C'est un vieux ronchon.*

RONCHONNER v. intr. XIX^e siècle. Dérivé du verbe d'origine lyonnaise *roncher*, « ronfler ».

Fam. Montrer de l'humeur, maugréer. *Il s'est exécuté en ronchonnant. Ronchonner après, contre quelqu'un.*

*RONCHONNEUR, -EUSE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *ronchonner*.

Fam. Qui a l'habitude de ronchonner (on dit aussi *Ronchon*). *Un élève ronchonneur.* Par méton. *Ton ronchonneur, voix ronchonneuse.* Subst. *Un ronchonneur, une ronchonneuse.*

*RONCIER n. m. ou, parfois, RONCIÈRE n. f. XVI^e siècle. Dérivés de *ronce*.

Buisson de ronces. *Cueillir des mûres dans les ronciers. Arracher une roncière.*

I. ROND, RONDE adj. XII^e siècle. Issu, par l'intermédiaire d'une forme **retundus*, du latin *rotundus*, « qui a la forme d'une roue, arrondi », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

1. Qui a la forme d'un cercle, qui présente une surface au contour circulaire. *Une place ronde, un bassin rond. Les hoplites portaient un bouclier rond. Des lunettes rondes.* En composition. *Rond-point*, voir ce mot.

Loc. *Des yeux ronds*, écarquillés en signe d'étonnement. *Ouvrir des yeux ronds. Regarder une chose avec des yeux ronds.* *Table ronde*, table autour de laquelle se réunissaient les compagnons du roi Arthur et dont la forme symbolisait l'absence de hiérarchie, de préséance ; fig., rencontre où tous les intervenants participent de manière égale à

la discussion, au débat. *Les chevaliers de la Table ronde. Participer à une table ronde.* ANAT. *Fenêtre ronde*, voir *Fenêtre*.

Par ext. Qui a une section circulaire, en parlant d'une chose cylindrique ou tronconique. *Des câbles ronds. Un pinceau rond. Ligament rond de l'utérus, du foie. Le muscle grand rond, petit rond* ou, ellipt. et subst., *le grand rond, le petit rond.* ZOOLOG. *Vers ronds*, syn. vieilli de *Némathelminthes*.

Expr. fig. et pop. *Être rond comme une barrique, rond comme une queue de pelle*, ou, simplement, *être rond, être ivre*.

2. Qui a une forme de sphère, de boule, ou une forme qui s'en rapproche. *Un collier de perles rondes. Des tomates rondes. Du riz rond. Des clous à tête ronde. La Terre est ronde.* Vieilli. *Une bourse ronde*, bien remplie. Par méton. *Une somme, une fortune ronde*, assez importante.

Loc. *Le ballon rond*, le ballon de football et, par méton., ce sport lui-même. *Les amateurs de ballon rond.* HIST. *Les Têtes rondes*, lors de la première révolution anglaise, au XVII^e siècle, surnom donné aux puritains, partisans du Parlement, parce qu'ils portaient les cheveux courts, sans perruque. *Aux Têtes rondes, menées par Cromwell, s'opposaient les Cavaliers, soutiens du roi Charles I^{er}.*

Par ext. Qui présente des angles arrondis, des lignes courbes. *Des ciseaux à bouts ronds. Un couteau rond. Une reliure à dos rond. Un visage rond. Des joues rondes. Un ventre rond. Un petit homme tout rond*, bien en chair. Expr. *Faire le dos rond*, voir *Dos*.

Spécialt. SCULPT. *Ronde-bosse*, voir ce mot. – TECHN. *Demi-ronde*, voir ce mot. – CALLIGRAPHIE. *Écriture ronde, Lettre ronde*, voir *Ronde*. – COUT. *Pli rond*, composé de deux plis couchés dont les pliures sont disposées dos à dos, à l'inverse du pli creux, dont les pliures sont en vis-à-vis.

Fig. Doux, sans âpreté. *Un vin rond, rond en bouche. Une voix ronde.*

3. Se dit d'une quantité entière, sans décimale et spécialt., d'une quantité multiple de dix, cent, mille, etc. *Une somme ronde. Un nombre rond. Il demande cinquante-deux euros, je lui en propose cinquante pour faire un compte rond.* Loc. adj. et adv. *Tout rond. Vous devez dix euros tout rond* ou *tout ronds*. Par ext. *Avaler tout rond un morceau, une bouchée*, sans mâcher, tout d'un coup.

Fig. et vieilli. En parlant d'une personne. Franc, sans détour. *Il est rond en affaires.*

4. Adv. Fam. *Tourner rond*, fonctionner, se dérouler de manière réglée, régulière ; fig., en parlant d'une personne, avoir un comportement normal (surtout à la forme négative). *Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond dans cette affaire. Il ne tourne pas rond.*

II. ROND n. m. XII^e siècle. Forme substantivée de *rond I*.

1. Figure qui a la forme d'un cercle ou qui s'en rapproche. *Tracer, dessiner un rond. Des ronds de fumée.*

Spécialt. BOT. *Rond de sorcière*, cercle formé par les fructifications de certains champignons basidiomycètes, dont les filaments souterrains croissent dans toutes les directions à partir d'une spore initiale ; anneau d'herbe plus verte et plus drue situé à l'endroit où se trouvaient ces fructifications. – SYLVIC. *Maladie du rond*, affection provoquée par des champignons basidiomycètes qui, à partir des racines du végétal malade, s'étend de manière concentrique à des végétaux voisins. *La maladie du rond attaque en particulier les résineux.* – DANSE. *Rond de jambe*, voir *Jambe*.

Loc. et expr. *En rond*, en cercle. *Des sièges disposés en rond. Faire asseoir des enfants en rond. Danser en rond en se tenant par la main. Tourner en rond*, revenir à son point

de départ et, fig., ne pas progresser. *Empêcheur de danser, de tourner en rond* (fam.), voir *Empêcheur. Faire des ronds dans l'eau*, provoquer à la surface de l'eau la formation d'ondes concentriques en jetant quelque objet et, fig., perdre son temps en occupations futiles.

Par ext. Surface délimitée par une figure circulaire. *Le rond de lumière d'un projecteur. Découper un rond de pâte.* Spécialt. ARCHIT. *Rond d'eau*, bassin circulaire rempli d'eau. – HIPPISE. *Rond de présentation*, voir *Présentation*.

2. Objet de forme ou de section circulaire. *Un rond de caoutchouc.*

Spécialt. ARCHIT. MENUISERIE. En composition. *Quart-de-rond*, voir ce mot. – BÂT. *Rond à béton*, barre d'acier employée dans l'armature du béton armé. – BOUCHERIE. *Rond de tranche, rond de gîte*, morceaux prélevés dans des muscles de la cuisse du bœuf.

Loc. *Rond de serviette*, anneau dans lequel on enfila sa serviette de table. *Rond de cuir*, voir *Cuir. Rond-de-cuir*, voir ce mot. Expr. pop. *En rester, en être comme deux ronds de flan*, être stupéfait, ébahi. *En baver des ronds de chapeau*, endurer de rudes et longues épreuves.

Pop. Surtout dans des tournures négatives. Pièce de monnaie et, par méton., argent. *N'avoir pas un rond, se retrouver sans un rond.*

RONDACHE n. f. XVI^e siècle. Forme normanno-picarde. Dérivé de *rond I*.

Grand bouclier rond porté dans l'Antiquité et jusqu'au XVI^e siècle par les fantassins. *Rondache de bronze, en bronze. Rondache à pointe.*

***RONDADE** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *rond II*.

GYMNASTIQUE. Roue que l'on termine les pieds joints.

ROND-DE-CUIR n. m. (pl. *Ronds-de-cuir*). XIX^e siècle, pour désigner le coussin en forme de couronne sur lequel s'asseyaient les employés de bureau. Composé de *rond II*, de la préposition *de* et de *cuir*.

Fam. et iron. Employé de bureau.

Titre célèbre : *Messieurs les ronds-de-cuir*, pièce de Georges Courteline (1893).

RONDE n. f. XVI^e siècle. Forme féminine substantivée de *rond I*.

1. Inspection effectuée, en particulier la nuit, autour d'une place, d'une ville, d'un camp, etc. pour veiller à l'application des consignes et vérifier que tout est en ordre. *Faire une ronde. L'heure de la ronde. Officier, patrouille de ronde. Chemin de ronde*, voir *Chemin*.

Par méton. Troupe, soldat accomplissant une telle tâche. *Croiser la ronde. La ronde n'est pas encore passée.* « *La Ronde de nuit* », titre usuel d'un tableau de Rembrandt.

Par ext. Visite d'un lieu faite à intervalles réguliers pour veiller à sa sécurité ou contrôler les installations qui s'y trouvent. *Ronde des douaniers. Le gardien du musée a fini sa ronde. Contrôleur de rondes*, appareil qui permet d'enregistrer l'heure de passage d'un veilleur de nuit. Par anal. *Inquiet, il fait tous les soirs une ronde autour de sa maison.*

2. Danse où l'on tourne en cercle en se tenant par la main ; chant, air qui accompagne cette danse. *Ronde villageoise, ronde enfantine. Danser la ronde autour du feu. Chanter, jouer une ronde.* « *Sur le pont d'Avignon* » est une célèbre ronde. Loc. *Entrer dans la ronde*, prendre place parmi les danseurs et, fig., rejoindre une entreprise collective.

Par anal. Mouvement d'êtres ou de choses qui tournent autour d'un même point, se déplacent sur un parcours circulaire. *La ronde des patineurs sur la glace*. Fig. *C'est, autour d'elle, une ronde d'admirateurs. La ronde des saisons. « La Ronde des heures », tableau du Primatice.*

Titre célèbre : *La Ronde*, pièce d'Arthur Schnitzler (1900) et film de Max Ophüls (1950).

3. Loc. adv. *À la ronde*, alentour ; à la suite, tour à tour. *Il n'y a pas un seul village à vingt kilomètres à la ronde. Boire à la ronde*, voir *Boire I*.

4. MUS. Note représentée par un ovale blanc sans queue, dont la durée équivaut à deux blanches ou à quatre noires. *Le silence correspondant à la ronde est la pause.*

5. CALLIGRAPHIE. Écriture cursive qui est une forme simplifiée et arrondie de l'écriture gothique (on dit aussi *Écriture ronde*). *La ronde a été adaptée pour servir de modèle d'apprentissage dans les écoles françaises*. Par ext. Caractère d'imprimerie qui s'inspire de cette écriture (on dit aussi *Lettre ronde*).

I. RONDEAU n. m. XIII^e siècle, *rondel* ; XIV^e siècle, *rondeau*. Dérivé de *rond I*, avec influence du latin médiéval *rondellus*, de même sens.

1. LITTÉRATURE. Poème lyrique construit sur deux rimes où revient, à deux reprises au moins et à des intervalles déterminés, un refrain tiré du premier ou des premiers vers. *Le rondeau fut d'abord une chanson à danser. Rondeau redoublé*, voir *Redoublé*.

Désigne en particulier, depuis les Grands Rhétoriciens, un poème composé d'un quintil, d'un tercet et d'un dernier quintil et dont le refrain reprend le premier hémistiche du premier vers. *Marot est considéré comme le maître du rondeau. Condamné par la Pléiade, le rondeau fut repris au XVII^e siècle par Voiture, qui composa un rondeau sur le rondeau, et au XIX^e siècle par Musset.*

2. MUS. Composition instrumentale et vocale en vogue aux XVII^e et XVIII^e siècles dans la musique française, qui fait alterner refrain et couplets. *Des rondeaux pour clavecin de Couperin. Rondeaux de Lully, de Rameau.*

Par ext. Forme ancienne de *Rondo*.

***II. RONDEAU** n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *rond I*.

1. TECHN. Nom donné à diverses planches ou plaques circulaires servant de support, lors du façonnage ou de la cuisson d'une pièce. *Un rondeau de poterie.*

2. CUIS. Marmite basse utilisée pour faire cuire ou sauter des aliments.

***RONDE-BOSSE** n. f. (pl. *Rondes-bosses*). XVI^e siècle, *bosse ronde* ; XVII^e siècle, *ronde-bosse*. Composé de *rond I*, au féminin, et de *bosse*.

SCULPT. Ouvrage qui n'est pas adossé à un fond et autour duquel on peut tourner. *La ronde-bosse s'oppose au haut-relief et au bas-relief. Une sculpture en ronde-bosse* (on écrit plus souvent, sans trait d'union, *en ronde bosse*).

RONDEL n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *rond I*.

LITTÉRATURE. Vieilli. Forme de rondeau, caractérisée par ses deux quatrains suivis d'un quintil ou, moins souvent, d'un sizain, et par le retour, au milieu et à la fin, du premier ou des premiers vers. *Les rondels de Charles d'Orléans. Au XIX^e siècle, Mallarmé et Tristan Corbière firent revivre le rondel.*

RONDELET, -ETTE adj. XIV^e siècle. Dérivé de *rond I*.

Fam. Qui a un peu d'embonpoint, qui est assez rond. *Un enfant rondelet*. Par méton. *Des bras rondelets, une gorge rondelette.*

Par anal. *Une bourse rondelette*, bien garnie. Fig. *Une somme rondelette*, importante.

RONDELLE n. f. XII^e siècle. Dérivé de *rond I*.

1. Petit disque, généralement percé en son centre, que l'on interpose entre deux pièces dans divers mécanismes ou appareils. *Rondelle d'acier, de plastique. Placer une rondelle sous un écrou.*

2. Fine tranche taillée transversalement dans des objets de section circulaire. *Des rondelles de bois. Une rondelle de citron, de saucisson. Couper un concombre en rondelles.*

3. SCULPT. Ciseau à l'extrémité arrondie utilisé pour évider et fouiller un ouvrage.

RONDEMENT adv. XII^e siècle. Dérivé de *rond I*.

1. Promptement ; avec célérité et décision. *Mener rondement une affaire. Le procès fut rondement expédié.*

2. Fig. et fam. Avec franchise, sans artifice, sans façon. *Il ne prend pas de détours pour parler, il y va rondement.*

RONDEUR n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *rond I*.

1. Qualité de ce qui est circulaire, cylindrique ou sphérique. *La rondeur de la Terre.*

Par ext. Caractère de ce qui présente des courbes. *Un visage à la rondeur enfantine*. Par méton. Partie du corps où se manifeste de l'embonpoint (le plus souvent au pluriel). *Des rondeurs généreuses. Il est tout en rondeurs, il est bien en chair.*

2. Fig. Caractère de ce qui ne présente pas d'aspérités ; souplesse, harmonie. *Ce vin a de la rondeur. Donner de la rondeur à une phrase, à une période.*

En parlant d'une personne. Franchise, manière d'être simple et directe. *Il a de la rondeur.*

***I. RONDIER** n. m. Voir *Rônier*.

***II. RONDIER** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *ronde*.

Agent chargé d'effectuer des rondes pour veiller à la sécurité d'un lieu ou contrôler les installations qui s'y trouvent. *Les ronds d'une centrale nucléaire, d'une base aérienne.*

RONDIN n. m. XIV^e siècle. Dérivé de *rond I*.

1. Morceau de bois de chauffage qui n'a pas été fendu. *Rondins de hêtre, de chêne. Mettre un rondin dans le poêle.*

Par ext. Vieilli. Gros bâton. *Frapper quelqu'un à coups de rondin.*

2. Tronc d'arbre, bille de bois que l'on emploie dans le déplacement de lourdes charges ou comme matériau de construction, de soutènement, etc. *La mise à l'eau d'un bateau au moyen de rondins. Une isba en rondins, de rondins.*

***RONDISTE** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *rond I*.

JOAILL. Partie d'une pierre taillée, qui sépare la culasse de la partie visible de la pierre, aussi appelée *Feuilletis*. (On trouve aussi parfois *Rondis*.)

***RONDO** n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'italien *rondo*, de même sens, lui-même emprunté du français *rondeau I*.

MUS. Forme très fréquemment employée dans le mouvement final d'une sonate, d'un concerto ou d'une symphonie, qui se caractérise par l'alternance de couplets et d'un refrain. *Le célèbre « Rondo alla turca », plus connu sous le nom de « Marche turque », est le dernier mouve-*

ment de la sonate pour piano n° 11 de Mozart. Le « Rondo brillant » de Carl Maria von Weber.

(On a écrit aussi Rondeau.)

***RONDOUILLARD, -ARDE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *rond I*.

Fam. Replet, qui a un peu trop d'embonpoint. *Un bonhomme rondouillard.*

ROND-POINT ◇ n. m. (pl. *Ronds-points*). XIV^e siècle. Composé de *rond I* et de *point I*.

1. Espace découvert et circulaire auquel aboutissent des allées, des routes, dans un jardin, une forêt, etc. *Le rond-point des Philosophes, dans le parc de Versailles.*

Par ext. Place circulaire comportant un terre-plein central, ménagée au croisement de plusieurs voies, et où les véhicules s'engagent en tournant. *Le rond-point des Champs-Élysées a été tracé par André Le Nôtre en 1670. Au prochain rond-point, il faudra prendre la direction de Nevers.*

2. ARCHIT. Dans une église, ensemble semi-circulaire de piliers, d'arcades qui, à l'extrémité de la nef, sépare le chœur du déambulatoire.

***RONÉO** n. f. XX^e siècle. Nom d'une marque déposée.

TECHN. Machine qui permettait la reproduction de textes ou de dessins tracés sur un papier paraffiné et perméable à l'encre. *La ronéo a été supplantée par la photocopieuse.*

***RONÉOTYPER** v. tr. XX^e siècle. Composé de *ronéo* et de *-typer*, tiré du grec *tupos*, « empreinte ; image, modèle ».

TECHN. Reproduire un texte, un dessin, etc. au moyen d'une ronéo. *Ronéotyper le journal de l'école.* Surtout au participe passé, adjt. *Un tract ronéotypé.*

(On trouve aussi *Ronéoter*.)

RONFLANT, -ANTE adj. XII^e siècle. Participe présent de *ronfler*.

Sonore et bruyant, qui évoque le bruit du ronflement. *Un moteur ronflant.* PATHOL. *Râle ronflant*, perçu à l'auscultation en cas de bronchite.

Fig. et péj. Qui en impose, sonne bien à l'oreille mais qui est creux, vain. *Discours ronflant. Des vers ronflants. Un titre ronflant. Des promesses ronflantes.*

RONFLEMENT n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *ronfler*.

Respiration bruyante que font entendre certaines personnes, certains animaux en dormant. *Le ronflement peut être causé par une déviation de la cloison nasale. On entend ses ronflements dans toute la maison.*

Par anal. *Le ronflement de l'orgue. Le ronflement des machines.*

RONFLER v. intr. XII^e siècle. D'origine onomatopéique.

Émettre, au rythme de la respiration, un ronflement pendant son sommeil. *Il a ronflé toute la nuit. Ce chien ronfle.* Expr. fam. *Ronfler comme un sonneur, comme une forge, comme un tuyau d'orgue*, très bruyamment.

Par anal. Produire un bruit grave et soutenu, régulier et prolongé. *Le feu ronfle dans la cheminée. Les moteurs ronflaient sur la ligne de départ.*

Fig. et péj. *Faire ronfler ses vers*, les déclamer avec grandiloquence.

RONFLEUR, -EUSE n. XVI^e siècle. Dérivé de *ronfler*.

1. Personne qui ronfle.

2. N. m. TECHN. Relais électromagnétique équipé d'une lame dont la vibration produit un son de basse fréquence. *La fermeture des portes des rames du métro parisien est annoncée par un ronfleur.*

RONGE n. m. XII^e siècle. Déverbal de *ronger*, au sens ancien de « ruminer ».

VÈN. Ne s'emploie que dans la locution *Faire le ronger*, en parlant du cerf, ruminer.

***RONGEMENT** n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *ronger*.

Action de ronger ; résultat de cette action. *Le rongement d'une feuille par les insectes. Le rongement des ongles.*

RONGER (se conjugue comme *Bouger*) v. tr. XII^e siècle, *rungier*, puis *rongier*. Issu du latin populaire **rodicare*, « ronger », lui-même dérivé de *rodere*, de même sens.

1. Entamer, grignoter à petits coups de dents répétés ; mordiller. *Les souris ont rongé ces livres. Un chien qui ronger un os. Le cheval ronger son mors. Ronger ses ongles* ou, plus souvent, pron., *se ronger les ongles.*

Par anal. *Les chenilles rongent les feuilles du mûrier. Les termites rongent le bois. Un meuble rongé par les vers, rongé aux vers.* Par exag. *Être rongé de vermine, de tiques, etc.*, être couvert de parasites.

Loc. et expr. fig. *Ronger son frein*, voir *Frein*. Fam. *Donner un os à ronger à quelqu'un*, lui concéder un petit avantage pour se débarrasser de lui. *Se ronger les poings*, enrager. *Se ronger le foie, les foies, se ronger le sang, les sangs*, ressentir les affres de l'inquiétude.

2. Attaquer, user une matière par une action lente et continue. *La rouille ronger le fer. Des murs rongés par l'humidité, par la mousse. La lèpre ronger les chairs, les membres.*

Par anal. *Le chômage est un mal qui ronger la société.*

3. Fig. Inquiéter, tourmenter une personne. *Ses soucis d'argent le rongent. Être rongé de remords, par le remords.*

RONGEUR, -EUSE adj. et n. XIV^e siècle. Dérivé de *ronger*.

1. Adj. Qui ronger. *Un animal rongeur. Le doute rongeur. Les soucis rongeurs.* Litt. *Le ver rongeur*, l'obsession qui tarade l'esprit. *Saint-Simon évoque le ver rongeur de l'ambition.*

2. N. m. pl. ZOOL. Ordre de mammifères végétariens ou omnivores dont la denture se caractérise par deux paires d'incisives de très grande taille et à croissance continue, et par l'absence de canines. *Le campagnol, le porc-épic, l'écureuil appartiennent à l'ordre des Rongeurs.* Au singulier. *Le castor est un rongeur.*

***RÔNIER** n. m. XIX^e siècle. Altération de *rondier I*, lui-même dérivé de *rond I*.

BOT. Genre de palmiers au tronc dur et lisse et aux longues feuilles disposées en éventail, que l'on trouve en Asie, en Afrique tropicale et en Nouvelle-Guinée (on écrit aussi *Ronier* ; on dit aussi *Rondier*). *Une plantation de rôniers. Imputrescible, le tronc du rônier sert à construire des charpentes.*

***RONIN** ou **RÔNIN** n. m. XIX^e siècle. Mot japonais, signifiant proprement « flottant » et, par extension, « guerrier sans maître ».

HIST. Au Japon, avant l'ère Meiji, samouraï qui a quitté le service de son maître et mène une vie errante.

Titre célèbre : *La Vengeance des quarante-sept ronins* ou *Les Quarante-sept Ronins*, film de Mizoguchi (1941).

RONRON n. m. XVIII^e siècle. D'origine onomatopéique.

Léger grondement sourd et prolongé par lequel le chat et d'autres félins expriment le contentement, le plaisir, etc. *Faire ronron*. Par anal. *Le ronron du moteur*. (On dit aussi *Ronronnement*.)

Fig. et péj. Régularité monotone. *Le ronron de la vie conjugale*.

RONRONNEMENT n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *ronronner*.

Léger grondement sourd et prolongé par lequel le chat et d'autres félins expriment le contentement, le plaisir, etc. Par anal. *Le ronronnement du climatiseur*. (On dit aussi *Ronron*.)

Plaisant. En parlant d'une personne. *Un ronronnement de satisfaction*.

RONRONNER v. intr. XIX^e siècle. Dérivé de *ronron*.

Émettre un ronronnement. *Un chaton qui ronronne*. Plaisant. En parlant d'une personne. *Il ronronnait de plaisir en recevant ces compliments*.

Par anal. Émettre un bruit sourd régulier. *Le poêle ronronne*.

Fig. et péj. Se dérouler de manière régulière, monotone et sans surprise. *La campagne électorale ronronne*.

***RONSARDISER** v. intr. XVII^e siècle. Du nom du poète *Pierre de Ronsard* (1524-1585), sur le modèle de *pétrarquiser*.

Écrire à la manière de Ronsard, en s'inspirant de son œuvre, de son style. *Desportes, Voiture, Benserade ont ronsardisé*.

***RÖNTGEN** ou **ROENTGEN** (se prononcent *reunt'guène*) n. m. XX^e siècle. Tiré du nom du physicien allemand *Wilhelm Conrad Röntgen*, qui découvrit les rayons X.

PHYS. Ancienne unité de radiologie mesurant l'ionisation d'une quantité d'air exposée à des rayons X ou gamma, et valant, dans le système international d'unités, $2,58 \times 10^{-4}$ coulomb par kilogramme (symb. R).

***RÖNTGENIUM** ou **ROENTGÉNIIUM** (se prononcent *reunt'guéniome*) n. m. XXI^e siècle. Tiré de *röntgen* ou *rentgen*.

CHIM. Élément radioactif (symb. Rg ; n° at. 111).

***ROQUE** n. m. XVII^e siècle. Déverbal de *roquer*.

JEU D'ÉCHECS. Coup qui consiste, pour protéger son roi, à le déplacer de deux cases vers l'une des deux tours, puis à faire passer celle-ci par-dessus le roi pour la placer sur la case d'à côté. *Le roque est le seul coup où l'on joue deux pièces en même temps. Le petit roque se fait avec la tour la plus proche du roi, le grand roque avec la plus éloignée*.

ROQUEFORT n. m. XVII^e siècle. De *Roquefort-sur-Soulzon*, nom de la commune de l'Aveyron où est fabriqué ce fromage.

Fromage de brebis à pâte persillée qu'on affine plusieurs semaines dans des caves naturelles. *Le roquefort est moulé en cylindre. Une sauce au roquefort*.

ROQUENTIN n. m. XVII^e siècle. Dérivé de l'ancien verbe *roquer*, « heurter, croquer, tousser, roter ».

Vieilli. Péj. Vieillard qui se rend ridicule en cherchant à faire le jeune homme.

ROQUER v. intr. XIX^e siècle. Dérivé de *roc II*.

JEUX. Aux échecs, faire un roque. Par anal. Au croquet, frapper d'un même coup sa boule et celle de l'adversaire pour les faire avancer toutes deux.

***ROQUERIE** n. f. XIX^e siècle, *rookerie* ; XX^e siècle, *roquerie*. Emprunté de l'anglais *rookery*, « colonie de freux », puis « colonie d'animaux des mers polaires », dérivé de *rook*, « freux ».

ZOOL. Dans les zones polaires, grand rassemblement saisonnier d'oiseaux. *Roquerie de manchots, de goélands*. Par anal. *Roquerie de phoques, d'otaries*. (On trouve aussi *Rookerie*.)

ROQUET n. m. XVII^e siècle. Probablement dérivé d'une forme *roquer*, répandue dans les parlers gallo-romans du Nord, elle-même dérivée d'un radical expressif *rok-*, « heurter, croquer, tousser ».

Péj. Petit chien hargneux qui aboie à tout propos. Fig. et fam. Individu agressif, prompt à l'invective, mais qui n'effraie personne.

***ROQUETIN** n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de l'ancien nom *roquet*, au sens de « bobine, quenouille », lui-même issu du germanique *rukka*, « quenouille ».

TEXTILE. Petite bobine qui reçoit le fil lors du moulinage de la soie.

I. ROQUETTE n. f. XVI^e siècle. Emprunté de l'italien *rochetta*, variante de *ruchetta*, dérivé de *ruca*, de même sens, lui-même issu du latin *eruca*, « chenille », puis « roquette », parce que la tige velue de cette plante rappelle la chenille.

Plante d'origine méditerranéenne de la famille des Crucifères, à longues feuilles découpées et à fleurs blanches ou jaunes veinées de violet. *Roquette sauvage, cultivée. La roquette, à la saveur piquante, se consomme souvent en salade, notamment dans le mesclun*.

***II. ROQUETTE** n. f. XVI^e siècle, au sens de « projectile incendiaire en forme de fusée » ; XX^e siècle, au sens actuel. Emprunté de l'italien *rochetta*, « projectile en forme de fusée », dérivé, par analogie de forme, de *rocca*, « quenouille », lui-même issu du germanique *rukka*, de même sens.

MILIT. Projectile autopropulsé, non guidé, qui est généralement utilisé pour atteindre des cibles au sol. *Roquette antichar. Roquette incendiaire. Un hélicoptère de combat équipé de roquettes*. En composition. *Lance-roquettes*, voir ce mot.

***ROQUILLE** n. f. XVI^e siècle. D'origine incertaine.

MÉTROLOGIE. Ancienne mesure de capacité utilisée pour les liquides, et plus particulièrement pour le vin, valant ordinairement un quart de setier, mais variable selon les régions. *La roquille de Paris valait environ trois centilitres. Une chopine équivalait à seize roquilles*.

***RORQUAL** n. m. (pl. *Rorquals*). XVIII^e siècle. Emprunté du norvégien *royrkval*, de même sens, lui-même dérivé de *hvalr*, « baleine ».

ZOOL. Très grand cétacé, voisin de la baleine, à la mâchoire supérieure munie de fanons, doté d'une nageoire dorsale et portant des sillons longitudinaux sur sa face ventrale. (On dit aussi *Balénoptère*.)

***ROS** (*s* ne se fait pas entendre) n. m. XIII^e siècle. Emploi spécialisé de l'ancien français *ros*, « roseau ».

TECHN. Peigne d'un métier à tisser, entre les dents duquel on passe les fils de chaîne.

ROSACE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *rose I*, d'après le latin *rosaceus*, « de rose ».

1. Figure symétrique constituée d'un cercle au centre duquel se croisent des arcs de cercle qui dessinent des

feuilles ou des pétales de fleur. *Tracer une rosace au compas.*

Par méton. Ornement représentant une telle figure. *Une rosace de dentelle.* Spécialt. ARCHIT. BÂT. Motif ornemental de forme circulaire évoquant une rose épanouie ou un bouton de rose entourés de feuilles, qu'on trouve surtout sur les plafonds, les corniches, les caissons de voûte ou de coupole. *Une rosace lobée.* Désigne aussi la grande baie ronde divisée par un remplage et garnie de vitraux, qui orne une ou plusieurs façades de certaines églises gothiques. *La grande rosace de la cathédrale de Chartres. Les trois rosaces de Notre-Dame de Paris.* (On dit aussi, moins souvent, *Rose.*) – BÂT. Rondelle décorative recouvrant la tête d'un clou ou d'un piton. – TEXTILE. Bande d'étoffe enroulée sur elle-même et dont les fronces évoquent les pétales d'une rose.

2. MUS. Ouverture, le plus souvent circulaire, ménagée au centre de la table d'harmonie sur certains instruments à cordes pincées. *La rosace d'un luth. La rosace est généralement soulignée par des ornements.* (On dit aussi *Rosette* et, parfois, *Rose.*)

ROSACÉ, -ÉE adj. et n. f. pl. XVII^e siècle, au sens 1 ; XVIII^e siècle, au sens 2. Dérivé de *rose I*, d'après le latin *rosaceus*, « de rose ».

1. Adj. PATHOL. *Acné rosacée* ou, ellipt. et subst., *rosacée*, affection cutanée associant rougeur diffuse du visage, couperose et pustules.

2. N. f. pl. BOT. Famille de végétaux dicotylédones, comprenant de très nombreux arbres, arbustes et plantes herbacées, dont les fleurs régulières ont cinq sépales et cinq pétales non soudés entre eux. *L'aubépine et l'églantier, le fraisier et le framboisier, le poirier et le pommier appartiennent à la famille des Rosacées.* Au sing. *L'aman-dier est une rosacée.* Adj. *Une fleur rosacée.*

ROSAIRE n. m. XV^e siècle. Emprunté du latin *rosarium*, « roseraie », puis, en latin chrétien, « guirlande de roses dont on couronnait la Vierge », lui-même dérivé de *rosa*, « rose ».

RELIG. CATHOL. Grand chapelet composé de quinze dizaines d'aves séparées par un pater ; par méton., prière en l'honneur de la Vierge, que l'on récite en égrenant ce chapelet tout en méditant certains épisodes de la vie du Christ et de la Vierge, appelés mystères. *Les grains, les perles du rosaire. Dire son rosaire. Fête du Rosaire ou fête de Notre-Dame-du-Rosaire, fête en l'honneur de la Vierge dont la date fut fixée, à partir de la fin du XVI^e siècle, au 7 octobre pour célébrer la victoire de Lépante, remportée en 1571 par les armées chrétiennes sur les Turcs et attribuée à la récitation du chapelet.* « *La Vierge de la fête du Rosaire* », tableau d'Albrecht Dürer.

Titre célèbre : *Romances du rosaire*, de Clemens Brentano (1852).

***ROSALBIN** n. m. XIX^e siècle. Composé à partir du latin *rosa*, « rose », et *albus*, « blanc ».

ZOOL. Petit cacatoès au plumage gris et rose, originaire d'Australie. En apposition. *Cacatoès rosalbin.*

***I. ROSALIE** n. f. XVIII^e siècle. Emploi comme nom commun du prénom *Rosalie*, probablement en raison de la beauté de cet insecte.

ENTOM. Insecte de la famille des Longicornes, au corps aplati gris et bleu, aux élytres tachés de noir, et dont les antennes très longues portent de petites touffes duveteuses également noires. *La rosalie des Alpes ou rosalie alpine vit dans les forêts de hêtres.*

***II. ROSALIE** n. f. XIX^e siècle. Emploi, d'origine obscure, comme nom commun du prénom *Rosalie*.

Nom donné familièrement à une formule mélodique qui répète de manière trop régulière ou prolongée le même motif sur des degrés successifs.

***ROSANILINE** n. f. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *rose II* et d'*aniline*.

CHIM. Syn. de *Fuchsine*.

ROSAT adj. inv. XII^e siècle. Transcription du latin (*oleum rosatum*, « (huile) faite à l'aide de roses ».

Se dit d'une préparation pharmaceutique ou cosmétique dans laquelle il entre des pétales, des boutons de rose ou de l'essence de rose. *Pommade rosat. Miel rosat. Des huiles rosat.*

***ROSÂTRE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *rose II*.

Qui tire sur le rose ; d'un rose terne, passé. *Une étoffe rosâtre. Des taches rosâtres.*

ROSBIF n. m. XVII^e siècle. Emprunté de l'anglais *roast beef*, « rôti de bœuf », lui-même composé de *roast*, participe passé de *to roast*, issu de l'ancien français *rostir*, « rôtir », et de *beef*, « viande de bœuf », issu de l'ancien français *buef*, « bœuf ».

Morceau de bœuf, généralement prélevé dans l'ailloyau, qui est bardé et ficelé pour former une pièce à rôtir. *Découper un rosbif. Une tranche de rosbif.*

Loc. pop. et péj. *Les mangeurs de rosbif* ou, ellipt., *les Rosbifs*, désignait les Anglais.

I. ROSE n. f. XII^e siècle. Emprunté du latin *rosa*, « rose, rosier ».

1. Fleur odoriférante poussant sur un arbuste épineux, dont l'espèce sauvage, d'un rouge très pâle, formée de cinq pétales et de cinq sépales non soudés entre eux, est à l'origine de nombreuses variétés issues de sélections et hybridations. *La rose simple ou rose sauvage est aussi appelée églantine. Les roses thé et les roses muscade sont ainsi nommées en raison de leur senteur. Rose de mai, rose mousseuse, rose pompon, voir Mai, Mousseux, Pompon. Un bouton de rose. Des roses séchées. Un sachet de pétales de roses. Il est d'usage d'offrir les roses par nombre impair. Confiture de roses, essence de roses. Eau de rose, voir Eau.* Par anal. *Rose en papier, en soie.*

Spécialt. ENTOM. *Hanneton des roses*, nom parfois donné à la cétoïne dorée. – RELIG. CHRÉTIENNE. *Rose mystique*, un des noms donnés à la Vierge dans les litanies.

Loc. adj. *De rose*, qui a l'aspect, la fraîcheur, la couleur, le parfum de cette fleur, à l'état sauvage. *Un teint de lis et de rose. L'Aurore aux doigts de rose. Bois de rose*, nom donné, en raison de leur teinte ou de leur odeur, à différentes variétés de bois utilisées en ébénisterie.

Expr. *Être frais comme une rose*, avoir l'éclat que donnent la jeunesse, la santé, le repos. Fig. *Cueillir les roses de la vie*, par référence à un vers de Ronsard, jouir de sa jeunesse, du moment présent. *Il n'y a pas de roses sans épines*, il n'est pas de bonheur parfait. *Voir tout couleur de rose*, ne considérer les choses que sous leur angle favorable (on dit plus souvent *Voir tout en rose*). *Être couché sur un lit de roses*, voir *Lit*. *Ne pas être sur un lit de roses* (vieilli), être dans une situation pénible, fâcheuse. *Découvrir le pot aux roses*, le secret d'une intrigue. Fam. *Envoyer quelqu'un sur les roses*, le rabrouer. Pop. *Ne pas sentir la rose*, sentir mauvais.

Par méton. Figuration de cette fleur, utilisée comme symbole. *La rose rouge enserrée dans un poing représente le parti socialiste français, la rose rose, le parti travailliste*

anglais. Spécialt. HÉRALD. Fleur stylisée formée de cinq pétales et d'un bouton central. – HIST. *Rose d'or*, voir *Or II*. *La guerre des Deux-Roses*, opposant, au XV^e siècle, dans la lutte pour le trône d'Angleterre, les maisons de Lancastre et d'York, qui avaient cette fleur pour emblème, l'une rouge et l'autre blanche. *Le noble à la rose*, voir *Noble II*. *La Rose blanche*, nom d'un groupe de résistance fondé en 1942 à l'université de Munich par des étudiants catholiques. – SPORTS. *Le Quinze de la rose*, l'équipe de rugby d'Angleterre.

Titres célèbres : *Roman de la Rose*, poème allégorique du XIII^e siècle de Guillaume de Lorris, achevé par Jean de Meung ; *La Rose de l'enfance*, poème de Victor Hugo (1859) ; *Le Chevalier à la rose*, opéra de Richard Strauss, composé sur un livret de Hugo von Hofmannstahl (1911) ; *La Rose et le Réséda*, poème de Louis Aragon (1943).

2. Par ext. Dans le nom usuel de diverses autres plantes. *Rose d'Inde*, plante à fleurs rondes, de couleur jaune vif ou orangée, ressemblant à l'œillet d'Inde. *Rose de Jéricho*, nom donné à diverses espèces de plantes désertiques qui, après une dessiccation importante, ont la capacité de redéployer leurs branches au contact de l'eau. *Rose de Noël*, autre nom de l'ellébore noir. *Rose trémière*, malvacée à grosses fleurs et à très haute tige, aussi appelée *Passerose* ou *Primerose*. En apposition. *Pomme rose*, nom qu'on donne parfois au fruit du jambosier à cause de sa forme et de son parfum (on dit aussi *Jambosier*). En composition. *Laurier-rose*, voir ce mot.

3. Par anal. ARCHIT. BÂT. Motif ornemental circulaire évoquant une rose épanouie ou un bouton de rose entourés de feuilles, qu'on trouve surtout sur les plafonds, les corniches, les caissons de voûte ou de coupole. Désigne aussi la grande baie ronde divisée par un remplage et garnie de vitraux qui orne une ou plusieurs façades de certaines églises gothiques. (On dit plus souvent *Rosace*.) – ARTS DÉCORATIFS. *Rose de compartiment*, motif inscrit dans une figure circulaire décorant le centre d'un pavement de marbre ou d'un parquet de bois. – MUS. Syn. moins usité de *Rosace*. – JOAILL. *Un diamant en rose* ou, ellipt., *une rose*, diamant taillé à facettes en forme de dôme, le dessous de la pierre étant laissé plat. *La rose a moins d'éclat que le brillant*. – GÉOGR. MARINE. *Rose des vents*, figure en forme d'étoile inscrite dans un cercle, comportant trente-deux subdivisions appelées aires de vent ou quarts de vent, qui indique les points cardinaux et les orientations intermédiaires. *Sur les compas et les boussoles, une aiguille aimantée est fixée au centre de la rose des vents*. – MINÉR. *Rose des sables*, concrétion de fibres, le plus souvent de gypse, et de grains de sable agrégés en lames entrecroisées, qui se forme en milieu aride par évaporation ; par anal., friandise constituée d'un amas de pétales de maïs recouvert de chocolat.

Titre célèbre : *La Rose des sables*, d'Henry de Montherlant (1968).

II. ROSE adj. et n. m. XII^e siècle. Emploi adjectival de *rose I*.

I. Adj. 1. Qui est de la couleur de la rose sauvage ; qui est d'un rouge plus ou moins mêlé de blanc. *Des hortensias roses*. *Avoir les joues roses*. *Des bas rose chair*. *La période rose de Picasso*. *Toulouse est surnommée « la Ville rose » en raison de ses constructions en brique et de ses toits de tuiles*. Dans des noms d'espèces, de choses. *Flamant rose*. *Crevette rose*. *Or rose*. *La Côte de Granit rose*.

Loc. *Épine rose*, voir *Épine*. *Carnet rose*, dans un journal, nom donné aux avis de naissance publiés dans le carnet mondain. *Bibliothèque rose*, collection de livres pour la jeunesse créée au XIX^e siècle, et dont la couverture est de cette couleur. *Les livres de la comtesse de Ségur furent les premiers titres édités dans la Bibliothèque rose*.

Fig. et fam. Se dit de ce qui se rapporte au parti socialiste français. *Une vague rose aux élections*.

2. Fig. Sentimental, agréable et léger. *Une collection de romans roses*. *Les « pièces roses » et les « pièces noires » de Jean Anouilh*. Loc. fam. *Tout n'est pas rose*.

Se dit aussi de ce qui est relatif à l'érotisme. *Téléphone rose*, *Messagerie rose*, service tarifé d'échanges de messages érotiques par téléphone ou par l'internet. *Ballets roses*, parties fines, réunions clandestines, organisées par des adultes et impliquant des mineures. *L'affaire dite des ballets roses éclaboussa la fin de la IV^e République*.

II. N. m. Couleur où se mêlent le rouge et le blanc. *Cette robe est d'un joli rose*. *Le rose est flatteur pour le teint*. *Un rose pâle, un rose vif*. *Rose saumon*, qui contient une nuance d'orange. *Rose indien, rose fuchsia*, intense et légèrement violet. *Rose bonbon, rose pêche, rose Pompadour*, voir ces mots. *Vieux rose*, où il entre du mauve et du beige.

Loc. fig. *Voir tout en rose*, ne considérer les choses que sous leur angle favorable (on dit moins souvent *Voir tout couleur de rose*). *La Vie en rose*, chanson d'Édith Piaf.

Titre célèbre : *Le Rose et le Vert*, roman inachevé de Stendhal (1837).

ROSÉ, -ÉE adj. XII^e siècle. Dérivé de *rose II*.

Qui est d'une couleur claire légèrement teintée de rose. *Beige, blanc, gris rosé*. *Un bois exotique rosé*. *La lumière rosée de l'aurore*. En composition. *Rosé-des-prés*, voir ce mot.

Spécialt. ŒNOL. *Vin rosé* ou, ellipt. et subst., *rosé*, vin de couleur rose, produit le plus souvent à partir de raisins noirs qu'on a fait macérer quelques heures avant la fermentation. *Le vin rosé se boit frais*. *Un rosé d'Anjou, de Provence*. *Champagne rosé*, obtenu par la macération de raisins noirs ou par le mélange de vin blanc et de vin rouge de Champagne. – PATHOL. *Pityriasis rosé*, voir *Pityriasis*.

ROSEAU n. m. XII^e siècle. Dérivé de l'ancien français *ros*, lui-même issu de l'ancien bas francique **rausa*, « roseau ».

Nom usuel de diverses plantes monocotylédones vivaces, qui vivent dans les zones humides et au bord des étendues d'eau douce. *Les deux espèces de roseau les plus répandues sont le roseau commun, aussi appelé « phragmite », et le roseau à quenouilles ou « massette »*. *Des touffes de roseaux*. *Le plumet du roseau*. *Pascal compare l'homme à un roseau pensant*. Dans le nom de différentes espèces animales. *Bruant des roseaux*. *Crapaud des roseaux*.

Par méton. La tige de ces plantes, haute et droite, dont l'intérieur est généralement creux. *Le calame, qui servait à écrire sur le papyrus et le parchemin, était taillé dans du roseau*. *Fabriquer une flûte de Pan avec un roseau évidé*. *Christ au roseau*, thème pictural de l'art chrétien, par référence à la scène de la Passion où cette plante fut donnée à Jésus pour sceptre, par dérision. « *Le Christ au roseau* », de Van Dyck.

Loc. et expr. *Être frêle comme un roseau*. Fig. *C'est un roseau qui plie à tout vent*, voir *Plier*. Fam. et vieilli. *Cet homme est un roseau peint en fer*, sous l'apparence de la fermeté, il est faible et irrésolu.

Titre célèbre : *Le Chêne et le Roseau*, fable de La Fontaine (1668).

ROSE-CROIX n. m. inv. et adj. inv. XVII^e siècle. Traduction de l'allemand *Rosenkreuzer*, « membre de la Rose-Croix », lui-même tiré de *Christian Rosenkreuz*, nom d'un personnage de mage et de voyageur.

I. N. m. I. HIST. Membre de la société secrète et mystique appelée Rose-Croix qui fut créée en Allemagne

au début du XVII^e siècle. *Les rose-croix, alchimistes, furent accusés d'hérésie.*

Par ext. Membre d'une des associations à caractère ésotérique se revendiquant de l'héritage de cette société, en particulier du symbolisme de la rose et de la croix.

(On dit aussi *Rosicrucien*.)

2. Haut grade, dans certaines obédiences maçonniques. En apposition. *Chevalier rose-croix, prince rose-croix.*

II. Adj. Relatif à la société secrète de la Rose-Croix et, par ext., aux associations qui en reprennent les principaux symboles. *Les manifestes rose-croix ont sans doute été écrits par un groupe d'intellectuels luthériens qu'on appelle le « cénacle de Tübingen ».*

(On dit aussi *Rosicrucien*.)

***ROSÉ-DES-PRÉS** n. m. (pl. *Rosés-des-prés*). XIX^e siècle. Composé de *rosé*, de l'article défini contracté *des* et de *pré II* au pluriel.

Champignon comestible à lamelles rosées ou brunes, poussant dans les prés et les jachères, qui appartient au genre des agarics.

ROSÉE n. f. XI^e siècle, *rusee* ; XII^e siècle, *rosede* et *rosee*. Issu du latin populaire **rosata*, lui-même dérivé de *ros*, « rosée ».

Vapeur d'eau contenue dans l'air qui, par temps clair, se condense en fines gouttelettes au contact d'un sol, d'un végétal, d'un objet froids. *Rosée du matin, rosée matinale. La rosée du soir. Une goutte, une perle de rosée.* Expr. *Une viande tendre comme la rosée.*

Spécialt. BOT. *Rosée-du-soleil* ou *Herbe-à-la-rosée*, autres noms du droséra. – PHYS. *Point de rosée*, température à laquelle, à une pression donnée, la vapeur d'eau contenue dans l'air commence à se condenser. *Hygromètre à point de rosée.*

Titre célèbre : *Gouverneurs de la rosée*, de Jacques Roumain (1944).

***ROSELET** n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *rose II*.

Hermine portant son pelage d'été, de couleur brun clair ou rosée ; par méton., ce pelage d'été.

***ROSELIÈRE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rosel*, forme ancienne de *roseau*.

Dans les marais, sur le bord des étangs ou des bras morts d'un cours d'eau, lieu où croissent principalement des roseaux. *Les roselières abritent de nombreux oiseaux aquatiques.*

***ROSELIN** n. m. XII^e siècle. Dérivé de *rose II*.

ZOOL. Petit passereau dont le plumage brun a, chez le mâle, des teintes rosées ou rouges plus ou moins soutenues et qui vit principalement en Amérique du Nord. *Roselin cramoisi. Roselin pourpré.* En apposition. *Étourneau roselin*, dont le mâle présente une queue, une tête et des ailes noires qui contrastent avec la couleur blanc rosé du corps.

ROSÉOLE n. f. XIX^e siècle. Dérivé savant de *rose II*, sur le modèle de *rougeole*.

PATHOL. Éruption cutanée de petites taches roses, planes et rondes, qui s'observe dans diverses maladies et au cours d'intoxications médicamenteuses. *Roséole syphilitique. Une roséole due à la prise de quinine.* Par méton. *Roséole infantile* ou, simplement, *roséole*, infection d'origine virale qui se manifeste par une forte fièvre de plusieurs jours précédant l'apparition de macules rosées, généralement concentrées sur le tronc. *La roséole infantile est aussi appelée « exanthème subit du nourrisson ».*

***ROSER** v. tr. XVII^e siècle. Dérivé de *rose II*.

Syn. rare de *Rosir*.

ROSERAIE n. f. XVII^e siècle. Dérivé de *rosier*.

Terrain planté de rosiers ; partie d'un jardin d'agrément où sont cultivées des roses d'espèces variées. *Les roseaies de Bagatelle, de Provins. Dans sa roseaie de la Malmaison, Joséphine de Beauharnais fit rassembler la plus importante collection de roses connues à son époque.*

I. ROSETTE n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *rose I*.

1. Ornement, motif décoratif en forme de petite rose. *Rosette brodée, sculptée.*

Spécialt. Petit insigne de tissu rond pourvu de rayons et monté sur un bouton, que les dignitaires de certains ordres honorifiques portent à la boutonnière. *La rosette bleue de l'ordre du Mérite, la rosette violette des Palmes académiques. La rosette d'officier de la Légion d'honneur ou, simplement, la rosette.*

2. Nom donné à de petites pièces, souvent de forme ronde, entrant dans divers mécanismes et dispositifs. HORLOGERIE. Petit cadran numéroté servant à avancer ou à retarder par degrés le mouvement d'une montre, d'une horloge. *La rosette de réglage.* – SERRURERIE. Plaquette de métal, formant à l'origine une rose ciselée, que l'on monte en applique sur un montant de porte ou au dos d'une serrure, et qui comporte un orifice par lequel passe la tige du bouton de porte ou de la béquille. – COUTELLERIE. Petit fleuron de laiton employé pour fixer la lame dans le manche. *Un couteau à manche de corne monté à trois rosettes.* – ÉQUIT. Autre nom de la molette d'un éperon.

3. MUS. Syn. de *Rosace*.

4. BOT. Chez certaines plantes herbacées, disposition des feuilles qui, insérées à l'endroit du collet, s'étalent en cercle sur le sol. *Une rosette de feuilles de pissenlit. Le plantain, la pâquerette ont des feuilles en rosette.*

5. Nœud formé d'une ou de deux boucles que l'on peut défaire en tirant sur les extrémités. *Nouer des lacets par une rosette.*

6. Gros saucisson sec de la région de Lyon.

II. ROSETTE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *rose II*.

Encre rouge obtenue à partir d'un bois du Brésil.

***ROSEUR** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rose II*.

Couleur rose ou rosée. *La roseur d'une carnation.*

***ROSEVAL** n. f. (pl. *Rosevals*). XX^e siècle. D'origine inconnue.

Variété de pomme de terre à peau rose et à chair jaune.

***ROSICRUCIEN, -IENNE** adj. XX^e siècle. Dérivé savant de *rose-croix*, composé à partir du latin *rosa*, « rose », et *crux*, *crucis*, « croix », avec influence de l'anglais *rosicrucian*, de même sens.

Relatif à la société de la Rose-Croix et, par ext., aux sociétés qui en reprennent les principaux symboles. *La doctrine rosicrucienne. Un ordre rosicrucien.*

Subst., au masculin. Membre de l'une de ces sociétés. *Un rosicrucien.*

(On dit aussi *Rose-croix*.)

ROSIER n. m. XII^e siècle. Dérivé de *rose I*.

Arbuste à tiges sarmenteuses garnies d'aiguillons et à feuilles dentées, qui porte les roses. *Rosier sauvage, cultivé. Rosier de Damas. Rosier remontant, grim pant. Rosier nain. Un massif de rosiers. Tailler ses rosiers.*

ROSIÈRE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *rose I*.

Selon une tradition du monde rural, jeune fille à qui on remettait un prix et que l'on couronnait de roses en récompense de sa vertu. *Certaines communes organisent encore des fêtes de la rosière. Dans la nouvelle « Le Rosier de Mme Husson », de Maupassant, aucune jeune fille n'étant jugée assez vertueuse pour être rosière, c'est un jeune homme qui est élu.*

Par ext. Plaisant. Jeune fille innocente et pure. *Prendre des airs de rosière.*

ROSIÉRISTE n. XIX^e siècle. Dérivé de *rosier*.

Horticulteur spécialiste de la culture des rosiers. *Au XIX^e siècle, Jean-Pierre Vibert, premier rosieriste français, créa plus de six cents roses nouvelles.*

ROSIR v. intr. et tr. XIX^e siècle. Dérivé de *rose II*.

1. V. intr. Devenir rose. *Le ciel rosit à l'aurore. En entendant ce compliment, elle rosit de plaisir.*

2. V. tr. Rendre rose (on dit aussi, moins souvent, *Roser*). *L'air vif avait rosi les joues des enfants. Des falaises rosies par la lumière du soleil couchant.*

ROSSARD n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rosse*.

1. Vieilli. Mauvais cheval.

2. Fig. et fam. Personne malveillante et médisante (se rencontre au féminin). Adj. *Un adjudant rossard.* Par méton. *Une blague rossarde.*

ROSSE n. f. XV^e siècle. Emprunté du moyen haut allemand *ross*, « cheval ».

1. Vieilli. Cheval sans force, sans vigueur. *Un fiacre attelé d'une misérable rosse. Au début des « Trois Mousquetaires », d'Artagnan arrive à Paris monté sur une rosse jaune.*

2. Fig. Personne maligne, dure, méchante, qui se plaît à blesser autrui. *Méfiez-vous de lui, c'est une rosse. Il nous a joué un tour de rosse.* Adj. *Il est parfois rosse avec ses amis.* Par méton. *Ce portrait est rosse.*

ROSSÉE n. f. XIX^e siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *rosser*.

Fam. Correction vigoureuse ; volée de coups. *Recevoir une rossée. Il lui a administré une bonne rossée.*

ROSSER v. tr. XII^e siècle. Issu du bas latin **rustiare*, « battre », dérivé de **rustia*, « gaulle », lui-même dérivé de *rustum*, « ronce ».

Fam. Battre quelqu'un rudement, le rouer de coups. *Il fut rossé d'importance. Guignol rosse le gendarme avant de se faire rosser à son tour. Fig. Ils ont rossé l'équipe adverse.*

ROSSERIE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rosse*.

Fam. Perfidie, méchanceté. *Il est redouté pour sa rosserie, pour la rosserie de ses commentaires.* Par méton. Acte, propos malveillant, qui témoigne une intention de blesser et de causer du tort. *C'est encore une de ses rosseries.*

ROSSIGNOL n. m. XII^e siècle, au sens 1 ; XV^e siècle, au sens 2 ; XIX^e siècle, au sens 3. Emprunté de l'ancien provençal *rossinhol*, issu du latin populaire **lusciniolus*, diminutif de *luscinia*, « rossignol ».

1. Petit oiseau de la famille des passereaux, dont l'espèce la plus commune en Europe, au plumage gris et brun, est réputée pour le chant varié, puissant et

mélodieux qu'émet le mâle. *Le rossignol est un oiseau migrateur. Rossignol blanc. Rossignol des murailles, autre nom du rouge-queue.*

Loc. et expr. fig. *Gosier, voix de rossignol, voix pure, harmonieuse et flexible.* Iron. et vieilli. *Un rossignol d'Arcadie*, désignait un âne.

Spécialt. PATHOL. *Rossignol des tanneurs*, autre nom de l'ulcération appelée pigeonneau.

Titres célèbres : *Le Rossignol et l'Empereur de Chine*, conte d'Andersen (1843) ; « Le Rossignol », titre d'un des *Poèmes saturniens*, de Paul Verlaine (1866) ; *Le Rossignol*, opéra d'Igor Stravinsky (1909).

2. Instrument de métal permettant de crocheter les serrures dont on n'a pas les clefs.

3. Fam. Livre resté invendu ; par ext., marchandise n'ayant pas trouvé preneur, qui s'est défraîchie, dépréciée. *Écouler ses vieux rossignols.*

ROSSINANTE n. f. XVII^e siècle. Emprunté de l'espagnol *Rocinante*, nom du cheval de Don Quichotte, héros éponyme du roman de Cervantès, lui-même dérivé de *rocin*, « mauvais cheval ».

Vieilli et plaisant. Nom donné à un cheval efflanqué, de piètre apparence.

I. ROSSOLIS n. m. XVII^e siècle. Formé par agglutination des noms entrant dans la locution latine *ros solis*, « rosée du soleil », parce que les feuilles de cette plante portent des poils terminés par des vésicules qui rappellent des gouttes de rosée.

BOT. Syn. de *Droséra*.

II. ROSSOLIS n. m. XVII^e siècle. Tiré de *rossolis I*, rattaché par erreur au nom *rose*, parce que les pétales de cette fleur entrent souvent dans la composition de cette liqueur.

Liqueur à base d'eau-de-vie et de sucre, parfumée avec diverses essences de plantes ou de fruits, que l'on fabriquait surtout en Italie. *Rossolis de Turin. Le rossolis se servait généralement à la fin du repas, comme digestif.*

***RÖSTI** ◇ (se prononce *reuchti* ou *reusti*) n. m. pl. XIX^e siècle. Emprunté du suisse alémanique *Rösti*, de même sens.

Plat d'origine suisse composé de pommes de terre préalablement cuites en robe de chambre puis râpées, que l'on fait revenir à la poêle de manière à former une grosse galette. *Les rösti sont souvent agrémentés de lard et d'oignons.*

(On trouve aussi *Ræsti*.)

ROSTRAL, -ALE adj. (pl. *Rostraux, -ales*). XIV^e siècle. Emprunté du latin chrétien *rostralis*, « des rostres », pour le sens 1 ; dérivé de *rostre*, pour les sens 2 et 3.

1. ANTIQ. ROM. Qui est orné de rostres ou de représentations de rostres. Ne s'emploie guère que dans quelques locutions. *Colonne rostrale*, colonne que les Romains érigeaient en souvenir d'une victoire navale et, par ext., colonne s'en inspirant. *Les colonnes rostrales du consul Caius Duilius furent élevées sur le Forum. Les colonnes rostrales ont été particulièrement en vogue en France aux XVIII^e et XIX^e siècles. Les colonnes rostrales de Saint-Petersbourg. Couronne rostrale*, qu'on décernait au général vainqueur d'un combat naval ou au soldat ayant le premier pris pied sur un bâtiment ennemi.

2. ZOOL. Qui se rapporte à un rostre. *Les pièces rostrales d'un insecte.*

3. ANAT. Qui se situe à l'avant du corps ou d'une partie du corps.

ROSTRE n. m. XIV^e siècle. Emprunté du latin *rostrum*, « museau, bec d'oiseau » et, par analogie de forme, « éperon de navire », lui-même dérivé de *rodere*, « ronger ».

1. ANTIQ. ROM. Éperon garni de fer ou de bronze dont était armée la proue des navires de combat et qui servait à enfoncer la coque des navires ennemis lors d'un abordage.

Spécialt. Par méton. *Les Rostres*, nom donné à la tribune du Forum d'où les orateurs haranguaient le peuple romain, et dont la base était ornée d'éperons de navire pris aux Volsques lors de la bataille d'Antium en 338 av. J.-C.

2. Par anal. ZOOL. Nom donné à diverses parties rigides et effilées, situées à l'avant du corps de plusieurs animaux. Chez certains poissons, certains crustacés et chez le charançon, prolongement de la tête ou de la carapace. *Le rostre d'un espadon, d'un esturgeon. Le rostre de la crevette rose.* Chez certains cétagés, nom donné au prolongement du museau. *Le rostre du dauphin.* Chez certains insectes et d'autres arthropodes, appareil allongé et pointu qui sert à piquer et à absorber la nourriture par succion. *Les Hémiptères, tels la punaise, la cigale ou le puceron, possèdent un rostre. Le rostre denté de la tique.*

Par ext. PALÉONT. Partie arrière effilée du squelette interne du mollusque fossile appelé « bélemnite ».

I. ROT n. m. XII^e siècle. Issu du latin *ructus*, de même sens, lui-même dérivé de **rugere*, « roter ».

Éructation, rejet bruyant par la bouche de gaz contenus dans l'estomac. *Un nourrisson qui fait son rot.*

***II. ROT** (*t se fait entendre*) n. m. XIX^e siècle. Mot anglais, signifiant « pourriture », que l'on trouve dans le composé *black rot*, désignant une maladie de la vigne, lui-même dérivé de *to rot*, « pourrir ».

BOT. Nom donné à diverses maladies cryptogamiques de la vigne. *Rot blanc, gris.*

RÔT n. m. XII^e siècle. Déverbal de *rôtir*.

Vielli. 1. Pièce de viande rôtie, cuite à feu vif et sans sauce. *Gros rôti*, désignait la viande de boucherie et le gros gibier rôtis, par opposition au *petit* ou *menu rôti*, qui comprenait la volaille et le petit gibier, en particulier à plume.

Expr. fig. *Manger son pain à la fumée du rôti*, être témoin, spectateur d'un plaisir, d'un divertissement auquel on ne peut avoir part. Fam. *S'endormir sur le rôti*, négliger son travail ou se reposer sur un succès.

2. CUIS. Dans le service à la française, plat de viande rôtie, ou parfois de poisson, qui suivait immédiatement les potages et les entrées. *On en est au rôti. Des rôts de gibier.* (On disait aussi, parfois, *Rôti*.)

***ROTACÉ, -ÉE** adj. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *rota*, « roue ».

BOT. Qui est en forme de roue. *La corolle rotacée de la véronique.*

***ROTANG** (*g se fait entendre*) n. m. XVII^e siècle, *rota*, puis *rotang*. Emprunté du malais *rotan*, de même sens.

BOT. Palmier d'Asie ou d'Afrique tropicales dont les tiges, découpées en lanières, fournissent le rotin (on dit aussi *Jonc d'Inde* ; on a dit *Rotin*).

ROTATEUR, -TRICE adj. et n. XVII^e siècle. Emprunté du latin *rotator*, « celui qui fait tourner », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *rotare*, « tourner », de *rota*, « roue ».

1. Adj. Qui permet une rotation. *Un dispositif rotateur* ou, ellipt., *un rotateur. Force rotatrice.* ANAT.

Muscle rotateur, qui assure la rotation, autour de son axe, des parties sur lesquelles il est inséré. *Le muscle rotateur de l'épaule, de la cuisse* ou, ellipt. et subst., *le rotateur de l'épaule, de la cuisse.*

2. N. m. pl. ZOOL. *Les Rotateurs*, syn. vieilli de *Rotifères*.

ROTATIF, -IVE adj. XIV^e siècle. Dérivé savant de *rotation*.

1. Qui est de la nature de la rotation. *Les bielles d'une locomotive à vapeur transforment le mouvement alternatif de ses pistons en un mouvement rotatif entraînant les roues motrices.* (On dit aussi parfois *Rotatoire*.)

2. TECHN. Se dit d'une des pièces d'un appareil ou d'un mécanisme qui agit en tournant et, par méton., de l'appareil, du mécanisme lui-même. *Le support rotatif d'un tourne-disques. Les bras rotatifs d'un arroseur. Perceuse rotative. Moteur rotatif.*

Spécialt. AGRIC. *Houe rotative*, voir *Houe*. – IMPRIMERIE. *Une presse rotative* ou, le plus souvent, ellipt. et subst., *une rotative*, une presse dans laquelle le papier passe entre des couples de cylindres, l'un des cylindres constituant la forme. *Vérifier la une d'un journal à la sortie des rotatives.*

ROTATION n. f. XV^e siècle. Emprunté du latin *rotatio*, « action de faire tourner », lui-même dérivé, par l'intermédiaire de *rotare*, « tourner », de *rota*, « roue ».

1. Mouvement circulaire que décrit un corps tournant autour d'un point ou d'un axe fixes. *Exécuter une rotation aux barres asymétriques. La rotation des pales d'une hélice. L'axe de rotation d'une roue, d'une turbine. Une toupie en rotation.*

Spécialt. GÉOM. Transformation permettant d'obtenir l'image d'un point, d'une figure par le déplacement d'un angle donné autour d'un centre dans un plan, autour d'un axe dans l'espace. *Rotation vectorielle. Centre, axe de rotation. Angle de rotation*, dont la valeur absolue donne la mesure du déplacement et dont le signe indique le sens.

– PHYS. *Vitesse de rotation*, rapport entre une distance angulaire et le temps nécessaire pour la parcourir. *La vitesse de rotation s'exprime en radians par seconde dans le système international d'unités. Période de rotation*, temps que met un corps, un objet pour faire un tour sur lui-même. *La période de rotation de la Terre est de vingt-trois heures, cinquante-six minutes et quatre secondes.* – ANAT. Mouvement d'un os qui pivote autour de son axe longitudinal par le biais d'une articulation. *La rotation interne de l'humérus, externe du fémur.* Par ext. *La pronation est une rotation de l'avant-bras.* – SPORTS. *Lancer en rotation*, technique de lancer du disque, du marteau et parfois du poids, qui consiste à effectuer un ou plusieurs tours sur soi pour donner à l'objet projeté la plus grande vitesse possible.

2. Par anal. Succession, alternance de divers éléments qui reviennent à une même place, selon un même ordre et à intervalles réguliers. *La rotation de plusieurs employés à un poste de travail.* Surtout dans des domaines spécialisés. AGRIC. *La rotation des cultures*, pratique qui consiste à faire se succéder, sur chaque parcelle d'une exploitation, différents types de cultures dans un ordre identique. *Une rotation triennale, quadriennale des cultures* (dans cet emploi, on trouve aussi *Assolement triennal, quadriennal*). – ÉCON. *Rotation de la main-d'œuvre, du personnel*, rapport entre le nombre d'employés remplacés par année au sein d'une entreprise et l'effectif moyen de celle-ci. *Rotation des stocks*, renouvellement des stocks d'une entreprise pour une période donnée. – FINANCES. *Rotation des capitaux*, rapport entre les ventes réalisées par une entreprise durant une période donnée et les capitaux dont elle dispose. – TRANSPORTS. Aller et retour effectué par un

moyen de transport desservant une ligne régulière. *Les rotations quotidiennes d'une navette.*

ROTATOIRE adj. XVIII^e siècle. Dérivé savant de *rotation*.

Qui est de la nature de la rotation. *Un mouvement rotatoire.* (On dit plus souvent *Rotatif*.)

Spécial. PHYS. *Polarisation rotatoire*, voir *Polarisation*. *Pouvoir rotatoire*, capacité d'une substance à faire tourner le plan de polarisation de la lumière qui la traverse. *Pasteur a étudié le pouvoir rotatoire de différents acides organiques.*

***I. ROTE** n. f. XII^e siècle. Issu du germanique **hrota*, qui désignait ce type d'instruments.

MUS. Désigne divers instruments médiévaux à cordes pincées ou frappées, tendues sur une caisse de résonance plate. *La rote s'apparente à la lyre et au psaltérion.* (On trouve aussi *Rotta*.)

II. ROTE n. f. XVI^e siècle. Emprunté du latin *rota*, « roue », puis, par métonymie, en latin médiéval, « tribunal ordinaire du Saint-Siège », parce que les membres de ce tribunal siégeaient sur des bancs circulaires.

DROIT CANON. Avec une majuscule. *La Rote romaine* ou, simplement, *la Rote*, le tribunal ordinaire du Saint-Siège chargé de juger en appel, et qui a également à connaître en première instance de certaines causes concernant les ecclésiastiques ou de certaines affaires que le souverain pontife lui confie directement. *Dans la pratique, la Rote instruit principalement les demandes d'annulation de mariage. Auditeur de Rote*, nom donné à chacun des juges appartenant à ce tribunal. *Le doyen de la Rote.*

***ROTENGLE** n. m. XVIII^e siècle. Emprunté de l'allemand *Rotengle*, de même sens et altération de *Rotaue*, proprement « œil rouge ».

ZOOL. Poisson d'eau douce de la famille des Cyprinidés, proche du gardon mais dont le corps est plus bombé et la bouche relevée. *Le rotengle est aussi appelé « gardon rouge » parce que ses nageoires et sa queue sont souvent rouge vif.*

(On trouve aussi *Rotangle*.)

***ROTÉNONE** n. f. XX^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'anglais *rotenone*, du japonais *rotenon*, de même sens, lui-même dérivé de *roten*, nom de la plante dont on extrait cette substance.

PHARM. Molécule organique produite par certaines plantes légumineuses. *La roténone est utilisée comme pesticide.*

ROTÉRE v. intr. XII^e siècle. Issu du latin tardif *ruptare*, altération de *ructare*, « éructer », lui-même dérivé de *ructus*, « rot ».

Éructer, rejeter bruyamment par la bouche des gaz contenus dans l'estomac.

RÔTI n. m. XV^e siècle. Participe passé substantivé de *rôtir*.

1. Vieilli. Pièce de viande cuite à feu vif et sans sauce.

Par ext. Dans le service à la française, plat de viande rôtie ou parfois de poisson qui venait immédiatement après les potages et les entrées. *On a servi le rôti.*

(On disait plus souvent *Rôt*.)

2. Pièce de viande parée, généralement bardée et ficelée, que l'on cuit au four, à la broche ou à la cocotte. *Rôti de bœuf, de veau. Des rôtis de porc froids.*

RÔTIE n. f. XIII^e siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *rôtir*.

Tranche de pain rôtie devant le feu ou grillée, que l'on consommait garnie de divers apprêts salés, ou que l'on servait avec certains petits gibiers à plume. *Rôtie au foie gras, à la moelle. Une bécasse accompagnée de rôties.*

Par ext. Vieilli ou régional. Tartine de pain grillé. *Du café servi avec des rôties.*

ROTIFÈRES n. m. pl. XVIII^e siècle. Emprunté du latin scientifique *rotifer*, de même sens, lui-même composé à partir de *rota*, « roue », et *ferre*, « porter ».

ZOOL. Embranchement d'invertébrés microscopiques qui portent autour de la bouche deux couronnes ciliées concentriques. *En cas de sècheresse, les Rotifères entrent dans un état de vie ralentie.* Au sing. *Un rotifère.*

(On disait aussi *Rotateurs*.)

I. ROTIN n. m. XVII^e siècle. Emprunté du néerlandais *rottin*, forme altérée du malais *rotan*, de même sens.

1. Vieilli. Palmier d'Asie ou d'Afrique tropicales (on dit aujourd'hui *Rotang* ou *Jonc d'Inde*).

2. Par méton. Partie de la tige de cet arbre, qui est utilisée pour fabriquer des meubles, pour réaliser le cannage de chaises, etc. *Fauteuil, salon en rotin. Une canne en rotin* ou, ellipt. et vieilli, au masculin, *un rotin*.

***II. ROTIN** n. m. XIX^e siècle. D'origine incertaine.

Pop. Sou. Surtout dans des tournures négatives. *Il n'a pas un rotin.*

RÔTIR v. tr. XII^e siècle. Issu du germanique **raustjan*, de même sens.

1. Cuire une pièce de viande à feu vif et sans sauce, de manière que l'extérieur soit croustillant et que l'intérieur reste tendre et conserve toute sa saveur. *Rôtir une viande à la broche. Rôtir un poulet, une épaule d'agneau ou, intrans., faire rôtir, mettre à rôtir un poulet, une épaule d'agneau.* Au participe passé, adjt. *Une dinde rôtie.*

Par ext. *Rôtir des marrons, des châtaignes sur des braises. Du bar rôti. Des figues rôties au miel.*

Expr. fig. *Un feu à rôtir un bœuf*, très vif. *Il attend que les alouettes lui tombent toutes rôties dans le bec*, se dit en parlant d'un paresseux qui voudrait tout obtenir sans peine. Vieilli. *N'être bon ni à rôtir ni à bouillir*, n'être propre à rien ou ne rien valoir. *Faire rôtir le balai*, mener une vie de débauche, le plus souvent en parlant d'une femme.

Fig. Soumettre à une forte chaleur qui brûle, qui dessèche. *Si le soleil vient à donner, il va rôtir les bourgeons, les fleurs.*

2. Intrans. Fam. S'exposer à une source de chaleur, de lumière pour se réchauffer ou se bronzer ; être soumis à une forte chaleur. *Il reste sur la plage à rôtir au soleil* ou, pron., à *se rôtir au soleil. On rôtit dans cette pièce.*

***RÔTISSAGE** n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *rôtir*.

Action de rôtir une viande.

RÔTISSERIE n. f. XV^e siècle. Dérivé de *rôtir*.

Commerce où l'on vend des viandes, en particulier des volailles, rôties sur place généralement à la broche, ou prêtes à rôtir. En apposition. *Une boucherie-rôtisserie.*

Par ext. Restaurant où l'on sert principalement des viandes rôties.

Titre célèbre : *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, d'Anatole France (1893).

RÔTISSEUR, -EUSE n. XIV^e siècle. Dérivé de *rôtir*.

Cuisinier spécialisé dans le rôtissage des viandes. *Brillat-Savarin prétendait qu'on devient cuisinier mais qu'on naît rôtisseur.*

Par ext. Commerçant qui vend des viandes rôties, le plus souvent à la broche, ou prêtes à rôtir. *La corpora-tion des rôtisseurs fut jusqu'à la Révolution une illustre confrérie.* En apposition. *Volailler-rôtisseur.*

RÔTISSOIRE n. f. XV^e siècle. Dérivé de *rôtir*.

CUIS. Appareil de cuisson servant à faire rôtir des viandes, qui comprend principalement une broche et une lèche-frite. Par ext. Sorte de four muni d'une ou plusieurs broches destiné au même usage. *Cuire des poulets dans une rôtissoire. Rôtissoire électrique, à gaz.*

***ROTOGRAVURE** n. f. XX^e siècle. Composé de *roto-*, tiré du latin *rotare*, « faire tourner », et de *gravure*.

ARTS GRAPHIQUES. Procédé d'héliogravure qui utilise une matrice cylindrique. *La rotogravure permet de reproduire en grand nombre des images de haute qualité.*

ROTONDE n. f. XV^e siècle. Emprunté de l'italien *rotunda*, de même sens, lui-même emprunté du latin *rotunda (domus)*, « (maison) ronde ».

1. ARCHIT. Édifice de forme circulaire à l'extérieur comme à l'intérieur, généralement surmonté d'un dôme. *Le Panthéon, à Rome, est une rotonde. Le théâtre du Rond-Point, à Paris, est une rotonde conçue à l'origine pour abriter des panoramas. Les monoptères sont des monuments en forme de rotonde, en rotonde.*

Par anal. CH. DE FER. Vaste bâtiment en forme de couronne ou de demi-couronne, où l'on remise les locomotives sur des voies disposées en éventail autour d'une plaque tournante centrale.

2. Ancienn. Partie arrondie située à l'arrière d'une diligence. *La rotonde était réputée inconfortable en raison de la poussière qui y pénétrait.*

ROTONDITÉ n. f. XIV^e siècle. Emprunté du latin *rotunditas*, de même sens, lui-même dérivé de *rotundus*, « rond ».

1. Didact. Caractère de ce qui est rond. *La rotondité de la Terre.*

2. Fam. et vieilli. Corpulence d'une personne bien en chair, au fort embonpoint. *Il remplissait un grand fauteuil de sa rotondité.*

***ROTOR** n. m. XIX^e siècle. Forme abrégée du latin *rotator*, « celui qui fait tourner », lui-même dérivé de *rotare*, « tourner ».

1. TECHN. Dans certains dispositifs ou machines, pièce animée d'un mouvement de rotation, par opposition à la partie fixe appelée *Stator*. *Le rotor d'une turbine d'avion. Le rotor d'une dynamo permet de transmettre une énergie mécanique qui est ensuite transformée en énergie électrique dans le stator.*

2. AÉRON. Dans un hélicoptère, ensemble constitué par un moyeu et les pales qui lui sont attachées, dont la rotation assure la sustentation et la propulsion de l'appareil. *Rotor principal, rotor de queue.*

***ROTROUENGE** n. f. XII^e siècle. D'origine incertaine.

LITTÉRATURE. À l'époque médiévale, poème lyrique chanté, généralement composé de plusieurs strophes monorimes et d'un refrain. « *La Rotrouenge du captif* », de *Richard Cœur de Lion*.

***ROTTWEILER** (se prononce *rotvaïleur*) n. m. XX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Rottweiler*, de même sens, lui-même dérivé de *Rottweil*, nom d'une localité du Bade-Wurtemberg d'où cette race de chiens est originaire.

Chien de garde trapu, à la robe noire et feu, au museau écrasé et aux fortes mâchoires. *En France, la possession des rottweilers est réglementée.*

ROTULE n. f. XV^e siècle. Emprunté du latin *rotula*, « petite roue », puis, en latin médiéval, « os de l'articulation du genou », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

1. ANAT. Petit os plat triangulaire aux angles arrondis, qui constitue la partie antérieure du genou et facilite les mouvements de cette articulation tout en la protégeant. *Fracture, luxation de la rotule.*

Expr. fig. et fam. *Être sur les rotules*, être épuisé (on dit aussi *Être sur les genoux*).

2. Par anal. MÉCAN. Pièce ronde permettant aux éléments que l'on y fixe de pivoter dans plusieurs directions. *Placer une rotule à l'arrière d'une voiture pour y accrocher une caravane.*

***ROTULIEN, -IENNE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *rotule*.

ANAT. MÉD. Relatif à la rotule. *Ligament, tendon rotulien. Réflexe rotulien*, contraction involontaire du muscle quadriceps fémoral en réaction à son étirement, qui se traduit par l'extension de la jambe. *La sciatique provoque une diminution du réflexe rotulien. Syndrome rotulien*, dû à une atteinte du cartilage de la rotule.

ROTURE n. f. Attesté au XV^e siècle, mais antérieur. Issu du latin *ruptura*, « rupture » et, en latin populaire, « terre défrichée », puis, en latin médiéval, « redevance due à un seigneur pour une terre à défricher » et, par métonymie, « terre soumise à cette redevance ; état d'un héritage qui n'est pas noble ».

DROIT FÉODAL. État d'un bien, d'une terre qui n'étaient pas tenus en fief. Surtout dans la locution *En roture. Biens, héritage en roture* (on dit aussi *Biens, héritage roturiers*). *Posséder, tenir une terre en roture* ou, ellipt. et vieilli, *une roture*.

Par ext. État, condition d'une personne qui n'est pas noble. *Être né dans la roture. Sortir de la roture*. Par méton. Ensemble des roturiers. *La noblesse et la roture. En France, la roture était assujettie à la taille.*

ROTURIER, -IÈRE adj. XIII^e siècle. Dérivé de *roture*.

DROIT FÉODAL. Se dit d'un bien, d'une terre qui n'étaient pas tenus en fief (on dit aussi *En roture*).

Par ext. Se dit d'une personne qui n'est pas noble. *Être issu d'une famille roturière*. Par méton. *Être d'origine roturière*. Subst. *Un roturier, une roturière. Sous l'Ancien Régime, le roi pouvait anoblir des roturiers, en récompense de services rendus ou contre le paiement d'une certaine somme.*

Fig. Qui manque de raffinement, de distinction ou d'éducation. *Des manières roturières.*

***ROUABLE** n. m. XIII^e siècle. Issu du latin *rutabulum*, « pelle à feu ».

TECHN. Instrument à long manche se terminant par un crochet plat et recourbé, dont les boulangers se servaient pour remuer ou racler la braise, les tisons, les cendres sur la sole d'un four (on dit aussi *Râble*).

ROUAGE n. m. XIII^e siècle, *roiage*, au sens de « taxe perçue sur le transport du vin » ; XVI^e siècle, au sens 1 ; XVIII^e siècle, au sens 2. Dérivé de *roue*.

1. Vieilli. Ensemble des roues d'un engrenage, d'un mécanisme, ou encore d'un véhicule. *Le rouage est rompu. Bois de rouage*, utilisé pour la fabrication des roues de chariots, de charrettes, etc.

2. Dans un mécanisme, une machine, chacune des pièces dont l'agencement permet de produire et de transmettre le mouvement. *Les rouages d'une horloge. Un rouage du moteur s'est grippé.*

Fig. Souvent au pluriel. Élément qui concourt au fonctionnement d'un ensemble, d'un tout organisé et souvent complexe. *Les rouages de l'État, de l'Administration. Les rouages de la société.* Par anal. *Il n'était qu'un rouage de sa machination.*

Expr. fig. *Mettre de l'huile dans les rouages*, chercher à éviter des heurts entre des personnes ou à rendre une tâche plus aisée.

ROUAN, -ANNE adj. XIV^e siècle. Emprunté de l'ancien espagnol *roan*, de même sens, issu du latin tardif **ravidanus*, lui-même dérivé de *ravidus*, « grisâtre ».

Se dit d'un cheval dont la robe mêle le blanc, le noir et le brun rouge. *Une pouliche rouanne.* Par ext. *La robe rouanne d'un étalon.*

Subst. *Monter un rouan, une rouanne. Un rouan vineux*, dans la robe duquel domine le brun rouge. *Un rouan cap de maure* ou *de more*, dont la tête et les extrémités sont noires.

ROUANNE n. f. XIII^e siècle. Issu, par l'intermédiaire du gallo-roman **rucina*, du grec *rhukané*, de même sens.

TECHN. Nom donné à divers outils, en forme de griffe ou de compas muni d'une branche acérée, utilisés pour marquer ou creuser le bois. *Les agents des contributions indirectes marquaient autrefois le niveau du vin sur les tonneaux au moyen d'une rouanne. La rouanne d'un sabotier.*

ROUANNER v. tr. XIII^e siècle. Dérivé de *rouanne*.

Vieilli. Marquer avec une rouanne. *Rouanner une pièce de vin.*

ROUANNETTE n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *rouanne*.

TECHN. Petite rouanne.

***ROUBIGNOLE** n. f. XIX^e siècle. D'origine incertaine.

Pop. Testicule.

ROUBLARD, -ARDE adj. XIX^e siècle. D'origine incertaine.

Fam. et péj. Astucieux, rusé, en particulier dans la conduite de ses affaires. *Un valet roublard.* Subst. *C'est une sacrée roublarde.*

ROUBLARDISE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *roublard*.

Fam. et péj. Caractère, conduite d'un roublard ; action commise par un roublard. *La roublardise d'un marchand de biens.*

ROUBLE n. m. XVII^e siècle. Emprunté du russe *rubl'*, « tronçon de bois », puis de même sens, lui-même dérivé de *rubit'*, « couper », cette monnaie étant à l'origine prélevée en lamelles dans des barres d'argent.

Ancient. Monnaie en usage dans l'Empire russe et dans l'Union soviétique.

Auj. Unité monétaire de la Russie, de la Biélorussie. *Un rouble russe vaut cent kopecks.*

ROUCOU n. m. Voir *Rocou*.

ROUCOULEMENT n. m. ou **ROUCOULADE** n. f. XVII^e siècle, pour *roucoulement* ; XIX^e siècle, pour *roucoulade*. Dérivés de *roucouler*.

Cri du pigeon et de la tourterelle. *Les roucoulements de la colombe.*

Fig. et plaisant. Murmure tendre et amoureux. *Le roucoulement des amants.*

ROUCOULER v. intr. XV^e siècle. Tiré d'un radical onomatopéique *ruk-*.

Pousser son cri, en parlant du pigeon ou de la tourterelle. *Les pigeons roucoulent sur les toits au petit matin.* Par anal. Au participe présent, adjt. *Parler d'une voix roucoulante.*

Fig. et plaisant. Tenir des propos langoureux. *Hercule roucoulait aux pieds d'Omphale. Les amoureux roucoulaient sous la tonnelle.* Transt. *Roucouler des mots doux.*

ROUCOUYER n. m. Voir *Rocouyer*.

***ROUDOUDOU** n. m. XX^e siècle. Mot du langage enfantin, formé par altération et redoublement de *doux*.

Confiserie faite de sirop de sucre coloré, coulé à l'origine dans une petite boîte en bois, puis dans un coquillage.

ROUE n. f. XI^e siècle. Issu du latin *rota*, « roue ».

I. Objet, élément circulaire tournant sur lui-même.

1. Chacune des pièces circulaires d'un véhicule qui, en tournant autour d'un essieu, d'un axe, lui communiquent le mouvement et permettent son déplacement. *Véhicule à quatre roues, à deux roues. La roue d'une brouette. Le moyeu, la jante, le bandage d'une roue. Les rayons d'une roue de bicyclette. Une roue voilée. Les roues d'une voiture, d'une locomotive.* En composition. *Chasse-roue, Deux-roues*, voir ces mots.

Spécialt. MÉCAN. *Roue de secours*, roue, généralement située dans le coffre d'un véhicule, qui est destinée à remplacer provisoirement une roue dont le pneu a crevé. *Roue motrice*, qui transmet au véhicule le mouvement que lui communique l'organe moteur. *Un quatre-quatre est un véhicule à quatre roues motrices. Roue directrice*, qui permet de diriger le véhicule. *Roue fixe*, qui n'est pas orientable. *Un système de roue libre* ou, ellipt., *une roue libre*, un système qui permet aux roues motrices, en l'absence d'action de l'organe moteur, de continuer à tourner librement. *Une bicyclette à roue libre. Être en roue libre*, se dit d'un conducteur qui roule en utilisant ce système et, fig., d'une personne qu'on ne contrôle plus. *Chapeau de roue*, pièce protégeant le moyeu de la roue. Loc. fig. et fam. *Démarrer, partir sur les chapeaux de roue*, à toute allure.

Loc. et expr. *Être roue à roue* ou *roue dans roue*, se dit de coureurs cyclistes ou automobiles qui roulent très près les uns des autres. *Prendre la roue d'un coureur*, se placer dans son sillage. Fig. *Pousser à la roue*, s'employer à favoriser une affaire, aider quelqu'un à réussir dans son entreprise. *La cinquième roue du carrosse*, voir *Carrosse*. *On lui a mis des bâtons dans les roues*, on a entravé, retardé la marche de l'affaire qu'il a entreprise. Fam. *Il n'a pas inventé la roue*, il n'est pas très malin.

Par ext. HIST. *Le supplice de la roue* ou, ellipt., *la roue*, supplice qui consistait à rompre les membres d'un condamné fixé sur une croix de Saint-André, puis à l'attacher à une roue de carrosse où il restait exposé à la vue du public jusqu'à ce que mort s'ensuive. *Cartouche et Mandrin furent condamnés à la roue. Le supplice de la roue*

fut aboli en 1791. Expr. fig. et vieillie. Être sur la roue, souffrir de grandes douleurs ou se trouver dans un état de grande inquiétude, d'extrême anxiété.

2. Organe circulaire entrant dans la composition de certains mécanismes ou dispositifs, dont la rotation permet de transmettre un mouvement. *Une roue d'horlogerie. Roue de poulie. Ces deux roues engrènent bien. Roue dentée, crénelée. Roue à rochet, voir Rochet II. Roue hydraulique, qui est mue par un cours d'eau, une chute d'eau. La roue hydraulique d'un moulin. Les bateaux à vapeur du Mississippi avaient des roues à aubes. La roue à godets d'une noria.*

Spécialt. MARINE. *Roue de gouvernail (vieilli), barre à roue ou, ellipt., roue, nom donné à l'organe de commande du gouvernail lorsque celui-ci est en forme de volant. – MUS. Vielle à roue, instrument à cordes et à clavier, muni d'un petit disque de bois qui, actionné par une manivelle, frotte les cordes.*

3. Désigne divers dispositifs circulaires ou cylindriques que l'on peut faire tourner. *Roue de loterie, tambour où l'on enferme des boules portant des numéros que l'on tire au sort (vieilli) ; grand disque mobile, divisé en sections portant des numéros qui correspondent à divers lots ou gains et sur lesquels parient des joueurs. Grande roue, attraction foraine consistant en une structure cylindrique dressée verticalement et à laquelle sont suspendues des nacelles. La grande roue du Prater à Vienne, du millénaire à Londres. Roue d'écureuil, de hamster, cage cylindrique ouverte que l'animal fait tourner en sautant d'un barreau à l'autre (on dit aussi Tournette).*

Par ext. *Une roue de gruyère, de brie.*

II. Fig. 1. Représentation de cet élément circulaire, souvent utilisée comme symbole, comme allégorie. *On représentait généralement la Fortune sous les traits d'une femme tenant une corne d'abondance, les yeux bandés, assise sur une roue.*

Loc. *Roue de fortune, de la fortune*, représentation médiévale des diverses conditions dans lesquelles l'homme est tour à tour élevé ou abaissé par le sort, qui prend la forme d'une roue où sont accrochés différents personnages, certains montant, d'autres descendant. *Vouloir attacher un clou à la roue de la fortune*, chercher à la fixer en sa faveur. *La roue tourne* (ellipt.), s'emploie lorsque la chance vient de délaissier ou, au contraire, de favoriser quelqu'un, ou bien pour signifier qu'aucune situation n'est définitive. *Roue de Virgile*, nom donné depuis le Moyen Âge à une représentation circulaire des trois styles de la rhétorique médiévale, qui associe à chacune des œuvres de Virgile un type de sujet, de personnage, de décor, etc. *Selon la roue de Virgile, les « Bucoliques » donnent le modèle du style simple de la pastorale, les « Géorgiques », celui du style moyen du genre didactique, et l'« Enéide », celui du style sublime de l'épopée.*

Titres célèbres : *La Roue*, film d'Abel Gance (1923) ; *La Roue rouge*, roman d'Alexandre Soljenitsyne (1972-2009).

2. Déploiement en éventail des plumes de la queue de certains volatiles. *La roue du paon*. Surtout dans la locution *Faire la roue. Ce dindon fait la roue*. Fig. *Il fait la roue devant ces dames*, il se pavane devant elles.

3. GYMNASTIQUE. Figure qui consiste à tourner latéralement sur soi-même en posant les mains au sol. *Terminer un enchaînement à la poutre par une roue. Faire la roue, une roue.*

*I. **ROUÉ, -ÉE** adj. XI^e siècle. Dérivé de *roue*.

Qui est en forme de roue. Ne s'emploie guère que dans quelques locutions. *Tête rouée*, se dit de la tête du cerf, du chevreuil, du daim dont les bois sont trop serrés et courbés

en dedans. *Encolure rouée*, chez un cheval, encolure qui présente une courbure convexe sur toute sa longueur.

*II. **ROUÉ, -ÉE** adj. XVII^e siècle, comme nom, au sens de « condamné qui a subi le supplice de la roue » ; XVIII^e siècle, comme adjectif, au sens de « qui mériterait le supplice de la roue ; débauché », puis « sans scrupules ».

1. Vieilli. Qui est sans principes et sans morale, dont la conduite est déréglée et licencieuse. *Un homme roué*. Subst. *Un roué, une rouée*.

HIST. *Les roués du Régent* ou, simplement, *les roués*, nom donné aux compagnons de débauche du duc Philippe d'Orléans.

2. Par ext. Rusé, sans scrupules. *Un garçon roué. Elle est rouée en affaires, en politique. Une courtisane rouée.*

Subst. *C'est un roué, c'est une petite rouée.*

ROUELLE n. f. XI^e siècle. Issu du latin *rotella*, « petite roue », lui-même diminutif de *rota*, « roue ».

1. Fine tranche taillée transversalement dans divers objets, divers aliments de section circulaire (vieilli). *Rouelle de citron, de pomme. Couper des concombres par rouelles*. (On dit aujourd'hui *Rondelle*.)

Spécialt. BOUCHERIE. *Rouelle de veau*, tranche épaisse et ronde prélevée dans le cuisseau non désossé de l'animal, en particulier dans le jarret. *L'osso buco se prépare avec des rouelles de veau.*

2. Ancienn. Au Moyen Âge, morceau d'étoffe de forme circulaire que les juifs devaient porter comme signe distinctif sur leurs vêtements dans plusieurs pays d'Europe. *Le port de la rouelle fut institué au XIII^e siècle, à la suite du quatrième concile de Latran. En France, la rouelle fut d'abord un cercle de couleur jaune puis un disque rouge et jaune.*

ROUENNERIE (se prononce *rouanerie*) n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de l'ancien nom *rouen*, qui désignait une toile fabriquée à Rouen.

Ancienn. Toile de coton imprimée dans les tons rouges ou roses, fabriquée à l'origine à Rouen. *Vendre des rouenneries, de la rouennerie.*

*I. **ROUER** v. intr. XII^e siècle, au sens de « tourner, aller en rond » ; XIV^e siècle, au sens actuel. Issu du latin *rotare*, « tourner », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

En parlant de certains volatiles, faire la roue. *Lors de la parade nuptiale, les coqs de bruyère rouent en chantant bruyamment*. HÉRALD. *Paon rouant*, représenté avec la queue déployée en éventail. *D'argent au paon rouant d'azur.*

II. **ROUER** v. tr. XIV^e siècle. Dérivé de *roue*.

Infliquer le supplice de la roue. Surtout au passif. *Il a été condamné à être roué. Jean Calas fut roué vif place Saint-Georges, à Toulouse, en 1762.*

Par affaibl. *Rouer quelqu'un de coups*, le battre violemment.

Fig. et fam. Épuiser, fatiguer à l'extrême. *Ces deux heures de trot m'ont roué*. Surtout au passif. *Être roué de fatigue.*

ROUERIE n. f. XVIII^e siècle. Dérivé de *roué II*.

Caractère, attitude d'une personne rouée, qui ruse et dissimule ; acte, propos fourbe, dénué de scrupules. *Sa rouerie est sans limite. Les roueries d'un intrigant. Il connaît toutes les roueries du métier*, tous les procédés peu honnêtes, les astuces propres à celui-ci.

ROUET n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *roue*.

1. Instrument pourvu d'une roue et mû par une pédale, qui servait à filer le chanvre, la laine, la soie, etc. *Filer au rouet*.

Expr. fig. et très vieillie. *Cet homme est au rouet, a été mis au rouet, il ne sait plus que faire ni que dire.*

Titres célèbres : « Le Rouet d'Omphale », poème des *Contemplations*, de Victor Hugo (1856) ; « Marguerite au rouet », lied de Schubert (1814), tiré du *Faust* de Goethe (1808).

2. ARMES. Petite roue d'acier montée sur la platine de certaines armes à feu anciennes et commandée par un ressort, qui vient frapper un silex et provoque ainsi des étincelles enflammant la poudre. *Arquebuse, mousquet à rouet. Le rouet a remplacé la mèche.*

3. TECHN. Vieilli. Roue de poulie munie d'une gorge (on dit aujourd'hui *Réa*).

ROUF n. m. XVI^e siècle. Emprunté du moyen néerlandais *roof*, « toit, pont de navire ».

MARINE. Superstructure établie sur le pont d'un bateau mais qui n'en occupe pas toute la largeur. *Le capot, les passavants d'un rouf.*

ROUFLAQUETTE n. f. XIX^e siècle. D'origine obscure.

Mèche de cheveux roulée sur la tempe en forme d'accroche-cœur (vieilli).

Par ext. Fam. Au pluriel. Favoris courts et fournis qu'on laisse pousser sur les joues. *Elvis Presley portait des rouflaquettes.*

***ROUGAIL** n. m. XIX^e siècle. Mot emprunté du malgache.

CUIS. Préparation épicée, à base de légumes, de crustacés ou de poissons réduits en purée, qui accompagne le riz dans la cuisine antillaise et réunionnaise. *Un rougail d'aubergines, de crevettes.*

ROUGE adj. et n. m. XIII^e siècle. Issu du latin *rubeus*, de même sens.

1. Adj. 1. Qui se situe à l'une des extrémités du spectre des couleurs, à côté de l'orangé ; de la couleur du sang, du rubis, du coquelicot. *Le pompon rouge des marins. Les gilets rouges des romantiques. Béret rouge, voir Béret. Le drapeau français est bleu, blanc, rouge. Le ruban rouge de la Légion d'honneur ou, simplement, le ruban rouge. La place Rouge, à Moscou, tient son nom du mot russe qui signifie à la fois « beau » et « rouge ». Des rideaux rouge et jaune. Il a les yeux rouges à force de pleurer. Être rouge de colère. Devenir rouge comme une tomate, comme une pivoine, comme une écrevisse sous l'effet d'une forte émotion. Avoir les cheveux rouges (vieilli), d'un roux vif. En composition. Infrarouge, Peau-rouge, Queue-rouge, voir ces mots.*

Loc. et expr. *Tapis rouge*, tapis d'apparat utilisé pour certaines cérémonies. *Dérouler le tapis rouge à quelqu'un* (fig. et fam.), l'accueillir avec de grands égards. *Fer rouge*, chauffé jusqu'à ce qu'il rougisse. *Autrefois, on marquait les condamnés au fer rouge. Boulets rouges, Lanterne rouge, voir Boulet, Lanterne. La Croix-Rouge, le Croissant-Rouge, voir Croix, Croissant II.* HIST. *Le Livre rouge, voir Livre I. Le bonnet rouge*, porté par les révolutionnaires de 1789, rappelant celui des esclaves phrygiens affranchis. *Talons rouges*, que portaient les courtisans sous l'Ancien Régime et qui étaient une marque de noblesse. *Être talons rouges* (fig.), avoir des manières aristocratiques. *Ni bonnet rouge, ni talons rouges, je suis national*, phrase que prononça Bonaparte en 1799 pour renvoyer dos à dos révolutionnaires et aristocrates. *Drapeau rouge*, emblème des révolutionnaires français à partir de 1848. *Les chemises rouges,*

portées par les volontaires italiens de Garibaldi au milieu du XIX^e siècle et, par méton., ces volontaires eux-mêmes. *L'habit rouge*, désignait l'uniforme de l'armée anglaise avant 1914. *L'Affiche rouge*, affiche placardée en France par l'occupant allemand en février 1944, au moment du procès des résistants du réseau Manouchian et après leur exécution. *Le « Petit Livre rouge »*, recueil de maximes de Mao Tsé-toung, brandi, récité et invoqué lors de la Révolution culturelle chinoise en 1966-1967. – GÉOGR. *La mer Rouge*, située entre l'Afrique et la péninsule arabique, sans doute ainsi nommée en raison de colonies d'algues qui, en se décomposant, donnent parfois à l'eau une couleur rougeâtre. – RELIG. CATHOL. Anciennt. *Messe rouge*, voir *Messe*.

Spécialt. Se dit d'un être, d'une chose que cette couleur distingue d'autres êtres ou d'autres choses comparables. BOT. MINÉR. ZOOL. Entre dans la dénomination usuelle de divers végétaux, concrétions minérales ou animaux. *Osier rouge. Algues rouges. Betterave, chou, haricot rouges. Fruits rouges*, les fraises, framboises, cerises et groseilles. *Jaspe rouge. Spinelle rouge*, rubis d'un rouge violacé ou rose que l'on trouve dans la région de Samarcande (on a dit aussi *Rubis balais*). *Cuivre rouge, or rouge, voir Cuivre, Or. Fourmi rouge. Poisson rouge*, autre nom du cyprin doré. *Thon rouge. Perdrix rouge*, variété de perdrix dont les pattes et le bec sont de couleur corail. Expr. *Méchant comme un âne rouge*, très méchant. En composition. *Rouge-gorge, Rouge-queue*, voir ces mots. – ASTRON. *La planète rouge*, nom donné à Mars à cause de l'oxyde de fer dont sa surface est couverte. – PHYSIOL. *Globule rouge*, voir *Globule*. – CUIS. *Viande rouge*, viande de bœuf, de mouton, de cheval, par opposition à la *viande blanche* ou *noire*. *Piment, poivre rouge. Caviar rouge*, qui provient d'œufs de saumon. – ŒNOL. *Vin rouge*, obtenu à partir de raisin noir dont on a fait fermenter la peau et les pépins, par opposition à *Vin blanc. Un bordeaux rouge, des bourgognes rouges. Un rouge bord* (vieilli), un verre de vin rouge empli à ras bord. Ellipt. et subst. *Un rouge capiteux. Un rouge millésimé*. Fam. *Un coup de rouge*. Pop. *Boire du gros rouge, du rouge qui tache*. – CIRCULATION. *Feu rouge*, couleur du feu tricolore, qui indique aux automobilistes qu'ils doivent s'arrêter. *Brûler, griller un feu rouge* (fam.), ne pas respecter ce signal. *Passer au feu rouge* ou, fam., *passer au rouge*. – SPORTS. *Carton rouge*, au football, au rugby et au handball, carton que l'arbitre montre à un joueur pour lui signifier qu'il est expulsé du terrain pour la durée restante du match, par opposition à *Carton jaune*, qui a une valeur d'avertissement ou entraîne une expulsion temporaire.

Prov. *Rouge au soir, blanc au matin, c'est la journée du pèlerin*, le ciel rouge le soir et blanc le matin présage un beau temps propice au voyage.

Advt. *Se fâcher rouge, tout rouge* (fam.). *Voir rouge*, avoir un sursaut d'indignation, de colère.

Titres célèbres : *Le Petit Chaperon rouge*, conte de Charles Perrault (1697) ; *Le Cahier rouge*, de Benjamin Constant (publication posthume, 1907).

2. Fig. Pour qualifier ce qui se voit bien, ce qui apparaît clairement. *Le fil rouge d'un discours*, l'idée autour de laquelle il s'organise. *Agiter le chiffon rouge*, lancer un sujet polémique, par allusion à la muleta des toreros.

Pour signaler un danger, une situation périlleuse. *Alerte rouge*, alerte de niveau maximal, qui indique la présence d'un péril majeur. *Téléphone rouge*, nom donné à la liaison établie en 1963 entre la Maison-Blanche et le Kremlin, au moment de la crise de Cuba, permettant aux dirigeants américain et soviétique de se joindre directement en cas de menace imminente.

Pour signaler une interdiction, une impossibilité. *Liste rouge*, liste des numéros de téléphone qui, à la demande

des abonnés, ne doivent pas être communiqués. Expr. *Franchir la ligne rouge*, aller trop loin, passer les limites acceptables en un domaine.

Pour qualifier les partisans des mouvements de gauche, d'extrême gauche ou ce qui s'y rapporte, par référence au rouge, couleur symbolique de la révolution. *Un député, un maire rouge* ou, ellipt. et subst., *un rouge*. *La Vierge rouge*, surnom donné à Louise Michel, égérie de la Commune. *Syndicats rouges*, syndicats ouvriers qui, au début du xx^e siècle, portaient les idées révolutionnaires, par opposition aux *syndicats jaunes*, qui refusaient la grève et, plus généralement, l'affrontement avec le patronat. *La banlieue rouge*, la partie de la ceinture parisienne qui votait communiste. *Le péril rouge*, expression, forgée sur le modèle de *Péril jaune*, utilisée au xx^e siècle par ceux qui craignaient l'expansion du communisme. *Les gardes rouges*, voir *Garde II*. *Les Khmers rouges*, nom donné par leurs adversaires aux membres du mouvement communiste qui fut au pouvoir au Cambodge entre 1975 et 1979. *La Fraction armée rouge*, groupuscule terroriste couramment appelé « Bande à Baader », du nom de son chef, qui sévit en République fédérale d'Allemagne dans les années 1970. *Les Brigades rouges*, nom donné à diverses organisations terroristes d'extrême gauche qui menèrent une action armée en Italie durant les années soixante-dix, dites années de plomb. *L'Armée rouge*, nom donné à l'armée de l'Union soviétique issue de la Garde rouge qui avait été organisée par les bolcheviks en 1917. Subst. *En Russie, après 1917, s'opposaient les Blancs, partisans du tsar, et les Rouges, partisans de la révolution*.

Titres célèbres : *L'Auberge rouge*, d'Honoré de Balzac (1831) ; *Cavalerie rouge*, d'Isaac Babel (1926).

II. N. m. 1. La première des sept couleurs du spectre, avant l'orangé. *Le rouge est une des trois couleurs fondamentales avec le bleu et le jaune*. *Le rouge, qui évoque le sang des martyrs, est la couleur des cardinaux dans l'Église catholique*. *S'habiller en rouge, de rouge*, avec des vêtements de cette couleur. *Le rouge lui est monté au visage*. *Un rouge écarlate, cramoyse*. *Rouge pompéien*, qui tire sur le brun. *Des étoffes d'un rouge vif* ou, ellipt., *des étoffes rouge vif*.

Expr. fig. et fam. *Être dans le rouge*, être dans une situation financière difficile. *Cette entreprise est dans le rouge, est sortie du rouge*.

Spécialt. TECHN. *Chauffer un matériau, un objet au rouge*, jusqu'à ce qu'il prenne cette couleur. — JEUX. *Le rouge*, à la roulette, l'ensemble des numéros qui portent cette couleur, par opposition au Noir. *Miser sur le rouge*. *Rouge, impair et passe*. — COURSES. *Le rouge est mis*, se dit lorsque apparaît, sur le tableau affichant les résultats d'une course, le signal indiquant que le classement est définitif ; fig., expression signifiant qu'on ne peut plus revenir sur telle ou telle décision.

Titre célèbre : *Le Rouge et le Noir*, de Stendhal (1830).

2. Substance de cette couleur employée à divers usages, en particulier comme matière colorante. *Rouge de pyrrol*. *Rouge de garance*, autre nom de l'alizarine. *Le rouge à polir* ou, vieilli, *le rouge d'Angleterre*, oxyde de fer servant à polir en particulier le verre (on dit aussi *Colcotar*). *Rouge neutre, rouge de méthyle, rouge de phénol*, indicateurs de pH.

Spécialt. Fard de couleur rouge. *Mettre du rouge sur les joues, du rouge à joues*. *Un tube, un bâton de rouge à lèvres* ou, ellipt., *un rouge à lèvres*.

ROUGEÂTRE adj. XIII^e siècle. Dérivé de *rouge*.

Qui tire sur le rouge. *Une couleur, une teinte rougeâtre*. *La lune était rougeâtre*. BOT. *Amanite rougeâtre*, espèce d'amanite, aussi appelée *Amanite rougissante* ou *vineuse*.

ROUGEAUD, -AUDE adj. XVII^e siècle. Dérivé de *rouge*.

Fam. et péj. Qui a le teint rouge. *Il est un peu rougeaud*. Par méton. *Un visage rougeaud*. Subst. *Un gros rougeaud*. Par ext. *Des mains rougeaudes*.

ROUGE-GORGE n. m. (pl. *Rouges-gorges*). XV^e siècle. Composé de *rouge* et de *gorge*.

Petit oiseau de l'ordre des Passériformes, répandu dans toute l'Europe, dont le devant de la tête, la gorge et la poitrine sont d'un rouge orangé.

***ROUGEOIEMENT** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rougeoyer*.

Le fait de rougeoyer ; reflet, lumière rouge. *Le rougeoiement de l'horizon*. *Le rougeoiement des braises*.

ROUGEOLE n. f. XV^e siècle, *rougeule* ; XVI^e siècle, *rougeolle*, avec influence de *vérole*. Issu du latin tardif **rubeola*, forme féminine substantivée de l'adjectif **rubeolus*, lui-même diminutif de *rubeus*, « rouge ».

PATHOL. Infection contagieuse d'origine virale, qui touche surtout les enfants, et dont les principaux symptômes sont une fièvre élevée et l'éruption, sur tout le corps, de petites taches rouges. *Une épidémie de rougeole*. *On vaccine les nourrissons contre la rougeole*.

***ROUGEOLEUX, -EUSE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *rougeole*.

PATHOL. Relatif à la rougeole ; atteint de rougeole. *Virus rougeoleux*. *Un enfant rougeoleux* ou, ellipt. et subst., *un rougeoleux*. (On disait aussi *Morbilleux*.)

ROUGEOYER v. intr. (se conjugue comme *Broyer*). XII^e siècle. Dérivé de *rouge*.

Répandre une lumière rougeâtre ; avoir des reflets rouges. *L'horizon rougeoyait dans le soir*. *Un visage qui rougeoit à la lueur des flammes*. Au participe présent, adjt. *Un ciel rougeoyant*.

ROUGE-QUEUE n. m. (pl. *Rouges-queues*). XVII^e siècle. Composé de *rouge* et de *queue*.

Petit oiseau de l'ordre des Passériformes, à la queue rouge orangé, qu'on appelle aussi *Rossignol des murailles*. *Rouge-queue à front blanc, rouge-queue noir*. *Les rouges-queues sont reconnaissables aux mouvements saccadés de leur queue*.

ROUGET n. m. XIII^e siècle, comme adjectif, au sens de « rougeâtre, qui commence à rougir », et, comme nom, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Dérivé de *rouge*.

1. Nom donné à plusieurs poissons de mer, notamment au barbet et au grondin lorsqu'ils sont de couleur rouge. *Des rougets grillés*. En apposition. *Rouget grondin*. *On distingue les rougets barbets de roche et les rougets barbets de sable*.

2. PATHOL. ANIMALE. Maladie bactérienne contagieuse touchant surtout les porcins, qui se caractérise par l'apparition sur leur peau de taches rouges en forme de losange. *Le rouget peut se transmettre à l'homme*.

ROUGEUR n. f. XII^e siècle. Dérivé de *rouge*.

Qualité de ce qui est rouge (rare).

Spécialt. Coloration que prend la peau en un endroit du corps lorsque le sang y afflue sous l'effet d'une émotion ou d'un phénomène physique. *Sa rougeur trahissait son embarras*. Par ext. Le plus souvent au pluriel. Tache

rouge qui apparaît sur la peau. *Le froid, la chaleur peuvent provoquer l'apparition de rougeurs sur le visage. Certains phénomènes inflammatoires s'accompagnent de rougeurs.*

***ROUGH** (se prononce *reuf*) n. m. XX^e siècle. Mot anglais, de même sens, lui-même forme substantivée de l'adjectif *rough*, « rude, rugueux ».

GOLF. Partie du parcours où l'herbe n'est pas entretenue.

ROUGIR v. tr. et intr. XII^e siècle. Dérivé de *rouge*.

1. V. tr. Rendre rouge. *L'automne rougit les feuilles des arbres. Le sang des victimes rougissait la terre.* TECHN. *Rougir un matériau, un objet, le chauffer jusqu'à ce qu'il prenne une couleur rouge. Du fer rougi au feu.*

Spécialt. Vieilli. Teindre, peindre en rouge. *Rougir un carrelage.*

2. V. intr. Devenir rouge. *Les écrevisses rougissent à la cuisson.* Au participe passé, adjt. *De l'eau rougie, à laquelle on a mêlé un peu de vin.*

En parlant d'une personne. Avoir la peau, le teint qui prend une coloration rouge sous l'effet d'une émotion ou d'une réaction physique. *Elle répondit en rougissant. Rougir de timidité, de colère, de confusion. Rougir jusqu'au blanc des yeux, jusqu'aux oreilles, très fortement.* Fig. Éprouver de la honte ou de la gêne. *Il devrait rougir de sa conduite. Arrêtez, vous me faites rougir. Il n'y a pas à rougir de sa condition, de sa naissance.*

ROUGISSANT, -ANTE adj. XVI^e siècle. Participe présent de *rougir*.

Qui devient rouge. *Des arbres rougissants. Un nez rougissant.*

Spécialt. BOT. *Amanite rougissante*, espèce d'amanite aussi appelée *Amanite rougeâtre* ou *vineuse*.

***ROUGISSEMENT** n. m. XVI^e siècle, au sens de « rougeur » ; XVIII^e siècle, au sens d'« action de chauffer au rouge » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Dérivé de *rougir*.

Le fait de donner ou de prendre une teinte rouge. *Le rougissement des tomates.*

ROUILLE n. f. XII^e siècle. Issu du latin vulgaire **robicula*, lui-même dérivé, par l'intermédiaire du latin classique *robigo*, « rouille (des blés ou des métaux) », de *robis*, « roux ».

1. Produit de la corrosion, de couleur brun rougeâtre, constitué d'un mélange d'oxyde et d'hydroxyde de fer, qui se forme sur les métaux ferreux en présence d'eau et d'oxygène. *Une charpente métallique attaquée, rongée par la rouille. Des taches de rouille. Protéger de la rouille une coque de bateau. Piquer la rouille, voir Piquer.* En apposition. *Couleur rouille* ou, ellipt., *rouille*, d'un brun tirant vers le rouge. *Des étoffes rouille.*

Par ext. Vieilli. Désignait parfois le produit résultant de l'oxydation d'autres métaux. *La rouille de plomb. La rouille du cuivre*, autre nom du vert-de-gris.

Fig. et vieilli. *La rouille des ans.*

2. Par anal. BOT. Nom donné à plusieurs maladies cryptogamiques causées par des champignons de l'ordre des Urédinales et qui se traduisent par l'apparition sur les tiges et les feuilles de taches brun orangé, parfois noires. *Des céréales touchées par la rouille. La rouille du seigle, de la vigne, du framboisier. La rouille noire des graminées.* – CUIS. Sauce provençale de couleur rouge orangé, à base d'huile d'olive, d'ail, de piment rouge ou de safran, que l'on sert avec la bouillabaisse ou la soupe de poissons.

***ROUILLÉ, -ÉE** adj. XII^e siècle. Participe passé de *rouiller*.

1. Couvert, taché de rouille. *Une épée rouillée. Mécanisme rouillé. Une épave rouillée.*

Par anal. Qui a perdu de son agilité par manque d'exercice. *Avoir les doigts, les articulations rouillés.* Par méton. *Il n'a pas fait de sport pendant l'été et se sent rouillé.* Fig. *Je me suis remis au grec, j'étais un peu rouillé depuis le lycée.* Par ext. *Ma pratique de l'allemand est rouillée* ou, ellipt., *mon allemand est rouillé.*

2. BOT. Atteint de rouille. *Avoine rouillée.*

ROUILLER v. tr. XII^e siècle. Dérivé de *rouille*.

1. Produire de la rouille à la surface d'un corps ferreux (on disait aussi *Enrouiller*). *L'humidité, l'eau rouille le fer.* Intrans. ou pron. Se couvrir, se tacher de rouille. *Il a laissé ses armes rouiller ou se rouiller. Une vieille voiture qui rouille au fond du jardin.*

Par anal. Affaiblir, altérer les capacités d'une partie du corps. *Le manque d'exercice rouille les muscles.* Fig. *L'oïstiveté rouille l'esprit, l'intelligence.* Intrans. ou pron. *Il se plaint que, en vieillissant, sa mémoire rouille ou se rouille.* Par méton. *Il s'est rouillé faute de pratique.*

2. BOT. Vieilli. Provoquer la rouille sur une plante.

ROUILLURE n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rouiller*.

Rare. État de ce qui est rouillé.

ROUIR v. tr. XII^e siècle. Issu de l'ancien bas francique **rotjan*, « pourrir ».

TECHN. Séparer les fibres textiles d'un végétal de leur partie ligneuse, en immergeant dans l'eau les tiges utilisées ou, plus souvent aujourd'hui, en les étalant sur des terrains humides. *Rouir du lin. Bassin à rouir.*

Intrans. *Mettre du chanvre à rouir, faire rouir du chanvre.* Fig. et vieilli. *Rouir dans l'ignorance.*

Au participe passé. Adjt. *Manioc roui.* Subst. *Le roui*, syn. vieilli de *Rouissage*.

ROUISSAGE n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *rouir*.

TECHN. Opération qui consiste à rouir diverses plantes (on disait aussi *Roui*).

***ROUISSOIR** n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *rouir*.

TECHN. Bassin aménagé, fût, trou, etc. qui était utilisé pour le rouissage.

ROULADE n. f. XVII^e siècle, au sens 2 ; XVIII^e siècle, aux sens 1 et 3. Dérivé de *rouler*.

1. Action de rouler sur soi-même. *Il a trébuché et fait une belle roulade.*

GYMNASTIQUE. Figure qui consiste à faire un tour complet sur soi-même au sol en pivotant autour de l'axe des hanches. *Faire une roulade. Roulade avant, arrière.*

2. MUS. Ornement mélodique consistant en une suite rapide de notes qui précède une note tenue. *Les roulades d'un soprano.*

Par anal. *Les roulades d'une grive.*

3. CUIS. Tranche de veau ou de porc farcie et roulée sur elle-même avant cuisson.

ROULAGE n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *rouler*.

1. En parlant d'un véhicule, fait de rouler, de se déplacer en roulant. *Le roulage au sol d'un avion* (en ce sens, on dit aussi *Roulement*).

Vieilli ou régional. Circulation routière. *Taxe de roulage*. *Arrêté de police de roulage*, nom parfois donné à la décision municipale autorisant l'occupation temporaire de la chaussée, en particulier pour effectuer des travaux.

Désignait aussi le transport de marchandises par un véhicule à roues attelé et, par méton., l'établissement chargé de ce type de transport. *Voiture de roulage*. *Mettre une caisse au roulage*, *envoyer un ballot par le roulage*. *Entrepreneur de roulage*.

Spécialt. MARINE. *Manutention par roulage* ou, ellipt., *roulage*, ensemble des opérations de chargement et de déchargement d'un navire marchand par des véhicules empruntant des rampes d'accès qui mènent à des ouvertures pratiquées dans la coque. – MINES. Transport du minerai dans des berlines, du front de taille jusqu'à la recette du puits d'extraction.

2. AGRIC. Opération qui consiste à passer un rouleau sur un sol pour le tasser, l'aplanir et en briser les mottes. *Le roulage se pratique sur terrain sec*.

3. MÉTALL. Action de courber une tôle métallique pour lui donner diverses formes, notamment en la faisant passer entre différents cylindres. *Façonner un tube, un cône par roulage*.

ROULANT, -ANTE adj. xv^e siècle. Participe présent de rouler.

1. Se dit de ce qui roule ou peut rouler et, en particulier, de ce qui se déplace ou peut être déplacé au moyen de roues, de roulettes. *Les galets roulants d'une plage normande*. *Une table roulante*.

Loc. *Fauteuil roulant, chaise roulante*, conçus pour qu'un malade ou un handicapé puisse se rendre d'un lieu à un autre avec ou sans aide. *Volet roulant*, composé de lames articulées, qui vient s'enrouler, lorsqu'on le remonte, sur un support placé sous le linteau. CH. DE FER. *Le matériel roulant*, l'ensemble des véhicules circulant sur les voies ferrées. *Les locomotives, les automotrices, les fourgons, les wagons font partie du matériel roulant*. Par méton. *Le personnel roulant* ou, subst. et fam., au pluriel, *les roulants*, le personnel qui assure son service à bord des trains. – MILIT. *Une cuisine roulante* ou, ellipt. et fam., *une roulante*, un fourneau monté sur roues, utilisé autrefois par les troupes en campagne. – TECHN. *Pont roulant, portique roulant*, voir *Pont, Portique*.

Par ext. Se dit de divers dispositifs permettant le déplacement d'objets, de charges ou de personnes grâce au mouvement continu des courroies ou des chaînes sans fin dont ils sont munis. *Tapis roulant*. *Les trottoirs roulants des aéroports, des gares*. *Escalier roulant*, dont les marches mobiles et articulées se déplacent mécaniquement (on dit aussi *Escalier mécanique* ou *Escalateur*).

2. MILIT. Qui est continu. Surtout dans des locutions. *Tir roulant*. *Barrage roulant*, voir *Barrage*. *Feu roulant*, tir ininterrompu et, fig., dans une conversation, série de propos lancés par salves. *Un feu roulant de bons mots, de questions*.

3. Fam. Qui provoque le rire, l'hilarité. *Cette histoire est roulante*.

***ROULÉ, -ÉE** adj. xvi^e siècle. Participe passé de rouler.

1. Qui est enroulé sur lui-même de sorte à former un cylindre, un rouleau. *Un parchemin roulé*. *Un tricot à col roulé*. *Des tresses roulées en macarons*. Par ext. *Un mouchoir roulé en boule*.

CUIS. *Un gâteau, un biscuit roulé* ou, ellipt. et subst., *un roulé*, une génoise sur laquelle on étale une préparation sucrée et que l'on roule sur elle-même. *Un roulé au*

chocolat, à la confiture. *Épaule roulée*, épaule d'agneau désossée, parée et présentée sous forme de rôti.

Loc. fig. et pop. *Bien roulée*, se dit d'une femme aux formes généreuses et harmonieuses.

2. PHON. « R » roulé, produit par la vibration du bout de la langue sur le palais. *Le « r » roulé est aussi appelé « r » apical*. *Le « r » roulé, qui fut longtemps la prononciation ordinaire du « r » en France, s'est maintenu dans certaines régions comme la Bourgogne, les Pyrénées, la Corrèze*.

ROULEAU n. m. xiv^e siècle. Dérivé de *rôle*, au sens de « rouleau de parchemin ou de papier », pour le sens 1 ; dérivé de l'ancien français *ruele*, « petite roue », pour le sens 2.

1. Bande de papier, d'étoffe, de métal, etc. roulée sur elle-même ou autour d'un support cylindrique. *Les rouleaux de la Torah*. *Le rouleau de papier perforé d'un piano mécanique*. *Rouleau de papier peint, de papier hygiénique*. *Rouleau de tissu*. *Rouleau de grillage*. *Rouleau de ficelle, de ruban adhésif*. *Rouleau de réglisse*. *Poser du gazon en rouleau*. COIFFURE. Longue mèche de cheveux roulée sur elle-même en cylindre ; par méton., bigoudi utilisé pour obtenir une telle mèche.

Expr. fig. et fam. *Être au bout du rouleau, de son rouleau*, par allusion aux textes de théâtre qui étaient autrefois écrits sur des rouleaux de parchemin ou de papier, n'avoir plus rien à dire (vieilli) ; par ext., avoir épuisé ses ressources physiques, intellectuelles ou matérielles.

Par ext. *Rouleau de pièces*, pile de pièces de monnaie de même valeur enroulées dans du papier. CUIS. *Rouleau de printemps*, mets vietnamien composé d'une galette de riz enveloppant une farce de légumes crus et de viande ou de crevettes, qui se consomme froid.

Par anal. Grosse vague déferlante qui se brise en s'enroulant sur elle-même.

Spécialt. SPORTS. *Rouleau ventral* ou, simplement, *rouleau*, technique de saut en hauteur où l'athlète franchit la barre en s'enroulant latéralement autour d'elle. *Le rouleau ventral a été progressivement remplacé par la technique, popularisée par Dick Fosbury, de franchissement de la barre sur le dos*.

2. Pièce ou dispositif cylindrique servant à divers usages. *Déplacer des pierres de taille au moyen de rouleaux*. *Un rouleau à pâtisserie*. *Peindre un plafond au rouleau*. *Le rouleau d'une machine à écrire*.

Spécialt. IMPRIMERIE. Cylindre rotatif des presses mécaniques. *Un rouleau encreur* ou, ellipt. et subst., *un encreur*, qui distribue l'encre. – AGRIC. Dispositif constitué d'un ou de plusieurs cylindres lisses ou dentelés, ou d'un ensemble cylindrique de disques, que l'on fait rouler sur un sol pour le tasser et le niveler, pour en briser les mottes de terre. *Rouleau à gazon*. *Rouleau herseur*. *Rouleau plombeur*, voir *Plombeur*. – TRAV. PUBL. *Rouleau compresseur*, engin servant à tasser une chaussée, un revêtement ; fig. et fam., se dit d'une personne, d'un phénomène que rien ne peut arrêter. – MARINE. *Bôme à rouleau*, voir *Bôme*.

***ROULÉ-BOULÉ** n. m. (pl. *Roulés-boulés*). xx^e siècle. Composé de *roulé*, participe passé de *rouler*, et de *boulé*, participe passé de *bouler*.

Culbute, volontaire ou non, dans laquelle on tourne sur soi-même, vers l'avant, en se roulant en boule. *Le roulé-boulé est une technique de réception des parachutistes*. *Il a fait un roulé-boulé jusqu'au bas des escaliers*.

ROULÉE n. f. xviii^e siècle. Forme féminine substantivée du participe passé de *rouler*.

Fam. et vieilli. Volée de coups. *Il a reçu une bonne roulée*.

ROULEMENT n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *rouler*.

1. Mouvement de ce qui roule, de ce qui se déplace en roulant notamment au moyen de roues. *Le roulement d'une boule de billard. Les voyageurs étaient bercés par le roulement du train. Le roulement au sol d'un avion avant le décollage* (on dit aussi *Roulage*).

Spécialt. AUTOMOBILE. *Bande de roulement*, partie du pneumatique en contact avec la chaussée, aussi appelée chape. – P. ET CH. *Couche de roulement*, partie la plus superficielle d'une chaussée, composée d'un enduit qui protège et imperméabilise son assise, améliore l'adhérence des roues des véhicules et diminue le bruit perçu à l'intérieur de ceux-ci. – TECHN. *Chemin de roulement*, surface profilée sur laquelle se déplace une pièce mobile. *Le chemin de roulement d'une porte coulissante*.

Par méton. Bruit sourd produit par un véhicule qui roule. *Le roulement des calèches, des voitures*. Par anal. *On entendait de lointains roulements de tonnerre. Roulement de tambour*, son continu produit par la succession rapide de coups frappés alternativement par chacune des baguettes.

Par ext. Mouvement de rotation ou de va-et-vient d'une partie du corps. *Des roulements d'épaules. Il faisait des grimaces et des roulements d'yeux à faire rire*.

2. TECHN. Dispositif composé d'éléments mobiles placés entre deux bagues, qui permet de limiter les frictions entre les deux pièces en rotation d'un mécanisme. *Changer les roulements d'une bicyclette, d'une voiture. Le train de roulement d'un véhicule. Roulement à billes, à cônes, à galets*.

3. COMPT. Circulation d'argent. Ne s'emploie plus guère que dans la locution *Fonds de roulement*, somme gardée en caisse ou ensemble de valeurs immédiatement réalisables servant à couvrir les dépenses courantes d'une entreprise, d'une société, d'une association, etc. *Le fonds de roulement d'un syndicat de copropriétaires. Reconstituer le fonds de roulement*.

4. Succession à intervalles réguliers de personnes qui se remplacent pour assurer certaines tâches, certaines fonctions. *Établir, organiser un roulement lors des périodes de vacances. Travailler par roulement*.

Spécialt. DROIT. Répartition annuelle des magistrats au sein des chambres et des différents services d'une juridiction. *Ordonnance de roulement*.

ROULER v. tr. et intr. XII^e siècle, *roeler, rueler*. Dérivé de l'ancien français *roele, ruele*, issu du latin *rotula*, « petite roue », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

I. V. tr. 1. Mettre en mouvement, déplacer quelque chose en le faisant tourner sur lui-même. *Rouler un tonneau. Un torrent qui roule des cailloux. Rouler des boulettes de viande dans de la chapelure. Rouler des verres dans du papier pour les protéger*.

Par ext. *Cléopâtre se fit rouler dans un tapis afin d'approcher César*. Pron. *Se rouler dans l'herbe, dans la poussière*. Fam. *Une anecdote drôle à se rouler de rire par terre, à se rouler par terre*.

Expr. fig. *Rouler quelqu'un dans la boue*, le calomnier, le couvrir d'opprobre. *Se rouler dans le vice, la débauche*, s'y adonner avec complaisance. Fam. *Rouler quelqu'un dans la farine* ou, simplement, *rouler quelqu'un*, le tromper, le duper. *Nous nous sommes fait rouler*.

Fig. *Rouler dans son esprit des idées de vengeance, de grands projets*.

2. Mouvoir ce qui est muni de roues, de roulettes, en le poussant ou en le tirant. *Rouler une brouette, un chariot. Il roula le fauteuil du malade jusqu'au jardin. Rouler une valise*.

Expr. *Rouler carrosse*, être assez riche pour avoir une voiture (vieilli) et, fig., avoir un grand train de vie.

3. Déplacer une partie du corps par un mouvement de rotation ou de va-et-vient. *Rouler les hanches. Il roulait les yeux comme un possédé. Rouler des yeux furibonds, effarés*.

Expr. fig. *Rouler sa bosse* (fam.) ou, intranst. et vieilli, *rouler*; mener une vie errante et aventureuse, connaître beaucoup de pays et de milieux. *Il a roulé sa bosse dans le monde entier. Se rouler les pouces* (fam.) ou *se les rouler* (pop.), ne rien faire (on dit aussi, plus souvent, *Se tourner les pouces*). Pop. *Rouler les mécaniques* ou, intranst., *rouler des mécaniques*, marcher en accentuant le mouvement de ses épaules pour se mettre en valeur; faire l'avantageux.

Par méton. *Rouler les « r »*, les prononcer en faisant vibrer fortement la pointe de la langue contre le palais. *Colette, qui était d'origine bourguignonne, roulait les « r »*. Argot. *Rouler un patin à quelqu'un*, l'embrasser goulûment.

4. Tourner sur elle-même une pièce d'étoffe, une feuille de papier, etc. pour lui donner la forme d'un cylindre, d'un rouleau; replier, faire tourner quelque objet souple et de peu d'épaisseur autour d'un support cylindrique (en ce sens, on dit plutôt *Enrouler*). *Rouler un tapis, une affiche. Rouler un parchemin. Sur certains voiliers anciens, on roule la voile autour de la bôme grâce à une manivelle*. Spécialt. Par méton. *Rouler une cigarette* ou, fam., *se rouler une cigarette*, enrouler du tabac dans une feuille de papier fin. Ellipt. *Du tabac à rouler*.

MÉTALL. Courber une tôle plane, notamment en la plaçant entre des cylindres. *Machine à rouler*.

Par ext. *Rouler quelque chose en boule*, lui donner une forme plus ou moins sphérique. *Rouler ses vêtements en boule*. Par anal. Pron. *Un petit chien qui s'est roulé en boule sur le canapé*.

5. Aplaniir à l'aide d'un cylindre, d'un rouleau. *Rouler une pâte à tarte*. AGRIC. Pratiquer l'opération du roulage. *Rouler un sol après les semis pour favoriser la germination*.

II. V. intr. 1. Avancer, progresser en tournant sur soi-même. *Une boule de neige grossit en roulant. Faire rouler un cerceau devant soi. De grosses larmes roulaient sur ses joues. Les vagues roulent jusqu'au rivage. Il est tombé et a roulé jusqu'en bas de l'escalier*. Par exag. *S'il continue de boire ainsi, il va rouler sous la table*.

Expr. fig. et vieilli. *L'argent roule dans cette maison*, il y circule en abondance.

Prov. *Pierre qui roule n'amasse pas mousse*, voir *Amasser*.

Par ext. Tourner sur soi-même sans avancer, pivoter. *Le volet roule sur ses gonds*. IMPRIMERIE. Vieilli. En parlant d'une presse, fonctionner sans interruption après que le calage a été effectué. *Faire rouler la presse*.

Fig. *Mille pensées lui roulent dans la tête, roulent dans sa tête*.

2. Avancer, se mouvoir au moyen de roues ou de roulettes, surtout en parlant d'un véhicule. *Dans les mines, on évacue le charbon au moyen de wagonnets roulant sur des rails. Faire rouler un chariot. En Angleterre, les voitures roulent à gauche. Ce camion a beaucoup roulé*. Expr. fam. *Ça roule bien, mal*, la circulation est fluide, difficile. Fig. et pop. *Ça roule*, se dit pour indiquer qu'une affaire est en bonne voie, ou bien pour signifier qu'on accepte de faire quelque chose.

Par ext. En parlant d'une personne. Effectuer un trajet en voiture, à motocyclette, à bicyclette, etc. *Nous avons roulé jusqu'à Nantes sans nous arrêter. Il préfère rouler de nuit*. Expr. fig. *Rouler sur l'or*, être très riche.

Par anal. Faire entendre un bruit sourd et continu, qui rappelle celui d'un véhicule. *Le tonnerre roula au loin*.

3. Fig. Suivi de la préposition *sur*. Avoir pour sujet. *La discussion roule sur tel point. Toutes les conversations roulaient sur son aventure*.

Vieilli. Dépendre de quelqu'un ou de quelque chose. *Tout roule sur cette affaire, tout roule là-dessus.*

4. MARINE. En parlant d'un bateau. Avoir un mouvement de roulis, pencher alternativement sur chaque bord. *Une houle de travers a fait rouler le navire toute la nuit.* Loc. *Rouler bord sur bord*, être soumis à un roulis violent et continu.

ROULETTE n. f. XII^e siècle. Dérivé de l'ancien français *roele, ruele*, issu du latin *rotula*, « petite roue », lui-même dérivé de *rota*, « roue ».

1. Petite roue. *Les roulettes d'une bicyclette pour enfant. Des roulettes placées à l'avant et à l'arrière de certains planeurs facilitent les manœuvres au sol. Des éperons garnis de roulettes.*

Spécialt. Petite roue que l'on fixe sous les pieds d'un meuble ou sous un autre objet pour pouvoir le déplacer. *Les roulettes d'un lit, d'une desserte. Fauteuil à roulettes. Un sac à provisions, une valise à roulettes. Des portants à roulettes.* SPORTS. *Patin à roulettes, voir Patin. Planche à roulettes*, support plat et de forme oblongue, muni de quatre roues disposées deux à deux, qui peut servir à réaliser certaines figures et, par méton., activité pratiquée avec un tel support (on dit aussi, moins bien, *Skate-board*).

Expr. fam. *Marcher, aller comme sur des roulettes*, se dit d'une affaire qui se déroule sans lenteur et sans obstacles.

2. Instrument constitué d'une petite roue montée sur un manche, servant à divers usages. *La roulette d'un doreur sur cuir. Roulette de graveur. La roulette de tapisier permet d'aplanir le bord des lés de papier peint après la pose. Roulette à patron*, que l'on passe sur les lignes, les marques du patron pour les reporter sur le tissu préalablement placé en dessous. *Roulette à pâtisserie*, qui sert à découper une pâte pour lui donner une forme déterminée.

Par ext. Désignait la fraise dentaire. *Le bruit de la roulette.*

3. Jeu de hasard où le croupier jette une bille dans un plateau tournant incurvé, comportant trente-sept alvéoles numérotés de zéro à trente-six, alternativement noirs et rouges, à l'exception du zéro, et où les gains sont déterminés, en fonction des mises, par la case où s'arrête la bille ; par méton., ce plateau lui-même. *Jouer à la roulette. À la roulette, on remporte deux fois son enjeu si l'on a misé sur la couleur sortante, trente-six fois si l'on a misé sur le numéro sortant. Le croupier lance la bille en sens inverse de celui dans lequel il fait tourner la roulette.*

Par anal. *Roulette russe*, jeu pouvant être mortel, qui consiste à tirer sur soi ou sur autrui avec un revolver dont le barillet n'est qu'en partie chargé, après avoir fait tourner celui-ci pour ne pas savoir où sont les balles.

4. GÉOM. Très vieilli. Ligne courbe décrite par un point de la circonférence d'un cercle qui roule sur une droite ou un cercle, en restant toujours dans le même plan. *Pascal publia en 1659 un « Traité de la roulette ».* (On dit aujourd'hui *Cycloïde*.)

ROULEUR, -EUSE n. XIII^e siècle. Dérivé de *rouler*.

1. N. m. 1. Vieilli. Vagabond. *Rouleur de routes*. Par ext. Au féminin. Femme de mauvaise vie. *C'est une rouleuse.*

2. MINES. Ouvrier, ouvrière qui roulait à bras les wagonnets (on a dit aussi *Hercheur*). *Les femmes et les enfants étaient souvent employés comme rouleurs en raison de leur taille.*

3. CYCLISME. Coureur particulièrement doué pour les épreuves d'endurance sur terrain peu accidenté. *Les rouleurs, les grimpeurs et les sprinteurs. Les premières étapes du Tour de France sont généralement favorables aux rouleurs.*

4. TECHN. Cric équipé de roulettes, utilisé principalement dans les garages pour soulever les véhicules. En apposition. *Cric rouleur.*

II. N. f. 1. MÉTALL. Machine utilisée pour le roulage des tôles.

2. Petit appareil servant à rouler les cigarettes.

ROULIER n. m. XIII^e siècle. Dérivé de *rouler*.

1. Ancienn. Celui qui transportait les marchandises par la route. *Charrette de roulier. Une auberge de rouliers.*

2. MARINE. Navire marchand dont le chargement et le déchargement se font par roulage, grâce à des rampes d'accès qui mènent à des ouvertures pratiquées dans la coque. *Les rouliers sont utilisés pour le transport de véhicules et pour celui de marchandises extrêmement lourdes.*

ROULIS n. m. XII^e siècle. Dérivé de *rouler*.

MARINE. Mouvement d'oscillation d'un navire qui, sous l'effet de la houle, penche alternativement sur un bord et sur l'autre. *Le roulis et le tangage. Coup de roulis. Le roulis d'un voilier naviguant par vent arrière. Planche de roulis*, planche latérale amovible que l'on fixe au bord d'une couchette pour prévenir la chute de son occupant. Expr. *Rappeler au roulis*, voir *Rappeler*.

Par anal. *Le roulis d'une locomotive, d'un avion.*

ROULOIR n. m. XIV^e siècle, comme adjectif, au sens de « qui roule facilement » ; XV^e siècle, comme nom. Dérivé de *rouler*.

TECHN. Ancienn. Outil composé d'une planche de bois munie de deux poignées, avec lequel le cirier faisait rouler sur une table les bougies, les cierges pour les rendre plus lisses.

ROULOTTE n. f. XVII^e siècle, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Dérivé de l'ancien français *ruelle*, « petite roue ».

1. Grande voiture attelée aménagée pour servir d'habitation à des nomades. *Roulotte en bois. Les forains allaient de village en village dans des roulottes.* « *Les Roulottes, campement de bohémiens aux environs d'Arles* », tableau de Van Gogh (1888).

Par anal. Vieilli ou régional. Caravane. *Roulotte de camping.*

2. Véhicule. Dans la locution familière *Vol à la roulotte*, commis dans un véhicule en stationnement.

***ROULOTTER** ◇ v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *rouler*.

COUT. Rouler légèrement le bord d'un tissu. Surtout au participe passé, adjt. *Un ourlet roulotté* ou, subst., au masculin, *un roulotté*, fait sur un tissu fin en roulant quelques millimètres de celui-ci vers l'intérieur. *L'ourlet roulotté d'un mouchoir.* Par anal. *Un bonnet à bord roulotté, un chandail à col roulotté*, dont le bord, le col a été tricoté de telle sorte qu'il forme un petit rouleau.

ROULURE n. f. XVIII^e siècle, au sens 3 ; XIX^e siècle, aux sens 1 et 2. Dérivé de *rouler*.

1. Rare. Action de rouler ; état de ce qui est roulé, enroulé.

2. Pop. Femme de mauvaise vie ; prostituée.

3. SYLVIC. Défaut du bois qui présente une fente concentrique entre deux cernes adjacents du tronc. *Le bois présentant des roulures est inutilisable en menuiserie.*

***ROUMAIN, -AINE** adj. XIX^e siècle. Dérivé de *Roumanie*, sur le modèle de *romain*.

Relatif à la Roumanie. *Le peuple roumain. Les villes, les coutumes roumaines.* Subst. *Un Roumain, une Roumaine*, personne originaire de Roumanie ou qui a la nationalité de ce pays. *Le roumain*, langue romane parlée principalement en Roumanie. *Le roumain s'écrit en alphabet latin depuis le milieu du XIX^e siècle.*

***ROUMI** n. m. XVII^e siècle. Emprunté de l'arabe *rumi*, « romain » et, par extension, « chrétien d'Europe ».

Nom par lequel les Européens étaient parfois désignés en Afrique du Nord.

***ROUND** (ou se prononce *aou* ou *ou* ; *n* et *d* se font entendre) n. m. XIX^e siècle. Mot anglais, signifiant proprement « cercle, rond, tour », puis de même sens.

BOXE. Chacune des périodes d'un combat (on dit plutôt *Reprise*). *Un round dure trois minutes. Combat en quatre rounds. Le gong sonne le début et la fin du round.* Loc. *Un round d'observation*, où chaque boxeur jauge les points forts et les faiblesses de l'adversaire.

Fig. *Le premier round d'une négociation. Le débat s'engagea sans round d'observation.*

I. ROUPIE n. f. XIII^e siècle. D'origine incertaine.

Fam. Goutte qui pend au nez (vieilli). Ne s'emploie plus guère aujourd'hui que dans l'expression *C'est de la roupie de sansonnet*, c'est insignifiant.

II. ROUPIE n. f. XVII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du portugais *rupia*, de même sens, de l'hindoustani *rupiya*, qui désignait une monnaie indienne, lui-même issu du sanscrit *rupya*, « argent ».

Unité monétaire de divers pays asiatiques, en particulier de l'Inde, du Pakistan, du Népal et de l'Indonésie.

ROUPILLER v. intr. XVI^e siècle. Issu d'un radical onomatopéique *roup-*.

Pop. Dormir. *Il roupille pendant les séances.*

***ROUPILLON** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *roupiller*.

Pop. Sieste, somme. *Faire, piquer un petit roupillon.*

ROUQUIN, -INE adj. et n. XIX^e siècle. Composé à l'aide de *roux* et du picard *quin*, « chien », la couleur de ces cheveux rappelant celle du poil de certains chiens.

1. Adj. Fam. Qui a les cheveux roux. *Un enfant rouquin.* Par méton. *Une tignasse rouquine.* Subst. *Un rouquin, une rouquine.*

2. N. m. Pop. Vin rouge de qualité moyenne. *Un litre de rouquin.*

***ROUSCAILLER** v. intr. XVII^e siècle, au sens de « parler » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Composé à l'aide des anciens verbes *rousser*, « grogner, gronder », lui-même d'origine onomatopéique, et *cailler*, « parler ».

Pop. Récriminer, ronchonner.

***ROUSPÉTANCE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rouspéter*.

Fam. Action de rouspéter ; propos par lequel on récrimine, on exprime sa mauvaise humeur. *Pas de rouspétance, on doit tous y aller ! Il fatigue tout le monde avec ses éternelles rouspétances.*

***ROUSPÉTER** v. intr. (se conjugue comme *Céder*). XIX^e siècle. Composé à l'aide de l'ancien verbe *rousser*, « grogner, gronder », et de *péter*, au sens de « protester bruyamment ».

Fam. Exprimer sa mauvaise humeur, récriminer. *Passer son temps à rouspéter. Il rouspète contre tout le monde.*

***ROUSPÉTEUR, -EUSE** n. XIX^e siècle. Dérivé de *rouspéter*.

Fam. Personne qui proteste à tout propos, qui a l'habitude de récriminer.

ROUSSÂTRE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *roux*.

Qui tire sur le roux. *Une barbe roussâtre. Le pelage roussâtre du campagnol. Une lune roussâtre.*

***ROUSSE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *roussin II*.

Argot. Vieilli. Désignait la police.

ROUSSEAU n. m. XII^e siècle. Dérivé de *roux*.

Fam. et vieilli. Homme qui a les cheveux roux. *C'est un grand rousseau.* Adj. *Il est un peu rousseau.*

***ROUSSEAUISTE** adj. XX^e siècle. Dérivé du nom de l'écrivain *Jean-Jacques Rousseau* (1712-1778).

Relatif à Jean-Jacques Rousseau, à son œuvre ; par ext., qui rappelle la pensée, la philosophie ou le style de Rousseau. *Une conception, une vision rousseauiste de la société.*

Subst. *Un, une rousseauiste*, partisan des idées de Rousseau ; personne spécialiste de la vie et de l'œuvre de Rousseau.

ROUSSELET n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *roussel*, forme ancienne de *rousseau*.

Variété de poire d'été, à la peau rougeâtre. *Une compote de rousselets. Le rousselet de Reims.*

***ROUSSEROLLE** n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *roux*.

ZOOL. Petit passereau au plumage brun-roux qui vit le plus souvent dans des milieux humides comme les marais ou les roselières. *Les fauvettes sont les rousserolles les plus connues. Rousserolle des buissons. Rousserolle effarvatte.* (On écrit aussi *Rousserole*.)

ROUSSETTE n. f. XVI^e siècle, au sens 1 ; XVIII^e siècle, au sens 2. Forme féminine substantivée de l'ancien adjectif *russet*, « roussâtre », lui-même dérivé de *roux*.

ZOOL. 1. Requin de petite taille, à la peau tachetée et particulièrement rugueuse, qui vit dans l'Atlantique et la Méditerranée. *La roussette est souvent vendue et consommée sous le nom de saumonette. Certains galuchats sont faits de peau de roussette.* (On dit aussi *Chien de mer*.)

2. Chauve-souris au pelage brun-roux, dont le museau allongé rappelle celui d'un canidé, qui vit dans les forêts tropicales et se nourrit essentiellement de fruits et de fleurs. *Les grandes espèces de roussettes, comme la roussette de Malaisie, sont également appelées renards volants.*

ROUSSEUR n. f. XII^e siècle. Dérivé de *roux*.

1. Caractère de ce qui est roux. *La rousseur des cheveux, de la barbe. La rousseur des feuilles de hêtre à l'automne.*

Loc. *Tache de rousseur*, petite tache brun orangé, aussi appelée éphélide, due à une augmentation de la pigmentation de la peau, qui apparaît sur le visage et parfois sur d'autres parties du corps. *Il a le visage constellé de taches de rousseur* ou, par méton. et vieilli, *constellé de rousseurs*.

2. Petite tache roussâtre que peut présenter le papier d'un livre, d'une gravure, etc. *Les rousseurs sont généralement dues à l'humidité ou à la mauvaise qualité du papier.*

I. ROUSSIN n. m. XIV^e siècle. Issu du latin tardif **rucinus*, « cheval de charge ».

Vieilli. Cheval entier, trapu et de bonne taille, dont on se servait à la chasse et à la guerre. *Être monté sur un roussin.* Loc. *Un roussin d'Arcadie*, désignait plaisamment un âne.

***II. ROUSSIN** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *roux*, car les gens ayant cette couleur de cheveux ont longtemps été considérés comme fourbes et hypocrites.

Argot. Vieilli. Indicateur de police et, par ext., policier.

ROUSSIR v. tr. et intr. XIII^e siècle. Dérivé de *roux*.

1. V. tr. Donner une couleur rousse. *Le soleil a roussi les jeunes pousses. Vous allez roussir ce linge si votre fer est trop chaud. Roussir une viande*, la faire dorer avant de la cuire.

2. V. intr. Prendre une couleur rousse. *Les feuilles des arbres finissent par roussir. Les plantes ont roussi sous l'effet du gel.*

Au participe passé. Adj. *Du beurre roussi.* Subst., au masculin. *Une odeur de roussi*, que dégage une chose qui commence à brûler. Expr. fig. et fam. *Ça sent le roussi*, se dit d'une affaire qui est en train de mal tourner.

***ROUSTE** n. f. XX^e siècle. Déverbal du provençal *rousta*, « rosser », lui-même issu du latin populaire **rustum*, « ronce ».

Pop. Volée de coups. *Il a reçu une belle rouste.*

***ROUSTON** n. m. XIX^e siècle. D'origine inconnue.

Pop. Testicule.

***ROUTAGE** n. m. XX^e siècle. Dérivé de l'ancien verbe *router*, « faire route ».

1. COMMERCE. Ensemble des opérations, telles que le pliage, la mise sous enveloppe, l'affranchissement, préalables à l'envoi en nombre de journaux, de magazines, de prospectus. *Route postale. Société de routage.*

2. TÉLÉCOMM. INFORM. Opération qui permet de sélectionner une voie pour transférer des données d'un point à un autre au sein d'un réseau.

***ROUTARD, -ARDE** n. XX^e siècle. Dérivé de *route*.

Celui, celle qui mène une vie vagabonde, itinérante ou qui voyage à peu de frais.

ROUTE n. f. XII^e siècle. Issu du latin *rupta (via)*, « (voie) frayée », lui-même participe passé de *rumpere*, dans l'expression *rumpere viam*, « ouvrir une route, se frayer un chemin ».

1. Voie de communication d'une certaine importance et généralement pourvue d'un revêtement, qui permet la circulation des voitures et d'autres véhicules en particulier hors des agglomérations. *Route pavée, empierrée, bitumée, goudronnée. Une route de terre. Une route à deux, à trois, à quatre voies. Une route fréquentée. Une route fermée à la circulation, une route barrée. La route bifurque, tourne à droite. La chaussée, les accotements d'une route.*

Loc. et expr. *Route royale, nationale, départementale*, voir *Royal, National, Départemental. Route express, route pour automobiles*, qui possède plusieurs voies, et permet une circulation rapide des véhicules (on dit aussi *Voie express* ou *rapide*). *Route en corniche*, voir *Corniche. Route en palier*, se dit d'un tronçon sans déclivité. *La grand-route* ou *la grand route*, désigne parfois à

la campagne la voie de circulation principale. *Prendre les petites routes*, emprunter des axes secondaires. GÉOGR. *La route Napoléon*, nom donné, à partir de 1932, à la voie de circulation reliant Golfe-Juan à Grenoble en passant par Grasse, Digne, Sisteron et Gap, et qui correspond à l'itinéraire emprunté par Napoléon lors de son retour de l'île d'Elbe en 1815. *La route panaméricaine* ou, ellipt. et subst., *la panaméricaine*, voir *Panaméricain. La route 66*, nom de la route qui traversait une partie des États-Unis, d'est en ouest, joignant l'Illinois à la Californie.

Par anal. Grande allée percée dans un bois, une forêt pour la chasse, la promenade, etc. *La route Dauphine, dans le bois de Vincennes. La route des Loges traverse la forêt de Saint-Germain-en-Laye.*

2. Au singulier, avec un sens collectif. Le réseau routier, l'ensemble des voies de circulation destinées aux voitures et autres véhicules. *La route et le rail. Un accident de la route. Nous viendrons à Paris par la route. Cette épreuve cycliste se déroule sur route.*

Loc. et expr. *Le code de la route* ou, simplement, *le code*, l'ensemble des textes qui régissent la circulation routière. *Police de la route*, voir *Police I. Feux de route*, que l'on utilise de nuit lorsque la chaussée est dégagée, en raison de leur forte puissance (on dit aussi, familièrement, *Pleins phares* ou, ellipt., *Phares*). *Prendre la route*, commencer un trajet en voiture. *Ils ont pris la route après le dîner. Faire de la route*, parcourir une longue distance en voiture. *Tenir la route*, se dit d'un véhicule très stable. *Cette voiture tient bien la route, a une bonne tenue de route.* Fig. et fam. *Sa version des faits ne tient pas la route.*

Titres célèbres : *Les Forçats de la route*, d'Albert Londres (1924) ; *Sur la route*, de Jack Kerouac (1957).

3. Itinéraire, trajet que l'on suit pour aller d'un point à un autre, par terre, par mer ou par air ; direction prise à cet effet. *Les routes terrestres, maritimes, aériennes. La flotte prit la route d'Alger. Choisir sa route. Le navire, l'avion a dû dévier de sa route. Je vous déposerai, c'est sur ma route. Inutile de me raccompagner, je connais la route.*

Par anal. Litt. ou vieilli. *La route du soleil*, son déplacement dans le ciel. *Ce fleuve se grossit sur sa route d'une infinité de petites rivières.*

Spécialt. HIST. *La route des épices*, nom donné à différents itinéraires qui reliaient, depuis l'Antiquité, l'Orient au bassin méditerranéen et par lesquels étaient acheminées les épices, par terre ou par mer. *La route de la soie*, réseau de voies commerciales terrestres puis maritimes allant de la Chine aux rives de la Méditerranée, par lequel transitait la soie du II^e siècle avant Jésus-Christ jusqu'au XV^e siècle, et redevenu aujourd'hui une grande voie stratégique et économique. *La route des Indes*, voie maritime ouverte par Vasco de Gama à la fin du XV^e siècle, reliant le Portugal aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. – TOURISME. Itinéraire permettant de découvrir les lieux, les sites ou monuments qui, dans une région, ressortissent à un thème donné. *La route des vins, des abbayes.* – TRANSPORTS. *Freinte de route*, voir *Freinte*. – MARINE. *Faire une route, faire route plein sud, à 180°.* *Compas de route*, compas fixe qu'utilise l'homme de barre pour suivre le cap donné. *Route sur le fond* ou, ellipt., *route fond*, parcourue par le navire, correspondant au tracé de l'itinéraire sur la carte. *Route sur l'eau* ou *route surface*, que suit le navire sur l'eau et qui correspond au cap vrai corrigé par l'angle de dérive. Expr. *Faire fausse route*, se disait d'un bateau qui changeait d'itinéraire soit volontairement, pour tromper l'ennemi, soit par erreur ; fig., se dit d'une personne qui se méprend sur un propos ou se trompe sur la conduite à adopter dans une affaire. *Fausse route* désigne aussi figurément, dans la langue courante, le passage involontaire dans la trachée d'un liquide ou d'un aliment. – MILIT. Ancienn. *Indemnité de route*, allouée

à un soldat devant se déplacer isolément. *Les militaires appelés à témoigner devant un tribunal pouvaient toucher des indemnités de route. Chanson de route*, destinée à être chantée par les troupes lors de leur déplacement. *Feuille de route*, document délivré par l'autorité militaire à une troupe en voyage ou à un militaire voyageant isolément, et portant indication de son itinéraire, des étapes, des logements ; auj., imprimé délivré à un militaire qui rejoint une nouvelle affectation, lui permettant d'obtenir le remboursement de ses frais de déplacement (on dit aussi, dans le langage administratif, *Feuille de déplacement*). Par ext. Programme détaillé d'une mission contenant les principales étapes à suivre.

Loc. et expr. *Tailler, tracer la route* (pop.), partir. *Couper la route à quelqu'un*, passer devant lui en l'obligeant à ralentir, à s'arrêter. *Barrer la route à quelqu'un*, l'empêcher de passer et, fig., se mettre en travers de ses projets (on dit aussi *Barrer le chemin à quelqu'un*). Fig. *Se mettre, être sur la route de quelqu'un*, faire obstacle à ses initiatives. *Framer la route*, donner les moyens ou l'exemple pour atteindre un but.

Fig. Manière d'agir, ligne de conduite qu'une personne se fixe pour arriver à une fin. *La route du pouvoir, des honneurs, du succès. C'est la route la plus courte, la plus sûre pour réussir. La route qu'il a choisie ne le mènera pas à la fortune*. Spécialt. Destinée, existence. *Nos routes se sont croisées à plusieurs reprises. Sa route est toute tracée*.

Titre célèbre : *La Route des Flandres*, de Claude Simon (1960).

4. Action de se déplacer, de parcourir du chemin ; espace, distance ainsi parcourus. *Interrompre sa route, reprendre sa route. Le château est à une heure de route à pied, à bicyclette. S'arrêter à mi-route*.

Loc. et expr. *Faire route*, voyager. *Nous avons fait route ensemble. Faire la route*, vivre une vie itinérante, faite d'aventures et de découvertes. *Compagnon de route*, personne qui voyage avec une autre ; désignait figurément au XX^e siècle un sympathisant du parti communiste, qui participait à son action sans en être membre. *Lénine qualifiait les compagnons de route d'« idiots utiles »*. *Carnet de route*, voir *Carnet*. *En cours de route* ou, ellipt., *en route*. *Nous en reparlerons en cours de route. Se mettre en route, être en route*. Ellipt. *En route !* se dit pour donner le signal du départ. *En route, mauvaise troupe !* (fam.). Fig. *Mettre en route un appareil*, le faire fonctionner et, par anal., *mettre en route un projet*, commencer de le réaliser.

Titre célèbre : *En route*, de Huysmans (1895).

***ROUVEUR, -EUSE** n. XX^e siècle. Dérivé de l'ancien verbe *rouver*, « faire route ».

1. MARINE. Spécialiste de navigation et de météorologie qui, de la terre, assiste les navigateurs et les conseille quant à l'itinéraire à suivre.

2. N. m. TÉLÉCOMM. INFORM. Dispositif qui assure le routage de données au sein d'un réseau. *Un routeur sans fil*.

I. ROUTIER, -IÈRE n. et adj. XII^e siècle. Dérivé de *route*.

I. N. m. 1. MARINE. Vieilli. Ouvrage qui indiquait, en particulier pour la navigation au long cours, les routes maritimes à suivre, et donnait des renseignements sur les caps, les fonds, les ancrages, etc. *Le routier des Indes. Le grand routier de la mer*. Désigne aujourd'hui une carte à petite échelle représentant une large portion de mer et permettant de déterminer la route générale d'un bâtiment entre deux points. *Un routier de l'Atlantique Nord*.

2. Conducteur de poids lourds qui parcourt de longues distances.

Par méton. Fam. Restaurant situé sur un axe de circulation important et fréquenté principalement par des chauffeurs de poids lourds. *Déjeuner dans un routier*.

3. SPORTS. Coureur cycliste sur route. *Les routiers et les pistards*. S'emploie surtout aujourd'hui dans la locution *Routier sprinteur*, coureur capable de mener de longues échappées sur route et de gagner des courses au sprint.

II. Adj. Relatif à la route, aux routes. *Le trafic routier et le trafic ferroviaire. Réseau routier. Chauffeur routier. La circulation, la signalisation routière. Police routière*, voir *Police I. Une voiture, une motocyclette routière* ou, le plus souvent, ellipt. et subst., *une routière*, conçue pour les longs trajets sur route. *Gare routière*, voir *Gare II. Carte routière*, carte à l'usage des automobilistes, où sont figurées les routes d'un pays, d'une région.

II. **ROUTIER** n. m. XIII^e siècle. Dérivé de l'ancien français *route*, désignant une troupe de soldats qui s'étaient séparés de leur unité, forme féminine substantivée de l'ancien participe passé *rou(p)t*, « rompu », lui-même issu du latin *ruptus*, participe passé de *rumpere*, « rompre ».

Anciennt. Au Moyen Âge, soldat irrégulier appartenant à des bandes organisées qui, en temps de guerre, louaient leurs services à l'un ou l'autre des partis en présence, et, en temps de paix, se livraient pour leur propre compte au pillage et au brigandage. *Philippe Auguste, Richard Cœur de Lion firent appel à des compagnies de routiers*.

Loc. fig. et fam. *Un vieux routier*, un homme expérimenté dans tel ou tel domaine. *Un vieux routier de la politique*.

ROUTINE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *route*, au sens de « chemin très fréquenté ».

1. Péj. et vieilli. Capacité, savoir-faire acquis non par l'étude mais par l'expérience, la pratique. *Il n'a jamais étudié cet art mais il y possède une sorte de routine*.

2. Usage qui consiste à agir toujours de la même manière, habitude qui exclut la nouveauté, la fantaisie (péj.). *Suivre une routine, toujours la même routine. Être esclave de la routine. La routine du quotidien. S'affranchir de la routine*.

Par ext. Manière habituelle de procéder dans tel ou tel domaine. *Ne vous inquiétez pas, c'est la routine*. Surtout dans la locution *De routine*, ordinaire. *Un contrôle, une visite de routine. Une enquête de simple, de pure routine*.

ROUTINIER, -IÈRE n. XVIII^e siècle. Dérivé de *routine*.

Celui, celle qui se conforme à une routine, agit toujours de manière semblable. Surtout adjt. *Il est devenu très routinier*. Par ext. *Les retraités doivent éviter la vie routinière*.

ROUVERIN adj. m. XVII^e siècle. Dérivé de l'ancien français *rouvel*, « rouge, rougeâtre », issu du latin *rubellus*, « tirant sur le rouge », lui-même dérivé de *ruber*, « rouge ».

MÉTALL. Ne s'emploie que dans la locution vieillie *Fer, acier rouverin*, rendu cassant par la présence d'impuretés et difficile à forger.

ROUVIEUX n. m. XVIII^e siècle. Issu du latin vulgaire **rubecolus*, « rougeâtre », parce que cette maladie provoque un écoulement cutané de couleur rouge, lui-même dérivé de *ruber*, « rouge ».

PATHOL. ANIMALE. Vieilli. Sorte de gale qui affecte divers animaux, en particulier les chevaux et les chiens. *Chez le cheval, le rouvieux est plutôt appelé aujourd'hui gale des crins*.

Adj. Atteint de cette maladie (dans cet emploi, on rencontrait le féminin *Rouvieuse*). *Ce chien est rouvieux*.

ROUVRAIE n. f. XVII^e siècle. Dérivé de *rouvre*.

Lieu planté de chênes rouvres.

ROUVRE n. m. XV^e siècle. Issu du latin *robur*, « rouvre, chêne » et « dureté, force, résistance ».

BOT. Chêne rustique très commun en Europe occidentale, dont les glands sont dépourvus de pédoncule et dont les feuilles ont un long pétiole. Surtout en apposition. *Chêne rouvre*, aussi appelé *Chêne sessile*. *Une forêt de chênes rouvres*.

ROUVRIER v. tr. (se conjugue comme *Couvrir*). XII^e siècle. Dérivé d'*ouvrir*.

1. Ouvrir de nouveau ce qu'on avait fermé ou ce qui était fermé. *Rouvrir les volets, les rideaux*. *La route a été rouverte ce matin*. *Rouvrir une enquête*. *La malade a rouvert les yeux*. Pron. *La blessure s'est rouverte*.

Expr. fig. *Rouvrir une blessure, une plaie*, renouveler ou raviver le souvenir d'une injure, d'une souffrance.

Intrans. *Ce théâtre ne rouvrira qu'en septembre*.

2. Ouvrir une chose de même nature que la précédente. *Après sa faillite, il a dû attendre plusieurs années pour rouvrir un commerce*.

ROUX, ROUSSE adj. et n. XI^e siècle, *ros* ; XVI^e siècle, *roux*. Issu du latin *russus*, « rouge, roux ».

1. Adj. En parlant des cheveux, du poil. Qui est d'une couleur orangée plus ou moins foncée, allant du fauve à l'auburn. *Selon la tradition, Judas aurait eu les cheveux roux*. *Des chevelures brun-roux*. *Le pelage roux de l'écurieuil*. Par méton. *Le renard commun est aussi appelé renard roux*. *Un homme roux, une femme rousse* ou, subst., *un roux, une rousse*.

Par anal. *La teinte rousse des arbres à l'automne*. *Ce papier est devenu roux à la chaleur*. *Une fourmi rousse*.

Spécialt. VÈN. *Bête rousse*, voir *Bête*. – CUIS. *Beurre roux*, beurre que l'on a fait fondre jusqu'à ce qu'il brunisse légèrement. *Sucre roux*, cassonade de canne à sucre.

Par ext. *Lune rousse*, voir *Lune*. Vieilli. *Vents roux* ou *roux vents*, vents du nord secs et froids, soufflant au printemps, qui dessèchent les jeunes plantes et les bourgeons.

Titre célèbre : « À une mendicante rousse », poème des *Fleurs du mal*, de Baudelaire (1857).

2. N. m. Cette couleur elle-même. *La barbe, d'un roux ardent, de l'empereur Frédéric I^{er} lui valut son surnom de Barberousse*. *Un blond tirant sur le roux*. *Le symbolisme des couleurs, en Occident, associe souvent le roux au feu infernal*.

Spécialt. CUIS. Préparation faite de beurre fondu et de farine mélangés que l'on cuit plus ou moins longtemps, avant de la mouiller avec un liquide chaud, et qui sert de base à une sauce. *Un roux blanc, blond, brun*.

ROYAL, -ALE adj. et n. f. (pl. *Royaux, -ales*). IX^e siècle, *regiel* ; XII^e siècle, *royal*. Issu du latin *regalis*, « digne d'un roi », lui-même dérivé de *rex*, « roi ».

I. Adj. 1. Qui appartient, qui se rapporte à un roi ou à une reine. *Pouvoir royal, autorité royale*. *La couronne royale*. *Le manteau royal*. *Le bandeau royal*, voir *Bandeau*. *Sceau royal*. *Les prérogatives royales*, voir *Prérogative*. *Chasse, table royale*. *Les nécropoles royales*. En France. *Domaine royal*, partie du territoire que le roi possédait en propre, ou sur laquelle il exerçait directement son autorité (on dit aussi *Domaine de la Couronne*). *Résidences royales*, voir *Résidence*. *Place royale*, nom que l'on donnait aux places au centre desquelles s'élevait une statue du monarque. *La place des Victoires, la place Vendôme, la place des Vosges étaient des places royales*. *Le Palais-Royal*, voir *Palais I*.

Loc. *Barbe, barbiche à la royale* ou, ellipt. et subst., *royale*, petite touffe de barbe, plus longue que la mouche, qu'on laissait pousser sous la lèvre inférieure. *Apparue sous Louis XIII, la royale fut appelée « l'impériale » sous le Second Empire*.

Spécialt. S'emploie pour qualifier le roi ou la reine. *La personne royale*. *Sa majesté royale*. *Le prophète royal*, David (on dit aussi *Le roi prophète*). *Le couple royal*, formé du roi et de son épouse, ou de la reine et de son époux.

Par ext. Qui descend du roi ou de la reine, ou qui lui est lié par le sang. *Famille royale*, ensemble formé par les enfants et petits-enfants du roi régnant et par ceux du roi précédent, nés avant sa mort, en ligne mâle ; plus généralement, ensemble de la famille du souverain. *Maison royale*, les princes et les princesses descendant du roi régnant ou qui sont ses parents collatéraux. *Madame Royale*, nom parfois donné à la fille aînée du roi, en particulier nom de Marie-Thérèse de France, fille aînée de Louis XVI et Marie-Antoinette. *Prince royal*, l'héritier présomptif de la couronne. *Altesse royale*, titre honorifique que l'on donne aux princes et princesses issus en ligne directe d'un roi, ainsi qu'aux grands-ducs régnants. *Son Altesse Royale, Leurs Altesses Royales* (on écrit, par abréviation, *S. A. R., LL. AA. RR.*). *Son Altesse Royale le prince de Galles*. *S. A. R. le grand-duc Henri de Luxembourg*.

Titre célèbre : *La Place royale*, de Corneille (1633 ou 1634).

2. Qui émane de l'autorité d'un roi ou d'une reine, ou se fait en son nom. *Un édit royal*. *Les lettres et ordonnances royales étaient autrefois appelées, selon l'usage de l'ancien français, « lettres et ordonnances royales »*. *Les finances royales*. *Justice royale*, juridiction qui s'exerçait au nom du roi, par opposition à *Justice seigneuriale*. *Le Royal-Cravate était le nom d'un régiment royal formé, sous Louis XIV, de mercenaires croates*. *La marine royale*, ancien nom de la marine de guerre. *La marine royale, devenue la marine nationale, est encore appelée familièrement la Royale*.

Par méton. *Baillis, juges royaux*.

Se dit en particulier d'une institution, d'un établissement, etc. fondés par le roi, bénéficiant de sa protection ou dépendant de son administration. *Bibliothèque royale*. *La manufacture royale des Gobelins*. *L'Imprimerie royale est devenue l'Imprimerie nationale*. *L'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*. *La Société royale de Londres*. *Route royale, chemin royal*, voie large qui reliait les grandes villes et dont l'entretien relevait de l'administration centrale.

Loc. fig. *La voie royale*, le chemin le plus assuré, le plus prestigieux pour parvenir au but qu'on s'est fixé.

Titre célèbre : *La Voie royale*, d'André Malraux (1930).

3. Qui, par sa magnificence, sa majesté, son caractère extraordinaire, est digne d'un roi. *Une cérémonie d'un faste royal*. *Une allure royale*. *Un pourboire royal*. Fam. *C'est royal !*

Par ext. Extrême. *Un mépris royal*. *Ils nous ont laissé une paix royale*.

Spécialt. Se dit d'une espèce vivante remarquable, d'une chose de qualité supérieure. ZOOLOG. *Tigre, aigle, cobra royal*. *La daurade royale*. – BOT. *Noyer royal*. *Rose, pêche royale*. – CUIS. *Kir royal*, voir *Kir*. – JEUX DE CARTES. *Flush royal*, voir *Flush*. *La quinte flush royale est aussi appelée quinte royale*. – LITTÉRATURE. *Chant royal*, voir *Chant I*.

4. ZOOLOG. Qui, dans un groupe d'insectes sociaux, se rapporte à la reine, parfois au roi. *Des larves royales de fourmis, d'abeilles*. *Gelée royale*, voir *Gelée*. *Les colonies de termites sont fondées par un couple royal*.

II. N. f. CUIS. Préparation élaborée à partir d'un consommé et d'une purée liée avec des œufs, qui, cuite au bain-marie et détaillée en petits morceaux, sert à garnir

un potage clair. Loc. *À la royale*, se dit d'un mets garni de cette préparation et, par ext., d'un mets servi avec un accompagnement riche et raffiné. *Lièvre à la royale*.

ROYALEMENT adv. XII^e siècle. Dérivé de *royal*.

1. D'une manière royale ; avec magnificence. *C'est un homme qui vit royalement. Traiter quelqu'un royalement.* Iron. En tout et pour tout. *Il m'a royalement accordé cinq minutes.*

2. Fam. Extrêmement. *S'ennuyer royalement. S'en moquer royalement.*

ROYALISME n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *royal*.

Doctrine, attitude politique de ceux qui affirment leur attachement au roi, au parti du roi ou à la royauté.

ROYALISTE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *royal*.

Attaché au roi, au parti du roi ; qui est partisan de la royauté. *À la fin du XVI^e siècle, les troupes royalistes s'opposèrent à celles de la Ligue. Mouvement royaliste. Les insurgés royalistes de l'Ouest de la France sous la Révolution.* Subst. *Les royalistes et les républicains.* En composition. *Ultraroyaliste*, voir ce mot.

Par ext. *Des opinions royalistes. Un journal royaliste. Salon royaliste.*

Expr. fig. *Être, se montrer plus royaliste que le roi*, voir *Roi*.

***ROYALTY** n. f. (pl. *Royalties* ; -*ties* se prononce -*tiz*). XIX^e siècle, au sens de « droit d'exploitation du minerai accordé par un souverain contre redevance » ; XX^e siècle, au sens de « redevance due à un auteur ou à un éditeur », puis « redevance due au propriétaire d'un brevet ». Mot anglais, signifiant proprement « royauté », puis de même sens, lui-même emprunté de l'ancien français *roialté*, « royauté ».

ÉCON. Le plus souvent au pluriel. Somme versée à échéances régulières en contrepartie d'un droit, d'un avantage concédé par contrat. *L'inventeur touche des royalties sur l'exploitation de son brevet. On dira mieux Redevance.*

ROYAUME n. m. XI^e siècle. Altération, par influence de *royal*, de l'ancien français *reiame*, « royaume », lui-même issu du latin *regimen*, « direction, gouvernement ».

État régi, gouverné par un roi ou une reine. *Un royaume puissant. Royaume héréditaire, électif. Le rattachement d'une province à un royaume. Le royaume de France, d'Angleterre. Le royaume franc de Jérusalem.* Dans la dénomination officielle de certains États. *Le Royaume de Belgique. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord* ou, simplement, *le Royaume-Uni*.

HIST. *Les lois fondamentales du royaume*, voir *Fondamental. Lieutenant général du royaume*, voir *Lieutenant*.

Expr. *Le royaume des Lis*, se disait autrefois de la France. *Mon royaume pour un cheval*, formule attribuée par Shakespeare à Richard III qui, ayant été désarçonné, était prêt à tous les sacrifices pour retrouver une monture et sauver sa vie. Fam. *Pour un royaume*, dans des phrases négatives, à aucun prix, pour rien au monde (on dit plus souvent aujourd'hui *Pour un empire*.) *Il n'en voudrait pas pour un royaume*.

Par anal. RELIG. CHRÉTIENNE. *Le royaume des cieux* ou *le royaume céleste, éternel, le royaume de Dieu, le paradis. L'Évangile de saint Matthieu dit : « Bienheureux les pauvres en esprit car le royaume des cieux leur appartient »* et « *Il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux* ». « *Mon royaume n'est pas de ce monde* », réponse

de Jésus à Ponce Pilate. – MYTH. *Le royaume des ombres, des morts. Le royaume d'Hadès, de Pluton*, les enfers, sur lesquels régnait Hadès, pour les Grecs, Pluton, pour les Romains.

Fig. et litt. Domaine, espace où prédomine une catégorie de personnes, d'animaux, de choses. *Ce cénacle était le royaume des beaux esprits. L'air est le royaume des oiseaux. Le royaume des arts, des sciences. Le royaume du clinquant, du mauvais goût.*

Prov. *Au royaume des aveugles, les borgnes sont rois*, il est aisé de briller parmi les médiocres.

ROYAUTÉ n. f. XII^e siècle. Dérivé de *royal*.

Dignité de roi ou de reine. *Aspirer, accéder à la royauté. Abdiquer, usurper la royauté. Les attributs, les devoirs, les charges de la royauté. La couronne, l'épée, la main de justice, le sceptre comptent parmi les insignes de la royauté.* En composition. *Vice-royauté*, voir ce mot.

Par anal. RELIG. CHRÉTIENNE. *La royauté de Dieu, du Christ*.

Par méton. Régime où la souveraineté appartient à un roi ou à une reine ; pays, État connaissant un tel régime. *Le 21 septembre 1792, la Convention nationale « décrète à l'unanimité que la royauté est abolie en France ».* *Les royautés africaines.* Se dit aussi de la période où un régime monarchique a été institué. *Durant la royauté. La royauté romaine*, qui, selon les historiens, s'étend de 753 à 509 avant Jésus-Christ et précède l'avènement de la République.

Fig. et vieilli. Prééminence, influence souveraine. *La royauté intellectuelle d'un penseur*.

RU n. m. XII^e siècle. Issu du latin *rivus*, « cours d'eau ».

Petit ruisseau, ruisselet. *Les pluies ont fait déborder le ru. Le ru de Marivel se jette dans la Seine à Sèvres.*

RUADE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *ruer*.

Mouvement brusque de défense par lequel un cheval, un âne, etc., en prenant appui sur les membres de devant, soulève son arrière-train et lance violemment ses jambes postérieures en arrière. *Décocher, détacher, allonger une ruade, des ruades. Le cheval désarçonna son cavalier d'une ruade.*

Fig. et vieilli. Réaction brutale et inattendue de quelqu'un qui se montre grossier.

RUBAN n. m. XIII^e siècle. Altération de l'ancien français *riban*, lui-même issu du néerlandais *ringband*, de même sens.

Bande de matière textile, étroite et plate, qui sert d'attache, d'ornement, etc. *Ruban de soie, en satin. L'extrafort et le gros-grain sont des variétés de ruban. Un paquet entouré d'un ruban. Mettre un ruban à son chapeau, dans ses cheveux. Nouer des rubans. Vendre du ruban au mètre.*

Spécialt. COIFFURE. *Ruban de queue*, avec lequel, au XVIII^e siècle, les hommes avaient coutume d'attacher leurs cheveux sur la nuque. – DÉCORATIONS. Petite bande de tissu, souvent montée sur une agrafe métallique, que portent, sur leur tenue officielle ou à la boutonnière de leur tenue civile, les titulaires du grade de chevalier des différents ordres honorifiques français et dont la couleur varie selon les ordres. *Le ruban rouge de la Légion d'honneur* ou, simplement, *le ruban rouge. Le ruban violet des Palmes académiques. Ruban bleu*, voir *Bleu*. Par méton. Le grade de chevalier d'un ordre honorifique. *Il a obtenu le ruban vert.*

Par ext. Bande mince et étroite de différentes matières flexibles, servant à divers usages. *Ruban adhésif, isolant. Un ruban attrape-mouche. Le ruban encreur d'une machine*

à écrire. Scie à ruban, scie mécanique dont la lame circulaire est faite d'une bande d'acier coupant, montée en boucle sur deux poulies qui lui impriment un mouvement rapide. Mètre à ruban ou, en apposition, mètre ruban ou, ellipt., ruban, bande de toile cirée, de plastique ou de métal, qui porte des graduations et sert à prendre des mesures.

Par anal. ARCHIT. ARTS DÉCORATIFS. Motif ornemental en forme de bande sinuée, peint ou sculpté, qui se rencontre en particulier dans le style Louis XVI. *Des rubans garnissant les moulures, les rudentures des colonnes ou les décors des porcelaines.* – GÉOM. Ruban de Mœbius ou de Möbius, syn. de Bande de Mœbius ou de Möbius (voir Bande I). – BOT. Ruban d'eau, syn. de Rubanier. – ZOOL. Ruban des mers, syn. de Régalec.

Fig. *Le long ruban de la route. Des rubans de fumée. Un ruban de crème.* CUIS. Faire le ruban, se dit d'une pâte, d'une préparation lisse et homogène qui coule sans interruption quand on la verse avec une louche, une cuiller.

Titre célèbre : *Laisse flotter les rubans*, recueil de nouvelles de Jacqueline de Romilly (1999).

*RUBANÉ, -ÉE adj. XIV^e siècle. Participe passé de l'ancien verbe *rubaner*, « garnir de rubans ».

1. De forme étroite, plate et allongée, semblable à celle d'un ruban. *Les feuilles immergées de la sagittaire sont rubanées.*

2. Se dit d'une matière qui présente sur sa surface de minces bandes de couleur ou de texture différentes. *Une agate rubanée. De l'albâtre rubané.* Spécialt. GÉOL. Fer rubané, minéral présentant une alternance de couches riches en oxydes de fer et d'autres riches en silice, qui s'est formé en milieu marin durant l'Archéen.

RUBANERIE n. f. XV^e siècle. Dérivé de *rubanier*.

Fabrication et commerce de rubans de matière naturelle ou synthétique ; ensemble des articles ainsi fabriqués et vendus.

RUBANIER, -IÈRE n. XIV^e siècle, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Dérivé de *ruban*.

1. Fabricant ou vendeur de rubans. *Les passementiers et les rubaniers.* En apposition. *Ouvrier rubanier.*

Adj. Relatif à la rubanerie. *L'industrie rubanière fut florissante dans la région stéphanoise tout au long du XX^e siècle.*

2. N. m. BOT. Plante vivace aux feuilles rubanées, dont les fleurs forment des capitules globuleux verts ou blancs, et qui pousse en eau peu profonde (on dit aussi *Ruban d'eau*).

*RUBATO (u se prononce ou) adv. XX^e siècle. Mot italien, tiré de l'expression *tempo rubato*, « temps volé », participe passé de *rubare*, « voler », lui-même issu du germanique *raubôn*, « dérober ».

MUS. Indication signifiant qu'un passage doit être interprété avec une certaine liberté, en accélérant ou en ralentissant certaines notes de la phrase mélodique. Subst. *Un rubato*, un passage exécuté selon cette indication. *Les rubatos des nocturnes de Chopin.*

RUBÉFACTION n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *rubéfier*.

1. MÉD. Rougeur due à une congestion cutanée passagère qui apparaît sous l'action d'un rubéfiant.

2. GÉOL. Phénomène par lequel certains sols prennent une coloration rouge en raison de la présence d'oxydes de fer comme l'hématite, qui se produit dans des régions soumises à un climat chaud et suffisamment humide.

RUBÉFIANT, -ANTE adj. XVI^e siècle. Participe présent de *rubéfier*.

MÉD. Se dit d'un traitement cutané provoquant une congestion locale et passagère qui se traduit par l'apparition d'une rougeur sur la peau, accompagnée le plus souvent d'une sensation de chaleur. *Un cataplasme rubéfiant. Appliquer une pommade rubéfiante pour apaiser des douleurs musculaires.* Subst., au masculin. *Un rubéfiant.*

RUBÉFIER v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XV^e siècle. Emprunté du latin *rubefacere*, « rendre rouge », lui-même composé à l'aide de *ruber*, « rouge », et *facere*, « faire ».

MÉD. Très vieilli. Rendre rouge par l'application d'un rubéfiant.

*RUBELLITE n. f. XIX^e siècle. Dérivé savant de l'adjectif latin *rubellus*, « tirant sur le rouge », lui-même dérivé de *ruber*, « rouge ».

MINÉR. JOAILL. Variété de tourmaline dont la couleur peut aller du rose au pourpre.

RUBÉOLE n. f. XVIII^e siècle, au sens de « garance » ; XIX^e siècle, au sens actuel. Dérivé savant de l'adjectif latin *rubeus*, « rouge », sur le modèle de *rougeole*.

PATHOL. Maladie infectieuse et épidémique d'origine virale, caractérisée par une éruption polymorphe rappelant celle de la rougeole mais qui est moins marquée. *Contracter la rubéole. Chez la femme enceinte, la rubéole peut entraîner des malformations du fœtus.*

*RUBÉOLEUX, -EUSE adj. XIX^e siècle. Dérivé de *rubéole*.

PATHOL. Relatif à la rubéole ; atteint de la rubéole. *Virus rubéoleux. Enfant rubéoleux.* Subst. *Un rubéoleux, une rubéoleuse.*

RUBESCENT, -ENTE adj. XIX^e siècle. Emprunté du latin *rubescens*, participe présent de *rubescere*, « rougir ».

Rare. Qui est un peu rouge ; qui commence à rougir. *Ciel rubescent.*

RUBIACÉES n. f. pl. XVIII^e siècle. Dérivé savant du latin *rubia*, « garance ».

BOT. Famille de plantes dicotylédones gamopétales, aux feuilles décussées ou verticillées, qui regroupe des espèces d'aspect très varié. *Le gardénia et le quinquina font partie des Rubiacées. Certaines espèces de Rubiacées fournissent une teinture rouge.* Au sing. *Le caféier est une rubiacée.*

RUBICAN adj. m. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire de l'italien *rabicano*, de l'espagnol *rabicano*, de même sens, lui-même composé à l'aide de *rabo*, « queue », et *cano*, « blanc, aux poils blancs ».

Se dit d'un cheval dont la robe est semée de poils blancs, en particulier sur les flancs ou la queue. *Un cheval rubican* ou, ellipt. et subst., *un rubican*.

Subst. La couleur de cette robe.

RUBICOND, -ONDE adj. XIV^e siècle. Emprunté du latin *rubicundus*, de même sens, lui-même dérivé de *rubere*, « être rouge ».

Se dit d'un visage très rouge. *Une face rubiconde.* Par méton. *Un ivrogne rubicond.*

***RUBIDIUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XIX^e siècle. Mot allemand, de même sens, dérivé du latin *rubidus*, « rouge, brun ».

CHIM. Métal alcalin blanc argenté, mou à température ambiante, qui s'enflamme au contact de l'air (symb. Rb ; n° at. 37 ; m. at. 85,48). *L'isotope naturellement radioactif du rubidium est utilisé pour dater des roches par une méthode de géochronologie absolue.*

***RUBIGINEUX, -EUSE** adj. XVIII^e siècle. Emprunté du latin *rubiginosus*, « rouillé », lui-même dérivé de *rubigo*, « rouille ».

Rare. Qui est couvert de rouille ; qui a la couleur de la rouille.

RUBIS n. m. XII^e siècle. Emprunté du latin médiéval *rubinus*, de même sens, lui-même dérivé de *rubeus*, « rouge ».

Pierre précieuse très dure, transparente, d'un rouge plus ou moins vif. *Le rubis est une variété de corindon. Les rubis de Birmanie. Rubis balais ou rubis spinelle, voir Spinelle. Un collier, une parure de rubis. En horlogerie, on utilise des rubis de synthèse.*

En apposition. *Couleur rubis* ou, simplement, *rubis*, teinte d'un rouge éclatant. *Rouge rubis. Le colibri à gorge rubis.*

Expr. fig. *Faire rubis sur l'ongle* (vieilli), par référence à la couleur rouge du vin, vider son verre de sorte qu'il n'y reste plus qu'une seule goutte qui tiendrait sur l'ongle sans couler. *Payer rubis sur l'ongle*, payer exactement et comptant.

RUBRICATEUR n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rubrique*.

PALÉOGRAPHIE. Copiste qui écrivait les rubriques.

RUBRIQUE n. f. XIII^e siècle. Emprunté du latin *rubrica*, « terre rouge, ocre rouge qui servait à écrire, sur un fond blanc, les titres des lois », puis « rubrique, titre de loi » et, enfin, « loi ».

1. Très vieilli. Matière minérale rouge qui servait à divers usages. *En médecine ancienne, la rubrique était notamment utilisée pour étancher le sang. Les charpentiers marquaient les pièces de bois à équarrir avec une corde enduite de rubrique.*

2. PALÉOGRAPHIE. Lettre, mot ou titre écrit en rouge, et parfois orné, qui figurait dans les chartes, les diplômes ou les manuscrits. *La couleur des rubriques des manuscrits médiévaux variait du rouge orangé au rouge bleuté en fonction des pigments utilisés.*

Par ext. Titre rédigé en rouge dans les anciens livres de droit canon ou de droit civil.

Spécialt. LITURG. CATHOL. Texte imprimé en rouge dans un missel, un bréviaire, etc. distinguant les règles à observer dans le déroulement de la liturgie ; par méton., la règle ainsi distinguée. *Savoir ses rubriques par cœur.*

3. JOURNALISME. Titre indiquant la matière, le genre d'un ou de plusieurs articles. *Publier une brève sous la rubrique des faits divers.* Désigne surtout aujourd'hui la matière, le domaine dont relèvent les textes ou les informations traités régulièrement sous un même titre dans un journal, dans une émission radiodiffusée ou télévisée. *Consulter la rubrique des petites annonces. Faire la rubrique des chiens écrasés, voir Chien. Il est chargé de la rubrique économique. Chef de rubrique.*

Par anal. LEXICOGRAPHIE. Partie d'un article de dictionnaire traitant d'un point particulier relatif au mot considéré. *Rubrique étymologique. La rubrique encyclopédique est imprimée en italique.*

Par ext. Titre que l'on donne à chacune des parties d'un classement et, par méton., chacune de ces parties. *En comptabilité, les dépenses qui ne relèvent pas d'une rubrique particulière sont classées dans « frais divers ».*

RUCHE n. f. XIII^e siècle, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Issu du gaulois *rosca*, « écorce », puis « ruche », car les premières ruches que l'homme construisait étaient faites d'écorce, pour le sens 1 ; par analogie de forme avec les gaufres de cire où les abeilles déposent le miel, pour le sens 2.

1. Abri, naturel ou construit par l'homme, dans lequel une colonie d'abeilles produit le miel, la cire et la gelée royale. *Une ruche dans le creux d'un tronc. Ruche d'osier, de bois. L'intérieur d'une ruche moderne contient des cadres mobiles verticaux qui portent les rayons de miel. Châtrer, enfumer une ruche, voir Châtrer, Enfumer. Le pillage d'une ruche, son invasion par des abeilles étrangères ou par d'autres insectes qui viennent s'emparer du miel.*

Par méton. La colonie d'abeilles qui vit dans cet abri (en ce sens, on dit aussi *Ruchée*). *Une ruche bourdonnante. La reine, les ouvrières de la ruche. Une ruche orpheline, dont on a ôté la reine pour accroître la production de gelée royale.*

Fig. Lieu où s'affairent un grand nombre de personnes. *Cette ville, cette usine est une immense ruche.*

2. Par anal. COUT. Bande d'étoffe plissée ou froncée, cousue sur un seul côté à une partie d'un vêtement et servant d'ornement. *Garnir un col d'une ruche de dentelle. Une manche plissée en ruche. (On dit aussi Ruché.)*

***RUCHÉ, -ÉE** adj. XVI^e siècle. Dérivé de *ruche*.

COUT. Se dit d'une étoffe plissée en ruche ou d'un vêtement garni d'une ruche. *Du ruban ruché.* Subst., au masculin. Syn. de *Ruche*.

***RUCHÉE** n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *ruche*.

APIC. Colonie d'abeilles vivant dans une ruche (on dit aussi *Ruche*).

RUCHER n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *ruche*.

APIC. Lieu, généralement abrité, où sont installées des ruches ; ensemble des ruches d'une exploitation établies en un même lieu. *Les ruchers du jardin du Luxembourg.*

RUDÂNIER, -IÈRE adj. XVII^e siècle. Composé de *rude* et d'*ânier*, car les âniers avaient la réputation d'être brutaux.

Très vieilli. Qui rudoie les gens. *Une femme rudânrière.*

***RUDBECKIA** (*e* se prononce *è* ou *é*) n. m. XIX^e siècle. Tiré du nom du botaniste suédois *Olaf Rudbeck* (1660-1740), qui le premier décrivit cette plante.

BOT. Plante herbacée de la famille des Composées, originaire d'Amérique, souvent cultivée pour ses fleurs ornementales de couleur vive. *Rudbeckia hérissé, pourpre.* (On trouve aussi le nom féminin *Rudbeckie*.)

RUDE adj. XIII^e siècle. Emprunté du latin *rudis*, « grossier, brut », puis « inculte, ignorant ».

1. Qui est dur au toucher, dont la surface est rugueuse. *Une toile, une brosse rude. Avoir la barbe rude, la peau rude. Un animal à poil rude.*

Par anal. Qui heurte les sens, cause une impression déplaisante. *Un vin rude. Une voix rude. Des traits rudes. Un style rude.* Spécialt. ÉCRITURE GRECQ. *Esprit rude*, qui marque une expiration audible, par opposition à *Esprit doux*. *Dans les termes « harmonie », « hémoglobine », « rhétorique », la lettre h transcrit l'esprit rude du mot grec dont ils sont empruntés.*

Fig. Se dit d'une personne fruste, qui manque de civilité. *Un homme un peu rude.* Par ext. *Des mœurs rudes.*

2. Qui cause de la fatigue, exige un effort ; pénible à supporter, difficile. *Entreprendre une rude tâche. Un métier*

rude. Mener un rude assaut. Gravier un chemin rude. Un climat rude. Les temps sont rudes. C'est un rude coup pour lui. La règle de cet ordre est rude, rigide.

Expr. Être à rude école, faire un apprentissage sévère. Mettre, soumettre quelqu'un, quelque chose à rude épreuve, le traiter avec brutalité, sans ménagement. Il a mis ses concurrents à rude épreuve. Fam. Cela me paraît rude, c'est un peu rude, c'est difficile à admettre.

Titre célèbre : *Un rude hiver*, de Raymond Queneau (1939).

3. Se dit d'une personne qui se montre dure ou sévère avec autrui. *Un patron rude avec ses salariés. Il s'est montré rude envers ses enfants.* Par méton. *Tenir des propos rudes à quelqu'un.*

4. Fam. Généralement placé devant le nom, avec une valeur intensive. Remarquable en son genre, fort. *Il s'est trouvé face à un rude adversaire. Un rude joueur. C'est un rude gaillard. Avoir un rude appétit.*

RUDEMENT adv. XIII^e siècle. Dérivé de *rude*.

1. D'une façon pénible, douloureuse. *Être rudement éprouvé par la maladie.*

2. Avec violence, brutalement; avec sévérité, sans ménagement. *Le cheval heurta rudement l'obstacle. Traiter quelqu'un rudement. S'adresser rudement à un subalterne.*

3. Fam. Beaucoup, très. *Elle est rudement contente du résultat.*

RUDEMENTÉ, -ÉE adj. XVI^e siècle. Dérivé savant du latin *rudens*, « câble, cordage ».

ARCHIT. ARTS DÉCORATIFS. Rare. Orné d'une rudenture. *Des cannelures rudentées.* Par méton. *Colonne rudentée. Pilastre rudenté.*

***RUDEMENTER** v. tr. XIX^e siècle. Dérivé de *rudementé*.

ARCHIT. ARTS DÉCORATIFS. Rare. Orner, garnir d'une rudenture (on dit aussi *Embâtonner*).

RUDEMENTURE n. f. XVI^e siècle. Dérivé de *rudementé*.

ARCHIT. ARTS DÉCORATIFS. Rare. Ornement en forme de bâton, lisse, tressé ou torsadé, garnissant la partie inférieure des cannelures d'une colonne, d'un pilastre, d'un pied de meuble, etc. *Les rudementures étaient très en vogue dans le style néoclassique.*

RUDÉRAL, -ALE adj. (pl. *Rudéraux, -ales*). XIX^e siècle. Dérivé savant du latin *rudus, ruderis*, « gravats, déblais ».

BOT. Qui croît parmi les décombres, dans les terrains vagues, au bord des chemins. *La jusquiame et le lamier blanc sont des plantes rudérales.*

RUDESSE n. f. XIII^e siècle. Dérivé de *rude*.

1. Qualité de ce qui est dur au toucher, rugosité (vieilli). *La rudesse de la toile neuve.*

Par anal. Caractère de ce qui est désagréable à voir, à entendre. *La rudesse de sa voix, de son accent.*

Fig. Manque de raffinement, de civilité. *Agir avec rudesse.* Par méton. *La rudesse de ses manières.*

2. Caractère de ce qui fatigue ou est pénible à endurer. *La rudesse d'une entreprise. La rudesse d'une attaque, d'un combat. La rudesse de la saison, de l'époque.*

3. Sévérité, dureté. *Traiter quelqu'un avec rudesse.* Par ext. *La rudesse de ses jugements.*

RUDIMENT n. m. XV^e siècle. Emprunté du latin *rudimentum*, « apprentissage ; débuts, essais », lui-même dérivé de *rudis*, « brut, grossier », puis « inculte, ignorant ».

1. Connaissance élémentaire d'un art, d'une discipline, d'une technique. *Le rudiment d'une science.* Le plus souvent au pluriel. *Les rudiments du latin, du grec. Enseigner les rudiments de la lecture, de la géométrie, du dessin. Avoir quelques rudiments de mécanique.*

Par méton. Vieilli. Petit manuel qui contient les premières notions de grammaire, en particulier de grammaire latine. *Il sait bien son rudiment.* Expr. fig. *En être encore au rudiment*, être novice dans une discipline, une profession. *Renvoyer quelqu'un au rudiment*, lui faire sentir l'insuffisance de son savoir.

2. BIOL. Ébauche d'un organe ou d'une partie d'un organe lors du développement d'un individu. *Des rudiments de pattes arrière apparaissent chez le têtard environ un mois après son éclosion. Les cartilages temporaires, présents chez l'enfant, sont les rudiments des os longs.*

Désigne aussi l'ébauche ou le vestige d'un organe, d'une structure anatomique, dans l'évolution d'une espèce. *Le panda présente un rudiment de pouce. Les fleurs femelles de l'asperge possèdent des rudiments d'étamines.*

RUDIMENTAIRE adj. XVIII^e siècle, d'abord comme nom, au sens d'« auteur d'un rudiment ». Dérivé de *rudiment*.

1. Qui se limite aux rudiments, aux notions élémentaires d'un art, d'une discipline, d'une technique. *Sa connaissance de l'italien ou, ellipt., son italien est rudimentaire.*

Par ext. Souvent péj. Qui est d'une simplicité excessive, sommaire. *Une installation électrique rudimentaire. Une embarcation rudimentaire.*

Fig. Qui en est à son commencement, à ses débuts. *Une science rudimentaire.*

2. BIOL. Relatif au rudiment, lors du développement d'un individu ou dans l'évolution d'une espèce. *La gonade rudimentaire de l'embryon se différencie en ovaire ou en testicule. L'aile rudimentaire de l'autruche.*

***RUDISTES** n. m. pl. XIX^e siècle. Dérivé de *rude*, en raison des nombreuses aspérités que présente la coquille de ces fossiles.

PALÉONT. Groupe de mollusques lamellibranches fossiles des mers chaudes du Jurassique et du Crétacé, dont les deux valves sont inégales. *L'hippurite fait partie des Rudistes.*

***RUDOIEMENT** n. m. XVI^e siècle. Dérivé de *rudoyer*.

Action de rudoyer. *Le cardinal de Richelieu était célèbre pour ses rudolements.*

RUDOYER v. tr. (se conjugue comme *Broyer*). XVI^e siècle. Dérivé de *rude*.

Traiter quelqu'un avec rudesse, sans ménagement, en lui montrant de l'humeur et en lui adressant des paroles brutales. *Rudoyer un enfant, un employé.* Par anal. Vieilli. *Rudoyer un cheval*, le malmener en le cravachant, en le piquant de l'éperon, etc.

I. RUE n. f. XI^e siècle. Issu du latin *ruta*, de même sens.

BOT. Plante vivace odorante à fleurs jaunes de la famille des Rutacées, qui est répandue dans la garrigue méditerranéenne. *La rue fétide est aussi appelée rue officinale. La rue des montagnes, la rue à feuilles étroites.*

II. RUE n. f. XI^e siècle. Issu du latin tardif *ruga*, « chemin bordé de maison », lui-même tiré du latin classique *ruga*, « ride ».

1. Voie de circulation d'une ville, d'un bourg, d'un village, etc., généralement bordée de maisons ou de propriétés closes. *Rue étroite, pavée. Rue sans issue. Rue commerçante. Rue piétonne ou piétonnière. Rue privée. La grand-rue, la grand rue* ou, vieilli, *la grand'rue*, la voie principale d'une agglomération. *La chaussée, les trottoirs, les caniveaux d'une rue. Le coin de la rue*, voir *Coin. Au bout de la rue. Dumas a habité au 22 de la rue de Rivoli. La quarante-deuxième rue à New York. Une plaque de rue*, voir *Plaque. Une rue malfamée. Une rue passante.*

Loc. et expr. *Sur rue*, se dit de ce qui donne sur la voie publique, par opposition à ce qui est orienté du côté du jardin, de la cour, etc. *Façade, appartement sur rue. Avoir pignon sur rue*, voir *Pignon I. Être à la rue*, ne pas avoir de domicile. *Jeter, mettre quelqu'un à la rue*, l'expulser, le priver de ressources. *En pleine rue*, sur la voie publique et devant tout le monde. *Il a été agressé en pleine rue. De rue*, se dit d'une activité qui se déroule dans la ville et non dans un lieu prévu à cet effet. *Un spectacle de rue. Le patin en ligne, la planche à roulettes sont des sports de rue. Des rues*, se dit d'une personne qui passe le plus clair de son temps dans les rues ou y exerce son activité. *Un enfant des rues. Un chanteur des rues. Une fille des rues*, une prostituée. *L'homme de la rue*, l'homme ordinaire, le citoyen moyen. *Descendre dans la rue*, manifester. Fig. *À tous les coins de rue*, partout. *Dans ce quartier, on trouve des pharmacies à tous les coins de rue. Courir les rues*, voir *Courir. Les rues en sont pavées*, se dit de ce qu'on trouve à foison, en abondance. Vieilli. *Être vieux comme les rues*, très vieux.

Par méton. L'ensemble de ceux qui habitent une telle voie ou de ceux qui y passent. *L'évacuation d'une rue à cause des inondations. Toute la rue fut réveillée par la déflagration. Observer le manège de la rue.* Désigne aussi la population, le peuple, en particulier lorsqu'ils manifestent. *La rue se souleva à l'appel des émeutiers. Céder à la rue, à la pression de la rue.*

Titres célèbres : *Double Assassinat dans la rue Morgue*, nouvelle d'Edgar Allan Poe (1841) ; *L'Affaire de la rue de Lourcine*, pièce de Labiche (1857) ; *Chansons des rues et des bois*, recueil de poésies de Victor Hugo (1865) ; *La Rue sans joie*, film de Georg Wilhelm Pabst (1925) ; *La Rue sans nom*, roman de Marcel Aymé (1930).

2. Par anal. THÉÂTRE. Section amovible du plancher du plateau, située entre deux rainures appelées costières, par laquelle on peut faire monter des décors, des accessoires.

RUÉE n. f. XII^e siècle. Dérivé de *ruer*.

Mouvement impétueux et désordonné d'une foule se précipitant vers un même lieu, sur une même chose. *La ruée des estivants vers les plages. La ruée vers l'or en Californie, au milieu du XIX^e siècle, a duré environ huit ans. La ruée des invités sur le buffet.*

Titre célèbre : *La Ruée vers l'or*, film de Charlie Chaplin (1925).

RUELLE n. f. XII^e siècle. Dérivé de *rue II*.

Petite rue dont l'étroitesse rend le plus souvent impossible le passage de voitures. *Ruelle sombre, escarpée. Des ruelles moyenâgeuses. Un lacs, un dédale de ruelles.*

Loc. fig. *Ruelle du lit* ou, simplement, *ruelle*, espace libre situé entre un des grands côtés du lit et le mur ou entre deux lits ; par ext., alcôve ou pièce dans laquelle on couche. Spécialt. Au XVII^e siècle, *Ruelle* désignait la chambre à coucher où des femmes de la noblesse recevaient et qui tenait lieu de salon de conversation. *Gilles Ménage était un poète de ruelles. La marquise de*

Rambouillet tenait ruelle en son hôtel parisien, dans sa « chambre bleue », elle y accueillait ses invités. Pég. et vieilli. Style de ruelle, style précieux, affecté.

RUER v. intr. et pron. XII^e siècle. Issu du latin tardif **rutare*, « lancer », lui-même issu de *rutum*, supin de *ruere*, « renverser, ruiner » et « se précipiter ».

1. V. intr. En parlant d'un cheval, d'un âne, etc., lancer vivement ses membres postérieurs en arrière, en prenant appui sur ceux de devant. *Un poney qui rue.*

Expr. *Ruer en vache*, se dit d'un cheval qui lance en avant une de ses jambes arrière, comme le font les vaches lorsqu'elles sont incommodées. *Ruer dans les brancards*, se dit d'un animal qui fait des ruades lorsqu'il est attelé et, fig., d'une personne qui regimbe, se rebelle contre une autorité.

2. V. pron. Se jeter impétueusement sur quelqu'un ou quelque chose, se précipiter vers un lieu. *Il s'est rué sur lui et l'a frappé. Au son des sirènes, la foule se rua dans les abris. Les clients se ruèrent sur les articles soldés.*

Fig. *Les nouveaux diplômés se ruèrent sur les postes disponibles.*

RUEUR, -EUSE adj. XVI^e siècle. Dérivé de *ruer*.

ÉQUIT. Vieilli. Qui a l'habitude de ruer. *C'est une jument rueuse.*

RUFIAN ou **RUFFIAN** n. m. XIV^e siècle. Emprunté de l'italien *ruffiano*, dérivé de *roffia*, « saleté », lui-même issu de l'ancien haut allemand *hruf*, « escarre, croûte ».

1. Vieilli ou litt. Entremetteur, souteneur, débauché.

2. Aventurier hardi, individu sans scrupules qui vit d'expédients.

***RUFLETTE** n. f. XX^e siècle. Emprunté de l'anglais *rufflette* (nom déposé), lui-même dérivé de *ruffle*, « fronce ».

COUT. Galon que l'on coud sur l'envers du haut d'un rideau, en vue de froncer celui-ci et de le suspendre à une tringle.

***RUGBY** n. m. XIX^e siècle. Mot anglais, abréviation de *rugby football*, de même sens, lui-même issu de *Rugby*, nom de l'école privée, située dans la ville du même nom, où ce sport fut inventé.

Sport pratiqué avec un ballon ovale, dans lequel s'affrontent deux équipes de quinze joueurs qui doivent soit déposer à la main le ballon au-delà de la ligne de but adverse, soit l'envoyer au pied par-dessus la barre transversale du but. *Au rugby, les passes à la main s'effectuent toujours vers l'arrière. Un terrain de rugby. Une équipe, un club de rugby. Un match de rugby dure quatre-vingts minutes. Le Tournoi des six nations est la plus célèbre des compétitions internationales annuelles de rugby. Les talonneurs, les piliers, les demis de mêlée et d'ouverture comptent parmi les joueurs de rugby.*

Par ext. *Rugby à XIII*, sport issu du rugby, où les équipes comptent treize joueurs (on dit aussi *Jeu à XIII*).

***RUGBYMAN** (*n* se fait entendre) n. m. (pl. *Rugbymans* ou *Rugbymen*). XX^e siècle. Dérivé de *rugby*.

Joueur de rugby. *Certains rugbymans sont des professionnels.*

RUGINE n. f. Attesté au XVI^e siècle, mais probablement antérieur. Emprunté du latin médiéval *ruginem*, accusatif de *rugo*, *ruginis*, de même sens.

CHIR. Instrument comportant une lame métallique, droite ou courbe, à bords biseautés ou tranchants, utilisé

en particulier pour décoller le périoste lors d'une intervention sur des os fracturés.

RUGINER v. tr. XIV^e siècle. Dérivé de *rugine*.

CHIR. Racler une surface osseuse avec une rugine. Au participe passé, adjt. *Un os ruginé*.

RUGIR v. intr. XII^e siècle. Emprunté du latin *rugire*, de même sens.

En parlant de certains grands félins, émettre un rugissement. *Le lion qui rugit peut être entendu jusqu'à cinq kilomètres de distance*.

Par anal. En parlant d'une personne, pousser un ou des cris violents et rauques. *Il rugissait de colère*.

Par ext. En parlant d'une chose, produire un bruit grave et sourd, gronder. *On entend rugir l'ouragan. Le vent rugit dans la cheminée*.

RUGISSANT, -ANTE adj. XV^e siècle. Participe présent de *rugir*.

Qui rugit, émet un ou des rugissements. *Un lion rugissant. La mer rugissante*. MARINE. *Les quarantièmes rugissants*, voir *Quarantième*.

RUGISSEMENT n. m. XII^e siècle. Dérivé de *rugir*.

Cri rauque de certains grands félins. *Les rugissements du tigre, du léopard*.

Par anal. Cri, hurlement guttural émis par quelqu'un. *Il poussait des rugissements de fureur*.

Par ext. Bruit sourd et puissant. *Le rugissement d'un moteur. Le rugissement des vagues en furie*.

RUGOSITÉ n. f. XV^e siècle. Dérivé de *rugueux*.

État d'une surface rugueuse ; par méton., chacune des petites aspérités que présente cette surface. *La rugosité d'une écorce. La rugosité de la toile d'émeri. Les rugosités d'un mur*.

RUGUEUX, -EUSE adj. et n. XVI^e siècle. Emprunté du latin *rugosus*, « ridé, plissé ; rugueux », lui-même dérivé de *ruqa*, « ride ».

1. Adj. Qui présente sur sa surface de petites aspérités, des irrégularités. *Une paroi rugueuse. Un drap rugueux. Les feuilles de la sauge sont rugueuses. Une main rugueuse*.

Fig. Se dit d'une personne au caractère, aux manières brusques, peu amènes. *Il est un peu rugueux mais il a bon cœur*. Par méton. *Elle est d'un abord rugueux*.

2. N. m. ARTILL. Ancienn. Dispositif constitué d'une petite tige de laiton aplatie et dentelée et qui servait à enflammer, par frottement, la mèche appelée étouppille d'une charge de poudre.

RUINE n. f. XII^e siècle. Emprunté du latin *ruina*, « écroulement ; désastre ; décombres », lui-même dérivé de *ruere*, « renverser, ruiner » et « se précipiter ».

1. Dégradation, détérioration, partielle ou totale, d'un édifice ou d'un ensemble d'édifices. *Le manque d'entretien a provoqué la ruine de ce quartier*. Loc. adjt. *En ruine* ou, moins bien, *en ruines*. *Maison en ruine. Un monument qui tombe en ruine*.

Par ext. Altération de quelque chose qui conduit à sa perte, à sa disparition. *La guerre a condamné ce pays à la ruine*. Fig. *La ruine du crédit, de la réputation, des espérances de quelqu'un. La ruine de l'État. Avec de telles mesures, le gouvernement va à sa ruine*. Par méton. Ce qui cause cette destruction. *Hélène fut la ruine de Troie*.

Spécialt. Perte des biens, des richesses d'une personne, d'une entreprise, etc. *Cette affaire a consommé la ruine*

de la famille. *Il a bâti sa fortune sur la ruine de ses concurrents. Cette société est au bord de la ruine, court à sa ruine*. Par méton. Ce qui est source d'une grande dépense. *Ce domaine est une ruine à entretenir*.

Loc. et expr. *Menacer ruine*, voir *Menacer*. Être sur le penchant de sa ruine (vieilli), être sur le point d'être détruit. Fam. *Ce n'est pas la ruine*, c'est d'un prix raisonnable, c'est bon marché.

Expr. proverbiale, empruntée à Rabelais. *Science sans conscience n'est que ruine de l'âme*.

2. Le plus souvent au pluriel. Débris, restes d'un édifice, d'une ville, etc. *Les ruines de la villa d'Hadrien à Tivoli. Ce château fort est aujourd'hui une ruine. Carthage n'était plus qu'un champ de ruines. Les ruines antiques ont servi à la construction de nombreux monuments de la Rome papale. Les artistes romantiques étaient très sensibles à la poésie des ruines*. Au singulier. Désigne plaisamment un bâtiment délabré, uneasure. *Acheter une ruine à la campagne*.

Spécialt. ARCHIT. PEINT. Représentation d'un édifice, réel ou imaginaire, dégradé par le temps, qui fut très en vogue à la fin du XVIII^e siècle, notamment sous l'influence de la redécouverte de Pompéi. *Un jardin orné de ruines pittoresques. La « Naumachie » du parc Monceau, à Paris, est un bassin bordé par une ruine en forme de colonnade. Les ruines romaines de Panini, d'Hubert Robert*.

Par ext. Dégât, dommage considérable. *Les ruines d'un cataclysme. Relever un pays de ses ruines*. Fig. et vieilli. *Édifier, bâtir sa fortune sur les ruines d'autrui*.

Par méton. Désigne une personne victime des atteintes de l'âge, de la maladie. *Cette comédienne, naguère si admirable, n'est plus qu'une ruine*.

Titre célèbre : *Les Ruines ou Méditation sur les révolutions des empires*, de Constantin François de Volney (1791).

***RUINE-DE-ROME** n. f. (pl. *Ruines-de-Rome*). XX^e siècle. Composé de *ruine*, de la préposition *de* et de *Rome*, parce que cette plante croît sur les rochers et les vieux murs.

BOT. Espèce de cymbalaire aux petites fleurs mauves et aux feuilles arrondies et luisantes.

RUINER v. tr. XIII^e siècle. Dérivé de *ruine*.

1. Réduire un édifice ou un ensemble d'édifices à l'état de ruine. *Ruiner une forteresse, un château*. Au participe passé, adjt. *Une tour ruinée*.

Par ext. Dévaster, anéantir. *La grêle a ruiné les vignobles*. Fig. *Ce scandale a ruiné sa carrière. Voir ses projets ruinés. À porter de lourdes charges, elle a ruiné sa santé* ou, pron., *elle s'est ruiné la santé*. Par méton. *Ruiner quelqu'un dans l'esprit des autres*, le discréditer. *Il s'est ruiné aux yeux de l'opinion*.

Par anal. Vieilli. User. *Le pavé ruine les pieds des chevaux*.

2. Causer la perte des biens, de la richesse d'une personne, d'une entreprise, etc. *Ses mauvais placements l'ont ruiné, ont ruiné sa fortune. Les supermarchés sont souvent accusés de ruiner le petit commerce*. Par ext. *La crise a ruiné l'économie du pays*. Au participe passé, adjt. *Une famille ruinée*.

Par exag. Coûter très cher. *Ces vacances nous ont ruinés. Cela ne vous ruinera pas*.

Pron. Dépenser avec excès. *Se ruiner au jeu, en procès, en voyages. Il s'est ruiné pour elle*.

RUINEUX, -EUSE adj. XIII^e siècle. Emprunté du latin *ruinosus*, « qui menace ruine, ruiné », puis « dangereux, funeste ».

1. Vieilli ou litt. Se dit d'un édifice délabré, qui croule. *Monument, rempart ruineux*. Fig. *Il a bâti ses espérances sur des fondements ruineux*, peu solides.

2. Qui cause la ruine, la perte des biens par une dépense excessive. *Entreprise, aventure ruineuse.*

Par exag. Très coûteux. *Une superproduction ruineuse. Avoir un train de vie ruineux.*

***RUINIFORME** adj. XIX^e siècle. Composé de *ruini-*, tiré de *ruine*, et de *forme*.

GÉOL. Se dit d'un relief dont l'aspect évoque celui des ruines et qui résulte de l'action de l'érosion. *Rochers ruiniformes. Le paysage ruiniforme de Montpellier-le-Vieux, dans l'Aveyron.*

RUINURE n. f. XVII^e siècle. Dérivé de l'ancien verbe *ruiner*, au sens de « creuser une entaille, une ruine ».

BÂT. Entaille pratiquée dans diverses pièces de bois d'une charpente ou d'une cloison pour donner une meilleure prise à la maçonnerie.

RUISSEAU n. m. XII^e siècle. Issu du latin populaire **rivuscellus*, de même sens, lui-même dérivé de *rivus*, « cours d'eau ».

1. Petit cours d'eau d'une largeur, d'une profondeur et d'un débit inférieurs à ceux d'une rivière. *L'eau claire, le murmure du ruisseau. Un ruisseau de montagne. Un ruisseau à sec.*

Prov. *Les petits ruisseaux font les grandes rivières*, voir *Rivière*.

Par anal. *Des ruisseaux de lave, de sang.*

2. Ensemble des eaux de pluie, de nettoyage, etc. qui coulent au milieu de la chaussée d'une rue ou sur ses deux côtés ; par méton., rigole dans laquelle coulent ces eaux, caniveau. *Balayer le ruisseau. Des enfants qui traînent dans le ruisseau.* En composition. *Saute-ruisseau*, voir ce mot.

S'emploie surtout figurément pour désigner une condition misérable, une situation dégradante. *Un homme tombé dans le ruisseau. Sortir une femme du ruisseau.*

RUISSELANT, -ANTE adj. XV^e siècle. Participe présent de *ruisseler*.

1. Se dit d'un liquide qui coule de manière continue. *Des eaux ruisselantes.*

2. Se dit d'un corps, d'une surface sur lesquels coule, s'écoule un liquide (suivi de la préposition *de*). *Un visage ruisselant de sueur. Des cloisons ruisselantes d'humidité. Un imperméable tout ruisselant de pluie* ou, ellipt., *tout ruisselant.*

Fig. Qui déborde, qui regorge de quelque chose. *Un habit de cour ruisselant de pierreries.*

RUISSELER v. intr. (se conjugue comme *Amonceler* ◇). XII^e siècle. Dérivé de *ruissel*, forme ancienne de *ruisseau*.

1. En parlant d'un liquide, s'écouler de manière continue. *Après l'orage, l'eau ruisselle sur la chaussée, dans les caniveaux. Le sang ruisselait de ses plaies.*

Fig. *La lumière ruisselait des grands lustres de cristal.*

2. En parlant d'un corps, d'une surface, être couvert d'un liquide qui coule sans discontinuer (suivi de la préposition *de*). *Le corps de l'athlète ruisselait de sueur. Ses vêtements ruissellent de pluie.* Absolt. *Le mur ruisselle.*

Fig. Contenir en abondance, regorger. *La salle du château ruisselait de dorures.*

RUISSELET n. m. XII^e siècle. Dérivé de *ruissel*, forme ancienne de *ruisseau*.

Litt. Petit ruisseau, ru.

RUISSELLEMENT ◇ n. m. XVII^e siècle. Dérivé de *ruisseler*.

Écoulement continu d'un liquide. *Le ruissellement de l'eau, des eaux.*

Spécialt. HYDROL. GÉOGR. Écoulement superficiel des eaux de pluie ou des eaux issues de la fonte des neiges en dehors d'un réseau hydrographique. *Les eaux de ruissellement. Le ruissellement favorise l'érosion. Ruissellement pluvial. Ruissellement diffus*, voir *Diffus. Ruissellement concentré*, qui forme des rigoles ou des ravines. *Ruissellement en nappes*, constitué d'une étendue d'eau qui se répand sur une large surface du versant.

Fig. *Un ruissellement de couleurs.*

***RUMBA** (*um* se prononce *oum*) n. f. XX^e siècle. Mot espagnol d'Amérique du Sud, signifiant proprement « fête, partie de plaisir », puis de même sens.

Danse d'origine cubaine dont le rythme, binaire et souvent syncopé, est souligné par des percussions. *La rumba est née au XIX^e siècle de la rencontre des traditions musicales africaines et espagnoles. Un concours de rumba.*

Par méton. Air sur lequel s'exécute cette danse. *En Espagne, certains musiciens mêlent flamenco et rumba.*

***RUMEN** (*en* se prononce *enne*) n. m. XVIII^e siècle. Mot latin, signifiant « premier estomac des animaux, panse ».

ZOOL. Syn. de *Panse*.

RUMEUR n. f. XI^e siècle. Issu du latin *rumor*, « bruits vagues ; propos colportés ».

1. Mélange indistinct de voix, de cris ou de bruits produits par un grand nombre de personnes. *Rumeur lointaine, assourdie. La rumeur joyeuse d'une fête.*

Spécialt. Bruit confus qui s'élève, en signe de mécontentement, de désaccord, d'une assemblée nombreuse, d'une foule. *La rumeur gronde. Rumeurs sur les bancs de l'opposition. Apaiser des rumeurs.* Loc. adj. vieillie. *En rumeur*, agité, en émoi. *Toute la ville est en rumeur.*

Par anal. *La rumeur de l'océan.*

2. Nouvelle incertaine, parfois inquiétante et dont on ignore l'origine, qui circule de bouche à oreille. *La rumeur court, se propage, enfle. Une rumeur diffamatoire. Des rumeurs sans fondement. Rumeur de dévaluation. Prêter foi à la rumeur. Démentir la rumeur; étouffer des rumeurs.* Loc. *La rumeur publique*, l'avis du plus grand nombre, souvent défavorable à l'égard d'une ou de plusieurs personnes. *La rumeur publique l'accusait.*

RUMINANT, -ANTE adj. et n. XVI^e siècle, comme adjectif ; XVII^e siècle, comme nom. Participe présent de *ruminer*.

1. Adj. Qui rumine. *Les animaux ruminants* ou, ellipt. et subst., *les ruminants tels que le chameau, le lama, le bison ou la girafe régurgitent et remâchent leurs aliments.*

2. N. m. pl. ZOOL. Groupe de mammifères herbivores qui ruminent et qui sont pourvus d'un estomac à quatre poches, la panse ou rumen, le bonnet, le feuillet, la caillette. *Les Bovidés font partie des Ruminants. Tous les animaux qui ruminent ne comptent pas parmi les Ruminants.* Au singulier. *La vache est un ruminant.* Adj. *Mammifère ruminant.*

RUMINATION n. f. XIV^e siècle, au sens d'« action de réciter par cœur en chuchotant » ; XVII^e siècle, au sens d'« action de mâcher ses aliments ». Emprunté du latin *ruminatio*, « rumination ; réflexion », lui-même dérivé de *ruminare*, « ruminer ».

1. En parlant d'animaux herbivores. Action de ruminer. *Après la rumination, les aliments sont de nouveau avalés*

et passent dans les différentes cavités de l'estomac, où la digestion se poursuit.

2. Fig. Action de revenir sans cesse et longuement par la pensée sur un même sujet, de ressasser.

RUMINER v. tr. XIII^e siècle. Emprunté du latin *ruminare*, de même sens, lui-même dérivé de *rumen*, « premier estomac des animaux, panse ».

1. En parlant d'animaux herbivores. Mâcher longuement la nourriture préalablement accumulée dans la panse et qui a été régurgitée. *Le bœuf peut ruminer plusieurs fois l'herbe qu'il a ingérée.* Intrans. *Les brebis, les lamas ruminent.*

2. Fig. Tourner et retourner quelque chose dans son esprit, y repenser sans cesse. *Ruminer un projet. Ils étaient tout occupés à ruminer leur vengeance. Ruminer son échec.* Absolt. *Il restait enfermé dans sa chambre à ruminer.*

***RUMSTECK** n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'anglais *rumpsteak*, de même sens, lui-même composé de *rump*, « croupe (d'un animal) », et *steak*, « tranche ».

BOUCHERIE. Partie de l'ailoyau qui fournit une viande de qualité et que l'on consomme rôtie, grillée ou braisée. *Un pavé de rumsteck. De l'aiguillette de rumsteck.*

(On écrit aussi *Romsteck*.)

***RUNABOUT** (se prononce *reunabaoute*) n. m. XX^e siècle. Mot anglais, signifiant « petit véhicule à cheval ou à moteur », puis « canot à moteur », lui-même composé à l'aide de *to run*, « courir », et *about*, « ça et là, partout ».

MARINE. Canot de plaisance ou de course, muni d'un moteur intérieur puissant, dont la coque et le pont sont traditionnellement de bois verni.

RUNE n. f. XVII^e siècle. Emprunté de l'ancien nordique *run*, « secret ; signe magique, rune ».

Caractère d'une écriture utilisée du III^e au XV^e siècle dans la transcription de diverses langues germaniques du Nord et de l'Ouest de l'Europe, à l'origine gravé sur le bois ou la pierre et auquel on a prêté des vertus magiques. *Chaque rune porte un nom, tel « fehu » qui correspond au phonème [f]. La mythologie scandinave fait du dieu Odin l'inventeur des runes. Un texte écrit en runes.*

RUNIQUE adj. XVII^e siècle. Dérivé de *rune*.

Relatif aux runes ; qui est formé de runes, composé en runes. *Pierre runique. L'écriture runique fut d'usage en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie et en Islande. Des inscriptions runiques apparaissent dans certains textes de Jules Verne.*

RUOLZ (*l* et *z* se font entendre) n. m. XIX^e siècle. Du nom du chimiste français *Henri de Ruolz* (1808-1887), qui inventa le procédé permettant d'obtenir ce métal.

ORFÈVRE. Alliage de cuivre, de nickel et d'argent dont on recouvrait, par galvanoplastie, un métal pour lui donner un aspect argenté ; le métal ainsi recouvert. *Le ruolz était notamment utilisé dans la fabrication des couverts de table. Une cuiller en ruolz.*

RUPESTRE adj. XIX^e siècle. Emprunté du latin scientifique *rupestrus*, de même sens, lui-même dérivé de *rupes*, « paroi de rocher ».

1. BIOL. Qui croît sur les rochers, vit dans les massifs rocheux (on dit aussi parfois *Rupicole*). *La flore rupestre. Le vautour fauve est un oiseau rupestre.*

2. ETHNOL. PRÉHIST. Qui est peint, gravé sur des parois rocheuses. *Inscription rupestre. Les peintures rupestres de la grotte de Lascaux, de la grotte d'Altamira en Espagne.* Par méton. *L'art rupestre des aborigènes d'Australie.*

3. ARCHIT. Qui est creusé et aménagé dans la roche. *Les églises rupestres de Géorgie. Les temples rupestres de Ramsès II à Abou Simbel en haute Égypte.*

***RUPICOLE** adj. et n. m. XVIII^e siècle, au sens 1 ; XIX^e siècle, au sens 2. Composé de *rupi-*, tiré du latin *rupes*, « paroi de rocher », et de *-cole*, tiré du latin *colere*, « habiter », pour le sens 1 ; emprunté du latin scientifique *rupicola*, de même sens, pour le sens 2.

1. Adj. BIOL. Synonyme moins usité de *Rupestre*.

2. N. m. ZOOL. Passereau de grande taille vivant en Amérique du Sud, au plumage rouge ou orangé, communément appelé coq de roche.

***RUPIN, -INE** adj. (rare au féminin). XVII^e siècle, au sens de « gentilhomme » ; XIX^e siècle, au sens de « riche, fortuné ». Probablement dérivé de *rupelripe*, « dame », issu par antiphrase de *ripe*, « gale », lui-même dérivé d'une forme ancienne **riper*, « gratter ».

Pop. Vêtu avec élégance (vieilli) ; riche, fortuné. Surtout subst. *Il ne fréquente que des rupins.*

Par ext. *Un quartier rupin.*

***RUPTEUR** n. m. XX^e siècle. Dérivé de *rompre*, sur le modèle de *rupture*, avec influence du latin *ruptor*, « celui qui rompt, qui trouble ».

TECHN. Dans une bobine d'induction, dispositif qui interromp périodiquement le courant électrique dans la première des deux bobines dont elle est composée. Spécialt. Dans un moteur à explosion, élément qui, dans la bobine d'allumage, permet de créer une forte tension et de provoquer ainsi une étincelle au niveau des bougies.

RUPTURE n. f. XIV^e siècle. Emprunté du latin *ruptura*, « rupture, fracture », lui-même dérivé de *ruptum*, supin de *rumper*, « rompre, briser, casser ».

1. Action de rompre une chose, de la séparer en plusieurs parties, ou le fait pour quelque chose de se rompre, de se briser ; état de ce qui est rompu. *La rupture d'une chaîne, d'une courroie de transmission. La rupture d'un essieu, d'une canalisation. Le séisme a provoqué la rupture des digues.*

Spécialt. MÉCAN. *Limite, point de rupture*, valeur minimale d'une contrainte au-delà de laquelle, dans des conditions données, une pièce se rompt. *Le point de rupture d'un tuyau change en fonction de la température.* – BALIST. *Projectile, obus de rupture*, dont la grande force permet de percer un blindage. – MÉD. PATHOL. Déchirure d'un organe, d'une membrane, etc., souvent due à une cause externe. *Rupture de la rate, du foie. Rupture d'un tendon. La rupture de la poche des eaux. Rupture d'anévrisme, voir Anévrisme.*

2. Interruption, souvent brusque et définitive, du cours d'une action, d'une situation, d'un état ; le fait qu'on mette fin à un engagement qui avait été pris. *La rupture du jeûne. La rupture de relations diplomatiques. Des ruptures de trêve, d'alliance. Rupture de mariage, annulation d'un projet de mariage.* Loc. adj. *En rupture de ban*, voir *Ban I*.

Spécialt. DROIT. *Rupture d'une promesse de vente. Rupture de bail. Rupture du contrat de travail* ou, simplement, *rupture*, sa dissolution avant le terme fixé. *Rupture abusive*, par laquelle l'une des parties met fin à un contrat en contrevenant aux dispositions conventionnelles préalablement établies. *Rupture conventionnelle* ou *rupture d'un*

commun accord. – TRANSPORTS. *Rupture de charge*, voir *Charge*. – COMMERCE. *Rupture de stock*, pénurie d'une marchandise dans les réserves d'un magasin, d'un établissement. *Un article en rupture de stock.*

Par ext. Changement soudain qui affecte la continuité d'un ensemble. *Une rupture de ton, de rythme. La Révolution marqua une rupture considérable dans la vie, les mœurs et les mentalités des Français.* GÉOGR. *Rupture de pente*, modification brusque de l'inclinaison d'un versant.

3. Désunion, séparation entre deux ou plusieurs personnes entretenant divers liens, notamment d'affection, d'amour. *Leur rupture a été difficile. La rupture avec sa famille. Une scène de rupture. Lettre de rupture.* Par anal. *Être en rupture avec son passé.*

RURAL, -ALE adj. (pl. *Ruraux, -ales*). XIV^e siècle. Emprunté du latin *ruralis*, « des champs, de la campagne », lui-même dérivé de *rus, ruris*, « campagne ; rusticité, grossièreté ».

Relatif à la campagne, souvent par opposition à *Urbain*, ou relatif au monde agricole. *Le monde rural. La vie rurale. Zone, commune rurale. En France, est dite rurale la population vivant dans des communes de moins de deux mille habitants. La part de la population rurale dans le monde est désormais inférieure à celle de la population urbaine. La dissémination de l'habitat rural. Gîte rural*, voir *Gîte I. Exploitation rurale. L'exode rural*, le départ des agriculteurs, des habitants des campagnes vers les régions urbaines. *Génie rural*, voir *Génie. Droit rural. Le code rural. Les biens ruraux. Un bail rural.*

Subst. *Les ruraux*, les habitants de la campagne.

***RURALITÉ** n. f. XIV^e siècle. Dérivé de *rural*.

Didact. Caractère de ce qui est rural, de ce qui se rapporte à la campagne, par opposition à *Urbanité*, ou de ce qui se rapporte au monde agricole. *La ruralité d'une région.*

***RURBAIN, -AINE** adj. XX^e siècle. Composé à partir de *rural* et d'*urbain*.

GÉOGR. Qui est issu de la rurbanisation. *Commune, zone rurbaine*. Par ext. *Population rurbaine*. Subst. *Les rurbains*.

***RURBANISATION** n. f. XX^e siècle. Composé à partir de *rural* et d'*urbanisation*.

GÉOGR. Phénomène par lequel des communes rurales situées aux abords d'une ville se développent, généralement par la construction d'ensembles de pavillons, pour devenir principalement le lieu de résidence de personnes travaillant dans cette ville.

RUSE n. f. XII^e siècle. Déverbal de l'ancien verbe *reuser*, lui-même issu du latin *recusare*, « refuser, décliner, repousser ».

1. Art de duper autrui ; habileté dont une personne fait preuve pour arriver à ses fins. *Un homme plein de ruse. Soutirer un secret par la ruse. Dans « Le Prince », Machiavel conçoit le pouvoir comme une alliance de la ruse et de la force.* Par anal. *La ruse proverbiale du renard.*

2. Par méton. Feinte, procédé habile dont on se sert généralement pour tromper. *Une ruse subtile, grossière. Je connais ses ruses et détours. Ce n'était là qu'une ruse innocente. Déjouer une ruse. Les ruses du démon. La ruse d'Ulysse, consistant à faire entrer dans Troie un cheval de bois où s'étaient dissimulés des guerriers, est restée célèbre.* Loc. *Ruse de guerre*, stratagème employé pour abuser un ennemi. Fam. *Des ruses d'Apache, de Sioux*, très habiles.

Spécialt. VÈN. Chacun des moyens dont use un animal traqué pour échapper à ses poursuivants. *Passer dans l'eau, faire des bonds latéraux, doubler sa voie sont des ruses employées notamment par le cerf.*

Par ext. Procédé astucieux que connaît celui, celle qui a la maîtrise d'une profession, d'une activité. *Être rompu aux ruses du métier.*

Titre célèbre : *Alésia et les ruses de César*, de Jérôme Carcopino (1958).

RUSÉ, -ÉE adj. XIII^e siècle. Dérivé de *ruse*.

Qui agit avec ruse, fait preuve de ruse. *Un enfant rusé. Un animal rusé.* Par méton. *Un esprit rusé. Regard, air rusé. Un rusé stratagème.*

Expr. *Rusé comme un renard, comme une fouine.* Vieilli. *C'est un rusé compère, une rusée commère*, une personne subtile et retorse sous un aspect bon enfant.

Subst. *Une petite rusée.*

RUSER v. intr. XIV^e siècle. Dérivé de *ruse*.

Agir avec ruse, se servir de ruses, le plus souvent pour tromper. *Il sait ruser pour obtenir des avantages. Un homme accoutumé à feindre et à ruser. Ruser avec ses adversaires. Ruser avec un obstacle, une difficulté*, les contourner.

Spécialt. VÈN. En parlant d'un animal traqué, user de divers moyens pour échapper à ses poursuivants. *Le lièvre a coutume de ruser.*

***RUSH** (*u* se prononce *eu*) n. m. (pl. *Rushs* ou *Rushes*). XIX^e siècle, au sens de « ruée » ; XX^e siècle, au sens actuel. Mot anglais, signifiant « ruée », dérivé de *to rush*, « pousser, entraîner violemment », emprunté de l'ancien français *reuser*, lui-même issu du latin *recusare*, « refuser, décliner, repousser ».

CINÉMA. TÉLÉV. Le plus souvent au pluriel. Prise de vues du tournage d'un film, sélectionnée pour être montrée à l'équipe et qui servira au montage. *Projeter, archiver les rushes.* (On préférera l'expression *Épreuve de tournage* ou, simplement, *Épreuve*.)

***RUSSE** adj. et n. XVII^e siècle. Tiré de *Russie*, nom de l'ancien empire des tsars, probablement issu du vieux scandinave *Rus*, nom donné aux Varègues qui pénétrèrent en Russie par les grands fleuves, lui-même dérivé de *roth*, « ramer, naviguer ».

I. Adj. Relatif à la Russie et à ses habitants. *La langue russe. Le peuple russe. L'hiver russe. Pierre le Grand fit de Saint-Petersbourg la capitale de l'empire russe. L'Église orthodoxe russe*, placée sous l'autorité du patriarcat de Moscou. *La littérature, la musique, le cinéma russes. L'âme russe.* Par ext. S'est employé abusivement pour *Soviétique*. *Les chars russes entrèrent dans Budapest en 1956.*

Loc. *Poupées russes*, voir *Poupée. Montagnes russes*, par allusion aux structures en bois pentues recouvertes de neige sur lesquelles se déroulaient des courses de luges à Saint-Petersbourg, attraction foraine constituée d'un petit circuit sur rails comportant des montées et des descentes très rapides. *Roulette russe*, voir *Roulette. À la manière russe* ou, ellipt., *à la russe*, selon les traditions prêtées aux Russes. *Boire à la russe*, vider d'un trait son verre d'alcool, puis le casser en le jetant à terre.

En composition. *Biélorusse*, voir ce mot. Vieilli. *Blanc-russe, Grand-russe, Petit-russe*, syn. de *Blanc-russien, Grand-russien, Petit-russien*, voir *Russien*.

Spécialt. HIST. *Les emprunts russes*, nom donné à plusieurs emprunts émis en très grand nombre par l'État et les industries russes, à la fin du XIX^e siècle, qui suscitérent un vif engouement en France notamment, et que refusa de reconnaître le régime bolchevique. *La révolution russe*, désigne les journées révolutionnaires de 1917 et, spécialt., le coup d'État d'octobre de Lénine qui, à la tête du parti bolchevique, s'empara du pouvoir (en ce sens, on dit aussi *la révolution d'Octobre*). – DANSE. *Les Ballets russes*, compagnie créée en 1909 par Diaghilev à Saint-Petersbourg et qui exerça une grande influence en

France jusqu'à sa dispersion en 1929. – LITTÉRATURE. *Le formalisme russe*, théorie littéraire qui se développa en Russie dans les années 1910 et 1920 et qui analysait, en faisant abstraction de toute considération biographique, psychologique et idéologique, les seules forme et structure des œuvres. – ZOOLOGIE. *Lévrier russe*, race de lévrier à poil long (on dit aussi *Barzoï*). *Lapin russe*, lapin domestique aux yeux rouges, dont le pelage est blanc, sauf à ses extrémités qui sont de couleur brun foncé. – CUISINE. *Salade russe*, macédoine de légumes assaisonnée de mayonnaise, à laquelle on peut ajouter des morceaux de saucisse, de crabe, etc. *Thé russe*, mélange de thés noirs parfumé aux agrumes ou aux épices.

Titre célèbre : *La Grande Pâque russe*, de Nicolaï Rimski-Korsakov (1887-1888).

II. N. 1. *Un Russe, une Russe*, personne qui est originaire de Russie ou qui en a la nationalité. Par ext. S'est employé abusivement pour *Soviétique*.

HIST. *Les Russes blancs* ou, ellipt., *les Blancs*, les partisans de la monarchie, après la révolution de 1917. *La plupart des Russes blancs émigrèrent*.

2. *Le russe*, la langue slave orientale parlée en Russie, qui est également langue de communication dans d'autres pays voisins. *Le russe s'écrit en caractères cyrilliques*.

***RUSSIEN, -ENNE** adj. XVI^e siècle. Dérivé de *Russie*, désignant l'ancien empire des tsars.

Vieilli. Relatif à l'empire russe, à ses habitants. Subst. *Un Russe, une Russe*, celui, celle qui vivait dans l'empire russe.

Surtout en composition. *Blanc-russe*, qui se rapporte à la Russie blanche, correspondant aujourd'hui à la Biélorussie (on disait aussi *Blanc-russe*). *Grand-russe*, relatif à la grande Russie, qui correspond à l'actuelle Russie (on disait aussi *Grand-russe*). *Petit-russe*, relatif à la petite Russie, correspondant aujourd'hui à l'Ukraine (on disait aussi *Petit-russe*).

***RUSSIFICATION** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *russifier*.

Action de russifier, le fait de se russifier ; l'état qui en résulte. *La russification de certains toponymes. La russification des États baltes a pris fin avec leur retour à l'indépendance*.

***RUSSIFIER** v. tr. (se conjugue comme *Crier*). XIX^e siècle. Composé de *russi-*, tiré de *russe*, et de *-fier*, tiré du latin *facere*, « faire ».

Soumettre à l'influence russe ; donner un caractère russe à quelque chose, à quelqu'un. *Russifier une province. En 1914, le nom de la ville de Saint-Petersbourg, capitale de la Russie, fut russifié en Petrograd avant de devenir Leningrad en 1924 et de redevenir Saint-Petersbourg en 1991. Une population russifiée. Pron. Ce territoire s'est russifié*.

***RUSSKOF** n. XX^e siècle. Dérivé de *russe*.

Fam. et péj. Russe. Adj. *Un officier russkof*.

***RUSSO-** Tiré de *russe*.

Élément de composition signifiant *Russe* ou, par ext. et abusiv., *Soviétique*. *La guerre russo-japonaise de 1904-1905. Les relations russo-américaines*.

***RUSSOPHILE** adj. XIX^e siècle. Composé de *russo-* et de *-phile*, tiré du grec *philos*, « ami ».

Qui manifeste de la russophilie. *Des sentiments russophiles. Subst. Un, une russophile. Mérimée était un grand russophile*.

***RUSSOPHILIE** n. f. XX^e siècle. Dérivé de *russophile*.

Sympathie, curiosité pour tout ce qui est russe ou vient de Russie.

***RUSSOPHOBE** adj. XX^e siècle. Composé de *russo-* et de *-phobe*, tiré du grec *phobos*, « crainte ».

Qui est hostile à la Russie, aux Russes. *Le marquis de Custine a nourri les sentiments russophobes au XIX^e siècle*.

***RUSSOPHONE** adj. XX^e siècle. Composé de *russo-* et de *-phone*, tiré du grec *phonê*, « son, voix », puis « langue, langage ».

Qui parle la langue russe ; où l'on parle le russe. *Les populations russophones d'Asie centrale. L'Ukraine orientale est russophone. Subst. Un, une russophone*.

***RUSSULE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté du latin scientifique *russula*, de même sens, forme féminine substantivée de *russulus*, « rougeâtre », lui-même dérivé de *russus*, « rouge, roux ».

BOT. Groupe de champignons basidiomycètes charnus, à la chair granuleuse et non lactifère, pourvus de larges lamelles et d'un chapeau généralement de couleur vive. *La russule dorée est comestible. Russule charbonnière, voir Charbonnier*.

RUSTAUD, -AUDE adj. XVI^e siècle, d'abord au sens d'« homme fort et vigoureux ». Dérivé de *ruste*, forme ancienne de *rustre*.

Qui manque de raffinement, grossier. *Il est très rustaud. Par méton. Avoir l'air rustaud. Des manières rustaudes*.

Subst. *Un rustaud, une rustaude*.

***RUSTE** n. f. XIV^e siècle. Emprunté du moyen néerlandais *rute*, « parallélogramme ».

HÉRALD. Meuble de l'écu en forme de losange percé d'un trou circulaire. *Les rustes et les macles. (On trouve aussi parfois Rustre.)*

***RUSTICAGE** n. m. XIX^e siècle. Dérivé de *rustiquer*.

TECHN. Action de rustiquer une surface.

Par méton. Mortier peu épais que l'on projette sur un mur pour lui donner un aspect rustique, rugueux.

RUSTICITÉ n. f. XIII^e siècle, d'abord au sens de « travail des champs ». Emprunté du latin *rusticitas*, « les choses de la campagne », puis « gaucherie, grossièreté, façons campagnardes ».

1. Vieilli ou litt. Caractère rustique d'une personne, d'une chose.

Par ext. Simplicité que l'on prête aux habitants, aux choses de la campagne ; rudesse, grossièreté. *La rusticité de ses manières, de son langage. La rusticité d'une demeure*.

2. AGRIC. Qualité d'un végétal, d'un animal rustique. *Cette race bovine est réputée pour sa rusticité*.

***RUSTINE** n. f. XX^e siècle. Dérivé du nom du fabricant français de ce produit *Louis Désiré Auguste Rustin* (1880-1954).

Rondelle de caoutchouc que l'on colle sur un trou apparu dans un objet gonflable, en particulier une chambre à air de bicyclette. *Poser une rustine sur un canot pneumatique*.

RUSTIQUE adj. et n. m. XIV^e siècle. Emprunté du latin *rusticus*, « de la campagne ; balourd, grossier », lui-même dérivé de *rus*, « campagne ; propriété rurale ».

I. Adj. 1. Vieilli ou litt. Relatif à la vie à la campagne, aux mœurs et aux activités champêtres. *Une vie rustique*.

Travaux rustiques. « François le Champi » fait partie des romans rustiques de George Sand. MYTH. Divinités, dieux rustiques, qui présidaient aux travaux des champs.

Par ext. Qui a la simplicité prêté aux habitants et aux choses de la campagne. *Des gens, des usages rustiques.* Parfois péj. *Quel homme rustique ! Un langage rustique.* Par méton. *Il a l'air rustique.*

Spécialt. MOBILIER. Qui est fabriqué artisanalement dans le style traditionnel d'une province ou en imite les qualités. *Une table, une armoire rustique. Mobilier, décor rustique.* Par ext. *Le style rustique* ou, ellipt. et subst., *le rustique.* La mode du rustique. – ARCHIT. Se dit d'une partie d'ouvrage ou d'un ouvrage faits de pierres brutes, ou taillés à leur imitation. *Parement rustique. La façade du palais Pitti, à Florence, présente un bossage rustique.* Par ext. *L'ordre rustique* ou, subst., *le rustique*, disposition d'une façade dont les colonnes et l'entablement sont ornés de bossages vermiculés. *Le palais du Luxembourg, à Paris, offre un exemple de l'ordre rustique.*

Titre célèbre : *Divers jeux rustiques*, recueil de poèmes de Joachim du Bellay (1558).

2. AGRIC. Se dit d'un animal ou d'une plante qui s'accommode de conditions de vie rudes, voire hostiles, qui est capable de s'y adapter. *Les races ovines rustiques. Le topinambour est un légume rustique qui tolère les sols pauvres, les basses températures et qui résiste bien aux maladies.*

II. N. m. TECHN. Sorte de laie aux tranchants aplatis et grossièrement dentés, qui sert à rustiquer un parement de pierre. En apposition. *Marteau rustique.*

RUSTIQUER v. tr. XVII^e siècle. Dérivé de *rustique*.

TECHN. Travailler une pierre pour lui donner l'apparence de la matière brute ; crépir un mur, une façade d'un édifice pour lui donner un aspect rustique, grossier.

RUSTRE adj. XII^e siècle, d'abord comme nom. Issu du latin *rusticus*, « de la campagne ; balourd, grossier », lui-même dérivé de *rus*, « campagne ; propriété rurale ».

Grossier, qui manque de savoir-vivre, de finesse. *Un homme rustre.* Par méton. *Un air rustre.*

Subst. *C'est un rustre. Il a des manières de rustre.* S'employait aussi péjorativement pour désigner un paysan.

Titre célèbre : *Les Rustres*, comédie de Goldoni (1760).

RUT (*t* se fait entendre) n. m. XII^e siècle, *ruit* ; XIV^e siècle, *rut*. Issu du latin *rugitus*, « rugissement », lui-même dérivé de *rugire*, « rugir ».

ZOOL. État physiologique qui pousse, à une période donnée, certains mammifères à s'accoupler en vue de la reproduction et qui se manifeste par divers comportements ; moment de l'année correspondant à cet état. *Le brame du cerf pendant le rut s'entend à plusieurs kilomètres. Le rut du chameau est très bref.*

Loc. *En rut*, en état d'excitation sexuelle (en parlant de la femelle, on dit plus souvent *En chaleur*). *Sanglier, biche en rut. Entrer, être en rut.*

RUTABAGA n. m. XIX^e siècle. Emprunté du suédois *rotabagge*, « chou-rave ».

Variété de chou-navet, appartenant à la famille des Crucifères, dont la racine à chair jaune est surtout utilisée comme plante fourragère ; cette racine elle-même. *Le rutabaga à collet rouge. Pendant la Seconde Guerre mondiale, en raison de la pénurie alimentaire, on se nourrit de rutabagas et de topinambours.*

***RUTACÉES** n. f. pl. XVII^e siècle. Dérivé savant du latin *ruta*, « rue », qui désigne une plante vivace poussant dans la garrigue.

BOT. Famille de plantes dicotylédones, généralement dialypétales, dont les feuilles sont parsemées de petites glandes transparentes contenant des essences odorantes. *La rue, la fraxinelle, l'oranger font partie des Rutacées.* Au sing. *Le citronnier est une rutacée.* Adjt. *Plante rutacée.*

***RUTHÈNE** adj. XIX^e siècle. Tiré de *Ruthénie*, nom d'une région d'Ukraine, lui-même emprunté du latin médiéval *Ruthenia*, « Russie ».

Relatif à la population slave orientale originaire d'Ukraine et de certaines régions voisines et, spécialt., relatif au peuple établi en Ruthénie subcarpatique. *L'église ruthène s'est placée sous l'autorité du pape à la fin du XVI^e siècle, tout en conservant le rite oriental.*

Subst. *Nombre des Ruthènes ont émigré en Amérique du Nord.* Au masculin. *Le ruthène*, langue slave orientale proche de l'ukrainien.

***RUTHÉNIUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XIX^e siècle. Dérivé savant du latin médiéval *Ruthenia*, « Russie », ce métal ayant été découvert dans l'Oural.

CHIM. Métal blanc, dur et cassant, qui fond à plus de 2 300 °C et résiste à la corrosion (symb. Ru ; n° at. 44 ; m. at. 101,07). *Le ruthénium est un platinoïde. Le ruthénium est utilisé comme catalyseur ou pour renforcer des alliages.*

***RUTHERFORDIUM** (*um* se prononce *ome*) n. m. XX^e siècle. Tiré du nom du physicien britannique *Ernest Rutherford* (1871-1937).

CHIM. Élément radioactif artificiel (symb. Rf ; n° at. 104).

***RUTILANCE** n. f. XIX^e siècle. Dérivé de *rutilant*.

Rare ou litt. Caractère de ce qui est d'un rouge éclatant ; qualité de ce qui brille d'un vif éclat. *La rutilance du sang, d'un vin de Bourgogne.*

RUTILANT, -ANTE adj. XV^e siècle. Participe présent de *rutiler*.

1. Qui est d'un rouge éclatant (rare ou litt.). *Des lèvres rutilantes.*

Spécialt. CHIM. *Vapeurs rutilantes*, dégagement gazeux de couleur rouge-brun, composé principalement d'un mélange de dioxyde et de peroxyde d'azote. *La rencontre du monoxyde d'azote et du dioxygène produit instantanément des vapeurs rutilantes.*

2. Qui brille vivement, étincelle. *Des pierreries rutilantes. Des cuivres rutilants.*

***RUTILE** n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Rutil*, de même sens, lui-même tiré du latin *rutilus*, « d'un rouge ardent ».

MINÈR. Minéral de dioxyde de titane, souvent de couleur brun-rouge. *Certains quartz présentent des aiguilles de rutile.*

***RUTILER** v. intr. XV^e siècle. Emprunté du latin *rutilare*, « teindre en rouge ; être éclatant », lui-même dérivé de *rutilus*, « d'un rouge ardent ».

Briller d'un rouge éclatant ; jeter un éclat vif, étinceler. *Sa parure de rubis rutilait. La mer rutilait au soleil couchant. Le temple rutilait des ors des statues.*

***RUTINE** n. f. XIX^e siècle. Emprunté de l'allemand *Rutin*, de même sens, lui-même dérivé du latin *ruta*, « rue », qui désigne la plante vivace poussant dans la garrigue.

BIOCHEMIE. Pigment végétal hydrosoluble utilisé notamment en médecine pour diminuer la fragilité vasculaire. *L'olive noire, le sarrasin, les agrumes, le thé contiennent de la rutine.*

***RUZ** (z ne se fait pas entendre.) n. m. XX^e siècle. Mot du Jura, signifiant proprement « petit ruisseau » (voir *Ru*). Issu du latin *rivus*, « cours d'eau ».

GÉOMORPHOLOGIE. Dans un relief jurassien, échancre transversale creusée par une rivière dans le flanc d'un anticlinal. *Un ruz est moins profond qu'une cluse.*

***RWANDAIS, -AISE** (*wan* se prononce *ouan*) adj. XX^e siècle. Dérivé de *Rwanda*, nom d'un État d'Afrique centrale.

Relatif au Rwanda et à ses habitants. *Les hauts plateaux rwandais.* Subst. *Un Rwandais, une Rwandaise*, une personne originaire du Rwanda ou qui a la nationalité de ce pays.

(On trouve aussi *Ruandais*.)

RYTHME n. m. XIV^e siècle, *rithme* ; XV^e siècle, *rhythme* ; XVIII^e siècle, *rythme*. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *rhythmus*, « mouvement régulier, cadence, rythme », du grec *rhuthmos*, « mesure, cadence, juste rythme », lui-même dérivé de *rheîn*, « couler ».

1. Disposition, agencement d'éléments formels ou structurels ; effet qui en résulte. Dans des domaines spécialisés. MUS. Organisation des divers sons et silences d'une phrase, d'un morceau, etc. en fonction de la proportion de leur durée respective et de l'alternance des temps forts et des temps faibles ; par ext., tempo, mouvement. *Le rythme est, avec l'harmonie et la mélodie, un des éléments constitutifs de la musique. Rythme binaire, ternaire. Rythme syncopé. Marquer le rythme en battant la mesure. Au rythme des tambours. Le rythme rapide du fox-trot.* Loc. *En rythme*, en respectant le tempo, le mouvement. *Danser, chanter en rythme. Boîte à rythmes*, dispositif électronique programmable permettant de créer et de faire entendre des séquences rythmiques servant de base musicale. Expr. *Avoir le sens du rythme.* – PROS. Distribution, caractéristique du vers, d'éléments formels récurrents, tels que les accents, les quantités syllabiques, les pauses, les sonorités, etc. ; par ext., effet qui en résulte. *Le rythme de la poésie grecque et latine est principalement fondé sur la quantité des voyelles, qui sont brèves ou longues, à la différence du vers français, caractérisé par la place de l'accent. Le rythme binaire de l'alexandrin classique est marqué par la césure à l'hémistiche. Le vers libre invente ses propres rythmes. Rythme ascendant, descendant. Un rythme ample, harmonieux.* Par anal. En prose, répartition, dans une phrase, dans un discours, des mots et des groupes de mots selon leur proportion, leurs accents et leurs sonorités, ainsi que des repos, plus ou moins longs, qui les séparent ; par ext., effet produit par cette répartition, nombre. *Le rythme d'une période oratoire. Le style de Céline est marqué par le rythme saccadé de la phrase.*

Par anal. BX-ARTS. Répartition ordonnée des masses, des couleurs ou des ornements, des motifs qui composent un tableau, un édifice, etc. ; par ext., impression esthétique qui en résulte. *Le rythme d'une composition picturale, d'un dessin. Dans le style classique, l'équilibre du monument est notamment produit par le rythme régulier des éléments architecturaux et décoratifs.*

2. Répétition d'un phénomène ou d'une action à des intervalles déterminés. *Le rythme des heures, des jours, des*

saisons. Le rythme des marées. Des livraisons effectuées au rythme de trois fois par semaine. Publier des travaux, se réunir à un rythme irrégulier.

Spécialt. BIOL. *Rythme biologique* ou, simplement, *rythme*, ensemble des variations physiologiques ou comportementales qui se produisent périodiquement sous l'effet de changements cycliques. *Le cycle menstruel chez la femme est un rythme biologique. La croissance des cernes du bois obéit à un rythme biologique. Le rythme circadien de la sécrétion des hormones.* – PHYSIOL. Ensemble formé par la répétition d'une séquence de mouvements d'un organe ou d'un ensemble d'organes. *Rythme cardiaque, respiratoire. Le cœur de ce patient a un rythme régulier, mais sa fréquence est un peu élevée.* – NEUROPHYSIOLOGIE. *Rythme cérébral* ou, simplement, *rythme*, activité cyclique et coordonnée d'un grand nombre de neurones dans une région donnée du cerveau, caractérisée par sa fréquence. *On peut enregistrer le rythme cérébral grâce à un électroencéphalographe. Rythme bêta, voir Bêta.*

3. Allure, vitesse de déroulement d'une action, d'un processus. *Accélérer le rythme de travail. Le rythme trépidant de la vie moderne. Marcher, courir à son rythme. Au rythme où vont les choses...*

Spécialt. Rapidité avec laquelle s'enchaînent les péripéties d'un récit, les scènes d'un roman, d'un film. *Le rythme haletant d'un roman, d'un film policier.*

***RYTHMÉ, -ÉE** adj. XIV^e siècle. Dérivé de *rythmer*.

Dont le rythme est particulièrement marqué. *Le rock est un genre musical très rythmé.* Spécialt. *Prose rythmée*, dont la forme vise à créer un rythme aisément perceptible. *La prose rythmée de Chateaubriand.*

RYTHMER v. tr. XIV^e siècle. Dérivé de *rythme*.

Donner un rythme à quelque chose. *Les heures canoniales rythment la journée monastique. Une chanson rythmée par un refrain. La disposition des pilastres et des fenêtres rythme cette façade. Dans les navires antiques, le chef des rameurs rythmait le mouvement des galériens.*

Par ext. Marquer un rythme en en soulignant les temps forts. *Le public rythme le morceau en tapant dans les mains.*

RYTHMIQUE adj. et n. f. XIV^e siècle, comme nom ; XV^e siècle, comme adjectif. Emprunté, par l'intermédiaire du nom latin *rhythmicæ*, « science du rythme », du grec *rhuthmikê*, « langage rythmé, poésie », forme féminine substantivée de l'adjectif *rhuthmikos*, « relatif au rythme », pour le nom ; emprunté, par l'intermédiaire du latin tardif *rhythmicus*, « qui concerne le rythme, mesuré, cadencé », du grec *rhuthmikos*, pour l'adjectif.

I. Adj. 1. Relatif au rythme. *En musique, le contre-temps et la syncope sont des procédés rythmiques. Motif rythmique, voir Motif. La structure rythmique d'un vers. Les accents rythmiques de la phrase proustienne.*

Spécialt. MUS. *Section rythmique*, ensemble des instruments d'un orchestre de jazz qui marquent le rythme, généralement composé de la batterie, de la contrebasse, du piano et parfois de la guitare.

2. Qui observe un rythme, se fait selon un certain rythme. *Les mouvements rythmiques du cœur.* Spécialt. SPORTS. *Gymnastique rythmique*, discipline associant, sur un accompagnement musical, des figures de gymnastique et de danse exécutées avec un ballon, un cerceau, un ruban, etc. *La gymnastique rythmique est devenue une discipline olympique.*

II. N. f. Art ou science du rythme, ensemble des règles qui concourent à l'élaboration d'un rythme en poésie, en prose ou dans la musique.

S

S (se prononce *esse*) n. m. inv.

1. Dix-neuvième lettre et quinzième consonne de l'alphabet français. *Un S majuscule. Un s minuscule. Le s est la marque ordinaire du pluriel des substantifs et des adjectifs. Pour des raisons euphoniques, on ajoute un s à la deuxième personne de l'impératif des verbes du premier groupe quand ils sont suivis des pronoms « en » et « y ».* Loc. *En S*, en forme de *S*. *Une route en S. Une esse est un crochet ou une agrafe en S.*

2. PHON. Consonne fricative dentale qui se prononce selon deux phonèmes différents. Placé en fin de mot, *s* ne se prononce pas, sauf dans quelques mots comme *as, oasis*. À l'initiale, dans le corps d'un mot, lorsqu'il est soit redoublé, soit précédé ou suivi d'une consonne, ou encore à la fin d'un mot lorsqu'il se fait entendre, *s* se prononce « *ss* », comme dans *sang, cession, rester, autobus*. Dans le corps d'un mot, lorsqu'il est placé entre deux voyelles ou entre une voyelle et un *h* muet ou, dans le cas d'une liaison avec un autre mot commençant par une voyelle ou un *h* muet, *s* se sonorise en « *z* », comme dans *measure, déshonneur, bas étage, les hommes*. Ces règles générales souffrent de nombreuses exceptions, soit que *s* précédé d'une consonne à l'intérieur d'un mot se prononce de façon sonore, comme dans *balsamine, transiger*, soit que *s* placé entre deux voyelles se prononce de façon sourde, comme dans *désuétude, parasol* ou dans des mots commençant par un préfixe toujours ressenti comme tel, dans *asocial, préséance*.

3. Emplois conventionnels. La lettre *s*, majuscule ou minuscule, sert de symbole ou d'abréviation, seule ou avec d'autres lettres. *s* est l'abréviation courante de *seconde*. *Courir le cent mètres en moins de 10 s*. GÉOGR. *S.*, abréviation de *Sud*. – MONNAIES. *§*, symbole du dollar américain et d'autres monnaies, qui ont cours notamment en Amérique du Sud. – CHIM. *S* est le symbole du soufre, *Se* celui du sélénium, *Sn* celui de l'étain. – ÉLECTR. *S*, symbole du siemens.

Abréviations. *S.V.P.*, s'il vous plaît. *S.O.S.*, groupe de trois signes utilisé, en alphabet morse, comme signal international de détresse, et qui a été interprété à tort comme l'abréviation de l'anglais *save our souls*, « sauvez nos âmes » ; par ext., employé comme substantif invariable, désigne un appel au secours. *S.*, abréviation de *Son* ou de *Sa* dans un titre honorifique. *S. A.*, Son Altesse ; *S. A. S.*, Son Altesse Sérénissime ; *S. M.*, Sa Majesté ; *S. S.*, Sa Sainteté. HIST. *S.D.N.*, Société des Nations ; *S.A.*, abréviation de l'allemand *Sturmabteilung*, « section

d'assaut », désignant l'organisation paramilitaire du parti nazi ou un de ses membres ; *S.S.*, abréviation de l'allemand *Schutzstaffel*, « escadron de protection », désignant le groupuscule, ou l'un de ceux qui en faisaient partie, chargé à l'origine de protéger Hitler et qui devint, notamment après l'élimination des *S.A.*, la principale organisation politique et militaire du régime nazi. – ÉCON. *S.A.*, société anonyme ; *S.A.R.L.*, société à responsabilité limitée ; *SMIC*, salaire minimum interprofessionnel de croissance. – TRANSPORTS. *S.N.C.F.*, Société nationale des chemins de fer français.

SA adj. possessif féminin. Voir *Son*.

SABAYON n. m. XIX^e siècle. Emprunté de l'italien du Nord *zabaione*, de même sens.

CUIS. Crème onctueuse, à base de jaunes d'œufs auxquels on ajoute un vin, éventuellement un alcool, du sucre et des aromates et que l'on fait cuire au bain-marie en les battant. *Sabayon au marsala. Le sabayon peut se consommer tiède comme entremets ou napper des pâtisseries, des glaces, des fruits pochés.* En apposition. *Crème sabayon.*

Par ext. Sauce mousseline, généralement au champagne, servie en accompagnement de poissons ou de crustacés. *Fricassée au sabayon.*

(On écrivait aussi *Sambayon*.)

SABBAT n. m. XII^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin *sabbatum* et du grec *sabbaton*, de l'hébreu *shabbath*, de même sens, puis, par dépréciation du sabbat des juifs par les chrétiens, « grand bruit » et « assemblée de sorcières », lui-même dérivé du verbe *shabath*, « s'arrêter, se reposer ».

1. RELIG. JUIVE. Repos consacré à Dieu que les juifs observent le septième jour de la semaine, du vendredi au coucher du soleil jusqu'au samedi à la tombée de la nuit, et qui s'accompagne d'un grand nombre de prescriptions ; le jour qui correspond à ce repos. *L'observance du sabbat. Le jour du sabbat. Les prières, les trois repas du sabbat.* (On dit plutôt aujourd'hui *Shabbat*.)

2. Selon d'anciennes croyances populaires, assemblée nocturne au cours de laquelle les sorciers et sorcières se réunissent pour invoquer le diable en mêlant danses et orgies. *Aller au sabbat. Le sabbat est un motif de la littérature romantique. La nuit de Walpurgis des légendes*

allemandes était une nuit de sabbat. Le cinquième mouvement de la « Symphonie fantastique », de Berlioz, s'intitule « Songe d'une nuit de sabbat ».

Par ext. et plaisant. Agitation désordonnée, chahut, vacarme. *Faire un sabbat de tous les diables.*

Titre célèbre : « L'Heure du sabbat », poème en prose du recueil *Gaspard de la nuit*, d'Aloysius Bertrand (1842).

SABBATIQUE adj. XVI^e siècle. Emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *sabbaticus*, « sabbatique », du grec *sabbatikos*, « qui concerne le sabbat », lui-même dérivé de *sabbaton*, « sabbat ».

I. RELIG. JUIVE. Qui se rapporte au sabbat. *Repos sabbatique. Culte sabbatique.*

Loc. *Année sabbatique*, année qui revient tous les sept ans, dans le calendrier hébraïque, durant laquelle les juifs ont pour tradition de laisser reposer leurs terres et de s'abstenir de réclamer leurs créances. *À l'origine, l'année qui suivait la septième année sabbatique était dénommée « jubilé ».* Dans la langue courante, désigne aujourd'hui une année durant laquelle une personne cesse de travailler ou rompt avec la vie ordinaire pour s'adonner à une autre activité. *Ce professeur d'université a pris une année sabbatique* ou, par ext., *un semestre, un trimestre sabbatique. Congé sabbatique*, congé sans rétribution, d'une durée

comprise entre six et onze mois, accordé à un salarié pour lui permettre de se consacrer à une activité particulière. *À la suite du congé sabbatique, qui suspend le contrat de travail, le salarié doit retrouver son poste ou un emploi équivalent.*

2. Relatif au sabbat des sorciers et des sorcières. *Scène, danse sabbatique.*

I. SABÉEN, -ENNE n. XVII^e siècle. Dérivé de l'arabe *sabi*, « sabéen », lui-même emprunté de l'araméen *sba*, « baptiser ».

RELIG. Membre ou partisan du sabéisme. *Un sabéen, une sabéenne. Dans le Coran, les sabéens sont associés aux juifs et aux chrétiens en tant que « peuples du Livre ».* Adj. Qui se rapporte au sabéisme. *Culte sabéen.*

II. SABÉEN, -ENNE adj. XIII^e siècle. Emprunté du latin *Sabaei*, « Sabéens », lui-même dérivé de *Saba*, nom d'un royaume du Sud-Ouest de l'Arabie.

Relatif au royaume antique de Saba. *Dieux sabéens.* Subst. *Un Sabéen, une Sabéenne.*

SABÉISME n. m. XVIII^e siècle. Dérivé de *sabéen I*.

RELIG. Courant religieux monothéiste qui se développa au Moyen-Orient avant l'implantation de l'islam dans cette région. *Le sabéisme est souvent apparenté au mandéisme ou à d'autres sectes judéo-chrétiennes.*

